



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



B. B. 32





B. 2. 311.

# VOYAGEURS FRANÇAIS EN ITALIE

DEPUIS LE SEIZIÈME SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

**M. J. DUMESNIL**

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES PLUS CÉLÈBRES AMATEURS

Rabelais — Montaigne — Félibien  
De Saint-Didier  
Dom Montfaucon — De Brosses  
L'abbé Barthélémy  
De Bonstetten — De Chateauvieux  
Les fouilles du mont Palatin depuis 1860



PARIS

V<sup>er</sup> JULES RENOUARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6 — RUE DE TOURNON — 6

1865



VOYAGEURS  
FRANÇAIS  
EN ITALIE

Paris. — Impr. de P.-A. BOURDIER et Cie, rue des Poitevins, 6.

# VOYAGEURS FRANÇAIS EN ITALIE

DEPUIS LE SEIZIÈME SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

**M. J. DUMESNIL**

ATEUR DE L'HISTOIRE DES PLUS CÉLÈBRES ANATEURS

Rabelais — Montaigne — Félibien  
De Saint-Didier  
Dom Montfaucon — De Brosses  
L'abbé Barthélémy  
De Monstetien — De Chateauneuf  
Les fouilles du mont Palatin depuis 1860



**PARIS**

**V<sup>e</sup> JULES RENOUARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
6 — RUE DE TOURNON — 6**

**1865**

Tous droits réservés.



## AVERTISSEMENT

---

De tout temps, l'Italie a eu le privilége d'attirer les étrangers.

Pendant la durée de la puissance romaine, ils y vinrent pour faire leur cour aux maîtres du monde, et les rois eux-mêmes n'osaient pas s'affranchir de ce tribut d'adulation, imposé par l'intérêt et par la crainte.

Après l'établissement du Christianisme, la piété des fidèles les porta, de tous les points de l'ancien monde, à visiter les tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul, martyrisés à Rome.

Ces pèlerinages, soutenus d'abord par une foi ardente, encouragés ensuite par la création des

a

Jubilés, des Indulgences et de fêtes commémoratives, continuèrent sans interruption pendant tout le moyen âge.

A la Renaissance des lettres, des sciences et des arts, d'autres voyageurs, poussés par des idées nouvelles, s'empressèrent d'accourir, les uns pour étudier la vénérable antiquité, les autres pour admirer les ouvrages des grands artistes italiens.

Depuis, ces pérégrinations, loin de s'arrêter, ont toujours été en augmentant. Grâce aux moyens de communications créés par la civilisation moderne, on peut prédire que l'Italie deviendra de plus en plus le point de mire de toutes les âmes religieuses, de tous les esprits cultivés, de toutes les imaginations ouvertes aux émotions de la nature et de l'art.

Le nombre des voyageurs qui ont écrit sur l'Italie, après l'avoir visitée, est extrêmement considérable. La France a fourni à elle seule un notable contingent d'écrivains sur ce sujet, qui ne sera jamais épuisé. Ayant fait une étude spéciale de leurs ouvrages, j'ai pensé qu'il pourrait être utile et agréable aux amateurs de cette belle contrée, de connaître les impressions de quelques-uns de ces touristes. J'ai donc réuni dans ce volume des passages, extraits des relations qui m'ont paru présenter

un intérêt particulier, soit par le sujet traité, soit à cause du nom de l'auteur.

Je n'ai pas voulu remonter plus haut que le seizième siècle, au milieu duquel Rabelais et Montaigne serviront d'introducteurs. Après eux, on trouvera Félibien, l'ami du Poussin, le premier historien de l'art en France; Dom Montfaucon, l'un des plus profonds initiateurs à la connaissance de l'antiquité expliquée, le sieur de Saint-Disdier, qui dévoile l'organisation de la république de Venise, et les mœurs de ses patriciens; Charles de Brosses, dont l'esprit délicat et pénétrant a tracé un tableau complet de l'Italie il y a cent ans; l'abbé Barthélémy, à la recherche de médailles et de questions archéologiques; M. de Bonstetten, faisant, à la suite de Virgile, un voyage dans l'ancien Latium; Paul-Louis Courier, plus original, plus piquant, peut-être, dans ses lettres écrites du royaume de Naples, que dans ses pamphlets politiques; enfin, M. de Chateauvieux, qui a fait de l'agriculture italienne une peinture si attachante.

Par la diversité des sujets traités, on aura ainsi une idée à peu près complète de l'Italie depuis le seizième siècle.

Le volume est terminé par une notice sur le mont

Palatin, et sur les fouilles que S. M. l'empereur des Français y fait exécuter depuis plusieurs années. J'ai composé cette notice pendant mon dernier séjour à Rome, après avoir suivi les travaux, et à l'aide des notes et des indications de M. Pietro Rosa, directeur de cette entreprise, qui excite le plus vif intérêt au point de vue de l'histoire, de l'art et de l'archéologie.

Puiseaux (Loiret), 10 octobre 1864.

---

I

FRANÇOIS RABELAIS

1535-1537



## I

## FRANÇOIS RABELAIS

1585-1537.

Ce n'est point le désir de contempler les chefs-d'œuvre de l'art qui conduisit l'auteur du *Bon Pantagruel* en Italie. Bien que, dans ses écrits, Rabelais ne se montre pas insensible à l'impression causée par les vénérables restes de l'antiquité, ou par les monuments de la Renaissance; son voyage lui fut inspiré par un tout autre motif que la recherche du beau. Il yint à Rome, à la suite du cardinal du Bellay, pour solliciter du pape Paul III l'absolution de la faute qu'il avait commise en quittant l'ordre des cordeliers et *jetant le froc aux orties*, pour se livrer à l'étude de la médecine. Grâce à la protection du cardinal et à l'intervention de l'évêque de Mâcon<sup>1</sup>,

1. Énonville (Charles Hémond ou de Hémard d'), évêque de Mâcon, ambassadeur du roi François I<sup>r</sup>, à Rome, de 1535 à 1538.

ambassadeur de France près la cour pontificale, Rabelais obtint cette absolution le 17 janvier 1536. Le pape lui permit en outre de pouvoir, sans faire tort à la profession ecclésiastique, par charité seulement et sans aucun gain, exercer librement la médecine en la cour romaine et partout ailleurs qu'il lui plairait.

On a raconté, sur le séjour de Rabelais à Rome et sur ses entrevues avec le pape, un grand nombre d'anecdotes composées d'après le caractère présumé et l'esprit satirique de l'auteur de *Gargantua*<sup>1</sup>. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que tous ces récits sont des contes inventés à plaisir. On ne doit pas oublier quelle était, au commencement du seizième siècle, la puissance du pape : or, Rabelais, soumis à la censure ecclésiastique en sa qualité de prêtre, venait en suppliant solliciter son pardon du souverain pontife. Comment supposer qu'il aurait commencé par s'aliéner la bienveillance du chef de l'Église par des pantalonnades dignes des marionnettes, et que d'ailleurs le caractère grave et sévère de Paul III n'aurait certainement pas tolérées? Il faut donc rejeter ces traditions dénuées de toute

— Voyez l'*Annuaire* publié par la Société de l'histoire de France, 1848, p. 199.

1. Voyez, entre autres, les particularités de la vie de M. François Rabelais, dans ses œuvres publiées à Amsterdam, chez Henri Borderieu, 1711, 5 vol. in-12, t. I, p. xxxiii et suivantes.

vérité, mais répétées à chaque édition nouvelle des œuvres de notre Tourangeau, sans le moindre examen.

L'ancien cordelier de l'abbaye de Fontenay-le-Comte, en Poitou, n'aurait pas pu entreprendre le voyage de Rome, sans l'assistance pécuniaire qu'il reçut de Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, avec lequel il était lié. On possède quelques-unes des lettres qu'il adressa de Rome à ce prélat, et dans lesquelles il rend compte sommairement de son séjour, et des événements qui préoccupaient alors la cour pontificale.

Il est difficile de fixer l'époque précise de son départ pour l'Italie, non plus que la durée de son voyage. Ses lettres, datées de Rome, indiquent l'année 1536 ; mais il est probable qu'il y était arrivé vers la fin de l'année précédente, et qu'il y passa l'année 1536 tout entière, ainsi qu'une partie de la suivante.

Charles-Quint était alors à l'apogée de sa puissance, et tous les princes italiens s'empressaient de rechercher sa faveur. Il s'était rendu à Naples, où le pape Paul III et le sacré Collège lui avaient envoyé plusieurs cardinaux pour le complimenter et l'inviter à venir à Rome. Le pape, selon Rabelais, désirait au fond du cœur l'ajournement de ce voyage. « Si j'avoys aultant d'escus, écrit notre auteur à l'évêque de Mail-

lezais<sup>1</sup>, comme le pape vouldroyt donner de jours de pardon *proprio motu, de plenitudine potestatis*, et aultres telles circonstances favorables à quiconque la remettroyt (la venue de Charles-Quint à Rome), jusques à cinq ou six ans d'icy, je seroys plus riche que Jacques Cœur ne feut uncques. On a commencé en cette ville gros apparat pour le recevoir, et l'on a faict, par le commandement du pape, ung chemip nouveau par lequel il doit entrer; sçavoir est de la porte Sainct-Sébastien, tirant au champ Doly, *templum pacis* et l'amphithéâtre; et le faict-on passer sous les anticques arcs triomphaulx de Constantin, de Vespasien et Titus, de Numeranius et aultres; à cousté du palais Sainct-Marc, et delà par le camp de Flour et devant le palais Farnèse, où souloyt demeurer le pape; puis par les bancques et dessoubz le chasteau Sainct-Ange. Pour lequel chemin dressé et égalé on a desmoly et abbattu plus de deux cens maisons et trois ou quatre églises ras terre: ce que plusieurs interprètent en maulvais présage. »

Dans sa lettre du 15 février 1536<sup>2</sup>, il revient sur le même sujet: — On l'attend icy (l'Empereur), pour la fin de ce mois, et faict-on gros apprest pour sa venue, et force arcs triomphaulx. Les quatre mares-

1. Dans sa VIII<sup>e</sup> lettre, *Oeuvres de Rabelais*, édit. Variorum, par Esmangart et Eloi Johanneau; — Paris, Dalibon, 1823, t. VIII, p. 430.

2. *Ibid.*, p. 449.

chaux de ses logis sont jà pieça en ceste ville : deux Hespagnols, ung Bourguignon et ung Flamand. — C'est pitié de voir les ruines des églises, palais et maisons que le pape faict desmolir et abbattre pour lui dresser et complaner le chemin ; et pour les frais du reste, a taxé pour leur argent, sur le collège de MM. les cardinaulx, officiers, courtisans, artisans de la ville, jusques aux aquarols. Jà toute ceste ville est pleine de gens estrangiers. »

C'est tout ce que Rabelais rapporte de la venue de Charles-Quint à Rome ; soit qu'il n'ait pas assisté à l'entrée de ce prince, soit que sa lettre relative à cet événement ait été perdue. L'inventeur du type de Gargantua ne s'était point laissé éblouir par l'appareil de grandeur qui environnait la majesté impériale et royale. A l'occasion du démêlé existant alors entre le duc de Ferrare et le pape, au sujet de l'investiture du duché, que le pontife ne voulait accorder que moyennant certaines conditions auxquelles le prince refusait de souscrire, il écrit à l'évêque<sup>1</sup> : — « Ainsi, le duc départit *re infecta*, et s'en alla vers l'Empereur, lequel luy promist qu'à sa venue il feroyt en son dict arrest... et qu'il ne payast (au pape) la somme ja convenue, sans qu'il feuist de luy entièrement adverty. La finesse est en ce que l'Em-

1. *Oeuvres de Rabelais*, t. VIII, p. 445.

pereur a faulte d'argent et en cherche de tous costés, et taille tout le monde qu'il peut, et emprunte de tous endroicts. Luy, estant ici arrivé, en demandera au pape; c'est chose bien évidente : car il luy remonstrera qu'il a faict toutes les guerres contre le Turc et Barberousse pour mettre en seureté l'Italie et le pape, et que force est qu'il y contribue. Ledict pape respondra qu'il n'a point d'argent, et luy fera preuve manifeste de sa pauvreté. Lors l'Empereur, sans qu'il débourse rien, luy demandera celuy du duc de Ferrare, lequel ne tient qu'à ung *Fiat* : — Et voylà comment les choses se jouent par mystères. »

Rabelais démêla avec la même finesse la politique suivie par Charles, à l'égard de Philippe Strozzi et des autres Florentins, bannis par le duc Alexandre de Médicis, auquel l'Empereur voulait faire épouser sa fille naturelle. Il rapporte à ce sujet une pasquinade qui courait à Rome et dans laquelle Pasquin disait :

A Strozzi : *Pugna pro patria* ;  
 A Alexandre, duc de Florence : *Datum serva* ;  
 A l'Empereur : *Quœ nocitura tenes, quamvis sint cara, relinque* ;

Au roi de France : *Quod potes id tenta* ;  
 Aux deux cardinaux Salviati et Rudolfi, qui avaient été ensemble trouver l'Empereur pour négocier de

la rentrée des exilés à Florence : *Hos brevitas sensus, fecit conjungere binos.*

Chemin faisant, notre railleur impitoyable ne se fait faute d'envoyer à l'évêque de Maillezais la liste des enfants naturels du pape Paul III, avec la chronique scandaleuse de tout son entourage. Il est vrai qu'ici, l'excuse de Rabelais est que l'évêque lui avait demandé : — « si le seigneur Pierre Louys (Farnèse) est légitime fils ou bastard du pape <sup>1</sup> ? » Mais, à cette époque, la licence des mœurs égalait, même parmi le clergé, la liberté du vieux langage gaulois.

Pendant son séjour à Rome, le père de Gargantua et de Pantagurel ne pouvait oublier la cuisine. Aussi, s'empresse-t-il d'envoyer à M. d'Estissac les meilleures graines d'Italie pour melons, citrouilles, légumes et salades. Il trouvait néanmoins les salades de France « quelque peu plus douces et aimables à l'estomach, » et celles de Naples lui semblaient « trop ardentes et trop dures. »

Dans la même lettre <sup>2</sup>, il ajoutait : — « Je suis constraint de recourir encores à vos aumônes ; car les trente escus qu'il vous pleut me faire icy livrer sont quasi venus à leur fin, et si n'en ay rien despendu en meschanceté, n'y pour ma bouche, car je boys et mange chez M. le cardinal du Bellay, ou chez M. de

1. Lettre xv, p. 446.

2. Lettre xii, p. 438-39.

Mascon. Mais en ces petites barbouilleries de dépêches et louage de meubles de chambre, et entretienement d'habillemens s'en va beaucoup d'argent, encores que je m'y gouverne tant chichement qu'il m'est possible. Si vostre plaisir est de m'envoyer quelques lettres de change, j'espère n'en user qu'à vostre service, et n'en estre ingrat au reste. Je voys en ceste ville mille petites mirolificques à bon marché, qu'on apporte de Chypre, de Candie et Constantinople. Si bon vous semble, je vous en envoyrai ce que mieulx verray duisable, tant à vous qu'à madicte dame d'Estissac. »

La même lettre apprend qu'il avait, — « Dieu mercy, expédié tout son affaire, et ne m'a cousté, dit-il, que l'expédition des bulles. Le sainct-Père m'a doonné, de son propre gré, la composition, et croy que vous trouverrez le moyen assez bon. »

Son absolution obtenue, Rabelais reprit, par Florence, la route de la France. C'est dans cette ville que lui vint sans doute l'idée du chapitre XI « des faicts et dictz héroïques du bon Pantagruel : — *Pourquoy les moynes sont volontiers en cuysine?*... — « Vrayement, dit Épistemon, vous me réduisez en mémoire ce que je veids et ouï en Florence il y a environ vingt ans. Nous étions bien bonne compagnie de gens studieux, amateurs de pérégrinité, et convoiteux de visiter les gens doctes, antiquitez et singularitez d'Italie. Et lors curieusement contemplions l'assiette et

beaulté de Florence, la structure du dôme, la sump-  
tuosité des temples et palais magnifiques, et entrions  
en contention, qui plus aptement les extoleroit  
par louanges condignes. Quand un moyne d'Amiens,  
nommé Bernard Lardon, comme tout fasché et mo-  
nopolé nous dist : — « Je ne sçay que diantre vous  
trouvez icy tant à louer. J'ay aussi bien contemplé  
comme vous, et ne suis aveugle plus que vous. Et  
puis? qu'est-ce? ce sont belles maisons : c'est tout.  
Mais Dieu et monsieur saint Bernard, nostre patron  
soit avecques nous, en toute ceste ville encores  
n'ay-je veu une seule rostisserie, et y ay curieu-  
sement regardé et cōsydérē. Voire je vous diz  
comme espiant, et pret à compter et nombrer tant  
à dextre comme à senestre, combien et de quel  
costé plus nous rencontrerions de rotisseries rotis-  
santes. Dedans Amiens, en moins de chemin quatre  
foys voyre troys qu'avons faict en noz contemplations,  
je vous pourrois monstrer plus de quatorze rostis-  
series antiques et aromatisantes. Je ne sçay quel  
plaisir avez prins voyants les lyons et africaines (ainsi  
nommiez-vous, ce me semble, ce qu'ils appellent  
tygres) près le beffroy, pareillement voyants les porcz  
espices et autruches au palais du seigneur Philippe  
de Strozzy. Par foy, mes Fieulx, j'aymerais mieulx voir  
un bon et gras oizon en broche. Les porphyres, les  
marbres sont beaux, je n'en diz point de mal, mais les

darioles d'Amiens sont meilleures à mon goust. Ces statues antiques sont bien faictes, je le veulx croire : mais, par saint Ferreol d'Abbeville, les jeunes bachellettes de nos pays sont mille foys plus advenantes<sup>1</sup>. »

C'est ainsi que le vieux railleur gaulois tourne tout en plaisanterie.

On lui attribue l'écrit intitulé : « La Schiomachie et festins faictz à Rome au palais de monseigneur révérendissime cardinal du Bellay, pour l'heureuse naissance de monseigneur d'Orléans<sup>2</sup> », second fils du roi Henri II. »

Bien que la vie du curé de Meudon soit entourée d'une certaine obscurité, il paraît peu probable qu'il soit demeuré à Rome jusqu'à cette époque, et rien non plus ne prouve qu'il y soit revenu après l'avoir quittée en 1537.

D'ailleurs, le style de la Schiomachie, et les réflexions qu'elle renferme ne semblent pas émaner de l'auteur de Pantagruel. C'est une description intéressante, au point de vue historique, mais qui manque complètement de ces saillies gauloises, de ces brillantes étincelles de style, de ces pensées aussi

1. Le quart Livre des faictz et dictz héroïques du bon Pantagruel, nouvellement reveu et corrigé par ledict auteur, pour la deuixiesme édition, 1553. Petit in-18, sans indication de lieu ni de librairie.

2. Voyez t. VIII des *OEuvres complètes de Rabelais, ut supra*, p. 377 et suivantes.

profondes que vraies, bien que cachées en partie sous une enveloppe de simplicité naïve. Il est donc permis de penser que, dans les œuvres de Rabelais, il n'y a d'autres écrits de lui-même, relatifs à son voyage en Italie, que ses lettres à l'évêque de Maillezais.

Quant à l'influence que ce voyage put exercer sur ses idées, il suffira de faire remarquer que nonobstant l'absolution qu'il reçut du pape, le satirique Tourangeau n'en continua pas moins à tourner le clergé séculier et régulier, ainsi que la cour pontificale et la religion catholique elle-même, en ridicule : preuve manifeste que le séjour de Rome ne le rendit pas plus dévot.



II

MICHEL DE MONTAIGNE

1580-1581.



## II

# MICHEL DE MONTAIGNE

1580-1581

---

L'auteur des *Essais* paraît avoir entrepris son voyage d'Allemagne et d'Italie dans le seul intérêt de sa santé. Il souffrait depuis longtemps de la gravelle, et n'ayant, pas plus que Molière, de confiance dans les médecins, il voulut combattre cette maladie en faisant usage des eaux minérales les plus renommées. Aussi, la relation de son voyage, à part quelques rares passages qui rappellent le style et les pensées des *Essais*, n'est que le simple journal d'un valétudinaire qui raconte ses infirmités à chaque page, à la manière du *Malade imaginaire*. Mais ce qui est plaisant dans la bouche d'Argan, est presque toujours triste et ennuyeux sous la plume d'un homme qui raconte sérieusement ses véritables maux. L'insignifiance de cette relation ne peut s'expliquer que

2.

par deux raisons : la première, c'est qu'une bonne partie n'a pas été écrite par Montaigne lui-même, mais bien par un secrétaire ; la seconde, c'est que l'auteur des *Essais* ne considérait son journal que comme de simples notes rappelant ses souvenirs, sans avoir l'intention de les publier.

Il partit de son château de Montaigne, en Périgord, le 22 juin 1580, et se rendit d'abord au siège de La Fère, entrepris par le maréchal de Matignon. Le comte de Grammont y ayant été tué, Montaigne accompagna le corps jusqu'à Soissons. Le 5 septembre, il n'était encore qu'à Beaumont-sur-Oise, d'où il prit, avec un de ses frères, et plusieurs autres gentilshommes, la route d'Allemagne, par la Lorraine.

Il s'arrêta à Plombières pour prendre les eaux ; se rendit à Bâle et gagna l'Italie par Augsbourg et le Tyrol. Il arriva ainsi à Vérone et se dirigea vers Venise, par Vicence et Padoue.

La reine de l'Adriatique n'excita point son admiration. — « Il disait l'avoir trouvée autre qu'il ne l'avait imaginée, et un peu moins admirable. Il la reconnut et toutes ses particularités avec la plus extrême diligence<sup>1</sup>. » Ce qui le frappa d'étonnement à Venise, ce furent les courtisanes. — Toutefois, « il n'y trouva pas cette faîmeuse beauté qu'on attribue

1. *Voyage de Michel Montaigne en Allemagne et en Italie*, publié par M. de Querlon ; 2 vol. in-12. Paris, 1774, t. I, p. 206.

aux dames de Venise, « et si vit les plus nobles et celles qui en font trafic : mais cela lui sembla autant admirable que nulle autre chose d'en voir un tel nombre, comme de cent cinquante ou environ, faisant une dépense en meubles et vêtements de princesses, et n'ayant autre fonds à se maintenir que de ce trafic<sup>1.</sup> »

De Venise, Montaigne vint à Ferrare, où il fut présenté, avec ses compagnons de voyage, au duc Alphonse d'Est. Il ne passa qu'un jour dans cette ville, et son journal indique : — « qu'ils virent en une église l'effigie de l'Arioste, un peu plus plein de visage qu'il n'est en ses livres, et qui mourut âgé de cinquante-neuf ans, le 6 juin 1533. » Voilà tout ce qui est dit de l'auteur du *Roland*. — De Ferrare, il gagna Bologne et Florence.

La capitale de la Toscane ne lui paraît pas mériter sa réputation de beauté : il la juge avec beaucoup de sévérité, et en fait moins d'état que de Venise, et même que de Ferrare et Bologne. Cependant il s'y arrêta quelques jours, visita le palais du duc François-Marie de Médicis, assista à son dîner, et remarqua que sa seconde femme, la célèbre Bianca Cappello, — « semblait bien avoir la suffisance d'avoir enjolé ce prince, et que si le duc mettait assez d'eau

1. *Voyage de Montaigne*, p. 208.

dans son vin, elle quasi point. » — Il alla voir Pratolino, monta jusque dans la boule du dôme, visita les palais Strozzi et Gondi, et, ce qui est plus à noter, admira dans l'église de San-Lorenzo — « plusieurs pièces en plate peinture, et très-belles statues excellentes, de l'ouvrage de Michel-Ange<sup>1</sup>. »

Sienne lui plut, et il — « la reconnut curieusement. »

Une remarque que l'on trouve consignée presque à chaque feuille de ce journal, c'est l'absence de vitres aux fenêtres<sup>2</sup>. Montaigne trouve en Italie les logis « de beaucoup pires à ceux d'Allemagne. Les fenêtres, grandes et toutes ouvertes, sauf un grand contrevent de bois qui vous chasse le jour, si vous en voulez chasser le soleil ou le vent. » — Tel était, en 1580, l'état des meilleures hôtelleries de Venise, de Florence et de toutes les autres villes.

Pour se rendre à Rome, Montaigne suivit la route de Sienne à Viterbe. En entrant dans la Campagne de Rome, les ruines des monuments antiques qu'il rencontra ne lui parurent point avoir — « cette grandeur et épaisseur qui se voient aux antiquités et ruines anciennes, en France et ailleurs. » — « Rome, dit son journal, ne nous faisait pas grand montre à la reconnaître de ce chemin. Nous avions

1. *Voyage de Montaigne, passim*, de la page 245 à 261.

2. *Ibid.*, p. 247-265.

loin, sur notre main gauche, l'Apennin, le prospect du pays malplaisant, bossé, plein de profondes fendasses, incapable d'y recevoir nulle conduite de gens de guerre en ordonnance : le terroir nu, sans arbres, une bonne partie stérile ; le pays fort ouvert tout autour, et plus de dix milles à la ronde, et quasi tout de cette sorte, et fort peu peuplé de maisons. Par là, nous arrivâmes sur les vingt heures, le dernier jour de novembre, fête de Saint-André, à la porte *del Popolo*, à Rome<sup>1.</sup> »

Il alla d'abord loger à l'*Orso*, hôtellerie qui existe encore, mais qui n'est plus fréquentée que par les *Vetturini*. Le 2 décembre, il s'établit, avec ses compagnons de voyage, MM. d'Estissac, du Hautoy, et son frère, le sieur de Mattecoulon, chez un Espagnol, vis-à-vis de *Santa Lucia alla Tinta*. — « Ils y étaient bien accommodés de trois belles chambres, salle, garde-manger, cuisine, écurie, à vingt écus par mois, sur quoi l'hôte fournit de cuisinier et feu à la cuisine. »

Il se mit aussitôt à visiter Rome, ses monuments, ses églises, et, par-dessus tout, ses antiquités. — « Il se fâchait d'y trouver un si grand nombre d'étrangers qu'il ne trouvait en la rue quasi personne qui ne le saluait en sa langue. Il trouva nouveau le visage

1. *Voyage de Montaigne*, p. 274.

d'une si grande cour et si pressée de prélats et gens d'église ; et lui sembla plus peuplée d'hommes riches, et coches et chevaux de beaucoup, que nulle autre qu'il eût jamais vue. Il disait que la forme des rues, en plusieurs choses, et notamment pour la multitude des hommes, lui représentait plus Paris que nulle autre où il eût jamais été. »

Les ruines antiques lui causèrent une impression profonde. On ne doit pas s'en étonner, si l'on réfléchit, que dès son enfance Montaigne avait été initié par son père à l'histoire de Rome, et que, ainsi qu'il le dit dans ses *Essais*<sup>1</sup>, — « il scavait le Capitole et son plan, avant qu'il scut le Louvre, et le Tibre avant la Seine. » — En parcourant la ville éternelle, il disait : — « qu'on ne voyait rien de Rome que le ciel sous lequel elle avait été assise, et le plan de son gîte ; que cette science qu'il en avait, était une science abstraite et contemplative, de laquelle il n'y avait rien qui tombât sous les sens ; que ceux qui prétendaient qu'on y voyait au moins les ruines de Rome en disaient trop ; car les ruines d'une si épouvantable machine rapporteraient plus d'honneur et de révérence à sa mémoire ; ce n'était rien que son sépulcre. Le monde, ennemi de sa longue domination, avait premièrement brisé et fracassé toutes les pièces

1. Liv. III, chap. ix.

de ce corps admirable ; et, parce que encore tout mort, renversé et défiguré, il lui faisait horreur, il en avait enseveli la ruine même. Que ces petites montres de sa ruine, qui paraissaient encore au-dessus de sa bière, c'était la Fortune qui les avait conservées, pour le témoignage de cette grandeur infinie que tant de siècles, tant de feux, la conjuration du monde réitérée tant de fois à sa ruine, n'avaient pu universellement éteindre. Mais, était vraisemblable que les membres dévisagés qui en restaient, c'étaient les moins dignes, et que la fureur des ennemis de cette gloire immortelle les avait portés, premièrement, à ruiner ce qu'il y avait de plus beau et de plus digne<sup>1</sup>. »

Il fit une excursion à Porto et à Ostie, pour reconnaître l'emplacement de ces deux villes.

Comme à Venise, il fréquenta les courtisanes, et — « il lui semblait qu'il n'y avait nulle particularité en la beauté des femmes, digne de cette excellente que la réputation donne à cette ville (Rome) sur toutes les autres du monde ; et au demeurant, que, comme à Paris, la beauté plus singulière se trouvait entre les mains de celles qui la mettent en vente<sup>2</sup>. »

Il vit officier le pape à Saint-Pierre et dans d'aut-

1. *Voyage de Montaigne*, t. I, p. 305.

2. *Ibid.*, p. 284.

tres églises, et — « ces cérémonies lui semblerent être plus magnifiques que dévotieuses<sup>1</sup>, » — appréciation qui est encore vraie de nos jours.

Présenté au pape Grégoire XIII par l'ambassadeur de France, M. d'Elbène, et admis à l'honneur de baisser la mule pontificale, Montaigne raconte tout au long cette audience<sup>2</sup>. Le portrait qu'il a tracé de Grégoire est remarquable, mais en désaccord sur plus d'un point avec le caractère que l'histoire attribue à ce prince, lequel, pendant tout son règne, laissa Rome en proie au brigandage et aux désordres les plus effrénés<sup>3</sup>.

Du reste, il avoue lui-même que Rome moderne est difficile à bien connaître. — « Quoique j'y aie employé d'art et de soin, dit-il, je ne l'ai connue que par son visage public, et qu'elle offre au plus chétif étranger : » — Jugement qui devrait faire réfléchir ceux qui affichent la prétention d'avoir pénétré Rome, son gouvernement et sa politique à première vue.

Il visita le Vatican et y admira — « les statues enfermées aux niches du Belvédère, et la belle galerie que le pape dressa des peintures de toutes les

1. *Voyage de Montaigne*, p. 233.

2. *Ibid.*, p. 284 et suivantes.

3. Voyez dans Ciccarelli, *Vite di Pontifici*, Rome, 1588, p. 268 et suiv., le récit de l'attaque des sbires par plusieurs jeunes gentilshommes romains, et à la suite le massacre des sbires.

parties de l'Italie; » — ce qui veut dire la galerie où sont peintes les vues des villes et des provinces dépendant du Saint-Siège, que Grégoire XIII fit représenter dans une galerie au second étage du Vatican. Mais il ne dit pas un mot soit des Loges, soit des *Stanze de Raphaël*; il ne prononce pas même le nom de l'immortel artiste, et tout porte à croire que ses œuvres ne produisirent pas une grande impression sur un admirateur presque exclusif des restes de l'antiquité. Cependant, parmi les plus excellentes statues, qu'il dit avoir vues à Rome, il n'omet pas de citer *le Moïse* de Michel-Ange, et la statue de *la Justice*, qui fait partie du tombeau de Paul III, à Saint-Pierre, exécuté par Guglielmo della Porta, sur les dessins de ce grand maître.

En entrant à Rome, on avait saisi à Montaigne les livres qu'il avait avec lui, pour les soumettre à l'examen des censeurs ecclésiastiques. Il venait de publier les deux premiers livres de ses *Essais*, et il les avait emportés en Italie. Ils ~~lui~~ furent donc enlevés, et il eut à les défendre des reproches de doute et d'irréligion dont ils furent accusés. On voit, par les explications qu'il donne à ce sujet<sup>1</sup>, qu'il s'en tira en vrai Gascon, ayant eu l'habileté de se faire défendre par un de ses examinateurs. Son plus violent adversaire

1. T. II, p. 35.

sut un moine français : — « Mais, dit-il, le *maestro del sacro Palazzo*, n'entendant nullement notre langue, se contenta tant des excuses que je faisais sur chaque article d'animadversion que lui avait laissé ce Français, qu'il remit à ma conscience de réhabiliter ce que je verrais être de mauvais goût. Je le suppliai, au rebours, qu'il suivit l'opinion de celui qui l'avait jugé, avouant en aucunes choses, comme d'avoir usé du mot de *Fortune*, d'avoir nommé des poëtes hérétiques, d'avoir excusé Julian (l'empereur Julien); et l'animadversion sur ce que celui qui priait devait être exempt de vicieuse inclination pour ce temps ; *item*, d'estimer cruaute ce qui est au delà de mort simple ; *item*, qu'il fallait nourrir un enfant à tout faire, et autres telles choses ; que c'était mon opinion, et que c'étaient choses que j'avais mises, n'estimant que ce fussent erreurs ; à d'autres, niant que le correcteur eût entendu ma conception. Ledit *maestro*, qui est un habile homme, m'excusait fort et me voulait faire sentir qu'il n'eût pas fort de l'avis de cette réformation, et plaidait fort ingénieusement pour moi en ma présence, contre un autre qui me combattait, Italien aussi. » — En résumé, après plusieurs conférences, les examinateurs finirent par lui dire « qu'ils remettaient à lui-même de retrancher de son livre, quand il le voudrait réimprimer, ce qu'il y trouverait trop licencieux, et entre autres

choses, les mots de *Fortune*, le priant d'aider à l'Église par son éloquence<sup>1</sup>; » — ce qu'il ne fit jamais.

Montaigne s'en tira si bien que, par l'entremise de Filippo Musolti, majordome du pape, il obtint, le 13 mars 1581, des lettres de citoyen romain, — « titre vain, dit-il, tant il y a que j'ai reçu beaucoup de plaisir de l'avoir obtenu<sup>2</sup>. »

Voici, en effet, ce qu'il dit de cette distinction dans ses *Essais* : — « N'estant bourgeois d'aucune ville, je suis bien aise de l'estre de la plus noble qui fust et qui sera onques. Si les autres se regardoient attentivement comme je fay, ils se trouveroient comme je fay, pleins d'inanité et de fadaise. Dem'en deffaire, je ne puis, sans me deffaire moy-mesme. Nous en sommes tous confits, tant les uns que les autres. Mais ceux qui le sentent en ont un peu meilleur compte : encore ne scay-je. »

Vers la fin de son séjour, notre voyageur, comme tous les étrangers intelligents qui visitent Rome, était entièrement subjugué par l'impression que cette ville fait pénétrer dans l'esprit de ceux qui savent la comprendre. — « Je ne scais, dit-il<sup>3</sup>, comme les autres

1. *Voyage de Montaigne*, p. 76 et suiv.

2. *Ibid.*, p. 62-64. — Voyez dans ses *Essais*, liv. III, ch. ix, le texte latin de ces lettres.

3. T. II, de la p. 56 à 58; et *passim*, de la p. 1 à 80.

se trouvent de l'air de Rome, moi je le trouvais très-plaisant et sain.... Je n'ai rien si ennemi à ma santé que l'ennui et oisiveté; là, j'avais toujours quelque occupation, sinon si plaisante que j'eusse pu désirer, au moins suffisante à me désennuyer : comme à visiter les antiquités, les vignes, qui sont des jardins et lieux de plaisir, de beauté singulière, et là où j'ai appris combien l'art se pouvait servir bien à point d'un lieu bossu, montueux et inégal; car eux, ils en tirent des grâces inimitables à nos lieux plains (plats), et se prévalent très-artificiellement de cette diversité. » Il alla à Tivoli visiter la vigne ou villa d'Est, appartenant alors au cardinal de Ferrare, qu'il trouva inférieure à Pratolino. Il fit plusieurs fois le tour des murs de Rome, examina avec soin la bibliothèque du Vatican, assista à la circoncision d'un enfant juif, et à l'exorcisme d'un notaire, qui passait pour être possédé du démon, « et tous ces amusements, dit-il, m'embesongnaient assez. De mélancolie, qui est ma mort, et de chagrins, je n'en avais nulle occasion ni dedans, ni dehors la maison. C'est enfin une plaisante demeure, et puis argumenter par là, si j'eusse goûté Rome plus privément, combien elle m'eût agréé; car, en vérité, quoique j'y aie employé d'art et de soin, je ne l'ai connue que par son visage public, et qu'elle offre au plus chétif étranger. »

Montaigne quitta Rome le 19 avril 1581, après un séjour de près de cinq mois; l'intérêt de sa santé, dont il se préoccupait extrêmement, l'avait déterminé à se rendre, par Florence, aux bains *Della Villa*, situés à peu de distance de Lucques. Il y prit les caux, depuis le commencement de mai jusqu'au 22 juin suivant. Pour arriver à ces bains, notre voyageur avait suivi la route de Lorette. On a souvent remarqué qu'en dépit du doute répandu dans ses écrits, l'auteur des *Essais*, en passant par Lorette, non-seulement alla visiter la *Santa Casa*, mais qu'il y offrit un *ex-voto*. C'était, ainsi qu'il le dit, « un tableau qu'il fit attacher avec une chaîne d'argent, et dans lequel il y avait quatre figures d'argent attachées; celle de Notre-Dame, la mienne, celle de ma femme, celle de ma fille<sup>1</sup>. » L'un des pères de l'esprit d'examen et de l'éclectisme moderne, obéissant aux croyances de son siècle, acquittait ainsi un vœu, avec toute l'apparence de la crédulité la plus complète, semblant même ajouter foi à la guérison miraculeuse d'un jeune Parisien qu'il rencontra en faisant ses dévotions.

Aux bains *Della Villa*, Montaigne reprit facilement ses idées mondaines : il donna un bal aux paysannes des environs, et offrit une fête à la compagnie des

1. *Voyage de Montaigne*, p. 100-101, 108-109.

buveurs d'eau et des baigneurs, réunis en grand nombre.

C'est pendant son séjour à ces bains, qu'il se mit à continuer en italien le journal de son voyage, commencé en français. Il ne reprit, dans ce journal, l'usage de sa langue natale, que lorsqu'il fut arrivé à Novalèse, en rentrant en France.

Des eaux *Della Villa*, Montaigne fit une excursion à Florence : il était de retour aux bains le 7 septembre, lorsqu'il y reçut la nouvelle de son élection aux fonctions de maire de Bordeaux.

Il voulut revoir Rome une seconde fois avant d'aller prendre possession de cette charge : preuve manifeste de la satisfaction qu'il avait éprouvée de son premier séjour en cette ville. Il y revint par Lucques, Florence et Sienne, se détournant un peu pour visiter le palais de Caprarola, appartenant alors au cardinal Giovanni Francesco Farnèse, et dont il vante fort la beauté et la décoration.

Le dimanche, 1<sup>er</sup> octobre, il était de retour à Rome : il n'y resta que jusqu'au 15 du même mois. Pendant ce second séjour, son journal ne parle que d'une sorte de *fantasia*, exécutée par un Italien qui avait été longtemps esclave en Turquie ; d'une vente de meubles et curiosités, faite après la mort du cardinal Degli Orsini, et d'une visite qu'il fit au cardinal de Sens, à l'église Saint-Jean et Saint-Paul, sur le Célius.

Il quitta Rome définitivement le dimanche 15 octobre 1581, et suivit la route de France par Ronciglione, Sienne, Lucques, Crémone, Plaisance, Milan, Turin, le mont Cenis et Chambéry. Il ne fit que traverser Lyon, prit par l'Auvergne le chemin de Périgueux, et le jeudi, jour de Saint-André, 30 novembre 1581, il arriva coucher à Montaigne, d'où il était parti le 22 juin 1580, son voyage ayant duré dix-sept mois huit jours.

On a vu que Montaigne avait publié les deux premiers livres de ses *Essais* au commencement de l'année 1580, peu avant d'entreprendre son voyage. C'est dans le troisième livre de cet ouvrage<sup>1</sup>, qui fut livré au public après son retour d'Italie, qu'on peut juger de l'impression profonde que la contemplation de Rome et de ses ruines avait laissée dans l'esprit du voyageur philosophe. — « J'ay veu ailleurs des maisons ruynées, et des statues, et du ciel et de la terre : ce sont toujours des hommes. Tout cela est vray, et si pourtant ne scauray revoir si souvent le tombeau de cette ville (Rome) si grande et si puissante, que je ne l'admire et révère. Le soing des morts nous est en recommandation. Or, j'ay esté nourry dès mon enfance avec ceux icy : j'ay eu connoissance des affaires de Rome longtemps avant que

1. Chap. ix, p. 243 et suiv., éd. in-4° de Pierre Coste, Paris, 1725.

je l'aye eüe de ceux de ma maison. Je sçavais le Capitole et son plan avant que je sçetusse le Louvre, et le Tibre avant la Seine. J'ay eu plus en teste les conditions et fortunes de Lucullus, Metellus et Scipion, que je n'ay d'aucuns hommes des nostres. Ils sont trépassez, si bien que mon père aussi entièrement qu'eux, et s'est esloigné de moy et de la vie autant en dix-huit ans, que ceux-là ont fait en seize cens... Or j'ay attaqué cent querelles pour la deffense de Pompeius et pour la cause de Brutus. Cette accointance dure encore entre nous. Les choses présentes mesmes, nous ne les tenons que par la fantasie. Me trouvant inutile à ce siècle, je me rejecte à cet autre ; et en suis si embabouyné, que l'estat de cette vieille Rome, libre, juste et florissante (car je n'en ayme ny la naissance ny la vieillesse), m'intéresse et me passionne. Parquoi je ne sçauray revoir si souvent l'assiette de leurs rues et de leurs maisons, et les ruynes profondes jusques auxantipodes, que je ne m'y amusc. Est-ce par nature, ou par erreur de fantasie, que la veüe des places, que nous sçavons avoir esté hantées et habitées par personnes, desquelles la mémoire est en recommandation, nous émeut aucunement plus, qu'ouïr le récit de leurs faicts, ou lire leurs écrits ? — « *Tanta vis admonitionis inest in locis. — Et id quidem in hac urbe infinitum : quacumque enim ingredimur, in aliquam historiam vestigium po-*

*nimus*<sup>1</sup> » — Il me plaist de considérer leur visage, leur port et leurs vestemens : je remasche cesgrands noms entre les dents, et les fais retentir à mes oreilles. — « *Ego illos veneror et tantis nominibus as-surgo*<sup>2</sup>. » — Des choses qui sont en quelque partie grandes et admirables, j'en admire les parties mesmes communes ; je les visse volontiers deviser, promener et soupper. Ce seroit ingratitudo de mépriser les reliques et images de tant d'honnêtes hommes, et si valeureux, lesquels j'ay veu vivre et mourir, et qui nous donnent tant de bonnes instructions par leur exemple, si nous les sçavions suivre.

« Et puis, cette mesme Rome que nous voyons, mérite qu'on l'ayme. Confédérée de si longtemps, et par tant de tittres à notre couronne : seule ville commune et universelle. Le magistrat souverain qui y commande, est recogneu pareillement ailleurs. C'est la ville métropolitaine de toutes les nations chrestiennes. L'Espagnol et le Français, chacun y est chez soy. Pour estre des princes de cet estat, il ne faut qu'estre de chrestienté, où qu'elle soit. Il n'est

1. Cicéron, *De finibus bonorum et malorum*, lib. V, c. II. — « Tant les lieux sont propres à ranimer nos idées; il s'en trouve une infinité de tels dans cette ville : car, où qu'on mette le pied, l'on marche sur quelque histoire mémorable. » — Traduction de Coste, *Oeuvres de Montaigne*, t. III, p. 245, note a.

2. « J'honore ces grands hommes, et ne prononce jamais leurs noms qu'avec un singulier respect. » — Sénèque. *Epist. 64 in fine*. Même traduction, *ibid.*

lieu, ça-bas, que le ciel ayt embrassé avec telle influence de faveur et telle constance ; sa ruine mesme est glorieuse et enflée : — « *Laudandis pretiosior ruinis*<sup>1.</sup> » — Encore retient-elle au tombeau des marques et image d'empire : — *Ut palam sit uno in loco gaudentis opus esse naturæ*<sup>2.</sup> »

Telle était l'inclination particulière que Montaigne éprouvait pour Rome, son histoire, ses grands hommes, et jusqu'à ses ruines. Mais cette inclination ne lui fit jamais oublier Paris : il aimait ces deux villes à l'égal l'une de l'autre, et par des considérations différentes.

« Je ne veux pas oublier ceci, dit-il dans ce même chapitre ix, du livre III de ses *Essais*<sup>2</sup>, que je ne me mutine jamais tant contre la France que je ne regarde Paris d'un bon œil. Elle a mon cœur dès mon enfance ; et m'en est advenu comme des choses excellentes : plus j'ay veu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de celle-ci peut et gaigne sur mon affection. Je l'ayme par elle-mesme, et plus en son estre seule, que surchargée de pompe estrangère. Je l'ayme tendrement, jusques à ses verrues et à ses

1. « Ses merveilleuses ruines en rehaussent le prix. » — *Sidonii Apollinarii Carm. XXIII, cui titulus Narbo ad Consentium, vers. 62, ibid.*, p. 245.

2. « De sorte qu'il paraît visiblement qu'en ce lieu la nature a pris un singulier plaisir à son propre ouvrage. » *Ibid. (2)*, p. 215, même édition.

taches. Je ne suis François que par cette grande cité : grande en peuples, grande en félicité de son assiette ; mais surtout grande et incomparable en variété et diversité des commoditez. La gloire de la France est l'un des plus nobles ornements du monde. Dieu en chasse loing nos divisions : entière et unie, je la trouve deffendue de toute autre violence. Je l'advise, que de tous les partis, le pire sera celuy qui le mettra en discorde ; et ne crains pour elle qu'elle-mesme ; et crains pour elle, autant certes, que pour autre pièce de cet estat. Tant qu'elle durera, je n'auray faute de retraicte où rendre mes abboys : suffisante à me faire perdre le regret de tout'autre retraicte. »

Montaigne avait raison : Rome et Paris sont toujours, comme au seizième siècle, les deux cités incomparables ; les plus belles, les plus attrayantes, en possession, comme par le passé, d'attirer et de retenir les étrangers : la première, par la religion et ses pompes, les souvenirs de l'antiquité, les chefs-d'œuvre de l'art; la seconde, par sa grâce irrésistible, par la liberté absolue avec laquelle on y vit, et par ce grand mouvement des idées modernes, dont elle est le foyer, qui pousse et entraîne le monde vers un avenir inconnu.



II

ANDRÉ FÉLIBIEN

SIEUR DES AVAUX ET DE JAVERCY

1647-1649.



### III

## ANDRÉ FÉLIBIEN SIEUR DES AVAUX ET DE JAVERCY

1647-1649.

Dans la préface de ses *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellens peintres*<sup>1</sup>, Félibien explique les raisons qui le déterminèrent à composer cet ouvrage, dont il conçut l'idée à Rome. Il rappelle les circonstances qui le conduisirent dans cette ville, la connaissance qu'il y fit des principaux artistes, et particulièrement celle du Poussin, avec lequel il se lia étroitement.

« Il est vrai que j'ai eu cet avantage, dit-il, de connaître les plus excellents peintres de nos jours ; et qu'ayant demeuré quelques années en Italie, ce

1. Édition de Trévoux, 1725, 6 vol. in-12, t. I, préface, p. 18.

fut là que je m'efforçai d'acquérir, autant qu'il me fut possible, encore plus de lumière sur cet art que celle que j'en avais déjà.

« Aussi quand je pense à ces bâtiments antiques, à ces statues, à ces tableaux dont je faisais mon plus grand divertissement, pendant le séjour que j'ai fait à Rome, je trouve encore un plaisir extrême à repasser dans ma mémoire les images de tant de rares et excellentes choses.

« J'avais l'honneur d'être occupé auprès de feu M. le marquis de Fontenay<sup>1</sup>, ambassadeur extraordinaire pour le roi près d'Innocent X, et qui, dans sa première ambassade près d'Urbain VIII, avait déjà laissé dans l'Italie haute estime de cette grande capacité, de cette bonté, de cette probité qui rendent partout sa mémoire si recommandable : et c'était dans le temps où les troubles de Naples donnaient matière à ce digne ministre de faire valoir toutes ses belles qualités, en travaillant aux affaires les plus importantes qui fussent alors dans l'Europe.

« Comme pendant tout le temps de son ambassade il se passa plusieurs choses très-considerables, qui

1. Le marquis de Fontenay-Mareuil (François Duval) fut trois fois ambassadeur près de la cour de Rome : la première, de 1641 à 1643; la seconde, vers le milieu de 1643, et la troisième, de 1647 à 1649. C'est à la dernière de ces ambassades que Félibien était attaché. Voyez l'*Annuaire* publié par la Société de l'histoire de France pour 1848, p. 199.

m'obligeaient d'être toujours auprès de lui, je n'avais que peu d'heures pour me délasser. J'employais néanmoins le peu de temps qui me restait, ou à visiter les personnes les plus versées dans les sciences et dans les arts, ou à voir les églises et les palais.

« Entre les peintres qui paraissaient dans Rome avec davantage de réputation, je puis remarquer ici comme les plus célèbres le chevalier Lanfranc, le sieur Piètre de Cortone, et le fameux M. Poussin, que je nomme le dernier, comme le plus jeune des trois. Je pris grand soin de les connaître, et particulièrement M. Poussin, avec lequel je fis une amitié très-étroite. Tout le monde sait quel a été son mérite, et, pour moi, je ne crois pas qu'il y ait eu de peintre qui ait possédé une plus haute idée de la perfection de la peinture, ni qui ait mieux su que lui tout ce qui peut rendre un ouvrage accompli. Que si nous en voyons de puissantes marques dans ceux que nous avons de sa main, il en donnait encore de plus fortes preuves par ses discours ; et je suis obligé de confesser que ce fut dans son entretien que j'appris à connaître ce qu'il y a de beau dans les ouvrages des excellents maîtres, et même ce qu'ils ont observé pour les rendre plus parfaits.

« Bien qu'il affectât d'être fort retiré quand il travaillait, afin de n'être pas obligé de donner entrée chez lui à plusieurs personnes qui l'auraient inter-

rompu par leurs visites trop fréquentes, je vivais néanmoins de telle sorte avec lui, que j'avais toujours la liberté de le voir peindre. Et c'était pour lors que, joignant la pratique aux enseignements, il me faisait remarquer, en travaillant, et par une sensible démonstration, la vérité des choses qu'il m'apprenait par ses discours. Je voyais avec beaucoup de plaisir de quelle sorte il se conduisait, pour représenter sur une tôle les grands et nobles sujets dont il avait formé les ordonnances dans son esprit. J'observais exactement de quelle manière il dessinait des figures et en prononçait les traits, s'il m'est permis d'user de ce mot, avec une netteté qui faisait bien voir celle de ses pensées. Je considérais avec un soin tout particulier, comment il mêlait ses couleurs ensemble, pour donner cette diminution de teintes, nécessaire à arrondir les corps, à faire paraître les jours et les ombres, et à produire ces divers degrés d'éloignement qui font fuir ou avancer toutes les parties d'un tableau; ce qu'il a su exécuter avec tant d'art et de beauté. Je commençai chez lui quelques petits ouvrages, pour tâcher de mettre en pratique ses doctes leçons : mais les affaires qui m'occupaient incessamment, ne me donnèrent pas le temps d'achever seulement la première chose que j'entrepris de faire. »

Ainsi guidé par les conseils du grand peintre

français, Félibien acquit à fond les connaissances nécessaires à un historien de l'art. Son jugement, formé par les discours et les exemples du plus savant maître alors existant, se mûrit pour les études approfondies qu'il entreprit après son retour en France, et dans lesquelles un goût sûr et épuré dirigea toujours ses appréciations. Il avait appris des plus grands maîtres, par les différents ouvrages qu'il avait vus, qu'il n'y a jamais eu de peintre qui ait possédé au dernier degré l'excellence en toutes les parties de son art. Quelques-uns sont ingénieux dans l'invention; d'autres dessinent avec force; les uns sont savants dans les expressions, et les autres peignent avec beaucoup de grâce et de beauté. Mais il y en a peu qui possèdent tous les avantages à la fois, et si quelqu'un a été assez heureux pour les recevoir du ciel, il y a toujours quelque partie dans laquelle il est inférieur à un autre. « L'on doit donc, ajoute-t-il, considérer ce qui est de plus excellent dans les tableaux, et ne pas mépriser les moins parfaits. »

Lorsque Félibien allait voir dans Rome « les anciens bâtiments pour en remarquer l'artifice, ou qu'il visitait les vignes et les palais remplis de tant de rares statues et de riches tableaux, il prenait un soin particulier de ne rien laisser échapper à ses yeux de tout ce qui méritait d'être considéré. « Cette

grande estime que j'avais pour les beaux-arts, dit-il, fit qu'étant de retour en France, j'employai les heures de mon loisir à mettre par écrit ce que j'en avais appris, et à ranger sous quelque ordre les observations que j'en avais faites; et c'est sur ces remarques que j'ai établi les principaux fondements de cet ouvrage. »

Les *Entretiens de Félibien sur les vies et les ouvrages des plus excellens peintres* sont encore aujourd'hui les plus complets qui aient été écrits en français sur les artistes et leurs œuvres. Sa biographie du Poussin, qui a été refaite depuis par tant d'autres, sera toujours celle préférée de tous les amateurs, pour sa naïveté, son exactitude, ses appréciations, qui émanent du Poussin lui-même, et les détails intimes donnés sur ce maître<sup>1</sup>.

1. Voyez sur Félibien et son ouvrage des *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres*, l'*Histoire des plus célèbres amateurs français*, vol. de Colbert, chap. xvii, p. 163 et suiv.

IV

T. L. E. M.

SIEUR DE SAINT-DISDIER

1672-1674



## IV

T. L. E. M.

# SIEUR DE SAINT-DISDIER

1672-1674.

---

On a beaucoup écrit sur la grandeur et la décadence des Romains : Saint-Évremond, Montesquieu et bien d'autres se sont efforcés de deviner la politique de l'ancienne Rome, d'expliquer son gouvernement, de montrer les causes de ses succès et de ses revers. Jusqu'ici, aucun publiciste n'a entrepris la même étude sur Venise. L'ouvrage de M. Daru est une histoire intéressante de cette célèbre République; mais il est trop étendu pour résumer les faits à la manière de Montesquieu, et tirer des événements accomplis et des maximes de gouvernement ces conclusions qui jettent une lumière si pénétrante jusqu'au fond des mystères de la politique la plus cachée.

L'auteur de *la Ville et la République de Venise*, le sieur de Saint-Disdier<sup>1</sup>, raconte ce qui existait de son temps, ce qu'il a vu ou étudié, mais sans en tirer aucunes conséquences.

Néanmoins, depuis la chute de Venise, son livre est devenu fort curieux, étant la peinture fidèle d'un gouvernement, d'une ville et d'une société tout à fait à part, qui méritent d'être étudiés non-seulement pour leur étrangeté, mais à cause du grand rôle qu'ils ont joué pendant si longtemps dans le monde.

L'auteur prend soin d'apprendre lui-même à ses lecteurs la raison qui l'avait porté à composer son ouvrage. Il trouvait « que tout ce qui avait été écrit ci-devant sur Venise était ou peu conforme à la vérité, ou ne traitait que de la moindre partie des choses que l'on doit connaître. Le séjour que j'y ai fait depuis le commencement de l'année 1672, dit-il, jusqu'à la fin de 1674, pendant l'ambassade de M. le comte d'Avaux (à laquelle il était attaché), m'a inspiré le dessein de faire un tableau de la ville, du gouvernement et des manières de vivre des Vénitiens, le plus au naturel qu'il me serait possible, et de renfermer dans les trois parties de cet ouvrage tout ce que plusieurs auteurs ont traité séparément, et j'ose même dire imparfaitement. Toutes ces cho-

1. Amsterdam, Daniel Elsevier, 1680.

ses ensemble m'ont paru si rares et si singulières, que je ne les crois pas moins différentes de tout ce qu'on voit dans le reste de l'Europe, que la Chine est de la France.

« Pour mieux réussir dans ce dessein, et pour tâcher de faire une bonne copie d'un si admirable original, je ne me suis pas contenté des seules observations que j'ai faites moi-même pendant tout le temps que j'ai été à Venise, ni des informations que j'ai eues des personnes qui sont instruites à fond de toutes les maximes de la République ; j'ai vu les chroniques et les annales manuscrites de Venise, le livre de l'origine des familles, et les relations que plusieurs habiles ministres en ont faites : de sorte que joignant ces lumières à celles que j'y ai tirées des principaux historiens de la République, et aux remarques très-exactes que j'ai eu moyen de faire de toutes les singularités de Venise, j'ai dû croire que je ne me tromperais pas dans l'espérance dont je me suis flatté. »

Ce livre, ainsi que l'annonce l'auteur, est divisé en trois parties :

La première traite de la situation avantageuse de Venise et de ce qu'on y voit de plus remarquable ;

La seconde, de l'origine de la République de Venise et de la forme de son gouvernement ;

La troisième, des mœurs et des manières de vivre, tant des gentilshommes vénitiens et des gentilles-

dames, que des autres personnes séculières et régulières ; avec les descriptions de tous les divertissements publics de Venise.

Je vais suivre le plan tracé par l'auteur, en laissant de côté un grand nombre de chapitres, et en abrégeant les autres.

A l'époque où le sieur de Saint-Disdier composa son ouvrage, la République de Venise était encore puissante. Elle venait de soutenir contre le Grand-Seigneur la dernière grande guerre dont son histoire fasse mention : celle pour conserver la possession de l'île de Candie, qu'elle perdit définitivement, malgré les secours obtenus de Louis XIV.

Cette guerre, qui dura vingt-cinq années, avait obligé Venise à déployer toutes ses forces pour lutter contre un ennemi devenu plus puissant qu'elle. A Candie même, la résistance des troupes à la solde de Venise avait été aussi opiniâtre qu'admirable, tandis que les flottes des galères et des vaisseaux sorties de l'arsenal de Saint-Marc, s'étaient montrées dignes de leur ancienne réputation dans maintes rencontres. Mais il avait fallu céder ; et Venise, en abandonnant Candie par le traité du 6 septembre 1669, avait perdu la plus belle de ses anciennes possessions dans l'archipel de la Grèce.

C'est environ trois années après la fin de cette longue guerre, que le comte des Avaux vint prendre

possession de son ambassade. La République était alors en paix avec tout le monde : le moment était favorable pour bien observer Venise, ses institutions et ses mœurs.

Je ne rapporterai pas la description que le sieur de Saint-Disdier fait de Venise dans la première partie de son ouvrage. La situation de cette ville est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'expliquer. Ses lagunes, ses canaux et ses principaux monuments ont jusqu'ici résisté aux atteintes du temps, plus heureusement encore qu'à celles des révolutions humaines. Mais aujourd'hui, la vie politique ne circule plus dans ce grand corps ; la liberté, l'indépendance nationale ont fait place à la domination de l'étranger, et Venise n'est plus qu'une ville de province d'un empire étranger. En 1672, elle était depuis plus de huit siècles complètement maîtresse d'elle-même ; montrant avec fierté la longue suite de portraits de ses doges peints dans le palais de son gouvernement, et pleine de confiance dans l'avenir, elle avait conservé, en Italie et en Dalmatie, toutes ses possessions de terre ferme, et elle les gouvernait par ses nobles avec la hauteur et l'orgueil traditionnels de l'aristocratie vénitienne.

Ses récents désastres, pendant la longue guerre de Candie, avaient imprimé une nouvelle ardeur à la construction des vaisseaux et à la préparation des

agrès, des armes et des munitions dans son célèbre arsenal.

Cet établissement, qui fut longtemps le modèle des arsenaux maritimes, avait donné pendant la dernière guerre des preuves nouvelles de sa puissante organisation. On dit qu'après une bataille navale dans laquelle les Vénitiens avaient eu le dessous, l'arsenal put complètement équiper et mettre à la mer cent galères en cent jours. On sait que lorsque Henri III, revenant de Pologne, passa par Venise, il visita l'arsenal dans lequel la République lui offrit une collation. Pendant la durée de ce repas, une galère fut entièrement armée et prête à prendre la mer sous ses yeux, à son grand étonnement.

L'arsenal occupe toute l'extrémité orientale de la ville dont il n'est séparé que par un canal, qui l'environne de trois côtés, ayant les lagunes vers le nord. Son enceinte est très-vaste et contient plus de trois kilomètres de circuit. Il était fermé de hautes murailles ayant plusieurs tours où il se faisait une garde continue. Dans cette enceinte, la République avait tout fait depuis bien des siècles pour s'assurer l'empire de l'Adriatique et de la Méditerranée : on y voyait des armes de toutes sortes en prodigieuse quantité, pour équiper au moins cent mille hommes. Des agrès, cordages, mâts, ancrès, et tout ce qui sert à la marine, avec des cales couvertes et des bassins pour cons-

truire et réparer les vaisseaux. On y comptait plus de huit cents pièces de canon pour servir sur mer et sur terre, des boulets, des mortiers, des bombes et grenades à proportion, et jusqu'aux colliers des chevaux qui sont nécessaires à l'artillerie.

Les galères n'étaient pas les seuls navires qui fussent construits dans l'arsenal : on y voyait aussi des galéasses « sorte de bâtiments qui égalent les plus grands vaisseaux en longueur et largeur : leur équipage est de mille à douze cents hommes, et de quarante à cinquante pièces de canon : de sorte que les galéasses sont comme de véritables forteresses sur la mer, les-  
quelles, dans le calme, ont l'avantage d'aller à la rame, comme les galères : c'est pourquoi, comme le gain d'un combat naval dépend ordinairement des galéasses, non-seulement elles ne peuvent jamais être commandées que par des nobles Vénitiens, mais encore ceux qui les commandent s'obligent par serment et répondent sur leur tête, qu'ils ne refuseront pas de combattre contre vingt-cinq galères en-  
nemis.

« Les bâtiments qui se font dans l'arsenal, et particulièremment les galères, sont d'une bonté singulière, non-seulement à cause de leur construction et de leurs proportions, qui les rendent légères à la mer, mais encore pour leur bonté extraordinaire qui les fait durer trois fois autant que celles qu'on bâtit

ailleurs. » Il en était de même des cordages et de tout ce qui se fabriquait dans l'arsenal, tout, jusqu'aux clous y était marqué au coin de Saint-Marc, et il n'y avait point de rémission pour les détournements ou malversations qui s'y pouvaient faire. Si un particulier était trouvé saisi d'une des moindres pièces appartenant à la République, il était irrémissiblement condamné aux galères.

« L'arsenal de Venise se gouverne comme une petite république, on fait bonne garde à la porte, et les ouvriers, conduits par des directeurs, travaillent continuellement aux manufactures de toutes choses nécessaires aux armements, sous l'autorité de trois nobles Vénitiens, qui font leur résidence dans l'arsenal, et qu'on ne change que tous les trois ans, contre l'usage ordinaire de la république, qui a fixé à seize mois presque toutes les magistratures de l'État... Tous les ouvriers sont soumis à un directeur général des ouvrages, qu'on appelle le grand amiral : ce n'est cependant qu'un maître ouvrier qui doit à l'habileté qu'il s'est acquise par le travail, l'intendance qu'il a sur toutes les fabriques de l'arsenal. La plus illustre de toutes ces fonctions est de conduire le *Bucentaure* lorsque le doge, accompagné des ambassadeurs et de la seigneurie, va épouser la mer le jour de l'Ascension. Cet officier est le pilote de ce magnifique bâtiment, et tous les artisans de l'ar-

senal en composent la chiourme.... La République n'entretient ordinairement que cinq cents ouvriers dans l'arsenal pendant la paix; mais en temps de guerre elle augmente jusques à deux mille, et pour attacher davantage ces artisans au service du prince, on les entretient en tout temps, et l'on donne aux enfants des maîtres une médiocre paye, dès qu'ils sont en âge de pouvoir rendre les moindres services. »

On voit que le gouvernement vénitien ne négligeait rien pour assurer et maintenir ce qui faisait sa force et sa sécurité, en lui donnant l'empire de la mer. Notre observateur consacre un long article aux gondoles et aux gondoliers dont il loue fort la merveilleuse adresse. Ces hommes formaient alors une partie notable de la population de Venise; ils avaient inventé des régates et des exercices qui étaient un des passe-temps favoris, aussi bien des habitants de Venise que des nombreux étrangers attirés dans cette ville.

« La facilité d'avoir commodément à Venise toutes les choses nécessaires à une grande cité, tient à sa situation au milieu des lagunes, car elle est comme au centre où aboutissent plusieurs rivières: le Pô, l'Adige, la Brenta, la Piave et quantité de grands canaux que la République a fait creuser dans une partie de ses États... Avec les mêmes bateaux

qu'on prend à Turin, on arrive jusques à telle maison de Venise que l'on veut.

« La situation donne tant de facilités à Venise pour exercer un grand commerce que, depuis la fondation de la République jusqu'au siècle présent (17<sup>e</sup>), il n'y a point eu de ville en Europe qui en ait eu un plus grand. C'étaient, autrefois, les seuls Vénitiens qui faisaient le commerce des mers du Levant, et des Indes orientales. Leurs vaisseaux allaient charger à Alep et à Alexandrie les marchandises qu'on apportait en Syrie et en Égypte, par la mer Rouge, et ils les transportaient ensuite dans la plupart des ports de l'Europe, y mettant tels prix qu'ils voulaient. »

La découverte de l'Amérique et du passage par le cap de Bonne-Espérance, porta plus de préjudice aux Vénitiens que toutes les grandes guerres qu'ils ont eues avec les Turcs. A l'époque où fut composé le livre du sieur de Saint-Disdier, il ne restait plus à Venise de commerce considérable que celui de Constantinople et d'Allemagne ; elle envoyait dans ce dernier pays ses miroirs et ses cristaux ; en France, ses velours et ses brocarts, partout ses points de Venise (dentelle) ; mais c'est surtout en Turquie et en Perse qu'elle envoyait des quantités énormes de brocarts, de damas et de drap d'or. Pour rendre ce commerce plus facile et plus assuré, — « on a trouvé l'invention d'un bâtiment particulier, qui est, proprement, une

demi-galéasse, qu'on appelle la galère des marchandises, laquelle porte à Spalatro, en Dalmatie, pour un écu la pièce, tous les ballots des négociants de Venise, et là, on les charge sur des chameaux pour les conduire à Constantinople et en Asie. Cette galère, qui charge sept ou huit fois l'année un nombre infini de ballots, est d'une utilité extraordinaire. » La République logeait les négociants turcs et arméniens dans un palais qui leur servait de comptoir ; il en était de même pour les Allemands, et le *Fondaco dé Tedeschi*, était un des monuments les plus remarquables de Venise. Le Giorgione, le Titien et d'autres maîtres avaient, à l'envi, couvert ses murs extérieurs des plus belles fresques, tandis que dans l'intérieur on voyait « une tapisserie de cuir doré, avec des figures toutes peintes par Paul Veronèse ; et c'est assurément un des plus beaux ouvrages que ce peintre ait jamais faits. » C'était sur les revenus du *Fondaco dé Tedeschi* qu'étaient assignés les appontements que la République allouait annuellement au doge, pour l'entretien de sa maison et pour les frais des repas publics qu'il était obligé de donner, quatre fois l'année, aux ambassadeurs et aux sénateurs.

Tous les peuples qui ont un grand mouvement d'affaires et d'entreprises maritimes, ont cherché les moyens de faciliter les payements et les transports des espèces engagées dans les opérations commer-

ciales. Cette nécessité avait fait créer à Venise, dès le moyen âge, la banque *del Giro*, qui a servi long-temps de modèle à beaucoup d'autres.

« Cette banque, dit notre auteur, est un dépôt que les négociants ont fait de leur argent entre les mains du prince (c'est ainsi qu'ils appellent ordinairement la République), qui en demeure garant, et qui paye, outre cela, les appointements des officiers qui en tiennent les registres. La sûreté inviolable de cette banque est d'un admirable avantage pour les marchands, et d'une singulière commodité pour le commerce ; car, sans débourser aucune somme, il s'y fait à tout moment des payements, en changeant seulement les parties de nom ; de sorte que les sommes y roulent et changent de main, sans sortir des coffres du prince, qui jouit de ce fonds sans en payer aucun intérêt.

« Si quelqu'un des intéressés a besoin de son fonds ou d'une partie, il y a toujours dans les coffres de la banque du comptant tout prêt pour l'acquitter ; mais comme on estime beaucoup plus ces sortes d'effets que l'argent comptant, à cause de la commodité qu'il y a de les négocier sûrement, sans rien débourser, il se trouve des personnes toujours prêtes à y acheter des sommes à intérêt, quoique ce fonds n'en produise aucun, et cela se fait, à cause que ce fonds étant fixé à cinq millions de ducats (environ 12 mil-

lions de francs), tout le monde n'est pas reçu à y donner son argent. L'on juge ordinairement des richesses des marchands par les sommes qu'ils ont dans la banque *del Giro*, ainsi appelée, à cause des tours que l'argent fait incessamment. »

On voit que bien avant Amsterdam, Londres et Paris, Venise avait sa banque de comptes courants, de dépôts et de virements. Le fonds dont elle disposait représentait alors un capital aussi considérable, proportionnellement, que le numéraire affecté aujourd'hui à la garantie des payements et des opérations des banques d'Angleterre et de France. Du reste, Venise n'était pas la seule ville d'Italie qui fût dotée d'une banque. Gênes, sa rivale, possédait la banque de Saint-Georges, également ouverte aux négociants génois, intéressés dans de grandes spéculations maritimes et commerciales.

L'établissement de banques dans ces villes était une nécessité de leur commerce. En outre, à Venise, la banque *del Giro* constituait un moyen politique d'attacher les capitalistes au gouvernement qui répondait des fonds. Celui-ci, de son côté, par leur dépôt dans ses caisses, se trouvait complètement initié à la position de fortune des principaux citoyens, et pouvait plus facilement surveiller leur conduite.

On sait que l'origine de Venise est due aux invasions successives en Italie, des Goths, des Visigoths

et des Huns, dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Les populations des villes voisines du golfe Adriatique, poursuivies par les barbares, cherchèrent un refuge dans les lagunes, et s'y établirent comme dans un milieu de forteresses créées et défendues par la nature. Après un certain temps, ces peuplades se réunirent et se constituèrent en république sous le gouvernement de tribuns. Ils furent choisis d'abord dans la famille Badouer, qui eut pendant trois siècles le glorieux privilége de les fournir jusqu'à l'élection du premier doge, qui eut lieu en 709. Depuis cette époque jusqu'à l'élection de Sebastiano Ziani, en 1172, les doges régnèrent avec une autorité absolue, et ils furent élus par le peuple, qui nommait par acclamation celui qu'il trouvait le plus digne de bien remplir cette dignité. Mais après la mort de Vital Micheli, les notables citoyens s'étant assemblés, choisirent onze d'entre eux pour faire l'élection du doge, et ils établirent en même temps un conseil entièrement indépendant du prince, et duquel on tirait par élection les électeurs du doge : — « Comme un changement aussi grand que celui-ci aurait sans doute causé quelque révolution dans l'État, on contenta d'abord le peuple par le droit qu'on lui donna, en échange, de créer douze tribuns, qui pourraient s'opposer aux ordonnances du prince, lesquelles n'auraient aucune vigueur, si elles n'en étaient ap-

prouvées, voulant imiter en cela l'ancien gouvernement de Rome. Ces tribuns, qui étaient deux dans chacun des six quartiers de la ville, eurent encore le droit d'élire tous les ans, le jour de Saint-Michel, quarante personnes par quartier pour compôsér le grand conseil : de sorte qu'il était de deux cent quarante citoyens choisis sans distinction dans la noblesse, les bourgeois et les artisans ; et comme ce conseil se renouvelait tous les ans, chacun y entrat à son tour, ou du moins avait droit d'y prétendre.

« L'ordre de ce gouvernement dura deux cent dix-sept ans, c'est-à-dire jusques à 1289, que le doge Pierre Gradenigo entreprit de changer entièrement la face de la République, et d'établir une véritable aristocratie, en fixant à perpétuité le grand conseil à un nombre de citoyens déterminé et à leurs descendants, lesquels prendraient seuls à l'avenir connaissance des affaires de l'État, et en auraient la souveraine administration, à l'exclusion de toutes les autres familles. C'est la fixation de ce nombre qu'on appela *il serrar de consiglio*. Cette révolution ne s'effectua pas sans résistance de la part des anciennes familles évincées du nouveau conseil ; mais le doge Gradenigo triompha des opposants, et la réforme qu'il avait opérée fut maintenue. En 1672, elle était encore la loi du gouvernement, et servait de base à toutes les institutions politiques de la République.

Ces institutions étaient entièrement calculées pour assurer la prédominance de l'aristocratie. Les nobles, égaux entre eux, étaient partout les maîtres : dans le grand conseil, au sénat, dans les tribunaux, dans le conseil des Dix et des inquisiteurs d'État ; le doge, choisi parmi eux, n'était que l'instrument de leur volonté, et ne jouissait en réalité que d'une autorité nominale.

« La dignité de doge n'est pas moins à charge à la famille qu'à la personne du doge ; ses frères, ses enfants et ses petits-fils ne peuvent avoir aucun emploi considérable dans la République, qui ait rapport au gouvernement, et s'ils en ont quelqu'un, ou s'ils sont ambassadeurs, ils doivent s'en démettre aussitôt après l'élection. Si le doge est marié, sa femme n'est point traitée en princesse, le sénat n'en ayant plus voulu couronner depuis le siècle passé, soit pour modérer l'ambition des femmes, soit pour éviter les frais immenses qui se firent au couronnement de la dernière princesse, femme du doge Marin Grimani.... Le doge est élu à vie ; il préside à tous les conseils, mais il n'est reconnu prince de la République qu'à la tête du sénat, dans les tribunaux où il assiste, et dans le palais ducal de Saint-Marc : hors de là, il a beaucoup moins d'autorité qu'un particulier, puisqu'il n'oseraît se mêler d'aucune affaire. Bien que les dépêches se fassent au nom du prince, et que toutes les ré-

ponses des ambassadeurs lui soient adressées, il ne peut cependant les ouvrir, et toutefois on le peut faire sans lui, et y répondre de même ; et pour le faire continuellement souvenir qu'il ne fait que prêter son nom au sénat, on ne délibère et on ne prend aucune résolution sur les propositions que les ambassadeurs et que les autres ministres vont faire au collége du doge, qu'il ne se soit retiré avec ses conseillers ; pour lors, on examine la chose, on prend les avis, on dresse la délibération par écrit pour être portée à la première assemblée du sénat, où le doge se trouvant ensuite avec ses conseillers, n'a comme les autres sénateurs, que sa voix pour approuver ou désapprouver les résolutions qu'on a prises en son absence. Les visites que les ambassadeurs étrangers font quelquefois au doge dans des occasions extraordinaires, ne se font qu'avec la permission du sénat, qu'on va demander au collége : car le doge n'est pas le maître de recevoir qui il lui plaît, puisqu'il vit chez lui d'une manière si retirée, que l'on peut dire que la solitude et la dépendance sont les qualités les plus essentielles à sa condition.

« La monnaie de Venise porte le nom du doge ; mais au lieu de son image, on y voit un doge revêtu de ses habits duaux à genoux devant saint Marc, pour donner à connaître que le prince est sujet de la République. Tous les particuliers peuvent faire bat-

tre de la monnaie dans la maison où elle se fabrique, en payant un droit au prince; et c'est le doge qui donne cette permission et qui jouit de cet avantage.

« La République donne au doge quatorze mille ducats d'appointements, qui font environ trente-quatre mille livres, pour l'entretien de sa maison et pour les frais qu'il fait à traiter quatre fois l'année les ambassadeurs, la seigneurie et tous les sénateurs qui assistent aux fonctions ce jour-là. Le train ordinaire du doge consiste en deux valets de chambre, quatre gondoliers et quelques autres serviteurs. La République paye tous les autres officiers qui ne le servent que dans les cérémonies publiques. Il peut vendre les charges de commandeurs du palais, qui sont les huissiers de la justice; et celles des écuyers du doge, qui sont vint-cinq; et c'est en cela, avec la collation de tous les bénéfices de la basilique de Saint-Marc, que consistent les principaux avantages de sa dignité.

« ... Avant que de procéder à l'élection d'un doge, on rend les derniers devoirs au défunt, avec toute la magnificence due au rang qu'il a tenu pendant sa vie. On embaume son corps et on l'expose trois jours sur un lit de parade, revêtu de son costume ducal. Pendant ce temps, ses créanciers sont admis à demander leur payement, et l'on oblige ses héritiers de les satisfaire, sans quoi il serait

privé des honneurs des funérailles, qui se font aux dépens de la République. C'est pourquoi, la première chose que l'on fait après la mort du doge, c'est d'élire trois inquisiteurs pour rechercher sa conduite, et pour écouter toutes les plaintes qu'on peut faire contre sa manière de vivre.

« Les obsèques du doge ne sont pas plutôt finies, que toute la noblesse au-dessus de trente ans s'assemble dans le grand conseil, où on élit cinq correcteurs qui doivent corriger les promesses du doge; c'est-à-dire les statuts dont il doit jurer solennellement l'observation d'abord après son élection, et les nobles ont le pouvoir d'y ajouter ou d'en retrancher tout ce qu'ils jugent être nécessaire pour le bien de l'État.

« La République fait admirer sa prudence dans le choix qu'elle fait des quarante-un électeurs du doge, en voulant que le sort et le mérite concourent également dans une action si importante... Tous les nobles qui sont au grand conseil tirent chacun une balle d'une urne où il y en a trente dorées : ceux qui ont les dorées sont réduits à neuf par le sort. Ces neuf en élisent quarante, le sort les réduit à douze; lesquels en nomment vingt-cinq, qui, par le sort, reviennent à neuf, lesquels choisissent quarante-cinq gentilshommes, dont on en tire onze au sort, qui nomment les quarante-un véritables électeurs du doge.

« Après que ces électeurs ont tous été approuvés par le grand Conseil, ils s'enferment dans le palais de Saint-Marc d'où ils ne sortent point qu'ils n'aient élu le doge. Et, bien que, pour l'ordinaire, cette élection ne tire pas en longueur, les électeurs ont néanmoins été quelquefois cinq ou six mois sans pouvoir s'accorder, à cause que des quarante-une voix il en faut vingt-cinq pour être fait doge. Pendant tout ce temps, les électeurs sont enfermés, ils sont gardés soigneusement, et traités à peu près de la même manière que les cardinaux le sont dans le conclave.

« La première chose que le doge fait après son élection, et après avoir prêté le serment et juré l'observation des statuts, c'est de se faire voir au peuple. Mais comme la République ne lui laisse jamais goûter une joie toute pure, sans la mêler de quelque amertume, on le fait passer, en descendant, par la salle où son corps doit être exposé après sa mort. C'est là qu'il reçoit, par la bouche du grand chancelier, les compliments de son exaltation... Le doge monte ensuite dans une machine qu'on appelle le *puits*, et qu'on conserve à l'arsenal pour cette cérémonie. Elle a véritablement la figure extérieure d'un puits, soutenu sur un brancard qui est d'une longueur extraordinaire, et dont les deux bras se joignent ensemble. Environ deux cents hommes de

l'arsenal portent cette machine sur leurs épaules : le doge est assis dans cette sorte de puits avec un de ses enfants ou de ses plus proches parents, tout debout derrière lui : il a deux bassins remplis de monnaie d'or et d'argent, battue tout exprès pour cette occasion, avec telle figure et telle inscription qu'il lui plait, et il la jette au peuple, pendant qu'on le porte ainsi autour de la place Saint-Marc.

« ..... Lorsque le doge assiste aux fonctions (cérémonies) publiques avec les ambassadeurs et la seigneurie, il est précédé par le clergé de Saint-Marc et ensuite par les huissiers qu'on appelle commandeurs. Huit de ces huissiers portent huit étendards de taffetas peints et dorés, avec le lion de Saint-Marc. Il y en a deux bleus, deux rouges, deux violet et deux blancs, qui figurent la paix, la guerre, la trêve et la ligue, et dans l'ordre de leur marche, les deux étendards, qui répondent au temps auquel la République se trouve, doivent aller les premiers. Six autres de ces mêmes huissiers suivent après, avec des trompettes d'argent toutes droites et de six pieds de long : ceux-là sont suivis par cinq haubois, et qui jouent par intervalle toujours la même chanson tant que la marche dure. Les écuyers du doge, le capitaine grand, le cavalier du doge, qui est son maître de cérémonie, les secrétaires du sénat, le grand chancelier, marchent après. Le doge suit immédiatement

et marche au milieu du nonce du pape et de l'ambassadeur de France. S'il y avait à Venise d'autres ambassadeurs, ils marcheraient tous de front, suivant leur rang. »

Voici, très-succinctement, quels étaient, avec le doge, les principales autorités de la république.

1. Le Collège. « C'est le tribunal où réside toute la majesté du prince : les ambassadeurs y vont à l'audience ; on y lit les lettres des affaires étrangères, on y présente toutes les requêtes, on y plaide les causes privilégiées, qui sont celles des prélats et des bénéfices ; on y juge les procès entre parents, on y règle la compétence des juges. En un mot, le collège est la porte par où il faut que toutes les affaires du dehors entrent, et c'est lui qui prépare les matières qui doivent être agitées et réglées au sénat de la république ou *pregadi*.

« Le Collège est composé du doge, de six conseillers, des trois chefs de la quarantie criminelle, des six Sages grands, des cinq Sages de terre ferme, et des cinq Sages des ordres, qui font vingt-six personnes, lesquelles étant différentes en âges et en dignité, forment une assemblée qui représente tous les corps de l'État.

2. « Les six conseillers du doge sont nommés par le grand conseil pour un an ; il y a autant de conseillers qu'il y a de quartiers dans la ville, et un

noble qui demeure dans un quartier ne peut pas être conseiller dans un autre, chaque conseiller étant le chef de son quartier.

3. « Les six Sages grands sont élus par le sénat, parmi les nobles qui ont une prudence consommée et une connaissance parfaite de tous les intérêts de la république, car ils en sont comme l'âme et la partie intellectuelle. Pendant les six mois qu'ils sont en charge, ce sont eux qui assemblent le sénat et qui soumettent les affaires à ses délibérations.

4. « Les cinq Sages de terre ferme sont également nommés pour six mois par le sénat. Le premier est le Sage de l'écriture, lequel est proprement le secrétaire d'État pour la guerre, ayant un pouvoir absolu sur les officiers et les soldats; le second est le Sage caissier ou trésorier des guerres qui ordonne les payements; le troisième est le Sage des ordonnances qui a la direction des milices de terre ferme; et les deux autres ne sont que pour suppléer au défaut des précédents, en cas de maladie ou autrement.

5. « Les cinq Sages des ordres ou petits Sages sont des jeunes nobles de moins de vingt-cinq ans, qui se font remarquer par leur conduite et leur aptitude aux affaires; ils sont désignés pour six mois par le sénat; ils ont part aux secrets de l'État puisqu'ils assistent aux consultations du collège et qu'ils

entrent au sénat, mais sans avoir voix délibérative.

6. « Les Procurateurs de Saint-Marc sont au nombre de neuf, divisés en trois procuraties : celle d'en haut a le soin de tout ce qui regarde l'église de Saint-Marc, dont les biens sont très-considerables ; la seconde a la direction des biens laissés aux pauvres par ceux qui demeurent en deçà du grand canal ; et la troisième remplit les mêmes fonctions à l'égard des biens laissés par ceux qui demeurent au delà. Voilà pourquoi les procuraties sont distinguées par ces trois termes différents : *procuratie di soprà, di citra, di ultrà*. Le rang que cette dignité assure dans la république a été de tout temps recherché ; elle donne entrée au sénat, elle mène à la nomination du grand conseil ; mais il est arrivé souvent qu'on a créé des charges de procurateurs moyennant des sommes qui sont entrées dans les coffres de la république, pour subvenir à des besoins urgents en temps de guerre.

7. « Le grand chancelier n'est pas pris parmi la noblesse, mais il est choisi par le grand conseil parmi les secrétaires de la république qui appartiennent tous à la *cittadinanza*, c'est-à-dire à la bourgeoisie de Venise. Cet officier a trois mille ducats d'appointements et jouit des droits d'expédition des actes qu'il délivre ; mais, bien qu'à l'extérieur il paraisse entouré d'une grande considération, son au-

torité est encore plus nulle que celle du doge, puisqu'elle ne consiste, à peu près, qu'à donner foi par sa signature aux principaux actes de la république, tels que les délibérations du grand conseil et du sénat.

8. « Le sénat ou *pregadi* est l'assemblée où réside toute l'autorité de la république : on y prend les résolutions de la paix ou de la guerre, des ligues ou des alliances ; on y élit les capitaines généraux et les provéditeurs des armées, et tous les officiers qui ont un commandement considérable ; on y nomme les ambassadeurs, on y règle les impositions suivant les exigences des affaires publiques ; on y élit tous ceux qui composent le collège du doge, et on y examine les résolutions que les Sages prennent dans les délibérations du collège. En un mot, le sénat est l'âme de l'État, et par conséquent le principe de toutes les actions du corps de la république.

« On donne le nom de *pregadi* au sénat de Venise à cause que, comme il ne s'assemblait autrefois que dans des occasions extraordinaires, on allait prier (*pregare*) les principaux citoyens de s'y trouver. Présentement le sénat s'assemble tous les mercredis et tous les samedis. Il est composé d'environ deux cent quatre-vingts gentilshommes, dont une partie a voix délibérative, et le reste n'y est que pour écouter et pour se former aux affaires. Le doge, les conseillers de la scigncurie et les Sages grands sont les

seuls dont les avis peuvent être ballottés. Les voix se règlent par des balles qu'on jette dans des boîtes que les secrétaires portent dans la salle, dont les unes sont marquées au-dessus du mot *oui*, les autres de *non*, et les dernières sont destinées pour les balles de ceux qui rejettent également le pour et le contre, qu'on appelle *non sincères*.

9. « *Le grand Conseil*. Toute l'autorité de la république est partagée entre le sénat et le grand conseil, et si le premier règle souverainement toutes les affaires d'État, le second dispose absolument de toutes les magistratures dont dépend l'ordre du gouvernement; il a droit de faire de nouvelles lois, d'établir les sénateurs, de confirmer les élections du sénat, de nommer à toutes les charges, de créer les procureurs de Saint-Marc, les podestats, les gouverneurs et les commandants qu'on envoie dans les provinces; de sorte que comme le grand conseil est l'assemblée générale des nobles, il est aussi le premier tribunal, la base et le soutien de la république.

« Tous les gentilshommes vénitiens qui ont vingt-cinq ans, entrent au grand conseil avec le droit de suffrage. Cependant, pour gratifier une partie de la jeune noblesse qui a atteint l'âge de vingt ans, on en tire tous les ans trente au sort, qui ont le même privilége que ceux de vingt-cinq ans.

« Le grand conseil s'assemble les dimanches et les

fêtes, excepté les jours de la Vierge et de saint Marc, pendant l'été, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et en hiver, de midi au coucher du soleil, n'étant pas permis de finir après cette heure-là aucune affaire, serait-elle même commencée.

« Les plus nombreuses assemblées du grand conseil ne sont ordinairement que de six cents gentilshommes, qui se mettent sur des bancs disposés par allées le long de la salle; mais il y en a environ un pareil nombre qui n'y paraissent pas, soit qu'ils se trouvent employés dans les provinces ou autrement. Les conseillers de la seigneurie sont maîtres de convoquer le grand conseil toutes les fois que la multitude des emplois à distribuer ou quelque affaire pressante le demandent. Pour cet effet, on sonne une cloche qu'on appelle Trotière, à laquelle répondent cinq cloches des principaux clochers des cinq autres quartiers de la ville, et, à ce signal, la noblesse ne manque pas de se rendre au grand conseil, où il leur est défendu de porter des armes, sous peine de la vie.

« Pour sûreté de cette assemblée, on met des gardes aux principales entrées du palais, et l'on tient les autres fermées. On se sert, pour cet effet, des ouvriers de l'arsenal comme des plus fidèles sujets de la république. Les procureurs qui sont de garde se tiennent dans une très-magnifique loge bâtie pour ce

sujet au pied du clocher de Saint Marc, vis-à-vis la grande porte du palais.

« On ne propose jamais, à chaque séance du grand conseil, que neuf emplois à distribuer, à cause de l'ordre qui est établi pour faire que le sort désigne les trente-six électeurs qui, de tous les nobles qui se trouvent au grand conseil, nomment à ces emplois. On y parvient à l'aide d'un grand nombre de ballotations. Toutefois, ceux qui briguent les emplois achètent souvent les suffrages de quantité de pauvres nobles qu'on appelle *Barnabati*, à cause qu'ils habitent presque tous le quartier de Saint-Barnabé. Toutes les ballotations se font à portes ouvertes, il y a même un banc élevé, destiné aux étrangers qui ont la curiosité de voir comment on donne les suffrages. Mais si un membre du grand conseil vient à faire une harangue, on fait sortir tous ceux qui n'en font pas partie.

10. *Le Conseil des Dix.* — « Il n'y a point à Venise de plus grave ni de plus redoutable tribunal que le conseil des dix : il prend connaissance des affaires criminelles qui arrivent entre la noblesse, tant dans la ville que dans tout l'Etat; il juge les crimes de lèse-majesté publique; il a le droit d'examiner la conduite de tous les podestats, commandants et officiers qui gouvernent les provinces, et de recevoir les plaintes que les sujets pourraient faire contre eux; il a le soin de la tranquillité publique, et par consé-

quent ce conseil est le maître de toutes les fêtes et de tous les divertissements publics, les permettant ou les défendant, selon qu'il le juge à propos; en un mot, ce tribunal a une juridiction si étendue, que son autorité est également redoutable aux nobles et aux simples sujets de la république... Le doge entre dans ce conseil avec six conseillers, et il y préside; mais les dix sénateurs qui le composent n'ont pas moins de pouvoir sans le doge que lorsqu'il est présent avec les six conseillers.

« Ces dignités sont remplies par des nobles de premier rang, qui doivent être tous dix de différentes familles. Ils sont élus tous les ans par le grand conseil; mais ils élisent trois de leur corps pour en être les chefs, et ils les changent tous les trois mois, pendant lesquels les chefs roulent par semaine. Celui qui est de semaine reçoit tous les mémoires, les accusations, les rapports des espions, et les communique à ses collègues, lesquels, sur les dépositions des témoins, et sur les réponses des accusés qu'ils tiennent dans de rudes cachots, font le procès aux coupables, étant eux-mêmes les accusateurs devant le conseil des dix, sans qu'il soit permis de s'y défendre par soi-même ou par la bouche d'un avocat.

« Le conseil des dix ne se tient qu'une fois par semaine; mais les chefs peuvent l'assembler pour des affaires pressantes. Pour pouvoir s'opposer prompt-

tement à une conjuration, le conseil des dix a un petit arsenal dans le palais, proche la salle du grand conseil. L'on voit dans cet arsenal une assez grande quantité d'armes antiques de toutes les façons, quelques petits canons qui tirent plusieurs fois, et quantité de pièces curieuses. Les armes à feu sont dans une chambre au-dessous de la première, parmi lesquelles il y a six cents mousquets toujours chargés, et cent mèches arrangées autour d'une machine ronde, lesquelles, par le moyen d'un ressort, se peuvent allumer en un instant toutes à la fois.

11. *Des inquisiteurs d'État.* — « Les trois places d'inquisiteurs d'État sont remplies par deux sénateurs du conseil des dix et par un des conseillers du doge. Ces trois seigneurs ont un pouvoir absolu sur la vie du doge, des nobles, des étrangers et de tous les sujets de la république, sans être obligés d'en rendre compte à qui que ce soit, ni d'en communiquer avec le conseil des dix, s'ils se trouvent tous trois de même avis. Les exécutions de ce tribunal ne sont pas moins secrètes que ses jugements, car on envoie la nuit noyer le coupable, sans autre formalité que la confrontation de deux témoins, s'il y en a, ou bien sur le rapport des espions dont ils remplissent la ville, et c'est par le moyen de ces délateurs à gages, que ces juges sans pitié ont des yeux et des oreilles partout : c'est pourquoi un homme est réputé

perdu sans ressource, lorsqu'il est dénoncé aux inquisiteurs d'État, si son innocence n'est plus évidente que le jour même.

« Comme une procédure si peu juste a donné lieu à quelques fâcheux inconvénients, il a été ordonné que les inquisiteurs d'État ne pourront plus faire mourir un noble vénitien, sans l'entendre pour sa justification. On peut juger par là du danger que courrent les personnes sans appui, qui tombent en de si terribles mains.... La moindre peine qu'un étranger qui est de quelque considération ait à craindre, si l'on se désie de lui et s'il devient suspect aux inquisiteurs, c'est un ordre signé d'un des magistrats, portant commandement de sortir de la ville et des États, dans le terme de vingt-quatre heures, sous peine de la vie.

« Défense est faite à la noblesse d'avoir aucune correspondance non-seulement avec les ambassadeurs, mais encore avec la dernière personne de leur maison, sous peine d'une mort infâme. Cette défense ne regarde pas seulement la noblesse, les citadins et tous les officiers publics s'y trouvent compris.... Les avocats, et particulièrement les médecins, sont les seuls que cette rigoureuse défense excepte, à cause de la nécessité qu'on a de leur ministère.

« L'abbé Moro, noble vénitien, quoique exclu du grand conseil par la qualité de bénéficiaire, fut étranglé

par l'ordre des inquisiteurs d'État, à cause des secrètes intelligences qu'il avait avec l'ambassadeur d'Espagne. N. Cornaro qui fut pris quelque temps après dans une gondole, où il s'entretenait avec le secrétaire d'un autre ambassadeur d'Espagne, ne fut pas autrement traité. Mais le malheureux Antoine Foscarini, gentilhomme d'un mérite singulier, a été le plus funeste exemple qu'on puisse citer de l'effroyable sévérité des inquisiteurs d'État en cette matière.

« Ce pauvre gentilhomme allait tous les soirs chez une courtisane, qui demeurait proche de la maison de l'ambassadeur d'Espagne. Un de ses ennemis sut se prévaloir de cette occasion pour le perdre : il rapporta aux inquisiteurs d'État que ce noble avait une étroite correspondance avec cet ambassadeur. Il demanda des témoins et des gens pour se saisir du noble lorsqu'il sortirait de chez l'ambassadeur. Mais pour faire réussir sa détestable entreprise, il apposta un homme du poil et de la taille de ce gentilhomme, et lorsqu'il sut que le noble était chez la courtisane, il plaça ses espions, et leur fit voir sur la brune la figure de ce noble qui entra effectivement chez l'ambassadeur d'Espagne et sortit par une autre porte. Les espions rapportèrent sur-le-champ ce qu'ils avaient vu. Les inquisiteurs, pour être plus assurés de la vérité, firent chercher Foscarini chez lui, et ne

le trouvant pas, l'ordre fut donné de se saisir de lui. De sorte que ce malheureux fut pris à quinze ou vingt pas de la porte de la courtisane, et conduit aux prisons des inquisiteurs, lesquels, sans autre formalité, lui envoyèrent un confesseur et un bourreau. Le confesseur, convaincu de son innocence, se crut obligé d'en faire rapport aux inquisiteurs ; mais ils ne voulurent rien entendre, et Foscarini fut étranglé dans la prison.... L'exécrable malice de son accusateur ne fut découverte qu'au lit de sa mort : il se sentit forcé par les remords de sa conscience de confesser l'artifice dont il s'était servi. Le ~~grand~~ Conseil réhabilita la mémoire de Foscarini et créa son fils Procureur de Saint-Marc... Pour ne plus retomber dans une semblable erreur, on ordonna que les inquisiteurs ne pourraient plus faire mourir un noble, pour de telles accusations, sans l'entendre.

12. *Les deux avogadors.* — « C'est ainsi qu'on appelle à Venise les deux magistrats dont la fonction a quelque chose de semblable aux avocats et aux procureurs généraux ; comme ils instruisent les procès et qu'ils plaident contre les criminels, on les nomme avocats de la commune : *avogadors del comune*.... La plus grande autorité de ces deux magistrats, consiste dans le pouvoir qu'ils ont, dans certains cas, de suspendre pour trois jours les jugements de tous les tribunaux, du collège, du grand conseil,

du conseil des dix et même des inquisiteurs d'État... Le sénat élit les *avogadòrs*, mais il faut qu'ils soient confirmés par le grand conseil....

« La défense qui fut faite à Venise, il y a environ six ans (1666), de porter la perruque, donna lieu à une singularité qui mérite d'être remarquée :

« L'avogador Lorenzo Donato, se trouvant du nombre de ceux qui portaient la perruque, crut aisément qu'on n'aurait pas moins d'égard au rang que sa dignité lui donnait, qu'à la nécessité qui l'obligeait de porter de faux cheveux. Il fut trouver l'inquisiteur d'État, et, découvrant sa tête, lui fit voir l'état où il était, lui représentant en même temps, que le devoir de sa charge, qui l'attachait sans cesse au service du public, lui faisait espérer qu'il lui serait permis de porter une perruque; mais comme il n'eut jamais qu'un *non* pour toute réponse, il fit souvenir l'inquisiteur qu'il pouvait suspendre l'exécution de son décret. Cette remontrance, accompagnée de quelque fierté, lui attira une réponse qui lui ferma entièrement la bouche, l'inquisiteur le faisant souvenir qu'en vertu de ce qu'il était, il pouvait le faire mettre dans un sac et l'envoyer noyer cette nuit-là même.

13. *La Quarantie criminelle*.— C'est un tribunal composé de quarante juges, qui connaît de tous les crimes commis à Venise, à l'exception des crimes

d'Etat réservés soit au conseil des Dix, soit aux inquisiteurs d'Etat. Ces quarante magistrats ont entrée au sénat avec voix délibérative.

« Lorsqu'un crime s'est commis à Venise, il semble qu'on s'attache plus à l'instruction entière du procès, qu'à s'assurer des coupables. Mais après que l'on a toutes les preuves, l'on envoie rompre la porte de la maison du criminel par le capitaine grand, pour le chercher chez lui avec quelque sorte d'éclat, et sur le rapport que cet officier fait de ne l'avoir pas trouvé, on le cite à comparaître dans un terme plus ou moins long, suivant l'énormité du crime. Pendant ce délai, l'accusé peut facilement sortir de Venise : de là vient que la plupart des criminels sont jugés par contumace et c'est ce qu'on appelle *bandire*.

« Lorsque le coupable est dans les prisons, et que son procès est en état, l'Avogador prend l'audience pour le jour qu'il lui plaît, et faisant conduire le criminel aux pieds des juges, il plaide fortement contre lui, et conclut toujours à un châtiment rigoureux. Dans toutes les accusations publiques, aussi bien que dans les harangues qui se font au sénat et au grand conseil, il est défendu à la noblesse et aux avocats de parler autrement que vénitien, excepté dans l'exorde de leurs discours, où ils peuvent employer la langue italienne dans sa pureté.... L'avocat de la partie répond à tous les chefs d'accusation, et il emploie tous

les moyens pour émouvoir les juges à pitié, jusqu'à descendre de la chaire d'où il parle, et se jeter à leurs pieds avec le coupable, accompagné de sa femme et de ses enfants, s'il en a, et tous, fondant en larmes, implorent la miséricorde de la justice.

« Il se trouve à ces causes criminelles un grand nombre de personnes, qui sont assises à côté et sur les marches du tribunal, qui est fort élevé. Mais c'est une chose surprenante de voir que la plus grande partie de ceux que la curiosité y attire soient masqués et assis entre les juges et le criminel. Ce sont là les priviléges ordinaires de cette liberté vénitienne, dont la république fait si fort éclater le nom.

« Après que l'avocat a parlé, tout le monde se retire, et l'on ballotte l'opinion de l'Avogador, contre celle que les chefs proposent, qui est la plus douce, et la pluralité des balles l'emporte. On détermine aussi toutes les circonstances du châtiment par la ballotation ; et, de cette sorte, ces juges décident de la vie et de la mort des criminels, sans être obligés de rendre raison de leurs opinions, et même sans qu'on sache qui est favorable ou contraire au coupable.

« Ce qu'il y a de plus rude dans la justice de Venise, c'est l'extrême longueur qu'on apporte à vider les affaires criminelles, laissant ordinairement pourrir deux ou trois ans les coupables dans les cachots, pour leur faire expier, disent-ils, par ce long supplice,

une partie de leur crime ; mais, ce qui me paraît encore plus rigoureux, ce sont les fréquentes condamnations aux prisons obscures pour huit ou dix ans, et souvent pour toute la vie ; car l'horreur de ces cachots qui sont presque au-dessous de l'eau, et où l'on ne voit jamais d'autre clarté que celle d'une petite lampe, est certainement quelque chose de plus affreux que la mort.

14. *Des magistrats des Pompes.* — « C'est pour prévenir les désordres contagieux du luxe, que la république de Venise, à l'imitation de celle de Rome, a établi les trois *sopra proveditori alle pompe*, sénateurs du premier ordre, qui, par des ordonnances très-sévères, ont réglé la table, le train et les habits de la noblesse vénitienne.

« Il est défendu aux nobles de faire servir chair et poisson à un même repas, et il ne leur est pas permis de faire sonner une cloche à l'heure de la table, si ce n'est dans les maisons qui ont un ambassadeur au service de la république.

« Il n'y a que les Procureurs de Saint-Marc qui puissent se faire accompagner dans les rues par un ou par deux valets de chambre, qui portent des manteaux noirs, et point d'épée. Tous les autres nobles vont seuls par la ville, et quant aux habits, la grande veste noire les égale tous.

« Les ordonnances des magistrats des Pompes,

touchant le luxe des femmes, sont encore plus rigoureusement observées. Les piergeries, l'or et l'argent leur sont également défendus, et il n'est permis aux gentilles-dames vénitiennes de porter des perles au col, que pendant les deux premières années de leur mariage, qu'on appelle le noviciat, et c'est en cela qu'on connaît les femmes mariées, et à leurs gondoliers, auxquels elles font porter leurs livrées pendant ce même espace de temps.... Néanmoins, il arrive que les courtisanes sont presque les seules qui payent l'amende. Ces magistrats ont une juridiction particulière sur elles, et comme il est presque impossible que, dans le désir qu'elles ont de se parer, elles s'abstiennent de porter des choses qui leur sont défendues, le tribunal des Pompes en tire des sommes considérables.

16. *Des magistrats sur les monastères, du gouvernement ecclésiastique, de l'inquisition et de la tolérance religieuse à Venise.* — « La république prend une active connaissance des affaires générales et particulières des religieux et des religieuses, par le moyen de ses principaux sénateurs. Elle a établi pour ce sujet trois magistrats, qui connaissent de tout ce qui regarde la conduite et les intérêts les uns des autres; de sorte que ce tribunal, qui est en grande considération, a une autorité fort étendue pour maintenir l'ordre et la paix dans les couvents.

« L'autorité de ces magistrats est bien plus grande sur les monastères que ne l'est celle du Patriarche de Venise lui-même ; car, lorsque ce prélat a permis à un prêtre de dire ordinairement la messe dans l'église d'un couvent de religieuses, il faut que cette permission soit visée par un de ces trois sénateurs.

« Pour veiller à l'exécution de toutes les ordonnances qu'ils font, ces magistrats ont un capitaine de sbires, qui visite les parloirs, et quantité d'espions gagés, qui leur rapportent quelles sont les personnes qui ont de trop grandes habitudes dans les couvents : mais la jeune noblesse vénitienne, qui fait un de ses plus grands divertissements du commerce qu'elle entretient avec les religieuses, méprise ces défenses, et tient ce capitaine et ses espions en une telle crainte, que leur rapport ne peut tomber que sur des personnes de peu de considération. »

De tout temps, le gouvernement de Venise a cherché à s'affranchir du joug de la cour de Rome et de l'influence des jésuites. Ces derniers ont eu beaucoup de peine à se faire admettre à Venise, et ils y ont éprouvé plus d'une fois le pouvoir terrible du conseil de Dix et des inquisiteurs d'État. La noblesse portait la défiance si loin, à l'égard de la cour de Rome, que lorsqu'une affaire importante était à l'ordre du jour dans le grand conseil, on avait soin d'avertir par ces mots : *fuora papalini*, tous les

proches parents des bénéficiers et des ecclésiastiques, de quitter la salle, parce que la parenté les rendait suspects et incapables de prendre part à la délibération.

« De tous les États de la chrétienté, il n'y a que la république de Venise où tous les ecclésiastiques soient exclus de tous les conseils et de tous les emplois publics, même quoiqu'ils soient nobles vénitiens.

« La dignité de Patriarche de Venise ne peut être possédée que par un noble vénitien ; c'est pourquoi la république s'en est réservé la nomination : elle a laissé l'élection des curés à la disposition des paroissiens, qui doivent choisir celui des prêtres habitués de la même paroisse qui leur paraît le plus digne : mais pour éviter les brigues, l'élection doit être faite dans les trois jours de la mort du curé ; faute de quoi la république y nomme.

« L'inquisition n'a qu'un pouvoir très-restréint à Venise : tous ceux qui font profession d'une autre religion que la catholique, ne sont point soumis à l'inquisition, et il ne lui est pas permis de censurer d'autres livres que ceux que la république censure elle-même.

« La république a trouvé à propos de permettre aux Grecs et aux Arméniens l'exercice de leur religion, chacun dans leur église. Quant aux Huguenots et aux Luthériens, que l'inquisition ne souffre nulle

part, la république ne leur a pas véritablement accordé avec une pleine liberté l'exercice de leur religion; aussi y en a-t-il fort peu à Venise. Mais la tolérance y est telle, qu'on y ferme les yeux pour ces sortes de matières... Il n'y pas d'endroit en Italie où les Juifs soient mieux traités qu'à Venise, ils ne sont pas seulement tolérés à cause que les plus riches s'associent avec les marchands pour le négoce, mais aussi parce qu'ils donnent des sommes considérables à la république dans les pressantes nécessités, outre les grandes taxes ordinaires qu'on leur impose.

« Pour une plus grande liberté, la république a établi, en faveur de toutes les religions dont je viens de parler, une chambre particulière dans l'université de Padoue, où quelques régens, nommés à cet effet, ont pouvoir de donner les degrés et le doctorat à toutes sortes de personnes, sans aucune distinction de religion, après qu'on a fait les études ordinaires; de sorte que, comme on se trouve exempt, par ce moyen, de faire la profession de foi ordonnée par les bulles du pape, on y voit les schismatiques, les hérétiques et les juifs se faire docteurs en droit et en médecine, et c'est ainsi que la république fait goûter à ses sujets la douceur de cette liberté.

#### 16. *Du gouvernement des provinces de terre ferme et des îles appartenant à Venise.*

« Après avoir vu comment la république se gou-

verne au dedans, il reste à faire connaître comment elle agit au dehors, dans ses États de terre ferme, aussi bien que dans ceux qu'elle possède au delà de l'Adriatique.

« Dans les villes les plus considérables de ses États de terre ferme, elle envoie deux nobles, l'un avec la qualité de Podestat, l'autre avec le titre de Capitaine des armes : le premier est pour administrer la justice ; le second pour commander aux gens de guerre. Dans les autres villes moins importantes, ces deux charges sont unies en la personne du Podestat. Les emplois des uns et des autres durent seize mois, et les gages que la république donne à ces officiers vont depuis dix jusqu'à quarante ducats par mois.

« La république envoie un noble de premier rang dans la province du Frioul, avec le titre de Provéditeur général de Palmanova : elle donne le titre de provéditeur, de comte, de gouverneur, de capitaine, de châtelain aux nobles qu'elle envoie dans les villes de Dalmatie.

« Les îles de Corfou, Zante et de Céphalonie, sont gouvernées chacune par un provéditeur, assisté d'un conseil de trois nobles vénitiens. Il y a un général des trois îles, auquel les provéditeurs particuliers obéissent ; de même que les magistrats des villes de Dalmatie sont soumis au provéditeur général de cette province.

« Afin d'assurer à ses sujets une administration équitable, la république envoie ordinairement tous les cinq ans tenir les grands jours dans les provinces, et elle choisit pour ce sujet trois des premiers sénateurs, auxquels elle donne le nom d'inquisiteurs de terre ferme : ils recherchent l'administration des podestats, des capitaines et des autres officiers publics, ils écoutent les plaintes que les sujets font contre leur conduite, et ils leur font justice du tort qui peut leur avoir été fait. Ces sévères magistrats marchent avec une compagnie de cavalerie, des officiers et un bourreau, afin qu'ayant l'autorité et la force en main, ils puissent rendre une prompte et rigoureuse justice.

#### 17. *Des dénonces secrètes et des espions.*

« Les délateurs ont toujours été regardés comme les ministres infâmes de la tyrannie ; mais la république a su faire parler des bouches de pierre, qui ne nomment point leurs auteurs. Le palais de Saint-Marc, et tous les lieux de la ville où quelques magistrats tiennent leur tribunal, ont quantité de ces bouches dangereuses ; et si le dénonciateur ne fait pas scrupule de se déclarer, il reçoit lui-même la récompense portée par les ordonnances : sinon, en envoyant simplement par un inconnu, la moitié du papier déchiré du morceau sur lequel il a écrit la dénonciation, on lui compte la somme sans autre formalité

que de vérifier ce témoignage, en rapprochant le morceau de papier à la moitié qui est écrite, pour voir s'il s'y rapporte. La république ne se contente pas d'entretenir assez publiquement un grand nombre d'espions, elle en a de secrets dans les maisons des particuliers; de sorte qu'il y a des espions de toutes sortes de conditions, nobles, citadins, artisans, étrangers, de manière que le gouvernement puisse avoir une entière connaissance de tout ce qui se dit et se fait dans la ville et dans les provinces.

#### 18. *Des forces de la république par mer et par terre.*

« La république de Venise a l'avantage de se maintenir par la réputation qu'elle s'est acquise, plutôt que par la grandeur des forces qu'elle a sur pied; de sorte qu'en temps de paix, à peine a-t-elle assez de troupes pour remplir les garnisons qu'elle est obligée d'entretenir pour la sûreté de l'État. Tout ce qu'elle a conservé de troupes réglées, depuis la dernière paix qu'elle a faite avec les Turcs, après l'abandon de Candie, ne passe pas six mille hommes, tant en cavalerie qu'en infanterie. Cette infanterie est presque toute composée d'Esclavons, Morlaques et Albanais, si fort ennemis des Turcs, qu'on en a vu en Candie mettre en pièces ces infidèles pour en manger la chair.

« La cavalerie est composée, partie des mêmes

soldats et partie d'Italiens et d'Ultramontains, commandés par des officiers étrangers qu'on appelle *Condotti*, c'est-à-dire pensionnaires. La république n'entretient que quinze compagnies de cavalerie dans les provinces.

« Outre cela, elle a huit ou dix mille hommes d'infanterie dont elle fait parade : ce sont les milices de terre ferme, qu'on appelle *Cernide*, lesquelles n'ont autre occupation que de faire souvent l'exercice et de passer en revue, afin que les étrangers soient persuadés que la république est toujours puissamment armée.

« Le général qui commande ces forces est toujours un prince ou quelque seigneur étranger de grande considération. Il a sous lui des généraux d'infanterie et de cavalerie : mais le sénat lui donne pour adjoints deux nobles, avec la qualité de provéditeurs généraux, qui ne lui laissent que le titre de généralissime, car ils sont les maîtres des résolutions et de toutes les entreprises..

« Le sénat met sa principale application à ses forces maritimes : c'est le génie de la nation de faire la guerre par mer. C'est dans la mer que la république a pris naissance, et c'est par ses forces maritimes qu'elle s'est rendue formidable aux Turcs.

« Pendant la paix, la république n'a pas d'armée navale réglée ; mais elle peut armer trente galères en

peu de temps, et elle en a toujours quelques-unes aux îles du Levant, avec les vaisseaux et les galéasses, sous le commandement du provéditeur général. Elle entretient aussi dans le golfe (Adriatique) une flotte de six galères, avec plusieurs galiotes et brigantins. Cette escadre est commandée par un noble du premier rang, qui a le titre de général du golfe.

« Lorsque la république entre en guerre par mer, elle ne confie pas ses forces à un généralissime étranger, comme elle fait celles de terre ; mais elle crée un noble vénitien généralissime de mer, lequel ne commande pas seulement aux autres officiers, mais encore à tous les gouverneurs des places maritimes. Cette dignité, qui est la plus éminente de l'État, ne dure qu'autant que la guerre. Il y a sur la flotte un général étranger nommé pour commander les troupes de débarquement ; il reçoit les ordres du généralissime et ne peut rien entreprendre de son chef.

#### *20. Du revenu et de la dépense de la République.*

« Comme la république augmente ou diminue son revenu suivant les nécessités de la guerre, et les besoins où elle se trouve pendant la paix, il est difficile d'en savoir précisément la valeur. Cependant, par la supputation des registres des recettes faites avant les plus pressantes nécessités de la dernière guerre de Candie, il se trouva que le revenu réglé de la ré-

publique ne monte qu'à quatorze millions de livres.

« La moitié de ce revenu se tire de la ville de Venise, en droits d'entrée ou de sortie, en impositions sur toutes les denrées qui s'y consomment, et sur toutes les marchandises qui s'y vendent, en dixmes et en d'autres droits qui se lèvent dans les îles des lagunes, et sur tous les lieux qui sont dans l'étendue du pays qui est proche de Venise, et qu'on appelle le Duché ou Dogat.

« L'autre partie du revenu est tirée tant des villes et des provinces des États de terre ferme, que de ce qui se lève en Istrie, en Dalmatie, et aux trois îles de Corfou, de Zante et de Céphalonie.

« Il faut joindre à ce revenu le casuel du palais, la vente de plusieurs offices, les confiscations, etc. Le sel qui se fait à Corfou produit tous les ans deux millions de revenu ; celui de Chioggia rapporte un million, de sorte que, sur ce pied, la république tire plus de dix-huit millions assurés.

« La dépense réglée que la république fait par an, ne dépasse pas dix millions de livres, qui sont employés partie aux appointements du doge et autres magistrats, partie aux gages des officiers et soldats, et à l'entretien des forces de mer. L'entretien des canaux de Venise et des lagunes se fait au moyen de fonds particuliers que la république se procure par des impositions et par des corvées des habitants.

« Les créanciers de la république sont fort mal-traités par elle; car comme elle ne fait aucun paiement qui ne soit ballotté au collège et au sénat, elle consume en frais ceux qui poursuivent leurs dettes, d'autant qu'elle n'en paye jamais qu'une médiocre partie à la fois. »

Dans la troisième partie de son ouvrage, le sieur de Saint-Disdier trace le tableau des mœurs et des manières de vivre de la noblesse et des autres habitants de Venise, et donne la description de tous les divertissements publics de cette ville. Il serait difficile de suivre les développements que l'auteur a consacrés à cette partie: je me bornerai à rapporter les passages qui font le mieux connaître les usages les plus singuliers de cette ville et de son gouvernement, dont un grand nombre de relations a décrit le carnaval et les principales cérémonies publiques.

La noblesse, on l'a vu, était toute-puissante à Venise; mais, entre les nobles de première classe, le gouvernement s'efforçait de maintenir toutes les apparences de l'égalité. C'est dans ce but que des lois somptuaires avaient défendu le luxe de table et celui des vêtements, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, et ordonné que les gondoles fussent toutes pareilles, sans aucune distinction ou ornement qui pût les faire reconnaître.

Cependant, à côté de cette égalité apparente, le

sénat accordait à quelques nobles des priviléges et même des monopoles fort extraordinaires, et aussi incompatibles avec l'égalité que peu conciliaires avec les plus simples notions de la morale. Pendant le carnaval, qui commençait après les fêtes de Noël, et même dans les autres saisons de l'année, des nobles vénitiens étaient autorisés à tenir ouverts des *ridotti*, véritables maisons de jeu, où ils tenaient la banque ouverte contre tous ceux qui se présentaient. « Il y a, dit notre auteur, plusieurs *réduits* à Venise, où les nobles jouent en particulier pendant toute l'année ; mais le grand *réduit* du carnaval est dans une maison proche de la place Saint-Marc, où la plus grande partie du monde se rend dès que l'heure de la promenade est passée ; l'on fait difficulté d'y laisser entrer ceux qui ne sont pas masqués, ce privilége n'étant que pour les nobles vénitiens.

« On voit, dans une salle et dans plusieurs chambres de plein-pied, quantité de chandeliers suspendus et un grand nombre de tables arrangées tout autour, et, à chacune, un des nobles qui donnent à jouer, lequel est assis du côté de la muraille. Ils ont tous devant eux plusieurs jeux de cartes, un tas de pièces d'or et un de ducats d'argent, avec deux flambeaux, prêts à tenir contre tous ceux qui se présentent. La foule y est si grande, qu'on ne peut passer d'une chambre à l'autre, et cependant il y règne

un silence beaucoup plus grand qu'à l'église. On n'y joue point d'autre jeu que la bassette. Un même noble tient rarement une banque pendant tout le carnaval : les tables sont successivement occupées par différents gentilshommes : les uns y perdent, les autres y gagnent, et il se trouve de ces gentilshommes si adroits à tailler et si subtils à tirer les cartes, que les plus clairvoyants y seraient trompés ; mais les personnes qui aiment à jouer contre eux, et qui ont une longue pratique de Venise, savent quels sont les nobles qui ont la réputation de jouer fidèlement.

« Les dames nobles vont souvent jouer au *réduit*, et n'ont pour tout déguisement qu'un loup de velours. Elles y boivent des liqueurs et des eaux glacées. L'on vend aussi dans ce même lieu de la viande et de la volaille, et l'on étale tout cela aux yeux du monde, ce qui oblige souvent ceux qui mènent des femmes à faire des parties de souper au retour de l'opéra ou de la comédie, où l'on va au sortir de ce lieu-là. »

Le jeu a été de tout temps, avec l'amour, la passion favorite des Italiens et spécialement des Vénitiens. Il ne faut donc pas trop s'étonner si le gouvernement de la république tolérait et encourageait même des maisons de jeux ouvertes à tout venant. On raconte un fait qui peint bien le penchant irrésis-

tible que les Vénitiens avaient pour les jeux de hasard. Tous les voyageurs qui ont visité Venise ont admiré les deux colonnes de marbre d'une seule pièce placées sur la Piazetta, près de la mer, et dont l'une est surmontée du lion ailé de Saint-Marc, en bronze, tandis que l'autre porte la statue de saint Théodore, premier patron de Venise. L'architecte qui a élevé ces deux colonnes demanda, dit-on, pour toute récompense à la république, qu'il fut permis de jouer à toutes sortes de jeux de hasard sur les marches qui environnent le piédestal des colonnes ; ce qui lui fut accordé, dit notre auteur, « avec une pension honnête pour le reste de sa vie. »

Indépendamment de l'autorisation de tenir des *ridotti*, la noblesse obtenait également, pendant le carnaval, la permission d'ouvrir des petits bals ou festins. « On dispose une maison pour cela, on met une lanterne sur la porte, ajustée avec des guirlandes, pour en être l'enseigne, tant que le carnaval dure. Un violon et une épinette en font toute la symphonie, et l'entrée y est libre à toute sorte de personnes. Le maître de la maison est toujours présent pour exiger son tribut ; les instruments s'arrêtent à ce sujet dès que la compagnie a fait trois ou quatre tours, ou qu'on a dansé une contredanse. Les femmes et les filles qui vont aux festins sont toutes masquées. Le maître du festin fait donner à boire et à

manger dans une chambre voisine : tout cela lui produit un profit considérable. Aussi, était-ce autrefois un privilége des domestiques des ambassadeurs, auxquels ce commerce parut si sordide, qu'ils ne voulurent pas le souffrir davantage, et ceux de France ont été les premiers qui l'ont défendu à leurs gens. Les nobles et les citadins font souvent des festins qui ne durent qu'une seule soirée, où chacun mène sa courtisane en masque, et où il n'entre que des personnes connues, comme on fait souvent à Rome, où ceux qui cherchent ces divertissements de nuit dansent enveloppés dans leur manteau, la grande épée sous le bras et la lanterne à la main. »

Une des singularités de Venise, c'est qu'elle avait inventé, longtemps avant l'Angleterre, les combats à coups de poings.

Il y en avait de trois sortes. 1<sup>o</sup> la bataille rangée, *guerra ordinata*, qui avait lieu dans certaines circonstances et à des jours déterminés, avec la permission du conseil des Dix, entre les Castellani, habitants du quartier de Castello où est l'église patriarcale, à l'un des bouts de la ville, et les Nicolotti, ainsi appelés de l'église Saint-Nicolas qui est à l'autre extrémité, dans le quartier où il y a le plus de menu peuple. L'animosité entre les deux partis était extrême, et le gouvernement était souvent obligé d'intervenir pour la modérer.

2<sup>o</sup> « *La frotta* était un combat de plusieurs, qui ne commençait jamais de dessein prémédité, mais qui naissait de l'impatience que la foule faisait paraître lorsque les parrains ou juges du combat qui devait avoir lieu n'arrivaient pas assez tôt pour empêcher un engagement entre les deux partis.

3<sup>o</sup> « Enfin *le mostre* sont des combats à coups de poings qui se font seul à seul, mais avec des circonstances toutes particulières. Le pont de Saint-Barnabé est le théâtre où l'on a coutume de représenter cette plaisante tragédie. On ne commence point les combats particuliers que les parrains ne soient arrivés sur le pont. Ce sont deux sérieux et notables bourgeois, que leur valeur, en cette sorte d'exercice, a élevés à la dignité d'arbitres de la victoire et de juges de la valeur des combattants : ils se mettent sur le haut du pont, après plusieurs pourparlers pour régler les choses qui pourraient donner lieu à quelque différend. Voici les principales lois de ces combats :

1<sup>o</sup> « Qu'on ne frappe point son ennemi lorsqu'il est terrassé ;

2<sup>o</sup> « Que la victoire est déclarée au premier sang qu'on fait répandre à son adversaire ;

3<sup>o</sup> « Que si, après trois assauts ou trois reprises, il n'y a point de sang répandu, les combattants se séparent bons amis et font place à d'autres ;

4° « Que celui qui jette son ennemi dans le canal gagne une double victoire ;

5° « Enfin que s'il se présente d'un côté un athlète si brave que personne du parti contraire n'ose combattre contre lui, cet avantage n'est pas moins grand que s'il avait vaincu son ennemi.

« Lorsque toutes choses sont disposées, les combattants ôtent en un instant leurs souliers et leurs camisoles, et, abaissant leur chemise sur la ceinture, ils s'en font, avec leurs longues écharpes, comme un bourrelet autour des reins, et mettent aussi un gant à la main droite, pour avoir le poing plus ferme ; enfonçant leurs cheveux sous leurs bonnets de feutre, ils se mettent en présence aux deux angles opposés de la plate-forme du pont, les deux parrains se rangeant aux deux autres et leur laissant le champ libre *per fare assalto* (pour faire assaut).

« C'est une chose étonnante de voir avec quelle furie les plus braves déchargent de si pesants et de si terribles coups de poings, qu'ils se font entendre d'aussi loin que la vue peut porter, sans qu'ils s'adressent sur le visage, où ils tâchent toujours d'atteindre... Deux hommes ne sont pas plusôt hors de combat que les places sont prises par deux autres... Rien n'est plus divertissant que de voir quelquefois un de ces hommes pendu aux cheveux de son adversaire, qui, se défendant encore pour n'en être pas en-

traîn<sup>é</sup>, est enfin obligé de le suivre dans le canal où l'eau les sépare. »

Le sénat encourageait ces combats qui entretenaient l'animosité entre les deux factions comprenant chacune trois quartiers de la ville; de sorte qu'il était plus assuré de pouvoir gouverner sans redouter une opposition générale à ses actes. Ainsi, tout dans l'ancienne république de Venise, concourait à maintenir la domination des nobles, et à évincer les autres citoyens de la moindre participation à l'exercice du pouvoir souverain. La liberté de Venise n'était donc, comme le fait remarquer notre auteur, « qu'un libertinage politique, avantageux à la république, commode à la noblesse et agréable au peuple, qui ne s'aperçoit pas que la liberté qu'il prétend avoir au-dessus des peuples qui vivent dans un État monarchique n'est qu'une chimère. »

Mais la licence de Venise y attirait les étrangers en foule, les divertissements et les plaisirs les y arrêtaient et épuaient leurs bourses; et ce qui prouve encore mieux tout le charme irrésistible que possédait le séjour de cette ville, c'est que, non-seulement les simples particuliers y accourraient chaque année de tous les points de l'Europe, mais que les grands seigneurs et même les princes souverains abandonnaient souvent leurs États pour y passer quelque temps. C'est ainsi que le duc de Savoie, le

duc de Mantoue et les princes de Brunswick ne manquaient pas, du temps de notre auteur, d'y faire plusieurs voyages dans la belle saison, et d'y venir passer le carnaval. Il prétend encore que ces derniers princes, en quinze ou seize ans, y avaient dépensé douze millions d'écus, et que le banquier qui faisait les remises de leur argent avait gagné au change cinq cent mille livres, avec quoi il s'était fait noble vénitien. « Voilà, conclut-il, les principaux fruits de cette liberté si vantée ! »

Le sieur de Saint-Disdier avait raison : la liberté de l'ancienne république de Venise ne consistait plus alors que dans la licence des mœurs. En dehors des plaisirs faciles qu'on pouvait s'y procurer à prix d'argent, tout était corruption, assujettissement, terreur inspirée par la délation, et abaissement de tout sens moral. Aussi, lorsque l'armée du général Bonaparte, victorieuse des Autrichiens, vint se présenter devant ses lagunes, Venise n'essaya pas même de se défendre : convaincue de son impuissance, elle courba la tête sous le joug de l'étranger, complétant ainsi, par cette triste chute, la honte de sa longue décadence.

V

**DOM BERNARD DE MONTFAUCON**  
**BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR**

**1698-1701.**



V

# DOM BERNARD DE MONTFAUCON

BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

1698-1701.

Au commencement du premier chapitre de son  
Diarium italicum<sup>2</sup>, le savant religieux apprend à ses lecteurs la cause de son voyage en Italie. « Après avoir publié, dit-il, l'édition de saint Athanase, ayant remarqué, par suite d'un usage fréquent, qu'il n'était pas possible de mettre la dernière main aux

1. Né au château de Soulages, en Languedoc, le 17 janvier 1655, mort à Paris, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 21 décembre 1741.

2. *Diarium italicum, sive monumentorum veterum, bibliothecarum, musæorum, etc., notitiae singulares, in itinerario italico collectæ, additis schematibus ac figuris, a R. P. D. Bernardo de Montfaucon, monacho Benedictino, congregatiæ Sancti Mauri; Parisiis, apud Joannem Ruisson, typographiæ Regiæ præfectum; 1702; in-4°. Bibliothèque impériale, Z, n° 626.*

Pères (de l'Église) grecs, sans avoir visité les bibliothèques de l'Italie, j'obtins du supérieur de notre congrégation la permission de faire ce voyage, et je me mis en route pour ce pays avec dom Paul Brioys, mon compagnon d'études. »

C'est donc, on le voit, pour vérifier les textes des manuscrits des Pères grecs, existant dans les bibliothèques italiennes, les comparer aux éditions précédemment publiées, les corriger et les ramener à leur pureté primitive, que le père Montfaucon entreprit son excursion en Italie. Mais, bien que cet objet fût le but principal de son voyage, il résolut de ne rien négliger de ce qui pouvait, en général, intéresser les lettres, lesquelles, suivant ses expressions, il avait à cœur de servir.

Son espoir ne fut pas trompé : il réussit mieux qu'il n'avait souhaité lui-même ; et, contrairement à l'opinion d'un grand nombre de savants, il fit non-seulement une ample moisson de textes épurés des Pères grecs, du plus haut intérêt pour l'histoire littéraire et sacrée de l'Église, mais, en outre, il recueillit, tant dans les bibliothèques que dans les musées, un grand nombre de chroniques, d'histoires, de diplômes en grec et en latin, de manuscrits, d'inscriptions et d'autres monuments de la vénérable antiquité, qu'il publia dans son *Diarium* après son retour.

Montfaucon partit de Paris avec D. Paul Brioys, le 18 mai 1698. Ils se dirigèrent par Lyon, Vienne, Avignon, Arles et Nîmes sur Marseille, examinant, chemin faisant, les antiquités de toutes sortes que ces villes renferment. De Marseille, ils se rendirent à Gênes, probablement par mer (le *Diarium* ne le dit pas), où ils arrivèrent le 28 juin. Ils se hâtèrent de quitter cette ville, qu'ils ne trouvèrent pas favorable à leurs études<sup>1</sup>; et le 3 juillet ils étaient à Milan.

Leur première visite fut pour la bibliothèque Ambroisienne : Montfaucon y retrouva l'illustre Muratori, l'un des conservateurs, son correspondant et son ami, qu'il embrassa avec effusion<sup>2</sup>. Le savant collecteur des annales italiennes, se mit à la disposition des deux bénédictins français et s'efforça de faciliter leurs recherches. Dans ce but, il leur accorda la faculté, faveur très-vivement désirée par Montfaucon, d'examiner librement les manuscrits; notre voyageur en profita pour faire une ample récolte de textes et d'annotations qu'il rapporte ensuite dans son journal.

Après avoir visité plusieurs collections particulières et en avoir relevé les manuscrits ou les textes

1. *Quam urbem non ita studiis nostris opportunam, mature linquimus. Diarium*, p. 10.

2. *Id., ibid.*

les plus intéressants et les moins connus, les deux religieux quittèrent Milan, traversèrent, sans s'y arrêter, Plaisance, Parme et Reggio, et arrivèrent à Mantoue, pour y examiner avec soin la bibliothèque du souverain de ce duché. Ce prince voulut voir nos voyageurs, et il les reçut, le 29 juillet, en audience particulière.

Nos doctes touristes passèrent par Ferrare, Venise, Padoue et Ravenne : partout accueillis avec la plus cordiale sympathie par les plus savants hommes de ce temps, ils recevaient l'hospitalité dans les couvents de leur ordre, où, grâce à la règle commune, ils retrouvaient tous les avantages et toutes les habitudes qu'ils avaient laissées à Paris, au monastère de Saint-Germain-des-Prés.

Après avoir suivi la route d'Ancône, traversé Lorete, admiré en passant la cascade de Terni, les deux bénédictins entrèrent à Rome le 16 septembre 1698. Reçus chez les religieux de leur communauté, nos voyageurs se reposèrent de leurs fatigues en parcourant à loisir les ruines, les monuments, les musées et les bibliothèques.

Montfaucon prolongea son séjour à Rome pendant deux années et demie. Il explique lui-même<sup>1</sup> quel fut l'emploi de son temps pendant cet intervalle, et

1. *Diarium*, cap. viii, p. 104.

quel plan il adopta pour bien voir cette ville. Fidèle à l'objet principal de son voyage, avant tout, il fréquentait les bibliothèques, recherchant et consultant les manuscrits les plus rares et les plus anciens. Mais le temps qu'il n'employait pas à ce travail, il l'occupait à parcourir Rome dans toutes ses parties. Au commencement, il se laissait conduire par sa fantaisie du moment, allant de côté et d'autre, ainsi que le hasard le portait, et voyant sans ordre, tantôt une chose, tantôt une autre; mais bientôt il adopta, comme règle, de parcourir la ville entière dans l'espace de vingt jours, de manière à voir complètement dans cet intervalle tout ce qui méritait d'être vu. Il recommença plusieurs fois son itinéraire et l'acheva toujours chaque fois dans l'espace de vingt jours. C'est donc par ces vingt journées qu'est divisé le compte rendu de tout son séjour à Rome.

Nous ne suivrons pas le père Montfaucon journée par journée. Les amateurs de l'antiquité, aussi bien que du moyen âge, trouveront dans ses excursions les notices, les descriptions et même les découvertes les plus intéressantes au point de vue de l'histoire, de la religion et de l'archéologie. Toutefois, ce n'est pas dans le Diarium italicum qu'il faut chercher l'éloge, ou même la simple indication des œuvres et des monuments de la Renaissance sous Jules II, Léon X, Clément VII et Paul III. Dès le premier

chapitre de son itinéraire, le Bénédictin a pris soin d'avertir ses lecteurs qu'il s'éloignera des sentiers battus et des routes frayées, que l'on trouve dans tous les itinéraires des voyageurs, pour s'en tenir aux choses qui sont ignorées, ou qui ont été observées tout autrement qu'elles ne sont réellement. Son livre doit donc être accepté pour ce qu'il veut être; c'est-à-dire pour un indicateur des plus grandes et des plus curieuses raretés lapidaires, manuscrites ou bibliographiques, accompagnées d'observations aussi justes que piquantes. Le *Diarium*, illustré de gravures dans le texte, sera toujours lu ou consulté avec profit par tous ceux qui aiment l'antiquité, ses lois, ses arts, ses usages et ses mœurs.

A la fin de sa vingtième journée, notre Bénédictin cite les principaux auteurs qui l'ont dirigé dans ses investigations à Rome, et il appelle l'attention sur ceux qui ont laissé les descriptions les plus remarquables de cette ville, objet, à chaque siècle, de recherches sans cesse renaissantes.

Les premiers qui écrivirent sur Rome après la renaissance des lettres en Italie, furent Flavius Blondus, Andreas Fulvius et Bartholomeus Marlianus. Ce dernier est plus savant et plus soigneux que les deux autres, quoiqu'il n'ait pas toujours réussi aussi bien dans les détails. Ensuite vinrent Lucius Faurus, et peu après Pyrrhus Ligorius, qui em-

ploya toute sa vie à examiner et à décrire les monuments de Rome. Il l'emporterait de beaucoup sur les autres, selon Montfaucon, s'il avait joint à un si grand travail, et à des études si persévérandes, une érudition à la hauteur d'une semblable tâche. Mais comme la connaissance de l'antiquité lui manquait, il est tombé dans un grand nombre d'erreurs. Onuphrius Panvinius, qui éclipsa tous ses prédécesseurs par ses savantes recherches, se présente après par ordre de date. « Tous ces écrivains, dit Montfaucon, ne sont pas dénués de mérite; mais j'ai remarqué, par l'usage de leurs livres, que ceux qui ont écrit à l'époque la plus rapprochée de nous, ayant souvent négligé de citer les auteurs plus anciens, sont tombés fréquemment dans des erreurs qu'il leur eût été facile d'éviter. » Il cite, à l'appui de cette assertion, l'ouvrage composé par Donatus, *Roma vetus et recentis*, qui relève un grand nombre d'omissions commises par les descriptions de Rome alors les plus récentes. Enfin, Montfaucon cite encore l'ouvrage de Famiani Nardini, *Roma antica*, publié sous le pontificat d'Alexandre VII, comme un livre très-utile à consulter. Il termine sa nomenclature des auteurs ayant écrit sur la ville de Rome, par des conseils fort utiles à ceux qui seraient tentés de composer de semblables ouvrages. Il les engage à consulter non-seulement les historiens et les poëtes de

l'antiquité, ainsi que les écrivains de la Renaissance, mais encore ceux du moyen âge et de ces temps que les Italiens nomment *bassi tempi*, et les Latins *infimæ ætatis*, qui s'étendent du cinquième au dixième siècle ; sans oublier les actes des martyrs chrétiens. — « Celui, dit Montfaucon, qui aura le courage d'entreprendre un pareil ouvrage, ne trouvera pas peu de lumière dans ces divers documents. »

Enfin, voulant être agréable à ceux qui viendront après lui visiter Rome, le savant Bénédictin donne en entier, à la suite de son chapitre vingtième<sup>1</sup>, le *Liber de Mirabilibus Romæ*, jusqu'alors inédit. Il avertit que cet opuscule, dont il fait suivre le texte de quelques notes, provient de D. Claude Stephanoty, procureur général des Bénédictins, et est tiré du registre de Néolas, cardinal d'Aragon, dans la bibliothèque de Saint-Isidore à Rome, armoire iv, n° 69, et que l'auteur écrivait au treizième siècle, comme il est indiqué en note.

Montfaucon interrompit son séjour à Rome par une excursion à Naples, qu'il entreprit dans le mois d'octobre 1698. Il suivit, pour aller, la route de Velletri et Terracine, et revint par Capoue, le mont Cassin, Albano et Grotta-Ferrata. Ses graves recherches ne l'empêchèrent pas de faire, en compagnie

1. P. 283 à 301.

d'Antoine Bulifon, une ascension au Vésuve, où il fut étonné, malgré la saison avancée (c'était le 2 novembre), de trouver, comme le dit Martial, des raisins pendant encore aux ceps.

« *Hic post novembres, imminente jam bruma,  
Seras putator horridus refert uvas.* »

Herculanum et Pompéia n'avaient pas encore été retrouvés; notre savant ne pouvait donc pas en parler. Mais en passant au Mont-Cassin, cette maison chef d'ordre des Bénédictins en Italie, comme l'était en France le couvent de Saint-Benoist-sur-Loire, il remarqua les priviléges dont jouissait le supérieur dans le moyen âge. A cette époque, ce dignitaire avait le droit de faire des nobles et de lever des soldats, droits qui n'appartenaient ailleurs qu'aux seuls princes souverains<sup>1</sup>. Montfaucon rapporte en outre plusieurs bulles des papes, qui ont confirmé ou étendu les prérogatives de ce célèbre couvent.

La satisfaction que le savant voyageur éprouvait à Rome eût été complète, s'il n'y eût pas perdu son fidèle compagnon D. Paul Briols; la mort l'enleva le 10 janvier 1700, dans la fleur de la jeunesse, avant que son esprit pénétrant et sa profonde connaissance de la langue grecque eussent pu donner tous leurs

1. *Diarium*, cap. *Vigesimum secundum*, p. 323-324.

fruits<sup>1</sup>. Il fut amèrement regretté de notre Bénédictin, qui joignait une grande bonté de cœur à une immense érudition.

Le 21 février 1700, onze jours après la mort de D. Paul Brioys, Montfaucon quitta Rome, et reprit seul le chemin de la France. Il suivit la route de Sienne, visita cette ville et s'arrêta à Florence. Après en avoir parcouru les environs, il passa par Pise, Bologne et Ferrare, et revint pour la seconde fois à Venise, poursuivant partout ses recherches, comparant et copiant les inscriptions et les manuscrits les plus rares, tant en latin qu'en grec et même en hébreu. De Venise, il rentra en France par Padoue, Vicence, Vérone, Mantoue, Parme, Plaisance, Turin et Lyon. Il était de retour à Paris, à son couvent de Saint-Germain-des-Prés, le 11 juin 1701, après une absence de plus de trois années.

A l'aide des documents qu'il avait rapportés d'Italie, Montfaucon publia, dès 1706, sa *Collectio nova patrum et scriptorum græcorum*, en deux volumes in-folio, publication suivie de beaucoup d'autres, remplies d'une érudition aussi éclairée que profonde. Parmi tous ces ouvrages, le plus considérable, — *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, parut de 1719 à 1724, en quinze volumes in-folio,

1. *Acri juvenis ingenio, græce doctus*, cap. vii, p. 103.

Il est permis de dire que ce recueil, prodigieux témoignage de sa science et de son aptitude au travail, lui fut inspiré par son séjour à Rome. Telle fut l'influence que la vue de cette ville, de ses ruines et de ses monuments antiques, produisit sur un des esprits le mieux disposés à les bien comprendre.



VI

CHARLES DE BROSSES

1739-1740.



## VI

# CHARLES DE BROSSES

1739-1740.

---

On ne se douterait guère, en lisant les lettres adressées par Charles de Brosses à ses amis de France, que le but principal de son voyage en Italie ait été d'y faire d'immenses recherches, pour collationner, dans les manuscrits les plus estimés des bibliothèques publiques et particulières, le texte de Salluste, afin de publier l'histoire de la République romaine. La correspondance de Charles de Brosses pétille de tant d'esprit, elle fait jaillir tant d'étoffes, de vives et charmantes saillies, elle est si française à la manière du dix-huitième siècle, qu'à moins de connaître les fortes études et les travaux entrepris par son auteur, il serait impossible de soupçonner qu'elle émane d'un conseiller au parlement de Bourgogne. Ce magistrat avait trente ans

---

lorsqu'il entreprit le voyage qu'il considérait comme nécessaire à son éducation classique ; il était avide tout à la fois d'instruction et de connaissances nouvelles ; « ce qui lui donnait, dit Buffon, cette avidité pour tous les genres de connaissances, quelque élèves, quelque obscurs, quelque difficiles qu'ils fussent, c'était la supériorité de son esprit, la finesse de son discernement, qui, de très-bonne heure, l'avaient porté au plus haut point de la métaphysique des sciences. Il en avait saisi toutes les sommités, et sa vue s'étendait d'en haut sur les plus petits détails, au point de ne laisser échapper aucun de ces rapports fugitifs que le coup d'œil du génie peut seul apercevoir<sup>1</sup>. » Ce coup d'œil si fin, si pénétrant et si sûr, Charles de Brosses l'appliqua, pendant les années 1739 et 1740, à examiner et à juger l'état des arts et de la société en Italie. — Mais à l'exemple de son illustre contemporain, l'auteur des *Lettres persanes*, Charles de Brosses a soin d'éloigner de sa correspondance le côté sérieux des choses de la vie, ou s'il l'y introduit, c'est sous le voile de la plus aimable plaisanterie. Le jugement qu'il porte sur les hommes et sur les institutions du temps n'en est pas moins juste, et ses appréciations

1. Lettre à M. le comte de Tournon, frère de Charles de Brosses, citée par M. Colomb dans sa préface des *Lettres* de notre voyageur, p. xiii, t. I, édit. de 1856.

sont encore aujourd'hui les plus sûres pour déterminer quel était, il y a cent ans, l'état de l'Italie. Quant aux arts du dessin, il les observe et les juge un peu trop avec le goût d'un Français du temps de Lancret, de Vanloo et de Boucher. Car s'il est vrai qu'il admire Raphaël, le Titien, Michel-Ange et d'autres grands artistes italiens comme ils le méritent, il refuse tout génie et même toute beauté d'exécution à leurs précurseurs, notamment à Giotto, et place l'école de Bologne au premier rang, bien au-dessus des autres écoles italiennes. Il semble que Charles de Brosses fût mieux disposé à goûter la musique que la peinture : ce qu'il dit du Pergolèse prouve l'émotion profonde que lui causaient les œuvres de ce compositeur, alors tout nouvellement écloses, dont il a prédit le succès et la renommée.

Charles de Brosses fit son voyage dans les conditions les plus favorables : il partait avec trois amis, riches, spirituels, et appartenant aux meilleures familles de la Bourgogne ; avantages qui devaient leur assurer partout une réception distinguée, et les mettre à même de bien observer la société. Le premier de ces compagnons était Loppin de Gémeaux, cousin de Charles de Brosses, conseiller, comme lui au parlement de Bourgogne, dont il devint plus tard président à mortier. Il passait pour un bon géomètre, il n'allait point en Italie pour

étudier les sciences exactes, mais bien pour s'y distraire et s'y amuser. Les deux frères Lacurne de Sainte-Palaye étaient ses autres camarades. Sainte-Palaye est aujourd'hui plus connu que son frère : il était déjà membre de l'Académie des Inscriptions lorsqu'il entreprit ce voyage, et ce ne fut que long-temps après, que son *Histoire des Troubadours* lui ouvrit les portes de l'Académie française. Son frère Lacurne était un grand amateur de musique, et il avait sans doute aussi, comme ses compagnons, cette gaieté toute française, cette urbanité, cette grâce dans l'expression, qui était un des dons de la noblesse de notre pays dans le dernier siècle.

Dès le commencement du voyage, Charles de Brosses fut constitué le secrétaire de la troupe. « Connaissez-vous le Jasmin, secrétaire des quatre Facardins, qui s'amusait tout le long du chemin à recueillir des chiffons de mémoires, et à faire, sur toutes les billevesées qu'il rencontrait, des fatras de remarques que le vent emporta un beau matin ? Voilà l'emploi dont la munificence de mes compagnons m'a honoré<sup>1</sup>. » Il prenait donc des notes, et les adressait, sous formes de lettres aussi naturelles que piquantes, à ses amis de Bourgogne.

Ceux qu'il favorisa le plus souvent de cette correspondance sont :

1. Lettre 11<sup>e</sup> à M. de Blancey, t. I, p. 15.

M. de Blancey, secrétaire en chef des États de Bourgogne, cité à Dijon pour le sel de son esprit.

M. de Quintin, procureur général au parlement, grand amateur de livres, de tableaux, de curiosités et de raretés de toutes espèces, par conséquent très-bien préparé à recevoir des lettres sur l'Italie;

M. de Neuilly, conseiller au même parlement, depuis ambassadeur à Gênes;

M. de Maleteste, également conseiller; le président Bouhier, Buffon, l'abbé Courtois de Quincey, plus tard évêque de Belley. Les lettres que Charles de Brosses adresse à tous ces correspondants, prouvent qu'ils étaient eux-mêmes en parfaite communauté d'idées avec lui. Écrivant à des hommes aussi distingués, M. de Brosses devait être stimulé par le désir de se montrer digne de leur haute intelligence et de leur esprit. Cependant ses lettres n'ont aucun apprêt : elles ont jailli de sa plume avec l'à-propos, le naturel le plus charmant, sans que la recherche ou la tension s'y laisse jamais apercevoir.

Charles de Brosses quitta Dijon, le samedi 10 juin 1739. A Lyon, il trouva son cousin Loppin de Gémeaux qui l'y attendait ; ils s'embarquèrent ensemble sur un coche, et descendirent ainsi le Rhône jusqu'à la ville d'Avignon, où ils rejoignirent Lacurné et Sainte-Palaye.

Le Comtat Venaissin appartenait alors au pape, qui

gouvernait ce pays au moyen d'un vice-légat ayant sous ses ordres une compagnie de cavalerie de quarante hommes et une de cent hommes d'infanterie. Les moines fourmillaient à Avignon, et la justice s'y rendait à la manière ultramontaine. « Un auditeur l'administre en première instance ; il est sujet à l'appel d'un autre, appelable à Rome, où il faut essuyer trois autres jugements : de sorte qu'on peut avoir un procès dans sa famille, mais non pas espérer d'en voir la fin, quand même on en ferait une substitution graduelle et perpétuelle <sup>1</sup>. »

En visitant la cathédrale, il s'arrêta vers une vierge qu'il reconnut être de Raphaël. « Les ouvrages de ce maître des maîtres ne frappent pas d'abord, mais à la longue on ne peut se lasser de les considérer : il n'est pas séducteur, mais il est enchanteur. »

Après ce tableau, ce qui paraît frapper le plus nos voyageurs, c'est le carrosse de parade du vice-légat ; « il a huit glaces, le fond étant tout pareil au-devant et glacé de même, doré à plein jusqu'aux roues, force cartisanes d'or, la peinture du Parrocel. C'est le plus beau que j'aie jamais vu ; il coûte quarante mille livres. »

En quittant Avignon, les quatre amis se séparèrent en deux bandes : « Sainte-Palaye, en sa qualité de protecteur de tous les vieux sonnets, voulut aller sur

1. Lettre n<sup>e</sup> à M. de Blancey, t. I, p. 12.

les bords de la fontaine de Vaucluse, pleurer avec Pétrarque le trépas de la belle Laure. » De Brosses tira droit à Aix ; il était curieux de voir cette ville que l'on mettait alors en parallèle avec Dijon. Ces deux cités étaient à cette époque les capitales l'une de la Bourgogne, l'autre de la Provence : elles possédaient chacune un parlement. Aix, grâce au Puget et à Peiresc, avait montré son goût pour les arts bien avant Dijon. Les anciens magistrats y avaient fait construire de magnifiques demeures, qui subsistent encore, en partie ; aussi, tout en préférant sa ville natale, de Brosses ne peut s'empêcher de trouver Aix « tout à fait jolie, et la plus jolie ville de France après Paris. »

Le 10 juin un chemin, moitié rochers polis, moitié jardins, les mena d'Aix à Marseille. Il y retrouva les frères Lacurne et Sainte-Palaye qui l'y attendaient. Le port fut ce qui le frappa le plus. Comme il était lié avec M. de Fontette, officier de la marine royale, il put visiter les galères et l'arsenal, où il vit les forçats en liberté, comme par toute la ville, « à cela près qu'ils sont enchaînés trois à trois, deux chrétiens et un turc. Ce dernier étant dans l'impossibilité de se sauver, pour être trop reconnaissable et ne savoir pas la langue, empêche les autres de s'échapper<sup>1</sup>. »

1. Lettre III<sup>e</sup>, p. 35.

Voulant voir Gênes, Livourne et Pise, les quatre voyageurs prirent une felouque pour les porter à Gênes ; et comme les Lacurne craignaient la mer, ils envoyèrent la felouque les attendre à Antibes, où ils se rendirent en poste.

En passant, ils entrèrent à Toulon où ils obtinrent la permission de voir le port et la rade, qu'ils admirèrent beaucoup, moins toutefois que le beau balcon du Puget, « soutenu par trois figures représentées d'une manière grotesque, dont les têtes sont celles des trois consuls de Toulon, dont le sculpteur était mécontent. » Après cette courte visite à Toulon, ils prirent la route d'Antibes, où ils s'embarquèrent sur leur felouque calabraise, montée de treize matelots napolitains, qui les saluèrent à la manière du Sicilien de Molière en leur disant : « *Galant uomini, gran mousou, illustrissimi signori, issa, issa, allegramente io issa.* »

Ils rasent alors les côtes de la rivière de Gênes, tantôt voguant à voile, tantôt à la rame, et avec des alternatives de bon et de mauvais temps, par conséquent de santé ou de mal de mer. Chaque soir, ils débarquent dans quelque petit port pour y coucher. — « On peut dire en général que rien n'est plus beau que l'aspect de toute cette côte de la mer qu'on appelle la rivière de Gênes : ce ne sont tout le long que villes et villages fort bien bâtis et peuplés. » Mais après

Finale, le mauvais temps continuant, nos voyageurs se décident à continuer leur route par terre. Ils gagnent Noli, louent des mules, mais sont obligés de faire la route à pied dans un chemin large de quatre doigts, bordé par des précipices de quatre cents pieds de haut jusqué dans la mer. Ils gagnent ainsi Sayone, où le consul de France leur fait disposer des chevaux de poste qui les conduisent à Voltri ; de là, des chaises de poste les mènent à Gênes. « A la commodité de l'équipage se joignait l'agrément de la route. De Voltri à Gênes, ce n'est qu'une rue de trois lieues de long, bordée à droite par la mer, et à gauche par des maisons de campagne magnifiques, toutes peintes à fresque<sup>1</sup>. » Ils arrivèrent à Gênes le 24 juin, près d'un mois après leur départ de Dijon. Telle était encore la difficulté, la lenteur des communications vers le milieu du deraier siècle.

Le hasard fit arriver nos Bourguignons à Gênes le jour de la Saint-Jean ; l'une des grandes fêtes de la cité. — Gênes était encore une république indépendante, quoique bien déchue, ainsi que Venise la rivale de son ancienne gloire. En faveur de la Saint-Jean, toutes les rues étaient illuminées de lampions de haut en bas, et la noblesse était dehors. Ce jour était un des cinq de l'année où le Doge avait la per-

1. Lettre III<sup>e</sup>, p. 55.

mission de sortir pour aller à la messe. Les voyageurs allèrent voir passer le cortége. « Les troupes ouvraient la marche, suivies des Suisses de la garde vêtus de rouge, galonnés de blanc avec fraises : ensuite les pages du Doge magnifiquement habillés d'un pourpoint de velours rouge, les chaussures et les bas verts, le tout entièrement chamarré d'or. Puis une partie du corps des nobles en petites perruques et en petits manteaux noirs. Ensuite venait, accompagné de deux massiers, un sénateur portant sur son épaule l'épée de la république démesurément longue, dans un fourreau de vermeil. Le général des armes, en épée et en robe de palais, marchait immédiatement devant le Doge, qui était vêtu d'une longue robe de damas rouge sur une veste de même couleur, et coiffé d'une vastissime perruque carrée. Il portait à la main une espèce de bonnet carré rouge, terminé par un bouton au lieu de houppe... C'est un fort méchant emploi que celui de Doge : pendant deux ans qu'il conserve sa dignité, il ne peut mettre le pied hors de chez lui sans permission. Cette place rend 1,700 livres de rente ; jugez si un petit commis s'en accommoderait... Les nobles n'ont ni habits, ni équipages, ni tables, ni jeux, ni chevaux : cependant ils sont d'une richesse excessive. Fort communément on trouve ici des gens avec une fortune de 400,000 livres de rentes, qui

n'en mangent pas 30,000. Du reste de leurs revenus ils achètent des principautés en Espagne et dans le royaume de Naples, ou font construire pour eux un palais d'un million, et pour le public une église de plus de trois ; toutes les belles églises de cette ville sont, chacune, l'ouvrage d'un seul homme ou d'une seule famille<sup>1</sup>. » Après avoir vu passer le cortége, de Brosses se rendit à la messe, chantée en présence du Doge, par de vilaines voix de castrats en assez méchante musique. Ce qui lui plut davantage, ce fut un abbé à talons rouges, et un instrument à la main, qui, pendant la communion, joua supérieurement de la serinette. Après l'église, le théâtre. Il y alla pour commencer à goûter les plaisirs de la musique italienne.

Nos Français, pour faire les savants, voulurent chercher des gens de lettres : « *Niente*. Ce n'est pas ici le pays : les mercadans ne s'amusent pas à la bagatelle, et ne connaissent de lettres que les lettres de change, dont ils font le plus grand commerce de l'univers. »

Dans une lettre adressée à M. de Quintin, de Brosses donne une description des principaux monuments de Gênes, et des œuvres d'art les plus remarquables qu'elle possédait. Les plus beaux marbres, les orne-

1. Lettre v, p. 58-59.

ments et les décorations les plus rares ne le séduisent pas au point de tromper son goût et de fausser son jugement. « Je suis toujours dans la surprise de voir, dit-il, comment les Italiens, après avoir imaginé et exécuté une ordonnance noble et magnifique, la gâtent en la surchargeant de méchants petits pompons. Leur bon goût pour les grandes choses n'est comparable qu'à leur méchant goût pour les petites... Leurs maisons fort magnifiques, n'ont en dedans que peu de grâce et point du tout de commodités. »

Après huit jours passés à Gênes, de Brosses et ses compagnons en partirent le 2 juillet, très-satisfaits de quitter une ville « où tout était d'une friponnerie et d'une méchante foi inouïe. » Cette mauvaise humeur était causée par la fourberie d'un Génois qui les avait trompés, sur la poste et sur le change. Nos voyageurs ne savaient pas encore qu'on doit s'attendre à ces fourberies que l'on doit toujours prévoir en partant, afin de s'y préparer, et de les supporter sans se plaindre. Dans tous les pays, l'étranger s'y trouve exposé : et quoi qu'on en puisse dire, les Italiens, sous ce rapport, ne sont pas plus coupables que les autres peuples.

Nos voyageurs prirent la poste qui les conduisit par Novi, Tortona et Voghera, à Pavie qui ne leur plut pas; ils allèrent ensuite à la Chartreuse. L'architecture extérieure de l'église ne satisfit point leur curiosité.

De Brosses trouva son style gothique, et « qui dit gothique, dit insuffisamment un mauvais ouvrage. » Au contraire, l'intérieur le frappa par sa magnificence et sa bonne proportion. Sainte Palaye, apercevant quelques vieux parchemins, qui composent la bibliothèque des Chartreux, demande à y entrer ; mais les religieux refusèrent.

A Milan, de Brosses éprouva une grande déception en visitant la cathédrale ou Dôme de cette ville. Il n'eut rien de plus pressé à faire, en arrivant, que d'y aller. Mais il trouva qu'il y avait à peine une troisième partie de cet immense édifice qui fut faite, depuis trois cents ans qu'on y travaillait. Le dedans de l'église lui parut très-obscur, dénué de tout ornement et de tout agrément ; — appréciation qu'on aura peine à comprendre de nos jours, alors que le Dôme montre à l'extérieur ses milliers de statues, de flèches et d'ornements en marbre blanc, tandis qu'à l'intérieur, l'immensité de cette basilique excite l'émotion de toute âme chrétienne. Mais la noblesse française, au dix-huitième siècle, n'ayant pas encore subi l'épreuve du malheur et des révolutions, était trop disposée à juger tout avec une extrême légèreté.

Sainte Palaye, l'antiquaire et l'érudit de la troupe, tint à visiter toutes les églises de Milan et « il n'y eut si vilain trou où il ne voulut entrer, » trainant avec lui ses compagnons.

On s'avisa de donner nos Français sur le pied de docteurs du premier ordre, et pour sa part, de Brosses soutint fort bien cette réputation par une demi-douzaine de citations hors de propos. Plusieurs Milanaises, vraies *bas bleus*, les engagèrent à leurs assemblées. Après avoir promis, ils trouvèrent moyen de manquer à la réunion convoquée en leur honneur par la comtesse Clélie Borromée, « qui non-seulement pensait savoir toutes les sciences et les langues de l'Europe, mais encore qui parlait arabe comme l'Alcoran. » Mais il ne purent échapper à la séance qui avait été préparée pour eux chez la signora Agnesi.

« On m'a fait entrer, dit de Brosses, dans un grand et bel appartement, où j'ai trouvé trente personnes de toutes les nations de l'Europe, rangées en cercle, et mademoiselle Agnesi assise seule, avec sa petite sœur, sur un canapé. C'est une fille de dix-huit à vingt ans, ni laide ni jolie, qui a l'air fort simple et fort doux. On a d'abord apporté force eau glacée, ce qui m'a paru un prélude de bon augure. Je m'attendais, allant là, que ce n'était que pour converser tout ordinairement avec cette demoiselle ; au lieu de cela, le comte Belloni, qui m'y amenait, a voulu faire une espèce d'*action* publique ; il a débuté par adresser à cette jeune fille une belle harangue en latin, pour être entendu de tout le monde.

Elle lui a répondu fort bien ; après quoi, ils se sont mis à disputer, en la même langue, sur l'origine des fontaines, et sur les causes du flux et du reflux que quelques-unes ont comme la mer. Elle a parlé comme un ange sur cette matière : cela fait, le comte Belloni m'a prié de dissenter de même avec elle sur quel sujet il me plairait, pourvu que ce fût sur un sujet philosophique ou mathématique. J'ai été fort stupéfait de voir qu'il me fallait haranguer impromptu, et parler pendant une heure en une langue dont j'ai si peu l'usage. Cependant, vaille que vaille, je lui ai fait un beau compliment, puis nous avons disputé d'abord sur la manière dont l'âme peut être frappée des objets corporels, et les communiquer aux organes du cerveau, et ensuite sur l'émanation de la lumière et sur les couleurs primitives. Loppin a disserté avec elle sur la transparence des corps et sur les propriétés de certaines courbes géométriques, où je n'ai rien entendu. Il lui parla en français, et elle demanda la permission de lui répondre en latin ; elle a parlé à merveille sur tous ces sujets... Après qu'elle eut répondu à Loppin, la conversation devint générale. Chaque personne lui parlait en la langue de son pays, et elle répondait à chacun dans leur langue propre, elle me dit qu'elle était très-sâchée que cette visite eût pris la forme d'une thèse... que cela n'était bon qu'entre deux ou trois

personnes du même goût, discours qui me parut au moins d'aussi bon sens que les précédents<sup>1</sup>. » En lisant ce passage, on se demande si de Brosses n'a pas voulu, en louant la signora Agnesi, se conformer aux conseils qu'il donne aux autres ; il ne faut pas, suivant lui, se figurer que les expressions simples ou positives soient d'usage en Italie ; le comparatif même y est négligé, et dans les grandes occasions, il faut savoir surcharger le superlatif, et dire d'une chose passable : *optissimè*. A cela près, de retour des îles Borromées à Milan pour en partir à son grand regret, il trouve les Milanais les meilleures gens d'Italie. Sa lettre au président Bouhier se termine par la citation du passage d'un manuscrit latin de la bibliothèque Ambroisienne, relatif à l'histoire de la papesse Jeanne, à laquelle de Brosses ne paraît pas ajouter foi.

De Milan, les voyageurs prennent, en voiturins, la route de Venise, en passant d'abord par Lodi, Cremone et Mantoue. Le narrateur ne peut trop exalter la beauté des routes et de tout le pays milanais, riche et fécond, partout planté de beaux arbres, et coupé d'une quantité de canaux, entre lesquels on marche presque toujours. A peine arrivé à Mantoue, de Brosses s'embarque au plus vite sur le lac pour

1. Lettre x<sup>e</sup> au président Bouhier, p. 115.

aller voir le village et la maison où est né Virgile. Mais il est bientôt désillusionné, car les ignares Mantouans n'avaient pas élevé le moindre monument public à ce prince de la poésie, et tout l'honneur qu'ils lui faisaient alors, c'était de faire servir son image à la marque du papier timbré. Il fut encore moins satisfait de l'état dans lequel il trouva les belles peintures de Jules Romain au palais du T et ailleurs. Pendant la dernière guerre, des soldats s'étaient installés dans plusieurs salles de cet édifice, on y voyait encore des traces de leur séjour. Il rend justice au génie de Jules Romain et il le juge bien, en disant de son combat des Dieux et des Titans : « qu'on ne peut voir cette peinture sans être épouvanté de l'impétueuse imagination, de l'exécution fougueuse et des expressions terribles qui règnent dans cet ouvrage, lequel enlève l'âme, mais sans la toucher, car il n'y a que peu d'agréments. » — Ses compagnons avaient l'intention de s'arrêter quelques jours à Mantoue, mais sur la nouvelle que les Vénitiens posaient des barrières sur leurs confins à cause des navires se rendant à la foire de Sinigaglia, qui étaient suspects de peste, ils se décident, pour éviter de faire quarantaine, à repartir de suite, et arrivent à Villa-Franca, première ville de l'État Vénitien de terre ferme, sans avoir été inquiétés.

Ils poursuivent leur route pour Vérone, qu'ils

ne trouvent pas peuplée à proportion de son étendue, et ils se hâtent, pour se distraire, de se rendre à la comédie, où l'on jouait en plein jour dans l'ancien amphithéâtre construit par les Romains, où il y a place pour trente mille personnes. De Brosses déclare n'avoir jamais tant vu de moines à la procession qu'il y en avait à la comédie ; il prit plaisir à suivre l'intrigue de la pièce, chargée d'évènements, et à voir le jeu des acteurs, et les entrechats d'une jeune danseuse « auprès de laquelle, à l'égard de la légéreté, la Camargo était une danseuse de pierre de taille. »

La première fois qu'il alla à la comédie, une cloche de la ville ayant sonné un coup, il entendit derrière lui un mouvement subit, tel qu'il crut que l'amphithéâtre tombait en ruine, d'autant mieux, qu'en même temps, il vit fuir les actrices, quoiqu'il y en eût une qui, selon son rôle, fût alors évanouie. « Le vrai sujet de mon étonnement était que ce que nous appelons l'*Angelus* ou le *pardon* venait de sonner, que toute l'assemblée s'était mise promptement à genoux, tournée vers l'orient ; que les acteurs s'y étaient de même jetés dans la coulisse, que l'un chanta fort bien l'*Ave Maria*, après quoi l'actrice évanouie revint, fit fort honnêtement la révérence ordinaire après l'*Angelus*, se remit dans son état d'évanouissement, et la pièce continua<sup>1</sup>. »

1. Lettre XII<sup>e</sup> à M. de Blancey, p. 137.

La vue de l'amphithéâtre antique lui donna la plus haute opinion de l'architecture des Romains, et le confirma dans l'idée qu'il n'y a eu que ce peuple qui ait su faire des ouvrages publics ; il ne se lassait pas d'admirer leurs plans et leur exécution. Tout au contraire, l'église de Saint-Zénon, construite du temps de Pépin, lui fait lever les épaules, à cause du mauvais goût des portes et des bas-reliefs en bronze de sa façade, bien qu'il convienne que, pour le surplus, cette église est d'une bonne architecture.

Vicence ne lui plut pas autant que Vérone ; et, tout en admirant les magnifiques et nombreux palais et les autres édifices bâtis par Palladio, cette ville non-seulement ne lui parut pas belle, mais au contraire lui sembla laide et désagréable. En visitant une église, il remarque le tableau du baptême de Jésus-Christ par Jean Bellino, pour faire sentir la supériorité du Titien sur son maître, et pour montrer jusqu'à quel temps, selon lui, le mauvais goût a régné. « Cependant, ajoute-t-il, ce Bellino est encore fameux aujourd'hui, parce qu'il était grand dans son siècle ; l'habitude de le louer, lui et ses semblables, est devenue une espèce de vérité convenue. » — Appréciation complètement erronée, et tout imbue du goût qui régnait en France quelques années après Watteau.

Notre voyageur n'était pas aussi sensible au plaisir

de voir les belles choses des villes qu'à celui de jouir du spectacle de la campagne ; il trouve que le terrain qui est entre Vicence et Padoue vaut peut-être seul le voyage d'Italie. Mais il ne voit rien de plus pauvre, de plus triste, ni de plus dépeuplé que cette dernière ville. Son université autrefois si célèbre et si fréquentée, était alors complètement délaissée : il admire les églises, et particulièrement Saint-Antoine ; mais à l'occasion des deux chapelles peintes à fresque, dans cette église, par le Giotto, il retombe dans l'appréciation qu'il porte si malheureusement sur les peintres primitifs. « Ce grand maître, si vanté dans toutes les histoires, ne serait pas reçu aujourd'hui, dit-il<sup>1</sup>, à peindre un jeu de paume. Cependant, à travers son barbouillage, on discerne du génie et du talent. »

Il fit à Padoue la connaissance du marquis Poleni, professeur de mathématiques et traducteur estimé de Vitruve. Ce savant leur montra sa bibliothèque qui ne montait pas à moins de cinq mille volumes, chose peu croyable, fait observer de Brosses, d'une espèce de gens qui ne parlent guère. Mais ce qui lui prouva mieux que Poleni était un galant homme, c'était son inclination pour la musique : il lui fit entendre un joueur d'orgue, et lui promit de lui pro-

1. Lettre xii<sup>e</sup> à M. de Blancey, p. 158.

curer, à son retour à Padoue, le célèbre violon Tartini, avec un autre qui ne lui cédait pas. Grâce à la bienveillance et à l'amabilité du marquis, de Brosses et ses compagnons ne quittèrent pas Padoue sans regret ; ils s'embarquèrent sur le canal de la Brenta le 28 juillet pour se rendre à Venise, qu'ils avaient grande impatience à voir, et qui était un des grands termes de leur voyage.

Cette ville était alors bien autrement curieuse et intéressante qu'elle ne peut l'être de nos jours. Capitale d'une république plus ancienne que presque tous les autres États de l'Europe, elle avait conservé, au moins à l'extérieur, toutes les apparences du mouvement et de la force qui dénotent un État indépendant. Bien que son commerce fût fort déchu, et que sa puissance maritime fût en pleine décadence, elle possédait encore la plupart de ses provinces de terre ferme, la Dalmatie, l'Esclavonie, le Padouan, le Trévisan, le Véronais et les pays de Brescia et de Bergame s'avancant jusqu'aux portes de Milan. La noblesse avait conservé tout le pouvoir politique dont le peuple était entièrement exclu. Le gouvernement, basé sur l'espionnage et la délation, n'y était plus aussi cruel que dans les siècles précédents : mais la peur lui faisait souvent commettre les plus grandes injustices. — Les mœurs, toujours relâchées à Venise, y étaient tombées, vers 1740, dans un état

de dépravation inconnu aux autres grandes villes de l'Europe. Les arts y étaient fort déchus de leur splendeur ; mais les œuvres des maîtres de l'ancienne école vénitienne, exposées encore dans les palais de la noblesse et dans les édifices publics, jetaient sur cette ville, sur son histoire et son gouvernement un éclat incomparable. Tout se réunissait donc pour exciter la curiosité de nos voyageurs. Afin de la satisfaire complètement, ils prolongèrent pendant deux mois leur séjour à Venise.

L'abord de cette ville ne surprit pas de Brosses autant qu'il s'y attendait. Il ne lui fit pas un autre effet que la vue d'une place située au bord de la mer. « Mais aussi, quand on y est une fois, qu'on voit sortir de l'eau de tous côtés des palais, des églises, des rues, des villes entières, car il n'y en pas pour une ; enfin, de ne pouvoir faire un pas dans la ville sans avoir le pied dans la mer, c'est une chose si surprenante, que j'y suis moins fait que le premier jour ; aussi bien, cette ville est si singulière par sa disposition, ses façons, ses manières de vivre à faire crever de rire, la liberté qui y règne et la tranquillité qu'on y goûte, que je n'hésite pas à la regarder comme la seconde ville de l'Europe<sup>1</sup>. » Que dirait aujourd'hui de Brosses, s'il pouvait revoir Venise, dans sa tristesse, entourée de ruines, dépeuplée et

X 1. Lettre xiv<sup>e</sup> à M. de Blancey, p. 169.

comme ensevelie dans son linceul de morte. — De son temps, on n'y comptait pas moins de soixante mille personnes qui vivaient de la rame, soit gondoliens ou autres ; on disait aussi que Venise avait toujours un fonds de trente mille étrangers au moins, pendant les six mois du carnaval. Pendant cette saison, on ne pouvait se tourner dans la place Saint-Marc, à cause de la quantité de masques et de théâtres. De Brosses l'en trouvait toujours pleine. « Les robes de palais, les manteaux, les robes de chambre, les Turcs, les Grecs, les Dalmates, les Levantins de toute espèce, hommes et femmes, les tréteaux de vendeurs d'orviétan, de bateleurs, de moines qui prêchent et de marionnettes, tout cela, qui y est tout ensemble, à toute heure, la rendent la plus belle, et la plus curieuse place du monde ; surtout par le retour d'équerre qu'elle fait auprès de Saint-Marc, ce que l'on nomme *Broglio* ; c'est une autre place plus petite que la première, formée par le palais Saint-Marc et le retour du bâtiment des Procuraties neuves. La mer, large en cet endroit, la termine. C'est de là qu'on voit le mélange de terre, de mer, de gondoles, de boutiques, de vaisseaux et d'églises, de gens qui partent et qui arrivent à chaque instant. J'y vais au moins quatre fois le jour pour me régaler la vue<sup>1</sup>. » En lisant cette descrip-

1. Lettre xiv<sup>e</sup> à M. de Blancey, p. 170.

tion si vive et si vraie, ne croirait-on pas avoir sous les yeux un tableau de Guardi ou de Canaletti, semblable à ceux qui sont au musée du Louvre? — Tel était le spectacle que présentait Venise vers le milieu du dernier siècle. Elle offrait encore bien d'autres attractions, par la liberté et la licence qui régnaitent souverainement dans cette ville, où, pourvu qu'on ne se mêlât pas du gouvernement, il était permis de faire d'ailleurs tout ce qu'on voulait. Les pages que de Brosses a consacrées à la peinture des mœurs plus que faciles de Venise, ne sont pas les moins piquantes de sa relation, bien qu'il n'ait rien inventé, et que son récit soit marqué au coin de la vérité.

Il raconte aussi des brigues des nobles pour obtenir les emplois publics, auxquels seuls ils pouvaient prétendre. On fit à nos Bourguignons la faveur de les faire entrer au grand conseil, pour voir l'élection du général des galères, charge importante. Tous les nobles entrèrent dans la salle du grand conseil sans ordre et se placèrent. « Les robes rouges avaient leurs places marquées, et quelques-unes se dispersèrent en différents lieux de la salle, pour empêcher qu'il ne se fit du bruit dans une si nombreuse assemblée ; chose, à mon gré, où ils ne réussirent nullement, puisque l'on y faisait un sabbat de l'autre monde ; aussi ne faisait-on là que pelotter, en attendant partie. Près du grand chancelier, sur l'estrade,

il y avait une urne contenant autant de petites boules qu'il y avait de personnes, et parmi ces boules un certain nombre de dorées ; chacun tira la sienne. Ceux à qui échurent celles dorées furent les électeurs de la charge en question, avec une grande quantité d'autres qui, par leurs places, étaient électeurs de droit. Cela fait, nous passâmes dans la salle du scrutin, moins grande que la première, l'assemblée y étant moins nombreuse. Les autres électeurs entrèrent l'un après l'autre, saluant jusqu'à terre les précédents avec une gravité sans pareille. Dès qu'ils eurent tous défilé, le chancelier parut, précédé du corps des secrétaires, gens subalternes, et précédant lui-même le vice-doge, car le doge était malade, et c'est le plus ~~vieux~~ des conseillers qui le représente. Mais il ne s'assied pas sur le trône et n'a pas le *corno* (bonnet à corne du doge) ; il l'imitait tant qu'il pouvait, ayant mis sur sa tête sa barrette ou bonnet de taffetas noir, dont il ramenait le sommet par devant, en bec à la phrygienne, comme un véritable Anténor. Il était suivi de tous les conseillers en robes rouges. Dès qu'il parut, toute l'assemblée se leva ; il la salua profondément sans ôter sa barrette que pour la Quarantie criminelle ; lorsqu'il passa devant elle, seul, de toute l'assemblée, il l'avait sur la tête. Il monta sur l'estrade et s'assit. Les *sages grands* et autres se placèrent autour de lui, et sur les ailes le chancelier

à la tête des secrétaires, dont il est le chef. Cette assemblée avait l'air tout à fait majestueux. Alors le chancelier se leva, et dit que les seigneurs Priuli, Badouer, Donato et Vendramina demandaient la charge en question. Sur-le-champ, leurs parents proches se levèrent et sortirent. Immédiatement après, les trois *avvogadori* prirent chacun un petit évangile, et parcoururent les rangs en faisant toucher à chacun cet évangile du bout du doigt, marque du serment de procéder à l'élection de bonne foi et sans brigue. Tous ces préalables finis, un grand marsouin d'huissier, ayant mis une paire de lunettes monstrueuses sur un nez qui l'était davantage, proclama d'un ton nasillard *l'Excellentissimo signore Luca Priuli*; à l'instant, une vingtaine de petits enfants, rouges comme ceux de l'hôpital, se dispersèrent par la salle, criant comme des perdus: *Priuli, Priuli!* Ils avaient chacun à la main une boîte à deux compartiments, l'un blanc pour nommer, l'autre vert pour refuser; l'ouverture commune, étant faite en entonnoir, afin que l'on ne puisse voir dans laquelle des deux divisions on met la main, et à leur ceinture une gibecière pleine de petites ballottes comme des boutons de chemisettes; ils en donnèrent une à chaque noble. Ceux-ci la mirent dans celle des échâtres qu'ils voulurent. Les enfants portèrent leurs boîtes au chancelier, qui mit les ballottes blanches

dans un bassin, et jeta les autres. On ballotta de même les trois autres concurrents ; puis on compta les suffrages. Donato fut élu et nous sortimes. Tout cela fut fait avec une rapidité surprenante, et en moins de temps qu'il n'y en a que je vous en écris ; mais c'était une vraie comédie que de voir en sortant les protestations de Donato, et les baisers de nourrice qu'on lui donnait. D'honneur, ils sonnaient à se faire entendre au milieu de la place<sup>1</sup>. »

De Brosse trouve le palais ducal massif, sombre et gothique, du plus méchant goût, et c'est à peine si la grande cour en dedans lui paraît avoir, mais d'un côté seulement, quelque chose de magnifique dans sa construction. De même, dans son antipathie pour tout ce qui n'est ni grec ni romain, il méprise l'architecture de l'église de Saint-Marc. « Vous vous êtes figuré, écrit-il à M. de Quintin, que c'était un lieu admirable ; mais vous vous trompez bien fort ; c'est une église à la grecque, basse, impénétrable à la lumière, d'un goût misérable, tant au dedans qu'au dehors, couverte de sept dômes revêtus en dedans de mosaïques à fond d'or, qui les font ressembler bien mieux à des chaudières qu'à des coupole<sup>2</sup>. » Tel est le jugement qu'il porte sur un des monuments les plus remarquables et les plus curieux

1. Lettre xv<sup>e</sup> à M. de Neuilly, p. 135-138.

2. Lettre, p 193-94.

qu'il y ait au monde ! La seule chose, dans tout ce bâtiment, qui soit, selon lui, vraiment digne d'admiration, c'est le groupe des quatre chevaux de bronze, ouvrage de Lysippe.

Parmi les peintres vénitiens, le Giorgione et le Tintoret excitent le plus son étonnement et son admiration. Le premier surtout, par ses fresques, dès cette époque presque effacées, et cependant encore d'un coloris, d'une entente et d'une fierté étonnante, du *fondaco dei Tedeschi*, qui devaient être son plus bel et son plus grand ouvrage ; le second, par la Piscine probatique, son chef-d'œuvre, à l'école de Saint-Roch. « C'est là, dit de Brosses, qu'il a montré qu'il savait parfaitement, lorsqu'il voulait s'en donner la peine, ordonner sans furie, dessiner sans rudesse, et colorier sans noirceur. Je serais fort enclin à juger que le Tintoret est le premier de tous les peintres vénitiens lorsqu'il veut bien faire, ce qui lui arrive très-rarement<sup>1</sup>. »

Ce qui charmait le plus de Brosses à Venise, c'était la musique : « Le peuple, dit-il, court sur le canal l'entendre avec autant d'ardeur que si c'était pour la première fois ; l'affolement de la nation pour cet art est inconcevable. » Il prit plaisir à entendre plusieurs fois Vivaldi, le violoniste, ainsi que Hasse, le Saxon,

1. Lettre XVII<sup>e</sup>, p. 205-6.

celèbre compositeur, et sa femme Faustina, « qui chantait d'un grand goût et d'une légèreté charmante. » Mais la musique transcendante était alors celle des hôpitaux. Il y en avait quatre, tous composés de filles bâtardes ou orphelines, et de celles que leurs parents ne sont pas en état d'élever. Elles étaient élevées aux dépens de l'État, et on les exerçait uniquement à exceller dans la musique. Aussi de Brosses trouve qu'elles chantaient comme des anges, et jouaient du violon, de la flûte, de l'orgue, du hautbois, du violoncelle et du basson. « Elles sont cloîtrées en façon de religieuses. Ce sont elles seules qui exécutent, et chaque concert est composé d'une quarantaine de filles. Je vous jure qu'il n'y a rien de si plaisant, que de voir une jeune et jolie religieuse, en habit blanc, avec un bouquet de grenades sur l'oreille, conduire l'orchestre et battre la mesure avec toute la grâce et la précision imaginables. Leurs voix sont adorables pour la tournure et la légèreté, car on ne sait ici ce que c'est que rondeur et sons filés à la française. La Zabetta, des incurables, est surtout étonnante par l'étendue de sa voix, et les coup d'archet qu'elle a dans le gosier. C'est elle qui enlève tous les suffrages, et ce serait vouloir se faire assommer par la populace, que d'égaler quelqu'autre à elle... Celui des quatre hôpitaux où je vais le plus souvent, et où je m'amuse le mieux, est l'hôpital de

la Piété. C'est aussi le premier pour la perfection des symphonies. »

Les courtisanes de Venise passaient alors pour les plus belles et pour les plus recherchées du monde entier. De Brosses entre sur ce sujet dans des détails qu'on trouvera dans ses lettres, et qui ne sont pas les traits les moins caractéristiques de cette ancienne république de Venise qui, après avoir perdu sa gloire, avait conservé toute la facilité, toute la licence de ses mœurs. « Ce n'est qu'ici, au monde, écrit de Brosses à M. de Blancey<sup>1</sup>, que l'on peut voir ce que j'ai vu; un homme, ministre et prêtre, dans un spectacle public, en présence de quatre mille personnes, badiner d'une fenêtre à l'autre, avec la plus fameuse catin d'une ville, et se faire donner des coups d'éventail sur le nez. »

Après avoir visité la fabrique de glaces de Murano, nos voyageurs se décident, au bout d'un mois de séjour, à quitter leurs douces gondoles. Le 30 août, ils reprennent la barque le Bucentaure qui les avait amenés, et arrivent à Padoue, retrouvant le marquis Poleni qui les attendait. Ils y séjournèrent le 31 pour entendre Tartini, qui passait pour le premier violon de l'Italie. « Ce fut un temps fort bien employé; c'est, dit de Brosses, tout ce que j'ai ouï de mieux

1. Lettre XVIII<sup>e</sup>, p. 217.

**pour l'extrême netteté des sons, dont on ne perd pas le plus petit, et pour la parfaite justesse. »**

Le 1<sup>er</sup> septembre, ils partent en poste, fort satisfaits de revoir des arbres et des champs, « dont la vue est au vrai fort préférable à l'éternelle uniformité de la mer. » Ils passent à Rovigo, et traversent peu après les lignes vénitaines établies pour faire faire quarantaine aux voyageurs venant de la foire de Sini-gaglia. Ils entrent ainsi dans les États du pape, et s'arrêtent deux jours à Ferrare. En visitant l'église des Bénédictins, de Brosses y copie l'épitaphe mise sur le tombeau de l'Arioste, mais il ne parle ni du Tasse ni de sa prison.

L'aspect de Bologne plaît à notre voyageur : « On sait qu'elle est toute bâtie à portiques, sous lesquels les gens de pied sont à couvert. Ces portiques sont soutenus à perte de vue par des colonnes de toutes sortes d'ordre et par des pilastres carrés. Quoique le goût de ces colonnes soit tantôt bon, tantôt mauvais, l'ensemble de cette uniformité forme, à mon gré, le plus bel effet et le mieux entendu que l'on puisse se figurer ; d'autant mieux que ces piliers soutiennent communément de fort belles maisons, toutes bâties en briques, suivant l'usage du pays. »

Après les églises et les palais principaux, ce qui frappe le plus notre voyageur, c'est l'académie d'his-

toire naturelle, fondée par le comte de Marsigli. Parmi ses professeurs, Bologne comptait une femme, Laura ~~Passi~~, reçue docteur en philosophie, qui tenait chez elle des conférences scientifiques. De Brosses s'y trouva un soir, et il lui fallut, comme à Milan, dérouiller son vieux latin sur l'aimant et sur l'attraction des corps électriques. Il alla se distraire de cette séance solennelle, en assistant à l'assemblée des principales dames bolonaises, qui se réunissaient dans un appartement destiné à cela seul, comme sont aujourd'hui les cercles pour les hommes. — « On fait là, dit-il, tout ce qui plaît, soit qu'on veuille causer avec son amant, soit qu'on veuille chanter, danser, prendre du café ou jouer. La première ou la dernière de ces occupations sont celles que j'y ai vu le plus communément pratiquées... Quand nous n'allons pas là, nous allons, Sainte-Palaye et moi, passer notre veillée tête à tête avec le cardinal archevêque Lambertini, bonhomme sans façon, qui nous fait de bien bons contes... Il aime surtout à en faire ou bien à en apprendre sur M. le Régent et sur son confident, le cardinal Dubois. Il me dit quelquefois : *Parlaie un poco di questo cardinale del Bosco.* Je lui ai dit tous les contes que j'en savais, et j'ai vidé le fond du sac. Sa conversation est fort agréable ; c'est un homme d'esprit, plein de gaieté et qui a de la littérature... il est d'ailleurs de mœurs excellentes, fort

charitable et fort assidu à ses devoirs d'archevêque<sup>1.</sup> »

Selon son usage, de Brosses envoie à part un mémoire sur les meilleurs tableaux de Bologne; il y rend justice à l'école de cette ville, ou, pour parler plus exactement, à celle des Carrache, car il ne sait pas apprécier le génie de Francia. La sainte Cécile de Raphaël lui inspire des réflexions qui ne manquent pas de justesse. « On y voit sainte Cécile, saint Jean, saint Paul, etc., rangés à peu près sur une ligne; et c'est d'abord une chose déplaisante que de voir ensemble des personnages qui, selon le vérité de l'histoire, ne pouvaient pas se trouver réunis. Les grands peintres d'Italie ont été malheureux de vivre dans un siècle et dans un pays rempli d'une dévotion superstitionneuse. Au lieu de leur laisser suivre leur génie, pour traiter l'histoire sacrée et profane, dans de beaux sujets qui leur donnaient lieu de développer tous leurs talents, on les employait le plus souvent à peindre des saints dans les églises, et même des saints qui n'ont jamais pu se voir ni se connaître... de sorte que le peintre, au lieu d'avoir la liberté de représenter, dans son tableau, une action de la vie du saint, était obligé de se borner à y peindre simplement quatre ou cinq figures froides, qui n'ont ni

1. Lettre xxi<sup>e</sup> à M. de Blancey, p. 248-49.

ne peuvent avoir aucune relation l'une avec l'autre, ce qui est arrivé ici à Raphaël<sup>1</sup>. »

Nos voyageurs quittèrent Bologne le 19 septembre et arrivèrent dans la nuit à Florence. La vue de cette ville ne plut pas beaucoup à de Brosses, qui lui préférait Bologne ; il trouva les peintures de Florence fort au-dessous de ce qu'il en attendait. « Le Vasari, dit-il, a beau donner de l'encensoir à son pays sur cet article, si c'est pour se faire valoir lui-même, il devrait cacher ses tableaux qui ne sont pas fort au-dessus du médiocre. En un mot, ce qu'il y a de plus curieux ici en ce genre, c'est d'y voir les premiers monuments de l'art qu'ont fabriqués Cimabué, le Giotto, Gaddo-Gaddi, Lippi, etc., très-méchants ouvrages pour la plupart, mais qui servent cependant à faire voir comment le talent s'est développé et perfectionné peu à peu. Mais si la peinture est faible ici, en récompense la sculpture y triomphe ; c'est la ville des statues par excellence<sup>2</sup>. » — Ainsi, de Brosses ne comprit pas la beauté si pure, si sublime de l'école florentine, et les magnifiques ouvrages de Fra-Bartoloméo et d'André del Sarto ne produisirent sur lui aucune impression !

En réalité, sa qualité de Français et de gentilhomme le rendait beaucoup plus apte à goûter les

1. Lettre xxi<sup>e</sup>, p. 263-64.

2. Lettre xxiii à M. de Blançey, p. 265-66.

plaisirs de la société que les jouissances des arts. A Florence, il assista tous les soirs à des *conversations* ou assemblées de la haute noblesse, composées de dames couvertes de diamants et d'hommes portant les plus riches habits : On y faisait de la musique, et il y entendit jouer du violon, du théorbe et de l'archiluth, ce qui le convainquit qu'on n'avait jamais mieux fait que d'abandonner ces deux derniers instruments.

Le titre d'académicien que portait Sainte-Palaye, et quelques vieux manuscrits qu'on leur vit examiner dans les bibliothèques, leur attirèrent les visites des savants et des érudits. Nos voyageurs tinrent même chez eux conversation, et se lièrent avec les hommes les plus instruits de Florence.

Malheureusement, la société de ces personnages distingués ne paraît pas avoir exercé la moindre influence sur l'opinion, plus qu'extraordinaire, que de Brosses, et probablement ses compagnons, s'étaient formée sur les principaux monuments florentins. S'il veut bien admirer le dôme de Brunellesco, par compensation, les portes du Baptistère et le dôme de ce monument lui-même ne trouvent pas grâce devant lui. Il déclare « cet ouvrage un peu moins méchant que le dôme de Saint-Marc, à Venise, *c'est-à-dire qu'il n'est qu'archidétestable*<sup>1</sup>. » Heu-

1. Lettre xxiv<sup>e</sup> à M. de Quintin, p. 276-77.

reusement, pour réhabiliter son goût aux yeux de la postérité, on peut citer le jugement qu'il porte sur les tombeaux des Médicis par Michel-Ange, à San-Lorenzo. « Tout est parfairement beau, dit-il, et n'a nulle grâce, mais seulement beaucoup de force : les deux statues de Julien et de Laurent (de Médicis) m'ont paru les plus belles. Michel-Ange craignait-il qu'on doutât qu'il était grand dessinateur et savant anatomiste ? il muscle ses femmes comme des Hercules, et dédaigne d'imiter le bon goût de l'antique, dont il s'est approché dans son Bacchus de la galerie (de Florence), pour faire voir sans doute qu'il réussirait dans ce genre, s'il voulait s'y adonner<sup>1</sup>. »

De Brosses s'amuse à voir le théâtre des combats d'animaux. « Il faut voir aussi, écrit-il, une autre espèce de ménagerie : c'est la salle de l'académie de la Crusca, où le siège de toutes les chaises sur lesquelles on se met, est une hotte, et le dos une pelle à four. Le directeur est élevé sur un trône de miches ; la table est un pétrissoir, les garde-robés sont des sacs ; on tire les papiers d'une trémie. Celui qui les lit, a la moitié du corps passée dans un bluteau, et ces autres *cognitionerie* relatives au nom de la Crusca, qui signifie *son de farine* : car le but de son institution est de bluter et de ressasser la langue italienne,

1. Lettre xxiv, à M. de Quintin, p. 280-81.

pour en tirer ce qu'il y a de plus fine fleur de langage, en rejetant ce qu'il y a de moins pur. Vous savez combien cette académie est célèbre et mérite de l'être; mais ce n'est assurément pas par cette puérile allusion.<sup>1</sup> » Il est à peine nécessaire de dire que de Brosses, pendant son séjour à Florence, fit de fréquentes visites au cabinet du grand-duc, maintenant la galerie des offices, qu'il trouva la chose la plus surprenante du monde. Il y admira fort les chefs-d'œuvre qu'elle renferme, particulièrement la Vénus dite de Médicis, à la Tribune, la Vierge du Corrège, le saint Jean dans le désert, dont il dit: « qu'il n'y avait que Raphaël capable de mettre autant de vie et d'action dans une seule figure. »

Il n'y avait que quelques années que, par le traité de Vienne, la Lorraine avait été cédée à la France, et que la Toscane avait été donnée en compensation, aux princes Autrichiens de la branche de Lorraine, qui étaient ainsi devenus les successeurs de la maison de Médicis alors éteinte. Il paraît que les Florentins se plaignaient de ce changement. Mais avec le temps, ils se firent à leurs nouveaux maîtres, qui eurent le bon esprit d'imiter les exemples laissés par leurs prédecesseurs, c'est-à-dire de rester à Florence, de protéger les sciences, et d'avoir le goût des arts.

1. Lettre xxiv<sup>e</sup>, à M. de Quintin, p. 288-89.

Se rappelant le but principal de son voyage en Italie, de Brosses s'occupa pendant son séjour, à collationner le texte de Salluste sur plus de vingt manuscrits qui se trouvent dans la bibliothèque de Médicis, et sur une dizaine d'autres répandus ça et là. — « J'en userai de même au Vatican, écrit-il à M. de Neuilly<sup>1</sup>; après quoi, je pourrai croire d'avoir Salluste aussi correct qu'on puisse l'avoir. J'ai donné commission d'en faire autant sur les manuscrits de Suétone, qui en a infiniment plus besoin, et qui est indéchiffrable en plusieurs endroits. Je cherche aussi à ramasser, ou à prendre notice de tous les monuments antiques qui ont un rapport direct à l'un et l'autre de ces auteurs. — C'est avec des statues, des bas-reliefs et des médailles du temps, que l'on fait de bonnes notes aux historiens. Je veux surtout rassembler, autant qu'il sera possible, les portraits des principaux personnages : il me semble qu'un lecteur s'intéresse davantage aux gens qu'il connaît de vue. »

Il quitta Florence le 9 octobre, « sans nul regret, soit parce qu'il y avait été malade, soit que le mauvais temps l'eût prodigieusement contrarié. La ville ne lui avait pas plu en gros, autant que d'autres, bien qu'il y ait, à coup sûr, plus de gens d'esprit et de mérite qu'on n'en trouve ailleurs. »

1. Lettre xxv<sup>e</sup>, p. 309.

Voulant vérifier l'endroit où l'on place le champ de bataille entre Pétréius et Catilina, de Brosses prit, par Pistoia, la route de Lucques. Cette dernière ville était encore la capitale d'une République gouvernée par un sénat de soixante nobles, un gonfalonnier dont les pouvoirs duraient deux mois, et trois secrétaires d'État élus pour un an. Notre voyageur en fit le tour sur les remparts, et visita les églises et les monuments publics sans y rien voir de remarquable.

Pise, après Lucques, lui parut charmante; et il trouva les portes de bronze de sa cathédrale, sculptées par Jean de Bologne, beaucoup meilleures que celles qu'on prise tant au baptistère de Florence. Mais, comme à l'ordinaire, les peintures du Giotto, d'Oragna et des autres maîtres primitifs, dont les fresques ornent les murs du Campo-Santo, lui paraissent « fort bizarres, fort ridicules, parfaitement mauvaises et très-curieuses<sup>1</sup>. »

Livourne, ville toute neuve, excite sa surprise. « Je ne m'étonne pas si les Toscans regrettent si fort leurs Médicis : on trouve à chaque pas des monuments de leur magnificence ; mais, d'avoir fait cette ville comme elle l'est, depuis la première pierre, c'est sans contredit le plus grand de tous, et celui qui

1. Lettre xxvi<sup>e</sup> à M. de Blancey, p. 819-20.

pourrait faire honneur aux plus puissants souverains. Aussi, c'est un cri général en leur faveur par tout l'État; chose singulière, pour une famille qui a ruiné la liberté de ses compatriotes<sup>1</sup>. »

Sienne, où il arrive le 15 octobre, lui paraît peu jolie et triste, — « comme le sont toutes les villes bâties de briques. » Il en repart le 17, et deux jours après, en suivant la route de Bolsena, Montefiascone et Viterbe, il arrive à Rome, « où nous courûmes à Saint-Pierre comme au feu. » Mais c'est tout ce qu'il dit de ce premier séjour; et le 28, ses compagnons et lui prennent la résolution de partir pour Naples.

La campagne de Rome lui parut de ce côté un peu moins triste que de l'autre; surtout à cause des longues files de ruines d'aqueducs qui la décorent, et qui servaient autrefois à amener à Rome les eaux des montagnes distantes de plusieurs lieues.

« C'est une chose surprenante que les ouvrages de ces Romains : on ne se lasse point d'admirer la grandeur de leurs entreprises, qui est une preuve de celle de leur génie. »

..... « C'est ici le cas où jamais de vous parler de la *via Appia*, c'est-à-dire du plus grand, du plus beau et du plus estimable monument qui nous reste de l'antiquité. Comme, outre l'étonnante grandeur de

1. Lettre xxvi<sup>e</sup>. p. 336.

l'entreprise, il n'avait pour objet que l'utilité publique, je crois qu'on ne doit point hésiter à mettre cet ouvrage au-dessus de tout ce qu'ont jamais fait les Romains ou autres nations anciennes... Le chemin, commençant à la porte Capènes, va, l'espace de trois cent cinquante milles, de Rome à Capoue et à Brindes, ce qui faisait la grande route pour aller en Grèce et dans l'Orient :

*Appia longarum tèritur regina viarum.*

..... « Il y a bien quinze ou seize siècles que, non-seulement on n'entretient point ce chemin, mais, qu'au contraire, on le détruit tant qu'on peut. Cependant, depuis si longtemps que l'on roule là-dessus, sans rien raccommoder ni entretenir, le massif ne s'est pas démenti. Il n'y a que peu ou point d'ornières, mais seulement de temps en temps d'assez mauvais trous..... Sur cette route, on est toujours en compagnie d'Horace, Virgile, Silius, Stace et autres de ces messieurs, qui causent infailliblement aux voyageurs un débord de poésie latine<sup>1</sup>. »

Après s'être fait conduire en barque à Gaëta, et avoir traversé Capoue et Aversa, nos voyageurs arrivèrent à Naples le 30 octobre au soir.

..... « Naples mérite plus par ses accessoires que

1. Lettre xxviii<sup>e</sup> au même, p. 349, 351, 355.

par elle-même. Sa situation est ce qu'il y a de plus beau, quoique inférieure, aussi bien que l'aspect, à celle de Gênes. Il n'y a pas un bon morceau d'architecture, des fontaines mesquines, des rues droites à la vérité, mais étroites et sales; des églises fort vantées et non vantables, ornées sans goût et riches sans agréments. Aujourd'hui que j'ai entrevu Rome et le grand goût qui y règne, je deviens beaucoup plus difficile et moins louangeur que je n'étais ci-devant.... Mais que vous dirai-je du Vésuve, au sommet duquel je me suis fait guinder avec une fatigue que je ne recommencerais pas pour mille sequins, puis descendre au fond du gouffre, ce qui n'est point si dangereux qu'on le fait; de la Solfatare, petit Vésuve de poche, non moins curieux que le grand; enfin de mon voyage à Pozzuoli, à Baja, vrai lieu de délices, s'il subsistait avec toutes les beautés dont à peine aperçoit-on encore des traces; à Cumes, au promontoire Misène; de ma promenade aux rives de l'Achéron, aux Champs-Élysées, à l'Averne, à l'antre de la Sibylle, et partout le sixième livre de l'Énéide de Virgile<sup>1?</sup> »

Tout en faisant ses excursions, de Brosses ne négligeait pas la société napolitaine. Ses compagnons et lui furent présentés au roi don Carlos, dont il fait

1. Lettre xxix<sup>e</sup> à M. de Neuilly, 358, 360.

un assez triste portrait. Ils allaient souvent employer une partie de leur après-dînée à raisonner de physique avec l'abbé Entieri, Florentin, ou avec la princesse de Palumbano, qui excellait aussi en géométrie. Malgré toutes ces distractions, le séjour de Naples ne leur plut pas : ils trouvaient que les assemblées n'y avaient rien d'agréable, et ils en revenaient toujours par la pensée à leurs bonnes gens de romains : « Ce sont encore, de tous, ceux avec qui il fait meilleur vivre et commercer. Et puis cette Rome a tant de ressources ! Elle est si belle, si curieuse, qu'on n'a jamais fait d'avoir tout vu<sup>1</sup>. »

A Naples, nos Bourguignons consacraient la soirée à l'opéra. Ils assistèrent au grand théâtre à la représentation de l'opéra de Parthénope de Sarri, « musicien savant, mais sec et triste. » Ils eurent ensuite quatre opéras à la fois sur quatre théâtres différents : mais après les avoir essayés successivement, ils en quittèrent bientôt trois pour ne plus manquer une seule représentation de la *Frascatana*, comédie en jargon napolitain, du compositeur *Leo*, que de Brosses trouva une excellente plaisanterie musicale.

La relation qu'il fait à ses amis de Dijon est terminée par trois mémoires qu'il adressa de Rome, l'un au président Bouhier, sur la ville souterraine

1. Lettre xxix<sup>e</sup>, p. 376.

d'Ércolano ; l'autre à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, sur les antiquités de la même ville, et la troisième à M. de Buffon, sur le Vésuve. On sait que la découverte des restes d'Herculaneum remonte au commencement du dernier siècle ; mais ce n'est qu'en 1738 que les fouilles, entreprises dès 1711, par le prince d'Elbœuf, furent reprises par ordre du roi de Naples. De Brosses, qui était à Naples à la fin de l'année suivante, a donc dû donner une description exacte de ces fouilles et des premières découvertes qu'elles amenèrent. Dans son mémoire à Buffon, notre voyageur s'efforce de démontrer, à l'aide de citations et de l'examen des lieux, que le Vésuve actuel est une montagne de nouvelle formation, tandis que le Monte-di Somma a été le cratère du volcan dans les temps anciens. Ce mémoire, et celui adressé au président Bouhier, furent écrits à Rome à la fin de novembre : de Brosses y était rentré le 17 de ce mois, chassé de Naples par une fièvre violente, qui ne le quitta qu'à son retour dans la Ville éternelle.

Installé de nouveau avec ses amis, dans son logement place d'Espagne, il reprit sa correspondance, en envoyant à M. de Neuilly le récit de ses impressions à sa première arrivée à Rome. « Elle est belle, cette Rome, et si belle que, ma foi, tout le reste me parait peu de choses en comparaison. » Il y resta

près de cinq mois, et, comme tous les étrangers qui l'ont vue, la quitta en regrettant de s'éloigner d'elle, et emportant le vif désir d'y revenir un jour. Indépendamment des curiosités anciennes et modernes dont cette ville fourmille, un seul des trois articles suivants, pris en particulier, vaut, selon de Brosses, la peine que l'on fasse exprès le voyage : l'église de Saint-Pierre, les fontaines, le coup d'œil du Janicule. « Saint-Pierre ne paraît ni grand, ni petit, ni haut, ni bas, ni large, ni étroit. On ne s'aperçoit de son énorme étendue que par relation, lorsque, en considérant une chapelle, on la trouve grande comme une cathédrale... Tout cet édifice, par l'admirable justesse de ses proportions, a la propriété de réduire les choses démesurées à leur juste valeur. Si ce bâtiment ne fait aucun fracas dans l'esprit à la première inspection, c'est qu'il a cette excellente singularité de ne se faire distinguer par aucune. Tout y est simple, naturel, auguste, et par conséquent sublime. Le dôme, qui est à mon avis la plus belle partie, est le Panthéon tout entier que Michel-Ange a posé là en l'air... La moindre partie de l'église est le portail..... Saint-Pierre est plus étonnant la millième fois que la première. » De Brosses trouvait que les aqueducs des anciens Romains, leurs égouts, leurs châteaux d'eau étaient des ouvrages prodigieux ; il en a coûté, depuis deux à trois siècles, des frais

énormes pour en remettre en état une partie seulement, qui, avec quelques nouvelles adjonctions, a suffi pour fournir la ville d'une innombrable quantité de fontaines; il admirait beaucoup celles de la place Navone; mais il donnait la préférence à celle de Saint-Pierre in Montorio. « C'est un arc de triomphe à cinq portes, au-dessus du mont Janicule, trois grandes et deux plus petites. Au lieu de portes ce sont des nappes d'eau perpendiculaires, qui en forment le vide en retombant dans un bassin. En même temps que nous jouissons d'un spectacle si neuf et si agréable, retournez la tête du côté de la ville, au moment où le soleil incliné sur l'horizon en éclaire le sommet; voyez cet étonnant assemblage de dômes, de campaniles et de coupoles dorées, de façades, de façades, d'églises, de palais, d'arbres verts, de jets d'eau jaillissantes. Il n'y a point de coup d'œil de la ville de Paris égal à celui-ci<sup>1</sup>. » Il dit vrai: la vue dont on jouit du Janicule n'est comparable qu'à celle qu'on a, dans Rome même, du haut du Pincio; mais à l'époque du séjour de Charles de Brosses, le Pincio, à l'exception de la villa Medicis, n'était pas abordable.

Nos quatre voyageurs furent rejoints à Rome par deux autres Bourguignons, MM. Legouz et de Migieu,

1. Lettres xxxv<sup>e</sup> et xxxviii<sup>e</sup>, *passim*, t. II, p. 1 à 28.

de leurs amis, avec lesquels ils firent ménage en commun. Le premier embarras qu'ils éprouvèrent, fut de se procurer de l'argent pour les dépenses journalières ; leur banquier, le comte Giraud, les traita comme on a toujours traité à Rome tous les étrangers, en leur échangeant leurs lettres de change de M. de Montmartel contre des billets sur les monts de Piété, ou sur la banque du Saint-Esprit ; mais pour leur dorer cette pilule, le comte Giraud leur envoya six douzaines de bouteilles de vin de Champagne, moitié rouge, moitié blanc. « J'aimerai ce banquier à la folie, dit de Brosses, pourvu que son vin n'ait pas de déboire, et que je n'aille pas le retrouver dans l'estcompte des lettres de change. Les gens qui donnent beaucoup sont sujets à prendre de même. » Ce payement de leurs lettres de change, en papier, l'amène à faire un triste tableau des finances pontificales encore plus engagées, peut-être, il y a cent ans qu'aujourd'hui, et soumises alors à tous les abus du népotisme, que les papes ont sagement reprimés depuis le commencement de ce siècle.

En admirant les plus belles statues antiques, de Brosses fut frappé de la ressemblance de toutes les Vénus, qu'il trouva travaillées dans le goût de la Vénus de Médicis et de celle du palais Chigi. Il attribuait cette ressemblance, si commune dans ces sortes d'ouvrages, à la simple envie de se régler sur

le modèle d'un célèbre original. Mais le chevalier Marco Foscarini, ambassadeur de Venise, allait plus loin sur le même fonds de pensée : il prétendait, avec raison, que les anciens, par rapport à leurs dieux, cherchaient à se former une image fixe de ces êtres chimériques, et que les artistes ne devaient pas rendre autrement leurs figures de dieux que selon le type convenu. En effet, une Vénus, un Jupiter, qui n'ont jamais existé, sont aussi faciles à reconnaître aujourd'hui parmi les antiques à leur prétendue ressemblance, qu'un Auguste ou un Marc-Aurèle, dont nous avons les médailles contemporaines<sup>1</sup>.

Je ne suivrai pas de Brosses dans ses pérégrinations à travers la ville de Rome et ses monuments anciens et modernes. Il faut lire ses lettres en entier : elles présentent encore aujourd'hui le même intérêt qu'à l'époque où elles furent écrites, car Rome est la ville du monde qui change le moins ; et la description faite il y a plus de cent années est encore vraie aujourd'hui.

Le tableau qu'il trace de la société romaine, du pape Corsini, Clément XII, du cardinal Passionei, du duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France officiellement, du cardinal de Tencin, son véritable représentant, du prétendant, fils du roi Jacques II, et de ses fils, les derniers des Stuarts, est encore

1. Lettre xxxix<sup>e</sup> à M. de Quintin.

plus attachant. De Brosses juge ces personnages non-seulement en homme du grand monde, mais avec une rectitude d'appréciation qui fait le plus grand honneur à la sagacité de son esprit. En général, le jugement qu'il fait de la cour de Rome, du clergé, des cardinaux, des règnes des derniers pontifes, n'est pas moins remarquable. S'il rend justice à la modération, à la tolérance même de l'inquisition romaine, il ne fait pas ressortir avec moins de vérité les abus du gouvernement papal, malgré les efforts faits noblement par plusieurs pontifes, animés des meilleures intentions, pour améliorer la condition de leurs sujets. Sa lettre à l'abbé Courtois de Quincey, depuis évêque de Bellay, contient, sur les relations de la cour de France avec Rome, et sur l'importance du pouvoir des papes, même au milieu de l'affaiblissement de la foi catholique, des remarques et des considérations bonnes à méditer même aujourd'hui. On reconnaît dans tout cet exposé l'homme supérieur, qui juge sans prévention le gouvernement temporel des papes, et regrette que leur pouvoir ne soit pas mieux employé à prévenir les guerres et à tenir les princes en paix<sup>1</sup>.

Ce qui contribue à rendre si agréable la lecture des lettres de Charles de Brosses, c'est la variété des sujets qu'il y traite. Tandis que presque tous les

1. Lettre XLII<sup>e</sup>, p. 163.

voyageurs concentrent leur attention, et par conséquent leur récit, sur l'objet spécial de leur voyage ou de leur préférence, notre Bourguignon sait aussi bien intéresser par sa peinture de la société romaine, que par sa description de Rome et de son gouvernement.

Écrivant à madame Courtois de Quincey, une de ses amies de l'enfance<sup>1</sup>, il trace d'un pinceau délicat et délié le tableau des assemblées, des conversations et des femmes du grand monde. Il était lancé dans les meilleures et les plus grandes maisons : admis aux conversations des cardinaux Aquaviva et de Tencin, aux réceptions de l'ambassadeur de France, du prélat don Buondelmonti, gouverneur de Rome ; aux soupers du peintre De Troy, directeur de l'Académie de peinture de France ; chez mesdames Patrizzi, Bolognetti, la baronne Piccolomini, la princesse Borghèse ; il apprend dans ces réunions à jouer aux tarots, jeu très à la mode alors, et perd son argent au pharaon chez la princesse Borghèse. Il prend un malin plaisir à découvrir et à raconter les intrigues et les procès scandaleux, qui occupaient il y a cent ans la haute société romaine. Les anecdotes qu'il divulgue ainsi sont quelquefois racontées d'un ton leste, et même avec des expressions qui rappel-

1. Lettre XLIV<sup>e</sup>, p. 206.

lent celles de *Georges Dandin* ou du *Médecin malgré lui*. Il ne faut pas trop s'en étonner : de Brosses avait fait son éducation sous la Régence, et il écrivit ses lettres à peine quinze ans après, et avec le style et toutes les habitudes prises à cette époque. Ce qui peint bien la licence qui existait alors, aussi bien dans les mots que dans les choses, c'est de voir un conseiller au parlement de Bourgogne écrire, sur le ton le plus dégagé, à un abbé en chemin de devenir évêque, et à une dame de la haute noblesse, femme d'un grave magistrat, et raconter à ces deux correspondants des détails scandaleux, que de nos jours un jeune homme oserait à peine dire à un de ses camarades. Il faut bien croire, en lisant ses lettres, qu'une semblable correspondance ne blessait personne, puisqu'elle était reçue avec empressement, lue sans reproche, et commentée sur le même ton avec plaisir.

Au reste, sous ce ton si dégagé, mais en apparence si frivole, se cache souvent une connaissance profonde du cœur humain. Depuis son arrivée en Italie, il s'était mis à étudier la langue et la littérature italiennes. Dans sa lettre XLVI à M. de Neuilly<sup>1</sup>, où il examine et juge les poëtes épiques italiens, il donne la preuve d'un grand goût et d'une critique

1. T. II, p. 261 et suiv.

aussi vraie qu'éclairée. « Vous donnez au Tasse la prééminence sur tous les poëtes italiens, mon cher Neuilly ; les gens de ce pays-ci ne seraient pas tout à fait de votre avis : ils préfèrent l'Arioste. Quand vous leur direz que le poëme de la Jérusalem est plus sage, plus noble, mieux construit, en un mot, un vrai poëme épique renfermé dans une unité d'action, ce que n'est pas le Roland, chargé d'une si grande multiplicité d'intérêts et de personnages divers ; ils vous répondront que vous pouvez, si vous le voulez, ne pas appeler le Roland un poëme épique, mais un poëme divin. Je suis de leur avis sur cette préférence ; l'Arioste fait mes délices perpétuelles : je ne puis le quitter depuis que je suis en état de l'entendre. Quel poëte est plus poëte que celui-ci ? Quel autre a jamais possédé le talent de narrer avec plus de grâces, de naturel et de facilité ? Quel homme a jamais su manier sa langue dans tous les tons, sublime, moral, tendre, noble, badin ? Qui a su mieux peindre les situations, enchaîner les événements, perdre et retrouver, d'une façon plus naturelle, un si grand nombre de personnages, et, par une transition de deux vers, remettre son lecteur au fait de la suite d'une longue histoire, racontée dans les chants précédents ? Plus je le lis, plus je m'y plaît : il vaudrait à lui seul, à mon gré, la peine que l'on apprit la langue pour le lire ; car c'est folie d'espérer qu'on

puisse le traduire... Ce n'est cependant pas l'Arioste que les beaux esprits d'Italie mettent au premier rang : ils l'adjudgent au Dante : c'est celui-ci, disent-ils, qui a porté leur langue à son point de perfection, qui a surpassé tous les autres en force et en majesté... J'ai lu quelque chose de Dante à grand' peine ; il est difficile à entendre tant par son style que par ses allégories. Il me paraît plein de gravité, d'énergie et d'images fortes ; mais profondément tristes ; aussi je n'en lis guère, car il me rend l'âme toute sombre. Cependant je sens que je commence à le goûter, et je l'admire comme un rare génie, surtout pour le temps où il a vécu (sur la fin du treizième siècle), et comme le premier homme de l'Europe qui, dans les siècles modernes, ait vraiment mérité le nom de poète. »

Ses courses dans Rome, ses visites, ses conversations du soir, ne l'empêchaient pas de se livrer avec ardeur à la comparaison et à la vérification des manuscrits de Salluste de la bibliothèque du Vatican. Il en fit collationner sept en sa présence, avec beaucoup de soin... Il avait les manuscrits (copies) de Médicis et ceux du Vatican ; on travaillait pour lui à Naples, à Venise et à Milan, à ceux de Farnèse, de Saint-Marc et de l'Ambrosiana. — « Quand j'aurai, ajoute-t-il, ceux de la bibliothèque du roi, ce qui me sera facile, voilà assurément tout ce que l'on peut

dire de mieux sur l'article<sup>1.</sup> » — On le voit, en dépit du ton si léger de ses lettres, Charles de Brosses restait un érudit consciencieux et à la recherche de la vérité. Pour trouver le véritable texte de Salluste, il ne se contentait pas de le vérifier dans les manuscrits du Vatican, mais il allait souvent consulter en outre ceux des bibliothèques Chigi, Barberini, Ottoboni ouvertes au public, grâce à la vraie libéralité de leurs possesseurs, ainsi que ceux des bibliothèques de la Minerve et de la Propagande.

Il était attiré, dans ce dernier établissement, autant par un Bourguignon, le père Fouquet, ancien jésuite, que par Salluste ; de Brosses espérait s'instruire, dans la conversation de cet ancien missionnaire en Chine, de l'histoire et de l'antiquité de ce pays ; mais il n'en fut que médiocrement satisfait... « Quand il a une fois commencé son narré, la moindre parole incidente au récit lui sert de transition pour passer à un autre objet : la seconde digression s'enfile dans une troisième, à l'instar des mille et une nuits, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il y en ait autant que dom Japhet d'Arménie a de calottes sur la tête<sup>2.</sup> »

Il apprit à Rome la mort du prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, et son remplacement

1. T. II, p. 270.

2. T. II, p. 277.

par le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France auprès du Pape. Cet événement ne lui fit pas hâter son retour... « Il faut que vous sachiez, écrit-il à M. de Neuilly<sup>1</sup>, que les gens ne sont jamais croyables quand ils disent qu'ils vont partir de Rome; on y est si bien, si doucement, il y a tant à voir et à revoir, que ce n'est jamais fait. » — Une des plus curieuses scènes qu'il raconte avec son esprit ordinaire, est celle du dîner donné par le duc de Saint-Aignan, le 13 décembre, jour anniversaire de la conversion de Henri IV. Ce repas somptueux et servi à cent cinquante convives, cardinaux, gentilshommes français et étrangers, princes romains, etc., fut un véritable pillage, non-seulement des mets servis sur la table, mais même des plats: « Les potages ne furent pas plutôt desservis, qu'une foule de valets étrangers vinrent avec des serviettes nous demander divers mets pour leurs maîtres: surtout un d'entre eux s'était attaché à moi d'affection, comme au plus niais de la troupe. Je lui donnai successivement un dindon, une pouarde, un tronçon d'esturgeon, une perdrix, un morceau de chevreuil, des langues, du jambon; toujours il revenait à la charge. Mais, mon ami, lui dis-je, la table est ~~entièrement~~ servie partout, pourquoi votre maître ~~ne~~ mange-t-il pas de ce qui se

1. Lettre XLVIII<sup>e</sup>, p. 308.

trouve de son côté ? Il n'a pas l'air d'être dégoûté, car je ne vis jamais personne manger de cette force-là. De Troy (le peintre) qui n'était pas éloigné de moi, me dit : — « Vous êtes bien dupe, tout ce qu'il vous demande sous le nom de son maître, c'est pour lui-même... » Au café, l'ambassadeur me dit qu'il y perdait vingt-cinq à trente pièces de vaisselle (d'argent) par année commune, et souvent de vaisselle d'emprunt, ce qui le fâchait le plus<sup>1</sup>. »

J'ai déjà fait remarquer que Charles de Brosses savait mieux juger la musique que la peinture. Cette dernière, à l'époque de son voyage, ne pouvait montrer en Italie que les œuvres des anciens maîtres, et à l'exception d'Antonio Canale et de Tiepolo, à Venise, de Pannini, à Rome, il n'y avait plus aucun peintre au-dessus du médiocre. Il n'en était pas ainsi de la musique. Les compositeurs, les chanteurs et les instrumentistes y brillaient en grand nombre.

Au milieu des premiers, Vinci, Léo, Hasse, dit le Saxon, Porpora, Jomelli, Scarlatti et surtout Pergolèse occupaient le premier rang. « Parmi tous ces musiciens, mon auteur d'affection est Pergolèse. Oh ! le joli génie, simple et naturel ; on ne peut pas écrire avec plus de facilité, de grâces et

1. Lettre XLVIII<sup>1</sup>, p. 336 à 339.

de goût. Consolez-moi dans mon affliction, écrit notre voyageur à M. de Maleteste<sup>1</sup>; j'en ai grand besoin : mon pauvre favori vient de mourir de la poitrine, à l'âge de trente-trois ans, jouissant déjà d'une réputation qui aurait bientôt égalé celle de Vinci, son maître. Il est mort au milieu des applaudissements que lui attirait son excellent opéra de l'Olympiade, qui m'a tant fait de plaisir. Ses petits intermèdes sont charmants, si gais, si réjouissants. On regarde sa cantate d'Orphée comme la meilleure des cantates italiennes ; son *Stabat Mater*, comme le chef-d'œuvre de la musique latine. Il n'y a guère de prière plus vantée que celle-ci pour la profonde science des accords. On dit aussi des merveilles d'un *De profundis* de sa composition qui est entre les mains du duc de Monteleone : on m'avait promis de me le faire avoir, mais il est encore à venir. » Pendant son séjour en Italie, de Brosses fit en effet copier environ sept à huit cents morceaux de musique, soit d'opéra, soit de chant, soit d'instruments, qu'il rapporta en France. Il en demandait à tous les musiciens et à tous les amateurs, et il raconte qu'il devait la scène de désespoir d'Artaxerce, ajoutée par Hasse à l'opéra de Métastase et de Vinci, à la bonté du prince Édouard, le prétendant à la couronne d'An-

1. Lettre 1<sup>e</sup>, p. 390.

gleterre, chez lequel il était souvent reçu à Rome et dont les deux fils aimaient beaucoup la musique.

Alors comme aujourd'hui, on comparait la musique italienne à la française, et naturellement les Italiens faisaient peu de cas des airs et des opéras français, tandis que les Français affectaient de mépriser les ariettes, les chants et les récitatifs composés et exécutés en Italie. De Brosses ne partageait les préjugés ni de l'une ni de l'autre nation : il n'avait trouvé que le seul Tartini raisonnable sur cet article. « Quoiqu'il ne soit jamais sorti de Padoue, il sait fort bien que chaque nation doit avoir sa musique à elle propre, conforme au génie de sa langue et au genre de voix que produit le pays ; par conséquent différente de celle des autres, et ne pouvant être goûtée par des étrangers, qu'autant qu'ils commenceront à se naturaliser dans le pays même. Il en est de ceci comme de la comédie, qui ne peut être fort amusante que pour le peuple même chez qui elle est faite, parce que chacun a ses ridicules à soi, ainsi que son chant, et que l'un et l'autre ne sont bien sentis que par ceux à qui ils sont familiers<sup>1</sup>. »

A Rome, les femmes ne pouvaient alors paraître sur le théâtre : aussi leurs rôles étaient-ils remplis par des castrats... « Ces messieurs, dit de Brosses, sont de petits-maitres fort jolis, fort suffisants et qui

1. Lettre L<sup>e</sup>, p. 349.

ne donnent pas leurs effets pour rien... Il faut être accoutumé à ces voix pour les goûter. Le timbre en est aussi clair et perçant que celui des enfants de chœur et beaucoup plus fort : il me paraît qu'ils chantent à l'octave au-dessus de la voix naturelle des femmes. Leurs voix ont presque toujours quelque chose de sec et d'aigre, bien éloigné de la douceur suave et moelleuse des voix de femmes ; mais elles sont brillantes, légères, pleines d'éclat, très-fortes et très-étendues<sup>1</sup>. »

Métastase était alors dans toute sa gloire, et ses pièces recherchées, comme libretti, par les premiers compositeurs. De Brosses les trouvait admirables, et pensait que, réduites à la simple déclamation sans aucun chant, elles deviendraient de fort belles tragédies. « Mais ce poète, plein d'esprit et de goût, sent fort bien qu'il est plus convenable de lier ses airs au sujet, et le fait autant qu'il le peut, surtout dans les endroits intéressants... Il faut avouer qu'il a raison dans son système d'opéra ; le chant y est la partie capitale ; ainsi la musique y doit tenir le premier rang<sup>2</sup>... »

« La partie dramatique des poèmes du Métastase vaut bien qu'on en parle aussi. Jamais aucun poète ne l'a égalé dans l'art de l'exposition du sujet... Il

1. Lettre 1<sup>e</sup>, p. 363 à 365.

2. *Ibid.*, p. 370-71.

débute ordinairement par une action d'éclat, dès la première scène, et continue à mener avec la même rapidité son sujet jusqu'au dénouement. Il s'entend à merveille à mettre en jeu les passions ; il est plein d'événements et de coups de théâtre surprenants, il en est même surchargé, et ses coups de théâtre singuliers sont souvent amenés aux dépens de la vraisemblance... Le Métastase est grand plagiaire ; il pille de toutes mains les Corneille, Racine, Quinault, Crébillon et tout ce qu'il peut attraper : pensées, sujets, situations, tout lui est bon. Mais il rend très-bien ce qu'il s'est approprié... Son style est coulant, vif, sentencieux, plein de pensées ingénieuses, parfois un peu recherchées<sup>1.</sup> »

En résumé, de Brosses concluait avec impartialité que la musique italienne était certainement au-dessus de la nôtre ; jugement plus vrai en 1740 que de nos jours, en présence des œuvres de Grétry, Méhul, Boieldieu, Hérold, Halévy et Auber.

Quant aux comédies, il n'admettait pas qu'on comparât leurs meilleures, en italien, aux bonnes de Molière ; discutant cette question avec Algarotti, qui préférait la *Mandragore* de Machiavel, il soutenait « que nul homme n'était jamais allé aussi loin dans son art que Molière dans le sien : c'est-à-dire qu'il

1. Lettre L<sup>e</sup>, p. 375-77.

était encore plus grand comique qu'Homère n'était grand épique, que Corneille n'était grand tragique, que Raphaël n'était grand peintre. »

Les lettres les plus remarquables de tout ce voyage sont certainement les deux qu'il adressa à l'abbé Courtois de Quincey, au sujet de la mort de Clément XII, de ses obsèques, du conclave et de l'élection de Benoît XIV<sup>1</sup>. Elles sont écrites de main de maître, d'un style rapide, mordant et railleur que Voltaire n'aurait pas désavoué. Les portraits des cardinaux destinés à prendre part au conclave, leurs divisions en partis ou factions qui ne veulent se faire aucune concession, leurs luttes et leurs intrigues, qui retardent pendant cinq mois et demi l'élection du nouveau pontife, et qui causent la mort presque tragique du cardinal *Porzia*, tout y est raconté avec une verve et un entrain dont l'analyse ne saurait donner la moindre idée. Les appréciations du narrateur et quelques-unes de ses expressions paraîtraient beaucoup trop hardies, même impudentes et déplacées de nos jours. Il écrivait cependant à un abbé qui devint évêque, et dont la régularité de mœurs ne pouvait être mise en question. Il faut en conclure que le récit du magistrat ne devait pas blesser le prêtre, puisque ce n'était pas la première fois que notre voyageur lui écrivait sur le même ton.

1. Ces lettres sont les 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup>, t. II, 395 à 444.

De toute l'histoire de ce conclave, je me bornerai à citer l'aventure du cardinal Porzia. « Enfin, il est question de Porzia et c'est ici, je pense, que la partie commence. Porzia est le sujet qui convient ; son âge est celui auquel on devient pape. Il a de la naissance, du mérite, une grande réputation de capacité. Il est sévère et tel qu'il le faut pour rétablir le bon ordre dans un État qui en a si grand besoin ; il saura régner et sera un petit Sixte-Quint. Aussi, le menu peuple l'appréhende-t-il au dernier point ; mais on espère que, malgré les vœux de la canaille, la brigue faite pour lui sera suivie d'un plein succès... Dites adieu au pauvre Porzia : son rôle a fini par une catastrophe vraiment tragique pour lui. Sa partie était si bien faite, qu'avec un peu de vigueur et quelques coups de collier il se voyait monté sur le *Soglio*. Sur ces entrefaites, on a semé la nuit, dans le conclave, un libelle rempli d'injures graves contre son honneur, et de menaces tout à fait grossières contre sa personne. Quoique cette infamie ait indigné tous les gens de bien, et que Porzia en ait poursuivi la vengeance avec toute la force et la hauteur qui lui sont naturelles, il ne lui a pas été possible d'obtenir satisfaction. On n'a pu découvrir les auteurs du libelle diffamatoire : il a été fort mal servi à cet égard par le Camerlingue (le cardinal Annibal Albani) que l'on soupçonne, non sans vraisemblance, d'avoir eu part

à la pièce. Annibal Albani, de son côté, l'a rejetée sur les ennemis qu'il prétend que Porzia s'est faits dans Rome, et la donne comme une marque de haine qu'a conçue contre lui le peuple romain. Quoi qu'il en soit de cette lâche trame, elle a fait son effet; quelques-uns des partisans de Porzia se sont refroidis, disant qu'il n'y avait pas moyen d'élever un homme au trône, au moment même où l'on vient de le couvrir d'un affront public. Les *zelanti* (dévots) ont trouvé qu'il avait montré dans cette conjoncture trop de fureur et d'ambition; il a vu ses espérances aller à vau-l'eau dans les scrutins suivants. Sa réputation ternie et sa fortune perdue, lui ont mis la rage dans le cœur; il s'est retiré dans sa cellule, où il est mort, au bout de trois jours, *della rabbia papale*<sup>1</sup>.

De Brosses quitta Rome au commencement du conclave, trouvant la ville d'un triste à mourir, depuis qu'il n'y avait plus ni pape, ni cardinaux, ni opéra, ni assemblée. Sa seconde lettre à l'abbé de Courtois de Quincey ne lui fut adressée qu'après son départ, et d'après les renseignements que lui transmettaient ses amis de Rome. Elle contient le récit de l'élection du cardinal Lambertini, dont il avait fait la connaissance à Bologne, et qu'il désirait voir arriver à la papauté. Il n'y parvint que de guerre lasse, et par

1. Lettre LII<sup>o</sup>, p. 432-34.

une sorte de compromis conclu entre les cardinaux Aquaviva et Alexandre Albani, chefs des deux factions opposées. De Brosses trouve que c'est, à tout prendre, un fort bon choix. — « Ce sera, suivant l'apparence, dit-il, un gouvernement tranquille et pacifique<sup>1</sup> ». Il ne s'était point trompé : le pontificat de Bencit XIV, qui dura de 1740 à 1758, a été en effet l'un des plus paisibles et des meilleurs que l'on eut vus depuis longues années.

De Brosses quitta Rome, le 28 février 1740, dans la soirée, en compagnie des frères Lacurne et Sainte-Palaye, et escorté du marquis Bevilacqua, y laissant Loppin, Legouz et de Migieu. Ils prirent la route de Bologne par Ancône, allèrent visiter, en passant, la cascade de Terni, et s'arrêtèrent à Lorrete, où ils virent, dans la *Santa Casa*, « un ange d'argent, présentant à la madone un petit Louis XIV, d'or, du même poids qu'avait ce prince en venant au monde, vœu d'Anne d'Autriche<sup>2</sup> ».

A Ancône, ils firent la rencontre du cardinal Lambertini, qui allait au conclave où il devait être élu pape, et ils échangèrent avec lui, sur ce sujet, une conversation que le cardinal tourna en plaisanterie. Malgré la neige qui couvrait alors tout le pays, la beauté de la route d'Ancône à Bologne frappa nos

1. P. 443.

2. Lettre LIII<sup>e</sup> à M. de Neuilly, p. 452-53.

voyageurs. Comme aujourd'hui, elle suivait en partie le rivage de l'Adriatique, et les postillons, en l'absence d'un bon chemin, préféraient conduire les voitures dans la mer même sur un sable fin.

A Bologne, de Brosses voulut savoir s'il était vrai que, à force d'avoir vu des tableaux, il en était dégoûté. Il alla donc revoir le *Martyre de sainte Agnès* du Dominiquin, le *Job* et le *Salomon* du Guide, la *Sainte Cécile* de Raphaël, et les merveilles de Louis Carrache. Il reconnut, à la vue de ces chefs-d'œuvre, qu'il ne s'était à la fin lassé des peintures à Rome, que parce qu'elles y sont souvent trop mélangées; il persista dans sa première impression, et trouva que l'école de Bologne était toujours sa favorite<sup>1</sup>.

Nos voyageurs furent accueillis à Modène avec une distinction toute particulière par la duchesse, fille de feu le duc d'Orléans, le Régent, et par son mari; ils furent invités aux dîners, aux bals et aux réunions de la cour et de la noblesse. On était alors en carnaval, et de Brosses remarqua que la principale occupation de la duchesse était de tenir tête au biribi, jeu fort cher et fort à la mode, pendant huit heures chaque nuit. « Ce métier, où l'on mangerait fort bien le fonds de la châtelaine de Panurge en un hi-

1. Lettre LIII<sup>e</sup> au même, p. 456-57.

ver, doit fort altérer les revenus de la principauté. »

Mais ces distinctions ne lui firent point oublier les œuvres du Corrège, que depuis longtemps il désirait voir. Il alla les admirer dans la galerie du duc, et resta presque en extase devant la fameuse *Nuit*, maintenant au musée de Dresde.

« A tout mettre dans la balance, dit-il, quoiqu'il y ait des tableaux plus parfaits que celui-ci, si on me donnait à choisir parmi tous ceux que j'ai jamais vus, je le prendrais sans hésitation, tant j'y ai mis mon inclination. Le duc de Modène m'a dit qu'il conservait le marché par écrit qui fut fait avec le Corrège pour cet ouvrage. (il revient à environ 600 livres de notre monnaie, autant que je puis m'en souvenir), et que c'est une fable ridicule que ce qu'ont raconté quelques historiens, savoir : qu'on lui donna 200 livres en liards pour le prix de son ouvrage, dont il fut si charmé, n'ayant jamais reçu de si grosse somme, qu'il revint courant chez lui avec cette lourde charge, ce qui lui fit prendre une pleurésie dont il mourut<sup>1</sup>. »

Sainte-Palayé le mena voir Muratori à la bibliothèque de Modène. — « Nous trouvâmes ce bon vieillard, avec ses quatre cheveux blancs à sa tête chauve, travaillant, malgré le froid extrême, sans

1. Lettre LIII<sup>e</sup>, p. 463.

feu et nu-tête dans cette galerie glaciale, au milieu d'un tas d'antiquités, ou plutôt de vieilleries italiennes ; car en vérité je ne puis me résoudre à donner le nom d'antiquités à tout ce qui concerne ces vilains siècles d'ignorance. Je n'imagine pas, qu'hormis la théologie polémique, il y ait rien d'aussi rebutant que cette étude. Il est heureux que quelques gens veuillent s'y adonner, et je loue fort les Ducange et Muratori qui, se dévouant comme Curtius, se sont précipités dans ce gouffre ; mais je serais peu curieux de les imiter. Sainte-Palaye, au contraire, s'extasiait de voir ensemble tant de paperasses du dixième siècle. Nous y fimes diversion par quelques inscriptions romaines ; car notre Muratori est un homme à plusieurs mains ; il nous dit qu'il s'était habitué à travailler ainsi tous les jours de sa vie, sans se soucier des précautions qu'on prend contre le froid et le chaud. Il nous fit des plaintes amères de ce que tout l'argent se dépensait en soldatesque, ce qui ruinait complètement les lettres. — « *Tutti i danari si spendevano in soldatesca, che andava in rovinando affatto le lettere.* » — Enfin, après deux heures de conversation, où ne fut pas oublié le nom du président Bouhier..., nous nous séparâmes du bonhomme, fort contents de sa simplicité et de sa vaste doctrine<sup>1</sup>. »

1. Lettre LIII<sup>e</sup>, p. 465 66.

A Parme, nos voyageurs courrent aux deux dômes peints à fresque par le Corrège comme au feu. — « Je n'eus pas grande satisfaction de celui de la cathédrale ; on n'a pas eu assez de soin d'entretenir les toits, de sorte que l'humidité l'a fort gâté... L'autre dôme, celui de Saint-Jean, effaça tout le mal-talent que pouvait m'avoir donné le précédent. Il n'est composé que de douze figures prodigieuses, dessinées d'une hardiesse inouïe, et qui plafonnent d'une manière si vraie, si perspective, qu'assurément il ne s'est jamais rien fait d'égal en ce genre... Raphaël et le Corrège sont deux anges descendus du ciel et qui y sont remontés, et même je vois que leurs imitateurs ont moins réussi à approcher du Corrège que de Raphaël. Le Corrège a de plus sur l'autre, de n'avoir pas été à portée de se former sur le grand goût de l'antique, pour n'être jamais sorti de son pays, en un mot, de tout devoir à sa propre invention et à la beauté ravissante de son génie... Je dis tout cela, non pour égaler le Corrège à Raphaël, mais pour que vous lui donniez une place distinguée après lui<sup>1</sup>. »

De Brosses voulut, à Milan comme à Bologne, aller repasser sur ses vieilles admirations ; mais Rome et tant d'autres belles choses qu'il avait vues depuis, lui gâtèrent Milan. A mesure qu'on se forme le goût,

1. Lettre LIII<sup>e</sup>, p. 477-78.

on devient plus difficile. Il aurait bien voulu alors retenir tous les superlatifs qui sont dans ses premières lettres ; bien des choses dont il parlait alors avec des expressions tout à fait magnifiques, étant devenues pour lui médiocres, par comparaison avec d'autres meilleures<sup>1</sup>.

Il alla retirer, à la bibliothèque Ambroisienne, diverses collations des manuscrits de son cher Salluste, qu'il ne négligeait nulle part.

Turin lui parut la plus jolie ville de l'Italie, par l'alignement de ses rues et la régularité de ses hâti-ments ; « rien n'y est fort beau, mais tout y est égal, et rien n'est médiocre. » Le soir de son arrivée, il alla chez le marquis de Senneterre, ambassadeur de France, qui aimait passionnément la musique ; il y fut régalé d'un excellent concert : « bonnes chanteuses, et de ces airs, de ces charmants airs italiens ; on n'en veut point d'autres en paradis. » Il voulut aussi, selon son habitude, entendre le premier violoniste de Turin, Gomis, attaché à la chapelle du roi de Sardaigne ; mais il en fut moins satisfait que de Tartini et des autres.

Notre magistrat, juge très-bien la politique du Piémont et ses visées sur l'Italie. « Il n'est pas assez fort pour envahir beaucoup à la fois, mais il s'étend

1. Lettre LIII<sup>e</sup>, p. 483-84.

peu à peu. Le roi Victor (Amédée), père du roi actuel (Charles-Emmanuel), disait que l'Italie était comme un artichaut, qu'il fallait manger feuille à feuille. Son fils suivra en tant qu'il pourra cette maxime<sup>1.</sup> »

Après quelques jours passés à Turin, de Brosses et ses deux compagnons reprirent, par Genève, la route de Dijon. Il ne nous a pas indiqué la date de leur retour, mais ce doit être avant la fin d'avril 1740; par conséquent, onze mois environ après leur départ.

Tel est ce voyage, fait avec des amis dans la plus étroite conformité de goûts et d'opinions, et raconté à d'autres amis avec un abandon complet, sans aucune préoccupation de publicité. Si Charles de Brosses eût pu prévoir le sort réservé à ses lettres, il en aurait, sans aucun doute, retranché plus d'un passage. Mais ce ne fut qu'en 1800, près de soixante ans après leurs dates, et vingt-trois ans après la mort de leur auteur<sup>2.</sup>, qu'elles furent imprimées pour la première fois. Le temps écoulé depuis leur naissance, les événements extraordinaires accomplis en France et en Italie, loin de leur nuire, ne firent qu'augmenter l'intérêt de leur récit. Depuis

1. Lettre LII<sup>1</sup>, p. 499.

2. Il mourut à Paris en 1777; il était alors premier président au parlement de Bourgogne.

plus de soixante ans, la postérité vient chaque année confirmer le jugement des premiers lecteurs. Ces lettres survivent et survivront comme une peinture vraie de l'Italie, il y a cent ans, et comme un des plus charmants modèles de l'esprit français si léger, si libre, si sceptique du dix-huitième siècle.



VII

L'ABBÉ BARTHÉLEMY

(JEAN-JACQUES)

1755-1757.



VII

L'ABBÉ BARTHÉLEMY

(JEAN-JACQUES<sup>1</sup>)

1755-1757.

Il n'est aucun savant, aucun amateur, aucun artiste, qui ait fait le voyage d'Italie dans des conditions aussi favorables que celles dont profita l'abbé Barthélemy. En 1755, le comte de Stainville, qui devint plus tard le duc de Choiseul, fut désigné pour l'ambassade de Rome ; il était lié depuis longtemps, ainsi que sa femme, avec l'abbé : aussi, son premier soin fut-il de lui demander si un voyage en Italie ne conviendrait pas à l'objet de ses travaux. L'abbé s'empressa d'accepter cette offre ; il était, à cette époque, membre de l'Académie des inscriptions et garde du

1. Né à Cassis, près Aubagne, le 20 janvier 1716, mort à Paris le 30 avril 1795.

Cabinet des médailles<sup>1</sup>. Il voulut faire tourner le voyage qu'il allait entreprendre à l'avantage du corps savant auquel il appartenait, ainsi qu'à l'amélioration et à l'augmentation de la suite des médailles confiées à sa surveillance. Sur son désir, le comte fit part de ce projet à M. le marquis d'Argenson, ministre secrétaire d'État des affaires étrangères, dont l'abbé était connu et fort estimé. Le ministre comprit toute l'importance d'une mission scientifique, confiée à un savant aussi distingué ; il approuva donc le projet, et mit à sa disposition une somme considérable pour les acquisitions qu'il jugerait convenable de faire pour le roi, s'en rapportant à son goût et à ses connaissances spéciales pour les choisir. Mais le départ de l'abbé fut retardé de quelques mois, et il ne put accompagner l'ambassadeur. Il fut dédommagé de ce contre-temps par l'amitié du président de Cotte, directeur de la monnaie des médailles, avec lequel il était fort lié, qui partit avec lui au mois d'août 1755<sup>2</sup>.

Le comte de Caylus, que l'on trouve constamment, pendant une notable partie du siècle dernier, à la tête des savants occupés des plus profondes recherches

1. Il avait été nommé à cette dernière fonction en 1754.

2. Ces détails et ceux qui vont suivre sont extraits de l'ouvrage intitulé : *Voyage en Italie de M. l'abbé Barthélémy, etc., imprimé sur ses lettres originales écrites au comte de Caylus...*, publié par A. Serieys ; — Paris, an X, un vol. in-8, p. 227.

sur l'antiquité, avait, comme M. d'Argenson, donné ses instructions à son confrère à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Depuis longtemps, il existait entre le grand seigneur et l'érudit des relations fondées sur des goûts analogues et sur une estime réciproque. Le comte ne prodiguait pas son amitié ; dans ses rapports de société, il était plus que réservé, même un peu satirique. Mais, il avait reconnu chez l'abbé, avec l'âme la plus loyale et les sentiments les plus délicats, une érudition aussi profonde que variée, sans morgue ni pédanterie aucune ; il se sentit donc attiré, pour ainsi dire naturellement, et il lui accorda toute sa confiance avec un attachement sans réserve. L'abbé sut mériter cette préférence par les qualités les plus sûres et les plus aimables du cœur et de l'esprit. Cette conformité de goûts, cette estime réciproque, explique pourquoi l'abbé prit, dans ses lettres écrites de France et d'Italie<sup>1</sup>, le comte de Caylus pour le confident de ses impressions de voyage et de ses pensées les plus secrètes.

Il emportait en Italie un tableau que le comte avait fait exécuter par Vien, à l'encaustique, selon le procédé des anciens rapporté par Pline, qu'il avait remis en lu-

1. Elles sont au nombre de XLVIII, du 19 août 1755 au 6 avril 1757 ; — L'ouvrage cité plus haut en compte XLIX ; mais il comprend dans ce nombre une lettre de M. de La Condamine, rapportée p. 98.

mière. Ce tableau, peint sur bois, était la copie d'un buste antique de Minerve ; il avait été exposé le 12 novembre 1754, dans la séance publique de l'Académie des inscriptions, et le comte désirait que son ami le fit voir partout aux antiquaires et aux artistes. Il lui avait remis également plusieurs exemplaires de son ouvrage sur la peinture antique, qu'il destinait au pape et à quelques savants italiens.

Ainsi chargé, comme un ambassadeur de la science et de l'archéologie, des cadeaux d'un grand seigneur, à la fois artiste et antiquaire, l'abbé se mit en route avec le président de Cotte, dans le mois d'août 1755. Ils suivirent la route de la Bourgogne, et se dirigèrent sur Gênes, par Marseille et Toulon. Les antiquités découvertes à Lyon, la Maison-Carrée de Nîmes, le pont du Gard, l'arc d'Orange, attirèrent leur attention. Mais l'abbé s'indignait du peu de soins dont ces monuments, et en particulier la Maison-Carrée, étaient l'objet. — « N'est-ce donc pas assez, écrivait-il au comte de Caylus le 7 septembre 1755, que ces monuments éprouvent l'injure des temps, sans être exposés encore aux outrages des hommes<sup>1</sup> ! » Il adressa un rapport à M. d'Argenson, pour lui signaler leur dégradation croissante, qui menaçait d'en faire de véritables ruines.

1. *Ut supra*, p. 9.

A Marseille, il acquit pour le cabinet une médaille en or de Vetranio, appartenant à l'abbé Boule ; et, pour le comte de Caylus, la collection d'antiquités de M. Cary.

Il fut saisi d'une grande admiration à la vue des œuvres du Puget, car il écrivait, le 7 septembre 1755, à M. de Caylus, de Toulon : — « Où j'ai déjà vu quatre fois les Thermes (*sic*) de Puget. » Cette sympathie pour le maître français éclate de nouveau à Gênes : — « Ce Puget, dit-il<sup>1</sup>, était un grand peintre en sculpture ; je pense qu'aucun artiste n'a eu autant d'esprit que lui, et n'a mieux fait parler le marbre. » De Gênes, ils se rendirent, par Parme et Bologne, à Florence. — « Nous voici enfin à Florence, la patrie du Dante et de Michel-Ange ; Florence, la capitale des arts dans leur renaissance ; Florence enfin où tout respire encore la gloire des Médicis et la protection qu'ils accordaient aux lettres. Je ne pourrais vous peindre l'impression que j'ai réçue de tant de beautés réunies. Nous avons passé des jours entiers dans cette galerie, ou plutôt dans cet arsenal de chefs-d'œuvre en tout genre. Quelle magnificence ! Vous avez tout vu, et avec des yeux plus éclairés que les miens<sup>2</sup>. »

Il visita le cabinet du baron de Stosch, l'ennemi

1. *Ut supra*, p. 18.

2. Lettre au comte de Caylus, du 23 octobre 1755, p. 22-24.

de Mariette<sup>1</sup>, et lui remit l'ouvrage du comte de Caylus, ainsi que des empreintes de médailles, en soufre. Malgré ces avances, le baron resta inébranlable, et ne voulut rien céder à l'envoyé du cabinet des médailles de Paris. L'abbé en parut désolé, sans en être abattu. « Je viens d'ourdir des trames dont il sera entouré pendant mon absence, dit-il au comte de Caylus, et j'aurai peut-être le double plaisir d'avoir ce qu'il désire, et de l'avoir malgré lui. »

Il n'éprouvait aucune sympathie pour le féroce collectionneur ; mais il se lia, dès leur première entrevue, avec l'aimable et savant Gori, custode du cabinet du grand-duc : « Gori est le meilleur homme du monde, sans passion, sans jalousie et sans argent ; respectable par ses mœurs et ses travaux, universellement respecté des étrangers et de ses compatriotes, cherchant des conjectures et en trouvant beaucoup, des protecteurs et n'en trouvant point. » Ce portrait, tracé d'une plume si fine, manque d'exactitude dans sa dernière phrase, car grâce à la recommandation de l'abbé Barthélémy lui-même, le savant antiquaire florentin devint, quelques mois plus tard, membre correspondant de l'Académie des inscriptions. Mais il jouit à peine de cet honneur, étant mort au commencement de l'année 1757.

1. Voy. dans l'Histoire des plus célèbres amateurs, le volume consacré à Mariette, p. 118-120.

Les deux voyageurs arrivèrent à Rome le 1<sup>er</sup> novembre 1755, et l'impression que l'abbé avait reçue à la vue des richesses du cabinet grand-ducal, s'effaça bientôt devant celles de Rome. « A Florence, il était comme le rat de La Fontaine, à qui les plus petites collines paraissent des monts Cenis et des Cordillères. Rome a changé toutes mes idées : elle m'accable ; je ne puis vous rien exprimer. J'ai passé deux heures au Capitole, et je n'ai rien vu. L'amas énorme de statues, de bustes, d'inscriptions et de bas-reliefs réunis par les derniers papes dans ce palais, épouse l'admiration : n'espérons plus former de pareilles collections. Nous vivons dans un pays de fer pour les antiquaires ; c'est en Italie qu'il faudrait faire des recherches ; on trouve ici l'ancienne Égypte, l'ancienne Athènes, l'ancienne Rome<sup>1</sup>. »

Il fut bientôt lié avec les principaux antiquaires de Rome, vers lesquels il se sentait attiré autant par leur savoir que par leurs collections. Il s'empressa de visiter celles du cardinal Albani et du jésuite Contucci. Reçu avec beaucoup de distinction par ces hommes célèbres, il ne fut pas moins bien accueilli par le prélat Bottari, garde de la bibliothèque du Vatican, le fidèle correspondant de Mariette<sup>2</sup> ; par le père Paciaudi, théatin, — « galant homme, sa-

1. Lettre au comte de Caylus, p. 28 à 30.

2. Voy., le volume de Mariette, *passim* et *in fine*.

tant et modeste; » — par le cardinal Passionei, — « d'un caractère de vérité et de franchise qui lui a attiré la haine de la plupart des cardinaux ; d'un caractère de fermeté qui le rend terrible à des sociétés religieuses, enfin d'un caractère de probité, qui a toujours été reconnu dans un pays où la politique et l'hypocrisie déguisent toutes les vertus et tous les vices<sup>1</sup>. » — De ces hommes célèbres, il fut assez heureux, en se concertant avec le comte de Caylus, pour faire admettre, comme correspondants à l'Académie des inscriptions, le père Paciaudi, le cardinal Passionei et le savant Mazzochi, chargé de l'explication des antiquités d'Herculaneum. Il aurait également désiré de faire entrer le père Corsini, général des écoles pies, « qui joignait à des connaissances très-profondes beaucoup de douceur et de modestie, et le prélat Giacomelli, homme d'esprit, qui a le vrai goût de la littérature grecque, qui est plus enthousiaste d'Homère que du Tasse, et qui sait par cœur une infinité de traits tirés des poëtes grecs. Ces gens-là iraient bien loin, ajoute-t-il, s'ils avaient un Colbert à leur tête<sup>2</sup>. » — « Quel pays, dit-il ailleurs, où sans espoir de gain, sans académie,

1. Lettres de l'abbé Barthélémy, p. 39.

2. *Ibid.*, p. 137-138. Winckelmann faisait également beaucoup de cas du prélat Giacomelli. — Voy. dans l'*Histoire des plus célèbres amateurs étrangers*, p. 464.

sans émulation, il s'élève tant d'habiles gens<sup>1</sup> ! »

Son temps, à Rome, s'écoulait avec la plus grande rapidité. Hôte et commensal de l'ambassadeur de France, la société qu'il rencontrait forcément dans les salons de M. le comte de Stainville, lui imposait bien des obligations qu'il regretta plus d'une fois. Il aurait voulu être quatre : un pour voir, un pour réfléchir, un pour écrire, et un pour les devoirs qu'il faut remplir. La rapidité du temps l'affligeait : il lui aurait fallu un séjour de plusieurs années à Rome : il poursuivait avec persévérance le but de sa mission, et il avait acquis quelques bonnes médailles : mais il n'était pas content. Il supportait avec patience les refus et l'insolence des procédés qu'on avait quelquefois envers lui : il était soutenu par son devoir et par une passion peut-être supérieure au devoir<sup>2</sup>.

Il finit par acheter pour le Cabinet une collection remarquable : il envoya également au comte de Caylus plusieurs antiquités intéressantes, parmi lesquelles, néanmoins, il ne faut pas oublier de signaler une fausse peinture antique. Elle avait été si bien imitée par un artiste vénitien nommé Guerra, qu'elle avait mis en défaut et trompé les plus savants connaisseurs, tels que les pères Paciaudi et Contucci,

1. Lettres de l'abbé Barthélemy, p. 177.

2. *Ibid.*, p. 34, 41, 45.

M. de la Condamine et l'abbé Barthélemy lui-même<sup>1</sup>.

Nous remarquons qu'il fit demander au célèbre Guay, graveur en pierres fines, si madame de Pompadour avait la suite des empreintes en soufre des pierres fines du roi, afin, sans doute, de pouvoir les offrir à quelques-uns de ses amis romains<sup>2</sup>.

L'abbé avait formé le projet de faire un voyage dans les Calabres et en Sicile, mais il se borna à celui de Naples. Il y était arrivé au commencement de décembre 1755. Le principal objet de cette excursion, était d'examiner avec la plus grande attention les antiquités d'Herculaneum et de Pompéia, réunies dans le palais de Portici, et dont monseigneur Bajardi, prélat romain, avait été chargé de publier l'explication. Son premier soin fut d'aller se présenter à ce savant. Il le trouva dans son lit avec un catarrhe violent. « Son lit, sa chambre pleins de tas de livres ; un abbé vieux, long, crasseux, affublé d'une lourde perruque et sans manchettes, lui tenait lieu de secrétaire. Il lui dictait une lettre, en réponse à un moine qui avait osé traiter d'hérésie le système de Copernic. Cette lettre dura très-longtemps. Il vit passer en revue l'affaire de Josué, des antipodes, de Galilée<sup>3</sup>. » — Cette première entrevue n'était pas

1. Lettres de l'abbé Barthélemy, p. 92, 98, 108.

2. *Ibid.*, p. 35.

3. *Ibid.*, p. 52.

faite pour donner au spirituel abbé français une haute idée du prélat italien : aussi, son impression lui fut-elle entièrement défavorable, quoique juste au fond, puisque, tout en reconnaissant l'immensité de ses connaissances, il fait remarquer avec raison « que Bajardi aurait dû se contenter de parler et ne pas écrire<sup>1</sup>. »

Malgré la protection de ce prélat et la réception flatteuse qu'il reçut du roi de Naples, notre savant ne réussit que médiocrement à bien voir les antiquités de Portici : il ne put obtenir, plus que les autres visiteurs, qu'il lui fût permis de prendre sur place aucun dessin, aucune note, relatifs aux objets renfermés dans ce palais. Cependant, se fiant à sa mémoire, il envoya au comte de Caylus une description de ces antiquités, accompagnée de remarques<sup>2</sup>.

Il voulait, de Naples, aller voir Pœstum : mais rien, dans ses lettres, n'indique qu'il ait mis ce projet à exécution. On connaît l'aventure qui lui arriva, en voulant copier à Capoue une inscription antique, sur le mur d'un bâtiment dépendant d'un des corps de garde de cette ville. L'abbé en fut violemment empêché par un officier de la garnison, don Niccolo Ciampinelli, lieutenant des grenadiers au ré-

1. Lettres de l'abbé Barthélemy, p. 53.

2. *Ibid.*, appendice, n° iv, 248.

giment de Royal-Naples, qui l'appela en duel. L'abbé refusa. — « Cet homme, dit-il au comte de Caylus, m'aurait tué certainement, et j'aurais essuyé le ridicule d'être mort comme un fou <sup>1</sup>. » — Il est probable que le comte, ancien mousquetaire, n'aurait pas pris cette provocation aussi pacifiquement.

Rentré à Rome vers le 20 janvier 1756, l'abbé reprit ses recherches et ses occupations favorites. Il copiait des inscriptions, vérifiait les mesures des anciens monuments, parcourait la *Via Appia* les livres à la main, et avant tout cherchait à se procurer des médailles pour le Cabinet de Paris. Il avait trouvé plusieurs pièces uniques, et beaucoup d'extrêmement rares, principalement en médailles grecques <sup>2</sup>.

Il alla passer l'été à Frascati, avec l'ambassadeur et sa femme, et parcourut tous les environs, Palestina, Nemi, Gensano, Albano, lieux pleins de souvenirs et de ruines antiques. Il relisait avec le plus grand plaisir l'histoire romaine dans ses excursions, pour se meubler la tête d'une infinité d'idées accessoires, qu'on trouve à placer dans l'occasion <sup>3</sup>.

Après les grandes chaleurs, il revint à Rome : il y trouva l'abbé Gougenot et Greuze ; ce dernier venait se perfectionner dans son art. Il fit quelques portraits

1. Lettres de l'abbé Barthélémy, p. 74, 75, 115.

2. *Ibid.*, p. 149.

3. *Ibid.*, p. 146.

et plusieurs tableaux pendant son séjour, parmi lesquels *le Panier d'œufs renversés* et *le Geste napolitain*, faibles productions de ses débuts.

Piranesi venait de publier ses vues des monuments de Rome : l'abbé, qui s'était lié avec cet artiste, envoya quatre volumes de ces vues au comte de Caylus.

Au commencement de septembre, notre voyageur, toujours à la poursuite de ses chères médailles, fit à Livourne et à Florence, en compagnie du père Jacquier, minime, savant mathématicien français, une excursion de quelques jours. Il revint à Rome par Arezzo, Cortona et Perugia, principalement pour examiner les monuments étrusques, dont il avait entrepris une étude approfondie. La littérature de ce peuple l'occupait, et il commençait à lire couramment les caractères étrusques, langue qui lui avait fait naître bien des idées<sup>1</sup>.

Benoist XIV était alors assis sur la chaire de Saint-Pierre. — « Il est instruit, écrit l'abbé, sage, plein d'esprit et de piété, plaisant sur le tout : que faut-il de plus pour remplir dignement sa place<sup>2</sup> ? » Le pape était âgé, de plus atteint d'une maladie incurable. L'abbé, sans souhaiter sa mort, aurait désiré, en voyageur curieux, assister à un conclave et à l'élection d'un nouveau pontife. Mais il fut privé de ce

1. Lettres de l'abbé Barthélemy, p. 168.

2. *Ibid.*, p. 192-193.

spectacle : le pape commençait à se mourir lorsqu'il quitta Rome. Il regretta beaucoup d'être obligé de partir à ce moment : — « Convenez, dit-il au comte de Caylus, que je ne joue pas de bonheur<sup>1</sup>. »

Pendant son séjour, il avait cherché toutes les occasions de rendre service aux jeunes artistes que leurs études avaient attirés et retenaient à Rome : Guyard, sculpteur, Fauchet, architecte et après sculpteur, élèves de l'Académie de France, profitèrent plus d'une fois de ses encouragements et de ses recommandations à l'ambassadeur. Greuze, plus avancé, eut également à se louer de ses bons procédés, à l'aide desquels il obtint de faire le portrait du comte et de la comtesse de Stainville<sup>2</sup>. Il sollicita l'intervention du comte de Caylus, auprès de M. de Marigny, frère de madame de Pompadour, contrôleur général des bâtiments, en faveur de deux jeunes architectes, Moreau et Dailly, tous deux élèves de l'Académie, que leur amitié touchante, non moins que leur talent, aurait dû faire distinguer de cet intendant des Beaux-Arts. Ils avaient travaillé l'un et l'autre pour le prix de Rome : l'un d'eux l'emporta ; mais ne voulant pas se séparer de son ami, il demanda de partager avec lui le temps (trois ans) de son séjour à Rome. Arrivés dans cette ville, ils se vouèrent en commun à

1. Lettres de l'abbé Barthélémy, p. 226.

2. *Ibid.*, p. 193, 134, 216.

étudier les monuments des anciens. Ils passèrent un temps considérable à faire une restauration, en plus de trente dessins, des thermes de Dioclétien, non-seulement dans leur ensemble, mais dans leurs moindres parties, selon la méthode du savant Desgodets. Tous deux également intelligents, sans intrigue et sans jalouse, ils pouvaient donner un supplément à l'ouvrage de cet architecte, si M. de Marigny avait consenti à leur donner les trois années entières, comme aux autres élèves. Mais il resta sourd aux sollicitations de l'abbé et du comte de Caylus; et, après un an et demi de séjour et de travail utile, ils ne purent obtenir cette faveur, et furent obligés de rentrer en France. L'abbé regretta de les voir contraints d'abandonner des études qui pouvaient faire plus d'honneur à l'Académie de France, que tant d'ébauches imparfaites qu'on envoie de Rome à Paris, et que tant de talents mal décidés qu'on envoie de Paris à Rome<sup>1</sup>.

Tout en se livrant avec ardeur à des recherches archéologiques, notre érudit ne s'exagérait pas l'importance de ses découvertes, et savait se tenir en garde contre l'entraînement de son imagination, et les explications trop risquées de ses émules en antiquité. — « Une raison, écrivait-il au comte de Cay-

1. Lettres de l'abbé Barthélemy, p. 206-208.

lus, peut me rendre plus difficile; depuis un an, j'ai lu bien des livres sur toutes ces misères; je voulais dire sur ces matières. Cependant, je ne révoque pas absolument la première expression; la plupart de ces recherches sont frivoles et n'aboutissent qu'à de nouveaux doutes. » — Ailleurs, il se permet de railler agréablement le comte sur ses découvertes. — « Je suis ravi, lui dit-il, que vous trouviez tant d'antiquités où les autres ne voyaient qu'un étang; il est bon quelquefois de pêcher en eau trouble<sup>1</sup>. »

Il fut vivement impressionné à la nouvelle de l'attentat commis par Damiens contre la personne de Louis XV. Mais le remplacement, au ministère des affaires étrangères, du marquis d'Argenson par le comte de Saint-Florentin, ne parut ni l'affliger ni le surprendre<sup>2</sup>.

Ses opinions politiques, comme on dit aujourd'hui, sur le gouvernement de son pays, approchaient fort du scepticisme de Montesquieu et de tant d'autres esprits supérieurs de ce siècle. — « Je me rappellerai toute ma vie, écrivait-il le 25 décembre 1756, ce que disait Marcel (danseur de l'opéra): qu'il n'y avait qu'en France qu'on sût danser, mais, qu'en revanche, tout le reste va bien mal<sup>3</sup>. »

1. Lettres de l'abbé Barthélémy, p. 196-218.

2. *Ibid.*, p. 202-214.

3. *Ibid.*, p. 201.

En matière de religion, comme en toute autre chose, il était fort modéré, et il ne se laissait nullement emporter par la passion ou par le fanatisme. — « Je ne suis point ultramontain, disait-il ; je tâche simplement d'être raisonnable<sup>1</sup>. »

La vie qu'il menait à Rome, tout agréable qu'elle fût, le rappelait à ses travaux ordinaires et aux devoirs de ses fonctions : il le comprit, et bien que M. de Stainville eût demandé pour lui une prolongation de congé, il résolut de n'en point profiter. Il se décida à rentrer en France en accompagnant la comtesse, qui revenait par Innsbruck et Munich. Il quitta Rome vers le 10 avril 1757, après un séjour de plus de dix-sept mois, qui ne fut interrompu que par ses rapides excursions à Naples, à Livourne et Florence.

Le cabinet des médailles de Paris s'enrichit, à son retour, d'un grand nombre de pièces aussi rares que précieuses, qui attestent encore aujourd'hui avec quelle conscience et quelle sagacité le savant antiquaire sut remplir sa difficile mission<sup>2</sup>.

Ce résultat n'est pas le seul acquis à la science par le voyage de l'abbé Barthélemy. Il est certain, en effet,

1. Lettres de l'abbé Barthélemy, p. 200.

2. Voy. le détail de ses acquisitions dans *l'Essai historique sur la bibliothèque du roi*, par Le Prince ; nouvelle édition par Louis. Paris, 1 v. in-18, 1856, p. 303-304.

que l'érudition moderne lui doit en outre un de ses plus intéressants ouvrages sur l'histoire, la littérature, la philosophie et les mœurs des anciens. Ce fut à Rome qu'il en conçut et qu'il en médita le projet. Le 16 mars 1757, quelques jours avant son départ, il écrivait au comte de Caylus : — « J'ai envie de m'enfermer tout vivant et de ne sortir de ma retraite qu'avec quelque gros ouvrage. Je tiendrai parole à mon retour, je vous en assure<sup>1</sup>. » — Il la tint en effet, à la satisfaction de ses contemporains et de la postérité, en composant le voyage du jeune Anacharsis.

Il avait eu d'abord le projet de tracer le tableau de l'Italie sous Léon X, époque la plus brillante de la renaissance des lettres, des sciences et des arts. « Mais se rappelant qu'un voyage en Grèce, vers le temps de Philippe, père d'Alexandre, sans le détourner de ses travaux ordinaires, lui fournirait le moyen de renfermer, dans un espace circonscrit, ce que l'histoire grecque offre de plus intéressant, et une infinité de détails concernant les sciences, les arts, la religion, les mœurs, les usages, etc., dont l'histoire ne se charge point; il saisit cette idée, et après l'avoir longtemps méditée, il commença à l'exécuter en 1757, à son retour d'Italie<sup>2</sup>. »

1. *Ut supra*, p. 221.

2. *Ibid.*, p. 403..

Telle fut l'origine du voyage du jeune Anacharsis, inspiré par la lecture et l'étude assidue des auteurs de l'antiquité grecque, non moins que par la vue des ruines et des monuments de l'ancienne Rome.

L'abbé conserva toute sa vie le plus cher souvenir de son séjour dans cette ville : — « Ce fut l'époque de ma fortune, disait-il, et, ce qui vaut mieux encore, celle de mon bonheur <sup>1</sup>. »

1. Lettres de l'abbé Barthélemy, appendice, n° 1, p. 227.



VIII

**CHARLES-VICTOR DE BONSTETTEN**

**1800.**



## VIII

# CHARLES-VICTOR DE BONSTETTEN

1800.

---

Le privilége des grands poëtes est d'intéresser la postérité à leurs fictions autant et souvent plus que les contemporains. Le *major e longinquo reverentia* n'est pas seulement applicable aux divinités de l'Olympe; il est encore plus vrai pour exprimer le respect, l'admiration et l'enthousiasme qu'inspirent, à chaque génération d'hommes, les œuvres de ces rares génies. Virgile est un de ceux qui sont restés, depuis plus de dix-huit siècles, en possession de charmer et d'émouvoir ses lecteurs par trois espèces de compositions différentes : Les Bucoliques, chefs-d'œuvre de grâce; les Géorgiques, où la description de la nature et des travaux des champs, atteint la perfection; et l'Énéide, dans laquelle le style et les pensées l'emportent de beaucoup sur le drame. J'avouerai, en toute

humilité, que je préfère les héros d'Homère à ceux de Virgile; le *Pius Aeneas* qui séduit et abandonne la pauvre Didon, et vient ensuite enlever à Turnus sa fiancée, m'a toujours paru un assez triste personnage; son *fidus Achates*, son pilote *Misène*, sa nourrice *Gaëta* ne m'ont jamais inspiré un vif intérêt. Enfin, l'arrivée des Troyens en Italie, leur guerre pour s'établir dans le Latium, le bon roi Évandre, Turnus, Lavinie, et tous les épisodes dont Virgile a rempli les six derniers chants de son poème, ne me semblent pas comparables aux grands combats de l'Iliade, à la dispute d'Achille et d'Agamemnon, à la mort de Patrocle et à celle d'Hector, au désespoir de Priam et à la chute de Troie.

Virgile, pour l'honneur des Romains, voulait faire remonter leur origine aux Troyens, à leur chef Enée, à Vénus. Il a établi l'action principale de son poème dans le Latium, sur la côte, non loin de Rome, en suivant la tradition telle qu'elle était admise par les Romains les plus éclairés, et telle que la reproduit Varron, que Cicéron appelle le plus savant des antiquaires.

C'est cette tradition qu'adopte Virgile, à la manière des poètes, c'est-à-dire en mêlant la fiction à la réalité. Cependant, tel est l'intérêt que son poème a inspiré aux amis de la langue latine, que dès la renaissance des lettres, il s'est trouvé des érudits qui

se sont attachés à prouver toute l'exactitude de son récit, et du théâtre sur lequel il a placé la scène de ses six derniers livres. Non contents d'accumuler des arguments en ce sens, quelques-uns d'entre-eux n'ont pas hésité à se rendre en Italie, malgré la difficulté de ce voyage, pour parcourir, l'Énéide à la main, l'ancien Latium, voir l'antre de Cacus, Lavinie, Gaëte, le rocher de Circé, le cap Misène, etc. Parmi ces érudits qui vinrent chercher, à la suite de Virgile, l'explication de son poème, il faut distinguer Juste Lipse, le maître, l'ami de Rubens. Malheureusement, il s'attache plutôt, comme presque tous les glossateurs de son siècle, aux mots qu'aux choses, ne voit dans les restes des monuments antiques que des témoignages de la puissance romaine, et demeure complètement indifférent à l'impression si profonde de la nature dans cette partie de la campagne de Rome, autrefois l'ancien Latium.

Au commencement de ce siècle, M. de Bonstetten<sup>1</sup> entreprit le même voyage. C'était un homme du monde, fort versé dans la littérature classique, ami des arts et de l'antiquité, et non moins admirateur des beautés de la nature. Fixé à Rome depuis

1. Ancien bailli de Nyon, de l'Académie royale des sciences de Copenhague, et de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève.

plusieurs années, il avait recueilli tous les renseignements sur la campagne qui l'entoure, et s'était préparé depuis longtemps à cette excursion par la lecture du Virgile et de ses commentateurs. Il déclare lui-même qu'il mit quatre jours à faire ce voyage, et que, dans une course qu'il fit à Antium, il eut l'occasion de s'arrêter à Ardée. C'est peu sans doute pour suivre et vérifier le récit du poète. Mais il serait difficile, de séjourner plus longtemps dans cette campagne déserte, où la *malaria* exerce presque toute l'année son influence fatale. On verra d'ailleurs, par l'analyse qui va suivre, que M. de Bonstetten a bien observé les lieux dont il parle<sup>1</sup>.

Mais pour comprendre sa narration, il est nécessaire, avant de se laisser guider par son livre, de rappeler les principaux épisodes racontés dans les six derniers livres de l'Énéide.

Après bien des traverses, luttant contre les dieux et les hommes, Énée parvient enfin à aborder sur la côte de Cumes.

Et tandem Euboicis Cumarum allabitur oris.

Il s'empresse d'aller consulter la sibylle, qui lui prédit que les peuples de l'Italie le menacent d'une

1. En 1850, j'ai fait moi-même une partie de cette excursion avec le regretté M. Ampère, et j'ai pu m'assurer de l'exactitude des observations de M. Bonstetten.

guerre acharnée ; elle lui recommande d'aller à la recherche du rameau d'or qui doit lui ouvrir les portes des enfers, et lui dit qu'il doit se préparer à y descendre. Énée, en arrivant près des siens, apprend la mort de Misène, un de ses plus braves compagnons, et, préparant le bûcher pour lui rendre les derniers devoirs, il invoque Vénus ; elle lui envoie deux colombes qui le guident jusqu'à l'entrée de l'Averne, et lui montrent sur un chêne le rameau d'or. Il le détache de l'arbre, et revient élever à Misène un tombeau sur le cap qui porte encore aujourd'hui son nom :

*Æternumque tenet per saecula nomen.*

Énée, après avoir sacrifié aux dieux infernaux, guidé par la sibylle, n'hésite pas à descendre aux enfers, *per fauces graveolentis Averni*, aujourd'hui le lac Averne.

La description de l'enfer, le discours que Virgile prête à Anchise, et dans lequel il découvre à son fils les glorieuses destinées de Rome, les pensées philosophiques dont il a entremêlé son récit, tout contribue à faire de cet épisode un des plus magnifiques passages du poème.

Sorti de l'enfer par la porte d'ivoire des songes, Énée se hâte de rejoindre ses compagnons, de lever

l'ancre et de gagner un port, auquel le tombeau qu'il élève à sa nourrice Caieta fait donner le nom de Gaète. De là, il côtoie les rivages de Circé ; Neptune le protège contre les charmes de cette déesse, en poussant son vaisseau par un vent favorable qui le conduit dans le lit du Tibre, ombragé par une épaisse forêt. C'est ici que commence la véritable action du poème, dont la scène doit désormais se passer dans l'ancien Latium, sur la côte qui s'étend depuis Ostie jusqu'à Antium. C'est non loin du rivage et entre ces deux points, que se retrouvent en effet l'île d'Apollon, formée par les deux bras du Tibre à son embouchure, le camp de Turnus, la ville de Laurentum, la forêt qui l'entourait, Lavinia et Ardée. C'est sur cet étroit espace, d'une longueur à peine de quarante kilomètres, sur une profondeur qui ne s'écarte pas de la mer de plus de six à huit, que Virgile a placé le théâtre du drame raconté dans les cinq derniers livres de l'Énéide, la lutte d'Énée contre Turnus, roi des Rutules, auquel il enlève Lavinia, fille du roi Latinus, et qu'il finit par tuer dans un combat singulier.

C'est ce petit coin de terre qui a le privilége, grâce au poète, d'exciter le même intérêt qu'au temps où Virgile lisait ses beaux vers à Auguste, en présence de Livie et de Mécènes. C'est là que Juste Lipse et tant d'autres se sont transportés pour mieux

comprendre le récit de leur auteur favori : tel était aussi l'objet du pèlerinage de M. de Bonstetten, au commencement de ce siècle.

Il sortit de Rome au printemps, le 27 mars <sup>1</sup>, par la porte de Saint-Paul, longeant à droite le Tibre et les restes du pont d'Horatius Coclès, à gauche le mont Aventin, la plus haute des sept collines après le Janicule ; il passe bientôt devant l'église de Saint-Paul hors les murs et se dirige ainsi vers Ostie, par l'ancienne voie.

« Au delà de Saint-Paul, tous les objets vivants disparaissent peu à peu, à mesure qu'on avance. Le mouvement même semble s'éteindre insensiblement pour faire place au silence et aux souvenirs... Les arbres deviennent rares et disparaissent enfin tout à fait... Nous avions à droite le Tibre, qui, tantôt s'éloignant de la route et tantôt revenant à nous, traçait des courbes majestueuses ; à gauche, des suites de collines formaient des arcs de cercles dont les extrémités se rapprochaient du fleuve, et nous passions successivement par de petits vallons demi-circulaires, émaillés au printemps de marguerites blanches.

« Au delà des ruines du pont della Refolta, on passe une colline, c'est la seule montée sensible depuis Rome. Du sommet de la petite montagne, je vois

1. Il n'indique pas l'année. Son voyage a été publié à Genève en l'an XIII ; il doit donc avoir été exécuté quelque temps avant.

devant moi Ostie, plus loin la mer resplendissante de lumière, à gauche le rivage de Laurentum, à droite le fleuve, près d'Ostie un lac, tout autour un désert inculte et quelquefois marécageux.

« A Rome, les siècles sont entassés *sur les siècles* : les décombres de Rome dévastée par les Gaulois couvrent l'ancien sol humide dont Ovide a dit :

Ubi nunc fora sunt, udæ tenuere paludes.

et la Rome des Césars repose à son tour sous les débris du moyen âge, recouverts eux-mêmes par les ruines des temps modernes.

« Sur les rivages d'Ostie, au contraire, les siècles sont *à côté des siècles* : on les voit placés bout à bout l'un devant l'autre. Près d'Ostie, à cinq cents pas de la mer, était le camp d'Énée : tout le pays que je vois au delà est donc l'ouvrage de trois mille années. De l'autre côté du Tibre ces marais salants d'Ancus Martius ne sont plus aujourd'hui proches de la mer ; tout le pays au delà est donc l'œuvre de vingt siècles.

« ... J'aime à me retrouver aux premiers temps de l'histoire, et à contempler le pays tel qu'il était, lorsqu'Énée y aborda. Aujourd'hui, l'Isola-Sacra, qui divise le Tibre à une lieue au-dessus de son embouchure, avance dans la mer ; au temps d'Énée, tout ce rivage se prolongeait sur une ligne droite, et

ce qui sort aujourd'hui de cette ligne faisait alors partie de la mer.

« Énée venait de Gaète, il cherchait un port ; il n'y en avait point sur toute cette côte (car les ports d'Antium et d'Astura sont artificiels) ; l'embouchure du Tibre en peut tenir lieu : voilà pourquoi les Troyens y entrèrent... Près de l'embouchure du fleuve, un lac entouré d'un marais, s'étendait dans la plaine sablonneuse. Ses humides rivages se joignaient au grand fleuve. Ce fut là qu'Énée plaça son camp, à cinq cents pas de la mer. »

Notre voyageur classique, tout plein de son sujet, après s'être représenté le pays tel que Virgile le dépeint, et avoir reconnu de loin la position de Laurente, continue sa route, en traversant une forêt, assez semblable aux *maquis* de la Corse ; ici, la triste réalité chasse ses images poétiques et lui montre une solitude affreuse, dans laquelle il ne rencontre que deux malheureux mourant de faim, enflés et défigurés par la fièvre que donne le mauvais air. « Rien de plus affreux que cette vaste étendue de broussailles sur un sol infect et marécageux, où des troupeaux de bœufs et de buffles à demi sauvages, cachés dans les épines, s'avançaient de tous côtés, comme pour se défendre ; ces grands corps grisâtres à longues cornes ne mugissaient point : mais de leurs larges naseaux ils

soufflaient sur moi. J'aperçus près d'eux des ossements blancs d'animaux qui avaient péri dans ce désert... Nous rouliions sur un pavé antique si parfaitement conservé, que, par réflexion, l'on était effrayé de l'absence de la vie; l'image de la mort semblait s'y présenter sous une forme nouvelle. J'étais si ému à la vue de tant de misère, que j'avais oublié Virgile, Énée et Laurente, qui était à ma gauche au delà du marais... Nous atteignîmes bientôt un pont antique très-long et très-bas, sur lequel nous traversâmes le marais devenu lac; au delà de ce pont était la ville d'Ostie.—Cette colonie, fondée par Ancus Martius, était près de la mer, dans l'angle formé par la mer et le Tibre. Ce port, le Pirée de Rome, grandit, s'embellit et tomba avec elle. Le nombre de ses habitants s'était accru jusqu'à quatre-vingt mille. Près d'Ostie, le fleuve se divise à Capo di Rame et ses deux bras forment l'*île sacrée* d'Appollon, aujourd'hui *Isola Sacra*. L'embouchure de la gauche du fleuve, apparemment plus ancienne, s'étant ensablée, l'empereur Claude, puis Trajan bâtirent un pont et une ville sur le bras droit du Tibre, qui coule dans un lit plus droit et de moitié moins large que le bras gauche. Cette seconde ville, appelée Port-Trajan, était également une ville magnifique. De Rome à Ostie et à Port-Trajan, les rives du Tibre étaient couvertes de jardins et de

villas. Mais le rivage de la mer était encore plus recherché : il était bordé de maisons de campagne magnifiques, où les Romains les plus riches venaient jouir de mille manières du spectacle de la mer et se reposer des affaires et de la politique, comme le raconte Pline le Jeune dans ses lettres. Ce personnage, l'ami de Trajan et l'un de ses conseillers, avait sa maison de campagne à Laurente : il décrit lui-même toute la côte d'Ostie à Antium, sur une longueur d'environ douze lieues, comme peuplée de palais si rapprochés les uns des autres, qu'ils présentaient l'aspect d'une seule ville placée le long de la mer. A Antium, la côte s'élève en avançant dans la mer : sur cette hauteur était bâti le temple fameux de la Fortune. A mi-côte, les palais de Néron et de Poppée s'étendaient jusque dans la mer.

Aujourd'hui, toute cette côte est déserte et absolument inhabitable par suite de la *malaria* qui la désole pendant la plus grande partie de l'année. Ostie n'est plus qu'un amas de quelques masures tombant en ruines. Aussi, ses rares habitants sont-ils obligés de les abandonner du mois d'avril au mois de novembre ; il n'y reste alors que quelques gardiens payés, qui osent affronter une mort presque certaine. Au moment de l'excursion de M. de Bonstetten, trois femmes étaient chargées de ce soin.

A cette époque, la fièvre des prisons apportée de-

puis peu par les galériens de Civita-Veccchia, activée par le méphitisme du marais qui baigne les murs de la ville, avait acquis une telle putridité, que trois prisonniers, envoyés le matin à l'ouvrage, furent enterrés le soir du même jour ! Notre classique sort d'Ostie et se met à la recherche de l'emplacement du camp d'Enée ou Troja. Il croit le découvrir, et il le place dans l'angle que formait le fleuve avec le lac, tout près de la nouvelle Ostie ; les Troyens avaient ainsi le fleuve à leur droite, et, selon Denys d'Halicarnasse, à cinq cents pas du camp. « Tous les détails d'attaque et de défense, la sortie du camp de Nisus et Euryale, le débarquement de Tarchon, toutes les descriptions du poète viennent s'adapter à cette hypothèse :

*Æneadæ duri, murorum in parte sinistra  
Opposuere aciem, nam dextera jungitur amni.*

Du camp d'Énée, le voyageur se rend à Port-Trajan, aujourd'hui Porto, en traversant le fleuve et l'île Sacrée, d'environ trois kilomètres de largeur sur un et demi de longueur : elle forme une plaine basse et sablonneuse, composée entièrement des dépôts du fleuve. Dans l'antiquité, les habitants d'Ostie l'avaient consacrée à Apollon, auquel ils y avaient élevé un temple fameux. Cette île, qui formait autrefois un quartier d'Ostie, appartient à un Romain mo-

derne, qui entretenait alors un troupeau de vaches laitières près de l'emplacement autrefois consacré au Dieu de la lumière. Porto, pas plus qu'Ostie, n'a rien conservé de son antique splendeur ; ce n'est plus qu'une maison de fermier. La mer elle-même s'est retirée de l'ancien port de Trajan, chassée et envahie, chaque année, par les atterrissements du fleuve. L'ancien port intérieur est devenu un petit lac, assez profond, d'environ un kilomètre de diamètre. Quelques ruines et un arc pittoresque, peut-être les restes d'un aqueduc ou les ruines de la campagne de Messaline, s'étendent auprès du petit lac. Le paysage présente une plaine immense semée de quelques ruines.

Revenant sur ses pas, M. de Bonstetten traverse de nouveau le fleuve et s'éloigne d'Ostie, pour aller coucher au Laurentum de Pline, aujourd'hui *Torre-Paterno*, éloigné de six milles d'Ostie. En avançant, il avait devant lui, comme Nisus et Euryale, le camp de Turnus à traverser. Il s'étendait entre le lac et la mer dans l'espace d'un quart de lieue. Après avoir traversé le pont de *Fossa papale*, ou canal de décharge du grand marais, il arrive au parc de *Castel Furano*, entouré d'une magnifique forêt, encore assez semblable à celle dont Virgile a fait la description dans l'épisode de Nisus et Euryale :

*Sylva fuit late dumis atque ilice nigra  
Horrida, quam densi complerunt undique sentes ;  
Rara per occultos lucebat semita calles.*

Le pin parasol y domine tous les autres arbres. « L'ombre de ce pin, qui couvre légèrement le gazon, ne ressemble à aucune ombre. On se promène entre les troncs gigantesques de ces arbres, comme entre des colonnes, et, quoique dans un bois, on aperçoit de partout le ciel et l'horizon ». Mais en suivant à droite le chemin qui se rapproche de la mer, le fourré s'épaissit et devient très-difficile à franchir. Il cesse à quelque distance du rivage, et la Méditerranée apparaît alors dans toute sa beauté, venant baigner de ses vagues une côte basse et plate, bordée d'une suite continue de dunes de quelques mètres à peine d'élévation, éloignées de la mer de trente à quarante pas. Dans l'intervalle, entre la mer et les dunes, est l'ancienne voie de Sévère, recouverte quelquefois de sable ; derrière les dunes, la forêt.

La Torre-Paterno est une de ces vieilles tours du moyen âge que l'on voit, de distance en distance, dans toute la campagne de Rome au bord de la mer. Avant la conquête d'Alger et la destruction de la piraterie dans la Méditerranée, ces tours servaient à la fois d'observatoire et de forteresses de refuge pour les rares habitants de ces rivages, que les barbaresques venaient ravager fréquemment.

Torre-Paterno n'est pas l'emplacement de la maison de Pline : il y avait entre eux la campagne qui avait appartenu à Hortensius. La maison de Pline est près du ruisseau de *la Focetta*, la seule eau courante de ces environs, où les troupeaux, en revenant des bois et des pâturages, allaient boire, sous les fenêtres mêmes de sa maison.

Quant à la ville de Laurentum, la capitale des Rutules, notre voyageur croit la reconnaître et la place dans le lieu aujourd'hui nommé Selva Laurentina, tout près d'un endroit où il lit le nom de Picus dans *Trasfusina di Picchis*, au milieu du camp d'Ostie.

Je ne voudrais pas réfuter l'opinion de M. de Bonstetten, et montrer qu'il se trompe en plaçant la maison de Pline le jeune près du ruisseau de la Focetta. Je préfère citer Pline lui-même, écrivant à son ami Gallus pour l'inviter à venir le voir à Laurente. Voici la description qu'il fait de sa villa et du lieu qu'elle occupait<sup>1</sup> :

« Vous vous étonnez de ce que j'aime tant ma maison de Laurentum, ou, si vous préférez, de Laurente. Vous cesserez d'en être étonné lorsque vous connaîtrez l'agrément de cette villa, la commodité du lieu, l'étendue du rivage.

« Elle n'est éloignée de Rome que de dix-sept

1. *Lettres de Pline le Jeune*, lettre xvii à Gallus, dans le t. 1<sup>er</sup>, p. 138 et suiv. des classiques latins de Panckouke.

mille pas : de sorte que lorsqu'on y a terminé ses affaires, on peut facilement s'y rendre sans avoir rien perdu de la journée. On peut y aller par deux voies : la Laurentine et celle d'Ostie ; mais on doit quitter la première à la quatorzième borne milliaire, la seconde à la onzième. En quittant l'une ou l'autre, on trouve un chemin sablonneux dans quelques parties, que les voitures parcourent difficilement et avec lenteur : à cheval, on le fait vite et facilement ; car tantôt il se resserre en traversant des forêts, tantôt il s'étend et s'élargit dans de très-vastes prairies. On y voit un grand nombre de troupeaux de moutons, de chevaux et de bœufs, qui, dès que le froid a quitté les montagnes, viennent, ramenés par la douce température du printemps, s'y engraisser dans les pâtures. »

La maison était commode et pas d'un coûteux entretien. Pline donne ici la description détaillée des appartements et des différentes parties intérieures, description précieuse surtout en ce qu'elle montre comment les Romains riches, et occupant dans l'État des emplois élevés entendaient la distribution de leurs demeures de campagne. Celle de Pline était une des plus simples, et cependant elle renfermait plusieurs appartements de maîtres, disposés suivant les saisons ; des bains chauds et froids, un portique voûté, avec des massifs de vio-

lettes, un calorifère, une bibliothèque, des appartements séparés pour les esclaves, qu'on aurait pu offrir à des hôtes ; enfin toutes les recherches du confortable et du luxe.

Dans son jardin, au bout du parterre de fleurs et du portique, il avait en outre un appartement détaché. — « Je l'ai fait construire moi-même, il fait mes délices, mes vraies délices. Là, j'ai un salon, chauffé de tous côtés par le soleil, qui d'un côté regarde le parterre, de l'autre la mer. Du côté qui regarde la mer, j'ai ménagé un cabinet élégant qui, au moyen d'une cloison vitrée et de rideaux que l'on ouvre ou que l'on ferme, peut à volonté se réunir à la chambre ou en être séparé ; il y a place pour un lit et deux chaises ; à ses pieds on a la mer, derrière soi des maisons de campagne, en face des forêts ; trois fenêtres laissent apercevoir ces trois aspects différents, et en même temps les réunissent et les confondent. Une chambre à coucher touche à ce salon ; mais la voix des jeunes esclaves, le murmure de la mer, le bruit de la tempête, la lueur des éclairs et la lumière du jour ne peuvent y pénétrer, à moins qu'on n'ouvre les fenêtres. La raison qui rend cet asile si tranquille et si secret, c'est qu'on a laissé entre le mur du jardin et celui de la chambre, un espace vide qui rompt et absorbe le bruit. À cette chambre tient une petite étuve dont la fenêtre étroite

retient ou laisse échapper la chaleur, ainsi qu'on le désire. Plus loin, une antichambre précède une chambre exposée au soleil depuis son lever jusqu'après midi ; mais à cette heure, de côté seulement. Lorsque je me suis retiré dans ce lieu de repos, je crois être loin même de ma maison des champs, et je m'y plais singulièrement, surtout au temps des Saturnales ; car lorsque tout le reste de la maison retentit des cris de joie qu'autorise la licence de ces jours de fête, je n'entends même pas les divertissements de mes gens, et eux-mêmes ne sont point gênés par le calme qu'exigent mes études.

« L'eau courante est ce qui manque à tant de commodités, à tant d'agréments ; mais j'ai des puits ou plutôt des fontaines : elles sont à fleur de terre ; telle est l'admirable nature du terrain de tout ce rivage, en quelqu'endroit qu'on remue la terre, l'eau se présente d'elle-même sans qu'on la cherche, et très-pure, car le voisinage si rapproché de la mer ne lui communique aucun goût salé. Les forêts voisines fournissent tout le bois dont on a besoin. On tire de la colonie d'Ostie les autres choses nécessaires à la vie. Le bourg voisin pourrait suffire aux besoins d'un homme frugal, et je n'en suis séparé que par une seule maison de campagne ; il y a dans ce village trois bains publics, ressource précieuse, lorsqu'on n'a pas le temps de faire chauffer le bain chez soi, parce

qu'on est arrivé sans être attendu, ou parce qu'on veut repartir bientôt. Un nombre infini de maisons de campagne, tantôt se touchant, tantôt interrompues, orne le rivage et l'embellit de l'aspect le plus varié. Vues de la mer ou du rivage même, elles présentent l'image d'une multitude de villes. Le bord de la mer, après un long calme, offre une promenade assez douce, mais plus souvent l'agitation des flots le rend impraticable. La mer n'abonde point ici en poissons estimés ; on y prend cependant des soles et des squilles excellentes. Ma villa fournit aussi les provisions que la terre donne ordinairement : d'abord du lait en abondance ; car les troupeaux aiment à s'y retirer quand la chaleur les chasse du pâturage et les oblige à chercher de l'ombrage ou de l'eau. — N'ai-je pas raison d'habiter cette retraite et d'en faire mes délices ? »

Telle était, du temps de Pline le Jeune et de Trajan, la côte et les environs de Laurente. Quels changements, quelles révolutions de la nature et des hommes ont transformé ces lieux de délices en une solitude sauvage, où règnent constamment la fièvre et le mauvais air ? Pline venait ici tous les jours de Rome pour s'y reposer, respirer l'air pur et vif de la mer, retrémper ses forces et se préparer au labeur du lendemain. Aujourd'hui, pendant huit ou dix mois de l'année, une seule nuit passée en plein air

dans ces lieux empestés causerait presque infailliblement la mort! Aussi, la désolation, le désert et les ruines ont succédé partout aux élégantes villas des maîtres du monde.

Il n'y a que le soleil qui n'ait pas changé dans ce triste pays.

*Solem quis discere falsum*

*Audeat?*...

« Rien de plus magnifique que le coucher du soleil dans la mer, dit M. de Bonstetten, vu depuis le Latium, surtout depuis Rome. Quand le temps est beau, cet astre étincelant de flammes rougeâtres se plonge dans l'Océan enflammé; quand le ciel est orageux (ce qui arrive très-fréquemment), il descend vers la mer resplendissante de pourpre, en passant entre d'épais nuages, comme entre des monts aériens et fantastiques suspendus les uns devant les autres. L'instant où il se plonge dans la mer est presque toujours brillant. Alors les vastes ruines de Rome, les pins élancés de cette ville superbe, ses bruyantes cascades et la confusion de ses palais semblent frappés de feux sombres, auxquels succèdent à l'instant les ténèbres de la nuit. »

Du haut de Torre-Paterno le voyageur, à défaut de villes et de villages et même de simples habitations isolées, parcourt du regard la campagne de

Rome, autrefois le Latium, et fixe, à l'aide des montagnes qui bornent l'horizon, la position des cités, des monuments et des anciens peuples.

Au levant, il aperçoit devant lui une plaine immense, entourée de montagnes paraissant contiguës, bien qu'éloignées dans certains intervalles les unes des autres, et se terminant des deux côtés à la mer.

« Au milieu du demi-cercle à l'est se présentent les montagnes de la Sabine, qui, semblables à une muraille bleuâtre, s'étendent du nord au sud. A droite cette chaîne paraît à l'œil toucher au mont Albano, quoiqu'il y ait entre eux deux une plaine d'environ deux lieues, qui, séparant Preneste et Labicum, unit la plaine du Latium au pays des Herniques.

« Le mont Albano est le point dominant dans le Latium moderne, comme son temple de Jupiter l'était jadis dans l'univers Romain. Aussi, Virgile y place-t-il Junon, pour voir de là le camp des Troyens et des Rutules.

« A côté de l'Albano, vers le sud, on trouve la montagne de Velletri, unie par sa base à l'Albano, comme l'Algidus lui est uni à l'est. Après cette montagne, vient le mont de Cora, contigu en apparence avec celui de Velletri, mais en effet séparé de lui par une vallée, qui va de la mer à Préneste et Bénévent, et qui jadis faisait la communication du pays des Volsques avec celui des Herniques, isolant

par là l'Albano de toutes les autres montagnes. Le mont de Circé est le dernier du côté du sud, et touche à la mer qui mugit sans cesse dans les profondes cavernes de ce rocher mystérieux.

« Revenons au centre de ce grand demi-cercle des montagnes, et passons à sa partie qui est à notre gauche, nous distinguerons, au nord-est, le Soracte cher à Apollon<sup>1</sup>, qui, quoique parfaitement isolé, unit en apparence la grande chaîne calcaire de la Sabine avec les montagnes de l'Étrurie, parmi lesquelles je reconnaiss l'Aventin et le Janicule, ainsi que les coteaux d'au-delà du Tibre qui semblent, au nord-est, finir à la mer.

« J'aurais eu quelque peine à distinguer les collines de l'Aventin et du Janicule dans la grande chaîne un peu confuse des montagnes de l'Étrurie, si je n'avais pas bien distinctement discerné, entre ces deux collines, la coupole de Saint-Pierre, aussi illustre dans le tableau moderne du pays, que le temple de Jupiter Latial l'était au temps de la République. — Ainsi, Pline pouvait apercevoir de son Laurentum une partie de la ville de Rome, peut-être les temples de Junon et de Diane, et le haut quartier de l'Aventin, appelé *Intermontium*. De

1. Summe deūm, sancti custos Soractis, Apollo,  
Quem primi colimus.

(Virg. *Aen.*, lib. **xii**, v. 745.)

même, Nisus et Euryale, sans s'écartez loin du camp d'Énée, pouvaient voir l'emplacement de Pallantée non loin de l'Aventin.

.... « Il y a auprès de Torre-Paterno, du côté de la villa de Pline, quelques colonnes couchées dans l'herbe ; il est probable que ces colonnes faisaient partie de la maison d'Hortensius. Varron décrit un repas que lui avait donné cet orateur célèbre, dans sa villa de Laurentum. Dans un parc de cinq cents arpents fermé de murailles, s'élève, dit Varron, une petite colline : ce fut là qu'Hortensius fit servir le dîner. Pour amuser ses hôtes, il fit appeler Orphée, et Orphée vêtu d'une longue robe arriva la lyre à la main. Prié de jouer, il commença par donner du cor. Aussitôt, nous vîmes un si grand nombre de sangliers et de daims accourir de toutes parts, que l'on aurait pu se croire à l'amphithéâtre de Rome, lorsqu'on y donne des chasses sans bêtes africaines.

« ... On ne voit ni jardin ni bâtiment de ferme autour du belvédère de Torre-Paterno, qui sert d'habitation à des bergers. Une aire circulaire, *area*, placée dans la prairie, et pavée des grosses pierres de la voie de Sévère, est auprès de la maison, et sert à battre le blé, quand on en a..... Dans le lointain à l'horizon de la mer, on voyait flotter le pavillon de la frégate de lord Elgin, arrivée depuis peu de Constantinople (ou d'Athènes, emportant les beaux marbres du Par-

thénon.) — *Agricola*, beau-père de *Tacite*, l'ami de *Pline*, *Agricola*, dompteur d'*Albion*, eût été bien surpris de voir avec moi les sauvages Bretons, devenus si fiers près de l'humble désert de cette Rome jadis si superbe ; il eût vu avec douleur le long châtiment de ces Romains tyrans et dévastateurs de la terre, payant enfin avec usure tous les maux que leur ambition avait faits au monde.

« Je descendis du belvédère, et, en attendant les chevaux qu'on devait me fournir à la ferme, j'allai me promener du côté des colonnes de la villa d'*Hortensius*. — Le bois, irrégulièrement coupé, laissait apercevoir les fréquentes collines de ruines, et dans ces groupes de masures, placées à de petites distances l'une de l'autre, je reconnus l'usage des Romains, de composer leurs villas de petits bâtiments épars et isolés, tels que ceux dont *Pline* parle dans la description de sa maison de campagne. Ça et là, des pans de murailles sortaient du gazon de la colline, et, près de *Torre-Paterno*, je vis des restes de bâtiments antiques, dont on avait fait autrefois des caves ou des écuries. Tous ces bâtiments, sans exception, sont de briques. On voit partout le long de la côte des ruines diversement tombées, souvent ombragées par des arbres fruitiers. L'olivier, le poirier devenu épineux, surtout le figuier, le myrte, le rosier, le lentisque et le laurier, étaient des ruines vi-

vantes des jardins de ces maîtres du monde..... Je ne sais par quel charme, par quel prestige invincible, la vie n'est jamais plus fortement sentie que dans les régions mêmes de la mort. •

« ..... Comme le temps n'a aucun prix dans ces déserts, ni pour les hommes ni pour les chevaux, deux bergers vinrent m'accompagner à cheval jusqu'à Lavinia..... Bientôt nous entrâmes dans un enclos appelé *Pontan di Lauro...* et il n'est presque pas douteux que ce ne soit là l'emplacement du village de Laurentum... Au delà des marais de Lauro, commencent les forêts appartenant au prince Borghèse, où l'on fait tous les neuf ans des coupes réglées. Le chêne vert, le liège au tronc grisâtre et déchiré, le laurier, l'olivier, entremêlés de poiriers, de pommiers, souvent entourés de rosiers, de myrtes, de lentisques, le tout enlacé de lierre, de vigne ou de chèvrefeuilles, y formaient des massifs impénétrables, entre lesquels on découvrait çà et là de sombres sentiers..... Sortis de la forêt, nous tournons à l'est vers Lavinie, aujourd'hui *Pratica*, dont nous étions peu éloignés..... Le terrain s'élevait peu à peu, et je voyais près de moi la double chaîne des collines volcaniques assez escarpées, sur une desquelles est placée Lavinie..... Nous passâmes le petit ruisseau du moulin de la ville, de quatre à cinq pieds de largeur, dont les antiquaires ont fait le

Numicus d'Énée. Ce n'est certainement pas le Numicus de Virgile, qui l'associe partout au Tibre et aux marais.

La petite ville de Pratica est bien l'ancienne Lavinie : une foule d'inscriptions trouvées sur les lieux l'attestent. Le nom de *Laurolavinium* semble l'indiquer plus précisément, et prévenir toute équivoque. Mais ce qui me semble le prouver encore mieux, c'est le choix de l'emplacement de cette ville. Lavinie, placée sur la seconde ligne des collines, est bâtie sur un plateau assez élevé, de forme un peu circulaire, isolé de tout son contour, si ce n'est du côté de l'entrée de la ville, où le terrain est à peu près de niveau avec la campagne toute volcanique de Rome..... La petite colonie des Troyens, à son premier établissement, avait trouvé prudent de se loger dans une espèce de forteresse placée à égale distance (deux petites lieues) entre Ardée et Laurente. Cette colonie une fois réunie avec les Latins et les Rutules, et la petite Lavinie, devenue capitale, ne suffisant plus à un peuple croissant, on alla s'établir à Albe, qui, par son site élevé et superbe, semble dominer tout le Latium..... Pison, un des plus anciens historiens de Rome, raconte qu'Énée ayant péri dans le Numicus, son fils lui fit bâti un temple dans lequel il était adoré sous le nom de *Jupiter indiges*. Dès lors, la ville de Lavinie fut appelée par

le peuple les Roches du Père, *Saxa patrica*; de là, par une interversion de lettres très-commune à Rome et dans le Latium, le nom de *Pratica*. — Le monument érigé à Énée existait encore du temps de Denys d'Halicarnasse. — « Ce n'est plus, dit-il, qu'un petit tertre, autour duquel on a planté des arbres disposés avec un ordre si admirable, qu'ils méritent d'être vus. » — Ce bois s'appelait *Lucus Jovis indigetis*; il était proche du fleuve Numicus, entre ce fleuve et Laurente.

La petite ville actuelle de Pratica ne se compose que d'une réunion d'une vingtaine de maisons, habitées tout au plus par quatre-vingts habitants. — Partout ailleurs ce serait un pauvre hameau; dans la campagne de Rome, où l'homme est si rare, c'est une ville. — L'ancienne cité, qu'on suppose avoir occupé tout le plateau, pouvait contenir deux ou trois mille habitants.

A Pratica, notre admirateur de Virgile avait pris un guide et un cheval; il avait environ sept lieues à faire à travers le désert pour arriver à Rome.

A peu de distance de la ville, les arbres disparaissent, et dans l'immense plaine qu'on a devant soi, on ne voit ni bâtiments, ni habitations, ni voyageurs, ni eau, ni aucune trace de vie. On y rencontre seulement de loin en loin des bergers à cheval, tenant à la main de longues piques, avec lesquelles ils condui-

sent et gouvernent leurs nombreux troupeaux. Ils rappellent le passage de Virgile :

Versaque juvencum  
Terga fatigamus hasta.

La plaine a partout un mouvement ondulatoire : on monte doucement et longtemps, on arrive insensiblement sur le dos d'une longue colline, pour voir de l'autre côté un mouvement semblable. A un quart de lieue à gauche, on aperçoit une chapelle blanche dédiée à Anna Petronilla, près du lieu jadis consacré à Anna, la sœur de Didon, changée en nymphe, ainsi que le raconte Ovide dans ses *Fastes*.

Plein des souvenirs de l'*Énéide*, M. de Bonstetten se détourne pour aller visiter le lac de Turnus et l'*Albunea* de Virgile. Il croit reconnaître cette dernière dans l'*aqua solforata d'Altieri*, petit étang d'une eau laiteuse, d'où s'échappaient de grosses bulles d'air, et dont on faisait fortement bouillonner l'eau en la remuant.

« De la Solfura à Rome, on traverse cinq ou six collines assez hautes, à pente douce; chaque vallon y a son ruisseau, qui tous vont aboutir au Tibre. A chaque colline, on se croit près de Rome, mais il s'en trouve toujours une autre à passer... Enfin, je revois tout à coup le Tibre, et au delà, le magnifique coteau Pamphili couronné de pins parasols, qui se dessi-

naient sur l'azur des cieux. Le vallon, vers le grand fleuve, parsemé de maisons de campagne, était à mes pieds ; je ne revis pas sans émotion, quoique de loin, le mouvement et la vie, que j'avais quittés depuis quatre jours, et la coupole de Saint-Pierre, annonçant à l'univers le palais du plus grand des pontifes. »

C'est ainsi que se termine cette excursion dans l'ancien Latium. Le récit en est souvent entremêlé de réflexions philosophiques et politiques, qui éloignent l'auteur des aventures d'Énée et des épisodes inventés par Virgile.

Le livre de M. de Bonstetten peut néanmoins servir de guide aux amis des lettres et de l'antiquité, qui croient encore à la poésie, et qui savent admirer en même temps les beautés de la nature.



**IX**

**PAUL-LOUIS COURIER**

**1798-1812.**

**21.**





## IX

# PAUL-LOUIS COURIER

1798-1812.

Paul-Louis Courier fut envoyé en Italie comme lieutenant d'artillerie, et attaché au corps d'armée qui occupait alors Rome. Il y arriva pour la première fois à la fin de l'année 1798 ; il avait alors vingt-sept ans.

Dans une lettre datée de cette ville, le 8 janvier 1799, et adressée à son ami M. Chlewaski, à Toulouse, notre officier fait, en des termes qui vont jusqu'à *blesser l'honnêteté*, une peinture peu flattée de la société franco-italienne de Rome. Il n'hésite pas à juger avec la plus grande acrimonie les principaux personnages du temps, aussi bien les femmes que les hommes<sup>1</sup>. — « J'ai pourtant trouvé ici, ajoute-t-il,

1. *Oeuvres complètes de P.-L. Courier*, publiées par Armand Carrel; Paris, Paulin, Perrotin, 1834. 4 vol. in-8, t. III, p. 24.

une connaissance fort agréable, et cela sans recommandation, chose difficile pour un Français. Un jour que j'étais allé voir seul ce qui reste du musée et de la bibliothèque du Vatican, j'y trouvai l'abbé Marini, autrefois archiviste, ou garde des archives de la chambre apostolique, homme assez savant dans les langues anciennes, mais surtout fort versé dans la science des inscriptions, dont il a publié des ouvrages estimés. Son nom, que j'entendis prononcer, me faisant soupçonner ce qu'il pouvait être, (car j'avais vu ses ouvrages cités dans je ne sais quelle préface latine d'un auteur allemand), je me décidai à l'aborder. Il se trouva heureusement qu'il parlait assez français. Il me répondit avec honnêteté; et après une conversation de quelques minutes, me conduisit chez lui, où je trouvai une bibliothèque excellente dont je dispose à présent, un cabinet d'antiquités, force tableaux, dessins, estampes, cartes, etc. Je suis aujourd'hui de ses intimes, et, comme dit Sénèque, *prince admissiōnis*, ce qui contribue surtout à me rendre agréable le séjour de Rome. »

Cette liaison n'empêcha pas Courier de se moquer du savant abbé, à l'occasion d'une inscription qui se trouvait à la villa Borghèse, sur un beau vase d'albâtre.

*Ap. Claudius, ap. F. ap. N. ap. prn.  
Pulcher Q. quæ pr.*

« Les abréviations qu'elle renferme, raconte Paul-Louis à son correspondant, m'étant toutes connues, hors une, par les suscriptions en usage dans les lettres de Cicéron, je crus que celle que j'ignorais me serait facilement expliquée par mon oracle, l'abbé Marini. Mais, quand je la lui présentai, copiée bien exactement, *il demeura stupide*, comme le *Cinna* de Corneille. Cependant, après quelques réflexions, il courut à ses livres, et me montra la même inscription écrite tout différemment dans Winckelmann et d'autres auteurs qui l'ont publiée... Voilà ce qu'ils ont imaginé pour se tirer, sans qu'il y parût, de l'embarras où les jetait ce Q. Ce Q met à la torture l'esprit de mon abbé... Il cherche, il rêve, il feuillette ses livres, *dentibus infrendens*. Ne puis-je pas m'appliquer ce que disait Cicéron : « *Conturbavi græcam gentem* », ayant proposé, et même je crois, aux antiquaires de son temps, quelque nœud qu'ils ne pouvaient soudre. Pour moi, je vous l'avoue avec quelque pudeur, j'ai assez pris goût à cette science, qui est une espèce de divination ; et, en style sentimental, je pourrais vous dire que je me plais parmi les tombeaux. »

On voit que notre artilleur était loin de se laisser absorber par les devoirs de son métier : il prenait, en savant et en amateur des belles choses, le plus vif intérêt à la pauvre ville de Rome, qui venait de su-

hir, tant de la part des Napolitains que des Français, toutes les horreurs de la guerre. — « Dites, ajoute-t-il, à M. Chlewaski <sup>1</sup>, à ceux qui veulent voir Rome, qu'ils se hâtent, car chaque jour, le fer du soldat et la serre des agents français flétrissent ses beautés naturelles et la dépouillent de sa parure. Permis à vous, Monsieur, qui êtes accoutumé au langage naturel et noble de l'antiquité, de trouver ces expressions trop fleuries, ou même trop fardées : mais je n'en sais pas d'assez tristes pour vous peindre l'état de délabrement, de misère et d'opprobre où est tombée cette pauvre Rome, que vous avez vue si pompeuse, et de laquelle à présent on détruit jusqu'aux raines. On s'y rendait autrefois, comme vous savez, de tous les pays du monde. Combien d'étrangers qui n'y étaient venus que pour un hiver, y ont passé toute leur vie ! Maintenant, il n'y reste que ceux qui n'ont pu fuir... »

Tout en se livrant à ses études, Courier était souvent forcément d'abandonner Xénophon pour aller pointer ses canons. A la fin de février 1799, il faillit à être tué au siège de *Civita-Veccchia*. Peu de temps après, le sort des armes ayant ramené à Rome les troupes napolitaines, Courier voulut faire ses adieux à la bibliothèque du Vatican, et n'en sortit qu'à la

1. *Oeuvres complètes de P.-L. Courier*, p. 31.

nuit, lorsqu'il ne restait plus un seul Français dans la ville. Reconnu et poursuivi par un Romain, qui lui tira un coup de fusil, il fut obligé de se réfugier chez un vieux noble, son hôte, nommé Chiaramonte, qui le conduisit lui-même le lendemain au château Saint-Ange, d'où il alla s'embarquer, le 6 octobre 1799, pour Marseille, sur un bâtiment anglais, avec les restes de la division française. Il y arriva le 27 du même mois et resta en France plusieurs années.

On le retrouve en Italie, au printemps de 1804, ainsi que l'atteste une de ses lettres écrites de Plaisance, du commencement du mois de mai, et dans laquelle il raconte, avec son ironie ordinaire, la manière de voter de l'artillerie de la garnison pour l'établissement de l'Empire. De Plaisance, vers la fin de cette année, il fut envoyé à Barletta, pour y commander l'artillerie à cheval du corps détaché dans cette partie du royaume de Naples. Chemin faisant, il passa quinze jours dans la belle bibliothèque de Parme, à travailler sur Xénophon, son auteur favori. Son itinéraire est fidèlement retracé dans sa lettre du 24 mai 1805, à M. Lejeune, à Saumur<sup>1</sup>.

Arrivé à Barletta, sa position lui parut d'abord fort agréable. — « Mon emploi de chef d'état-major de l'artillerie me donne quelques avantages ; je suis

1. *Oeuvres complètes de P.-L. Courier*, p. 54.

bien avec le général Saint-Cyr, qui commande l'armée : j'ai reçu le ruban rouge des mains du maréchal Jourdan, à Plaisance... Ce pays-ci et le genre de vie que je mène me conviennent fort. Je n'ai pas renoncé à mes anciennes études ; j'entretiens des correspondances avec plusieurs savants, auxquels j'envoie des inscriptions'... »

Dans une autre lettre à M. Danse de Villoison, de Barletta, le 8 mars 1805, il écrit : « . . . Quant à quitter mon *vil métier*, je sais ce que vous pensez là-dessus, et moi-même, je suis de votre sentiment. Ne voulant ni *vieillir dans les honneurs obscurs de quelque légion*, ni faire une fortune, il faut laisser cela. Sans doute, c'est mon dessein ; mais je suis bien ici, où j'ai tout à souhait : un pays admirable, l'antique, la nature, les tombeaux, les ruines, la Grande Grèce. Que de choses ! »

Les préparatifs de guerre que faisait l'Autriche ne laissèrent pas à Courier le loisir de se livrer long-temps à cette admiration platonique de la nature et du beau. Le corps d'armée auquel il appartenait fut rappelé dans les environs de Bologne, Ferrare et Padoue. Le 14 novembre 1805, notre officier prit part au combat de Castel-Franco, et, après la paix qui suivit la bataille d'Austerlitz, il fut attaché au

1. *Oeuvres complètes de P.-L. Courier*, p. 61.

corps d'armée du général Regnier, qui marchait directement sur Naples. Il s'enfonça de nouveau dans ce pays ; en avril 1806, il était à Reggio, et quelque temps après à Tarente, d'où il écrivait, le 8 juin 1806, à M. Chlewaski<sup>1</sup> : — « Il n'est rien dont on ne puisse faire un bon usage : ainsi, professant l'art de massacrer, comme l'appelle La Fontaine, j'en ai tiré parti pour une meilleure fin, et, d'un état en apparence ennemi de toute étude, je fais la source principale de mon instruction en plus d'un genre. C'est à la faveur de mon harnais que j'ai parcouru l'Italie, et notamment ces provinces-ci, où l'on ne pouvait voyager qu'avec une armée. Je dois à ces courses des observations, des connaissances, des idées que je n'eusse jamais acquises autrement ; et, ne fût-ce que pour la langue, aurais-je perdu mon temps, en apprenant un idiome composé des plus beaux sons que j'aie jamais entendu articuler ! Il me manque à présent d'avoir vu la Sicile ; mais j'espère bien y passer bientôt et aller même au delà ; car ma curiosité, entée sur l'ambition des conquérants, devient insatiable comme elle... Maintenant je lorgne la Sicile, je ne rêve que les prairies d'Enna et les marbres d'Agrigente : car il faut vous dire que je suis anti-quaire, non des plus habiles, mais pourtant de ceux

1. *Oeuvres complètes de P.-L. Courier*, p. 96.

qu'on attrape le moins... Je n'emporterai de l'Italie que des souvenirs et quelques inscriptions. »

Il faudrait citer bien d'autres passages de ses lettres : partout, dans la correspondance de l'éminent écrivain, perce l'admiration de la belle nature du royaume de Naples, et l'impression des souvenirs de l'antiquité grecque et romaine. Mais après avoir, comme militaire, couru plus d'un danger, reçu de ses chefs plus d'une réprimande qu'il ne croyait pas avoir méritée, enfin, risqué sa vie dans maintes rencontres de soldats ennemis et de brigands, Courier commença à se dégoûter d'une carrière qui ne lui permettait plus de se livrer à ses attrayantes études.

Le 12 septembre 1806, il envoyait de Mileto, à M. de Sainte-Croix, à Paris, le récit suivant d'une de ses aventures<sup>1</sup>. « J'avais sauvé du pillage de mes pauvres nippes ce que j'appelais mon bréviaire. C'était une Iliade de l'imprimerie royale, un tout petit volume que vous aurez pu voir dans les mains de l'abbé Barthélemy : cet exemplaire me venait de lui (*quam dispari domino!*) et je sais qu'il avait coutume de le porter dans ses promenades. Pour moi, je le portais partout ; mais l'autre jour, je ne sais pourquoi, je le confiai à un soldat qui me conduisait

1. *Oeuvres complètes de P.-L. Courier*, p. 124-125.

un cheval en main. Ce soldat fut tué et dépouillé. Que vous dirai-je, monsieur ? J'ai perdu huit chevaux, mes habits, mon linge, mon manteau, mes pistolets, mon argent. Je ne regrette que mon Homère, et pour le ravoir, je donnerais la seule chemise qui me reste. C'était ma société, mon unique entretien dans les haltes et les veillées... Vous croirez sans peine, monsieur, qu'avec de pareilles distractions, je n'ai eu garde de penser aux antiquités : s'il s'est trouvé sur mon chemin quelques monuments, à l'exemple de Pompée, *ne visenda quidem putavi*. Non que j'aie rien perdu de mon goût pour ces choses-là, mais le présent m'occupait trop pour songer au passé. Un peu aussi le soin de ma peau, et les Calabrais me font oublier la Grande Grèce. C'est encore aujourd'hui *Calabria ferox.* »

Après avoir été rappelé à Naples vers la fin de 1806, il repartit au commencement de février 1807 pour Foggia, dans la Pouille. Pendant son court séjour dans la capitale, il se lia d'amitié avec D. Francisco Daniele, bibliothécaire particulier du roi de Naples, et avec le marquis Tacconi, dans la bibliothèque duquel il alla souvent travailler. Du fond de la Pouille, de Foggia, de Lecce, il regrettait d'autant plus amèrement les douceurs de Naples, qu'il fut atteint de la fièvre. Il revint dans le courant du mois de juin à Naples, où il eut avec le général

Dedon une véritable altercation<sup>1</sup>, par suite de laquelle il reçut l'ordre d'aller rejoindre son régiment à Vérone. Mais, au lieu de s'y rendre, il s'établit à Resina, près de Portici, pour terminer dans la solitude sa traduction des deux livres sur la cavalerie de XéNOPHON<sup>2</sup>. Il y resta deux mois, revint ensuite passer quelques jours à Naples, et partit enfin pour Rome dans les premiers jours de décembre 1807. Il y retrouva Seroux d'Agincourt et l'abbé Marini, qui l'y retinrent environ quinze jours, après lesquels il se rendit à Florence, où, comme il l'écrivait à Seroux d'Agincourt, « il resta quinze jours enfermé avec Xénophon dans cette bibliothèque bâtie par Michel-Ange<sup>3</sup>. » Il revint dans cette ville après une excursion de quelques jours à Milan, Vérone et Brescia, et bientôt après on l'envoya résider à Livourne, en qualité de commandant de l'artillerie. Il y était rendu le 2 mars 1808, et y demeura jusqu'au commencement de 1809, allant, toutes les fois qu'il pouvait s'échapper, à Florence, où il conférait avec le savant del Furia, conservateur de la Laurentienne, les textes grecs du Philoctète de Sophocle.

Ces allées et venues, ces dérangements continuels apportés à ses chères études par ses devoirs mili-

1. Voyez sa lettre à ce général, t. III, p. 163.

2. *Oeuvres de P.-L. Courier*, p. 196.

3. *Id.*, p. 185.

taires, lui devenaient de plus en plus insupportables. — « Voyez comme je travaille, écrivait-il le 15 décembre 1808<sup>2</sup> à M. de Sainte-Croix : tout ce qu'on appelle décousu, bâton rompu, n'est rien en comparaison. Une ligne faite à Milan, l'autre à Tarente, l'autre ici : Dieu sait comme tout cela joindra. »

Courier avait reçu l'ordre de se rendre à Milan : il y arriva au commencement de mars 1809, après avoir demandé d'abord un congé, qui lui fut refusé, et ensuite sollicité d'être attaché à l'armée d'Espagne, comptant bien qu'il pourrait, comme il le dit<sup>1</sup>, « en allant ou revenant faire un tour au pays, et voir en passant la fumée de sa chaumière. » On ne l'écucha pas plus favorablement ; il se décida donc à donner sa démission. « — Je ne pouvais guère, ce me semble, écrivait-il de Milan, le 12 mars 1809, à madame Dionigi, quitter de meilleure grâce, ni plus à propos, un métier dans lequel il ne faut pas vieillir... C'est bien à regret, je vous assure, que je tourne le dos à l'Italie... Car, désormais, madame, ce n'est qu'en Italie que je trouve de la douceur à vivre. »

Cependant, redevenu libre, Courier regretta l'armée, et il obtint du ministre de la guerre l'autorisation de se rendre en Allemagne, pour y attendre que l'Empereur eût statué sur sa rentrée au service.

1. *Oeuvres de P.-L. Courier*, p. 223.

2. *Id.*, p. 238.

Il rejoignit l'armée dans l'île de Lobau, assista à la bataille de Wagram, et fit son entrée dans Vienne. Mais dégoûté de nouveau de la guerre, il renonça définitivement au service. Après un séjour d'un mois sur les bords du lac de Lucerne, il revint à Milan, qu'il quitta vers la fin d'octobre pour Florence, où il arriva le 4 novembre 1809.

Dès le lendemain, il se rendit à la bibliothèque de San Lorenzo, pour examiner et copier le manuscrit de *Daphnis et Chloé* de Longus, qu'il savait être le plus complet de tous les autres manuscrits connus de cet ouvrage. Personne n'ignore l'aventure de la tache d'encre, dont il couvrit un passage de ce manuscrit, et les enquis que cette maladresse valut à notre érudit.

Courier avait quitté Florence le 24 mars pour se rendre à Rome ; il ne resta que quelques jours dans cette ville, et alla s'établir à Tivoli, pour mettre la dernière main au texte de *Daphnis et Chloé* ; il le fit imprimer à Rome, pendant le mois d'août suivant, et tirer à cinquante-deux exemplaires seulement, qu'il envoya aux hellénistes de ses amis, français, italiens et allemands.

Il était à Rome au centre de ses études et de ses jouissances intellectuelles. — « Je passe ici, écrivait-il à M. Clavier, le 13 octobre 1810, assez bien mon temps, avec quelques amis et quelques livres ; je les

prends comme je les trouve, car si on était difficile, on ne lirait jamais et on ne verrait personne. Il y a plaisir avec les livres, quand on n'en fait point, et avec les amis tant qu'on n'a que faire d'eux <sup>1</sup>. »

Toutefois, Rome ne lui faisait pas oublier la Grèce. — « J'ai furieusement en tête, écrivait-il à M. et M<sup>me</sup> Clavier, le 28 janvier 1811, le pèlerinage d'Athènes, et si cette dévotion me dure, je pourrais bien partir au printemps. Le fait est que je veux, avant de mourir, voir la lanterne de Démosthène, et boire de l'eau de l'Ilissus, s'il y en a encore. Voilà ce que je rêve à présent ; ce qu'il en sera est écrit aux tablettes de Jupiter. »

Ce rêve ne se réalisa point. Au lieu d'aller en Grèce, Courier revit encore Naples deux fois ; la première, au milieu de mai 1811, et la seconde, au mois de février 1812. C'est pendant ce dernier voyage qu'il eut, le 2 mars 1812, avec le peintre Fabre et la comtesse d'Albany, l'ancienne amie d'Alfieri, cette conversation arrangée à sa manière, sur le mérite des artistes comparé à celui des guerriers et des princes, l'une de ses productions les plus remarquables, aussi bien sous le rapport des pensées que du style <sup>2</sup>.

A Rome, Courier passait sa vie fort doucement. Il

1. *Oeuvres de P.-L. Courier*, t. IV, p. 328.  
2. *Id.*, p. 285.

écrivait d'Albano à M<sup>me</sup> de Salon, le 29 avril 1811 : — « J'ai eu cet hiver à Rome six mois des meilleurs de ma vie, certes les meilleurs que je puisse avoir au point où me voilà. »

Ses journées s'écoulaient dans l'étude, et à ses moments de repos, au milieu d'un petit nombre d'amis qui partageaient ses goûts pour les arts et l'antiquité. Un fragment écrit à Rome, en avril 1812, dans lequel il fait la description de la maison et du jardin de Seroux d'Agincourt<sup>1</sup>, peut donner une idée de cette vie véritablement philosophique qu'il menait alors.

Malheureusement, ses intérêts particuliers le rappelèrent en France ; il quitta donc Rome, qu'il ne devait plus revoir, le 12 juin 1812.

On connaît la suite de sa vie : lancé, après la Restauration, dans la carrière politique, Courier sut, par son mérite exceptionnel d'écrivain et de penseur, s'y placer au premier rang et s'y maintenir jusqu'au moment où la balle d'un assassin vint l'atteindre dans toute la force de l'âge et du talent. La France doit à ses luttes politiques des pamphlets, qui ne le cèdent ni pour la verve, ni pour le style, ni pour l'ironie gauloise, à ce que notre langue a produit de plus parfait. Mais nul doute, pour qui

1. *Oeuvres de P.-L. Courier*, p. 350.

connaît le cœur humain, qu'au milieu de cette agitation fébrile, et même de toute la gloire de son succès, Courier n'ait reporté plus d'une fois ses pensées vers Rome et l'Arcadie du Poussin, qu'il avait retrouvée dans le jardin de Seroux d'Agincourt, et qu'il n'ait regretté le temps où il vivait loin du bruit et des passions de la foule, à la manière d'Horace :

*Nunc veterum libris, somno nunc et inertibus horis  
Ducere sollicitæ jucunda oblia vitæ,  
Oblitusque aliorum obliviscendus et illis.*



**X**

**FRÉDÉRIC LULLIN  
DE CHATEAUVIEUX**

**1812-1843**



X

FRÉDÉRIC LULLIN  
DE CHATEAUVIEUX

1812-1813.

Si les souvenirs de l'antiquité, les ruines de ses monuments, l'éclat de la renaissance des lettres et des arts, et, par-dessus tout, les traditions de la religion catholique attirent bien des voyageurs en Italie, il en est d'autres qui, plus positifs, y sont venus presque uniquement pour étudier son agriculture.

De ce nombre est M. de Chateauvieux : il a lui-même pris soin de faire connaître le but qu'il se proposait, en inscrivant comme épigraphe de ses lettres, ces beaux vers de Virgile :

Quid faciat lætas segetes, quo sidere terram  
Vertere, Mæcenas, ulnisque adjungere vites

Conveniat; quæ cura boum, qui cultus habendo  
Sit pecori, atque apibus quanta experientia parcis,  
Hinc canere incipiam.

On ne doit donc s'attendre à trouver dans ses lettres que des descriptions de scènes champêtres. Mais l'aspect de l'Italie est si varié, son ciel est si beau, ses plaines, ses lacs, ses fleuves, ses montagnes, ses prairies, ses forêts, ses maremmes mêmes si sauvages, tout s'y montre si grandiose, si varié, si pittoresque, qu'un simple exposé des diverses méthodes en usage pour tirer parti de la terre, attache et intéresse autant que les descriptions des plus admirables monuments de l'art.

En parcourant ce magnifique pays, des Alpes à l'Adriatique et des lacs Supérieurs à l'extrémité des dernières branches de l'Apennin, on comprend qu'un de ses plus grands poëtes ait toujours refusé de s'en éloigner, et qu'il ait eu raison de dire dans sa satire III, à Annibal Milagussa :

Chi vuol andar a torno a torno anda;  
Vegga Inghilterra, Ungheria, Francia e Spagna;  
A me piace abitar la mia contrada;  
Visto ho Toscana, Lombardia, Romagna;  
Quel monte che divide, e quel che serra  
Italia, e un mare e l'altro, che la bagna.  
Questo mi basta.....

Qu'aurait-il été faire alors dans une autre contrée de l'Europe encore à demi barbare ? Quelles impres-

sions en aurait-il rapportée dans sa patrie ? Comme Dante et Pétrarque

..... L'odio et lo sdegno,  
Venti contrari alla vita serena ;  
(Petrarca, *canzone xxix.*)

la haine et le mépris de ces étrangers, presque entièrement privés alors du flambeau des lettres, complètement insensibles au sentiment du beau, et fort inférieurs en toutes choses, excepté dans l'art de détruire, à l'Italie, sur laquelle ils se jetaient comme sur une proie.

Il faut que l'Italie soit un pays bien favorisé par la nature, pour avoir pu supporter tant d'invasions de nations barbares ou civilisées, qui de tout temps se sont disputé sa possession. Il n'est pas de siècle où son territoire presque tout entier n'ait été pris et repris, ses villes saccagées et ses habitants massacrés par ses propres enfants, aussi bien que par les soldats étrangers. Virgile, Lucain, Dante et bien d'autres ont déploré ses malheurs immérités : Pétrarque ne voyait de son temps qu'une plaie saignante dans tout son beau corps,

Italia mia, benchè'l parlar sia indarno  
Alle piaghe mortali  
Che nel bel corpo tuo si spesse veggio.....

et cependant, ses blessures se sont cicatrisées, son

sol n'est point resté stérile, ses habitants dispersés par la guerre se sont remis au travail, et la culture y a fait plus de progrès que dans les autres parties de l'Europe ; grâce au travail de ses enfants, à son soleil, à ses eaux, à la fécondité de son sol inépuisable, l'Italie s'est relevée pleine de vie et de richesse, et heureusement, aujourd'hui maîtresse d'elle-même.

M. de Chateauvieux était un agronome distingué du canton de Genève, alors réuni à la France. Il apprend lui-même dans ses lettres qu'il avait déjà visité l'Italie en 1791 : il voulut y retourner en 1812, et consacrer ce voyage uniquement à des observations sur l'agriculture.

Il partage l'Italie en trois régions, d'après les trois systèmes de culture qui les distinguent l'une de l'autre. « La première commence vers les Alpes de Suze et du mont Cenis, et s'étend jusqu'au bord de l'Adriatique. Elle comprend toute la plaine de la Lombardie, séparée par le cours du Pô en deux parties presque égales. La fécondité de la terre fait croître dans cette riche plaine des productions variées qui se succèdent sans interruption, et cet habile mélange de récoltes lui fait donner à cette région le nom de *pays de culture par assolement*.

« La seconde de ces régions se prolonge sur toutes les pentes méridionales des Apennins, des frontières

de la Provence jusqu'aux bornes de la Calabre. Je l'appellerai région des oliviers ou de la *culture cananéenne*. Elle n'occupe que des pentes et des coteaux. Cette culture orientale s'élève en gradins sur les flancs des montagnes, par une suite de terrasses artistement soutenues avec des murs de gazon, et couvre ces sites agrestes de plusieurs espèces d'arbres également chargés de fruits.

« La troisième région est le *pays du mauvais air*, ou de la culture patriarcale. Elle s'étend le long de la Méditerranée, de Pise jusqu'à Terracine, et comprend toutes les plaines qui s'élargissent entre la mer et la chaîne de l'Apennin. »

Parti de Genève dans le mois de mai 1812, il traverse d'abord le Piémont, l'ancien duché de Parme, la Toscane et se rend à Rome par la route de Sienne. Il accompagne, dans la Campagne de Rome et dans les marais Pontins, les ingénieurs français chargés alors de l'assainissement de ces marais, sous la direction de M. de Prony, ce qui lui permit de bien voir cette partie de l'Italie, que les touristes se hâtent de traverser dans la crainte du mauvais air. Il se rend ensuite à Naples, s'avance jusqu'à Pæstum, revient à Rome par Alatri, gagne Florence par Pérouse, pousse par Bologne à Ferrare, et rentre en novembre 1813 à Genève, par le lac de Lugano et Bellinzona, ayant ainsi employé plus de dix-huit mois à son voyage.

On voit par l'analyse de cet itinéraire, que M. de Chateauvieux ne dépassa pas Pæstum dans le royaume de Naples, et qu'il ne visita ni les côtes de l'Adriatique, ni les Marches et les Légations alors réunies à la France. Quelques-unes de ces contrées lui auraient présenté des cultures différentes de celles qu'il a décrites. Néanmoins, son livre est intéressant, et encore vrai en grande partie aujourd'hui. Car si la haute Italie a fait des progrès comme les autres pays de l'Europe, en améliorant ses méthodes de culture et ses bestiaux, il n'y a presque rien de changé, au point de vue agronomique, dans la Toscane et dans les environs de Naples, et la région du mauvais air n'est ni plus avancée, ni plus habitée qu'elle ne l'était en 1812.

Je ne suivrai pas notre agronome dans toutes les directions indistinctement. Je ne rapporterai pas les analyses techniques qu'il donne des différentes méthodes de culture observées par lui dans le cours de son voyage. Je me bornerai à l'accompagner dans quelques-unes de ses excursions les plus intéressantes.

Le premier domaine visité par M. de Chateauvieux est celui de *Santenas*, en Piémont, à dix milles de Turin, au delà des collines qui bordent le Po.

Cette terre était divisée en quatre exploitations d'environ soixante arpents chacune, et d'un territoire

contigu. Comme presque tous les domaines de la Lombardie, celui de Santenas était situé près d'un canal, qui garde ou verse tour à tour ses eaux dans la campagne. Les digues qui retiennent ces eaux sont ombragées par deux longs alignements d'aunes, de peupliers et d'arbres de toutes espèces, dont l'immense élévation paraît abriter le domaine contre les ouragans. « Sous ces bois, croissent à l'envi des arbustes et des fleurs sans nombre ; elles s'épanouissaient, lorsque je me promenai dans ces sentiers par une soirée du mois de mai. La rosée, plus humide qu'en France, les chargeait de ses gouttes, et faisait incliner leurs têtes parfumées ; on fanait le foin des prairies, et l'odeur qu'il exhalait pouvait se confondre avec celle des roses et des orangers, pour ajouter ce charme indéfinissable à la beauté de toute cette verdure.

« Le château est situé à l'une des extrémités du domaine ; devant lui se déploient les riches gazons que le canal arrose, et qui sont parsemés de groupes d'arbres et d'arbustes. Cette exploitation forme la réserve du propriétaire ; à son extrémité opposée, se trouve la première des métairies... Cette ferme, comme toutes celles de la Lombardie, offre une largeur et une richesse de bâtiments inconnues dans presque tous les autres pays de l'Europe. Construite en briques rouges, réunissant la solidité à l'élégance,

elle présente dans sa forme régulière quelque chose de rustique, qui lui conserve son aspect champêtre... Les murs extérieurs de la ferme étaient partout tapissés de vigne, dont les gros raisins donnent un mauvais vin, mais que le métayer consomme et que l'habitude lui fait trouver passable... Les constructions s'étendent sur les quatre côtés égaux d'une vaste cour : au milieu de l'un de ces côtés s'élève un pavillon à deux étages, dont l'effet agréable consiste dans la justesse de ses proportions. Le rez-de-chaussée sert au logement du métayer et à la garde de ses provisions ; l'étage supérieur est destiné aux magasins de grains. Deux corps de logis s'allongent des deux côtés du pavillon et terminent cette face de la cour. Ils ne s'élèvent qu'à la hauteur du premier étage et contiennent : l'un l'écurie des bœufs, l'autre celle des vaches... de douze pieds d'élévation, voûtées et blanchies de manière que la poussière ne tombe jamais sur les bestiaux... Une porte extérieure s'ouvre du pavillon sur le jardin. Sur les trois autres côtés de la cour, règne un portique de vingt à vingt-quatre pieds de largeur sur quinze à seize d'élévation, dont la toiture repose, du côté intérieur, sur un rang de colonnes aussi espacées entre elles qu'éloignées du mur, en sorte que le portique se trouve divisé à chaque entrecolonnement en autant de carrés parfaits... Sous ces portiques, sont ménagées de grandes portes aux-

quelles aboutissent des chemins de transport, qui desservent les diverses parties de la ferme et en forment les divisions. Tel est le modèle uniforme de toutes les fermes de la Lombardie, aux dimensions près, qui devrait être celui de toute l'Europe, car c'est le modèle qui présente le plus de vide avec le moins de construction, et qui assure la plus parfaite conservation des denrées.

« La partie du domaine qui avoisine le canal est destinée à une prairie à demeure : elle s'arrose par inondation, et sa végétation toujours active permet de la faucher trois fois par an. La prairie occupe généralement le quart de la ferme : les trois autres sont réservés aux terres arables. Celles-ci sont divisées par des rangées d'arbres, le plus souvent de mûriers, quelquefois aussi d'érables et de cerisiers qui portent de la vigne, et multiplient ainsi les récoltes sans occuper d'espace.

« Les autres fermes du domaine sont semblables à la première, et comme elle renferment environ soixante arpents. Dans chacune de ces fermes vit une famille de métayers : ils occupent le plus souvent la même ferme de père en fils depuis un grand nombre d'années, et elle est pour eux comme une antique patrie, et bien que les baux soient beaucoup moins longs qu'en Angleterre, les métayers, comme les fermiers anglais, sont rarement renvoyés de leur exploitation

par le propriétaire, qui fournit le cheptel des bestiaux. Le métayer jouit du produit des animaux, moyennant une rente fixe qu'il est tenu d'acquitter en argent, et qu'on évalue à la moitié du revenu net de la prairie, en 1812, à 40 fr. l'arpent, mais il jouit des récoltes de trèfle sans aucune redevance. Toutes les autres récoltes, blés, maïs, vins, chanvres, soies, sont partagées en nature, en présence de l'agent ou régisseur du propriétaire.

« Telle est la constitution des métairies dans la Lombardie ; et l'on voit qu'elle est à la fois avantageuse au propriétaire et au colon partiaire. Le premier n'a d'autre avance à faire que celle des bestiaux formant le cheptel : le métayer ne paye en argent qu'un modique fermage représentant le produit net de la moitié du revenu net des quinze arpents composant la prairie. En outre, le propriétaire et le métayer, partageant par moitié les autres fruits, sont également intéressés à faire produire à la terre tout ce qu'elle peut rendre. Il doit donc s'établir entre eux des rapports de bonne intelligence, puisque leurs intérêts, au lieu d'être opposés, comme il arrive souvent dans les baux à prix d'argent, sont entièrement d'accord. L'assoulement des terres comprend une rotation de quatre années, pendant lesquelles on compte deux récoltes de blé, une de maïs, de légumes et de chanvre, et une de trèfle. Mais il faut ajouter

à ces récoltes celles des soies, du vin, des fruits, le produit du laitage, l'élève et l'engraissement des bestiaux. D'où il résulte, qu'une ferme de soixante arpents peut nourrir facilement une famille composée de huit ou neuf individus, qu'on y entretient vingt-deux têtes de gros bétail, et qu'en outre des produits consommés par le métayer et sa famille sur sa moitié, il peut livrer au commerce presque tout le blé faisant sa part, du vin, de la soie, et beaucoup d'autres denrées ; tandis que, de son côté, le propriétaire peut également disposer de sa part. On doit en conclure que la population rurale du Piémont et de la Lombardie est une des plus heureuses qu'il y ait en Europe. Celle de la Toscane n'est pas moins bien partagée.

« Cette province comprend trois régions distinctes : la vallée formée par l'Arno, au centre, occupe la sixième partie seulement du territoire total ; à droite du fleuve, la haute chaîne des Apennins couvre deux sixièmes ; à gauche, les Maremmes qui commencent à droite, jusqu'aux rivages de la mer et aux frontières de l'État de l'Église, s'étendent sur les trois autres sixièmes.

« Il n'y a de naturellement fertile en Toscane que la riche vallée de l'Arno, dont le sol profond, fertile et frais est cultivé avec le soin le plus minutieux par des habitants aussi nombreux qu'intelligents. Le

val d'Arno commence à l'endroit où la Chiana se jette dans le fleuve. Il se divise en supérieur en amont de Florence, et en val inférieur, qui se prolonge jusqu'à l'embouchure du fleuve dans la mer. Toute l'étendue de cette vallée, à l'exception de la partie comprise entre Pise et la mer, est bordée de chaque côté de maisons villageoises, dont la distance de l'une à l'autre n'excède point cent pas. Elles sont bâties en briques, et réjouissent la vue par leur élégance et la justesse de leurs proportions. Elles ne consistent qu'en un seul pavillon, qui souvent n'a qu'une porte et deux fenêtres de façade. Toujours ces maisons sont placées en arrière du chemin, comme en Normandie, et séparées de celui-ci par un mur d'appui et une terrasse de quelques pieds de largeur. Sur ce mur, reposent ordinairement plusieurs vases de forme antique, rappelant les vases étrusques, d'où s'élèvent des aloès, des fleurs ou de jeunes orangers. La maison elle-même est entièrement couverte de pampres, en sorte que, pendant l'été, on ignore si ce sont autant de pavillons d'agrement et de verdure, ou des habitations disposées pour l'hiver.

« Devant les maisons, des groupes de jeunes paysannes vêtues de linge blanc, d'un corset de soie et d'un chapeau de paille orné de fleurs, sont occupées à tresser les nattes fines de cette paille de blé,

trésor de cette vallée, dont on fait les chapeaux élégants et recherchés de Florence.

Cette fabrication rapportait, en 1812, trois millions par an, elle a peut-être un peu diminué aujourd'hui. Ce produit se répartit uniquement entre les femmes, qui gagnent environ 1 fr. 50 à 2 fr. par jour à ce travail, et qui se font remplacer, aux travaux plus pénibles des champs, par des femmes des montagnes, auxquelles elles payent 40 ou 50 centimes par journée. La paille ainsi employée est celle d'un froment sans barbe, coupé avant son entière maturité, et dont la végétation a été étiolée par la stérilité du sol. Ce sol est choisi dans les collines calcaires ; il n'est jamais fumé, et le blé est semé très-dru. On assure, que la récolte de deux arpents suffit pour fournir toute la paille nécessaire, en Toscane, à la fabrication des chapeaux.

Le rapprochement des maisons indique que la propriété est prodigieusement divisée dans cette vallée. En effet, la contenance des domaines est de trois à dix arpents ; ils s'étendent autour de l'habitation, et sont séparés en compartiments par de petits canaux et des rangées de mûriers, et plus souvent de peupliers, chargés de ceps de vigne. Chaque métayer possède un cheval qui s'attelle à une petite charrette à deux roues, élégante et peinte, qui sert à transporter les denrées et la famille. Pour le labourage des

terres, dix ou douze métayers se réunissent et achètent une paire de bœufs, qu'ils emploient successivement à l'exploitation de toutes les fermes. Comme en Lombardie, les métayers toscans ne sont pas propriétaires des domaines qu'ils font valoir : ces terres appartiennent à des propriétaires qui reçoivent la moitié des fruits. Mais le peu d'étendue des domaines expose souvent, dans les années de mauvaises récoltes ou d'orages, d'inondations, etc., les métayers à des chances désastreuses, car la terre qu'ils cultivent ne leur fournit pas toujours des produits assez abondants pour les nourrir. Ils sont donc, malgré les apparences, beaucoup moins assurés d'être heureux que les métayers du Piémont et de la Lombardie.

Ce qu'on doit surtout admirer en Toscane, c'est le système de terrasses employé pour empêcher les éboulements et la perte de la terre végétale, et la dérivation opérée de l'eau des torrents qui tombent des plus hauts pics de l'Apennin. Chaque torrent a son régime de canalisation et d'arrosement des terres : on a contenu leurs eaux entre de fortes murailles, en leur donnant une direction droite, afin que leur violence ne pût renverser aucun angle, et qu'elles déposassent leurs pierres dans le lit même qu'elles parcourent.

De distance en distance, on a ménagé des entrées au niveau moyen du courant, pour que les eaux puis-

sent s'échapper latéralement et venir séjourner sur les terres, afin d'y déposer le limon qu'elles charrient. Ces canaux se subdivisent à l'infini ; ils ont exigé une multitude de ponts et autres ouvrages d'art, et ont coûté des sommes immenses. Ils ne sont pas l'œuvre des populations actuelles : la plupart d'entre eux ont été exécutés avant la domination des Médicis, alors que les principales villes de la Toscane jouissaient d'une liberté et d'une prospérité presque sans limites.

Cette belle vallée de l'Arno, si riche et si peuplée, n'occupe, on l'a vu, que le sixième, à peu près, de la Toscane. La région des Apennins comprend les pentes élevées des montagnes, sur lesquelles la population est beaucoup plus clair-semée. Quant aux Maremmes des environs de Sienne, elles sont, comme presque toutes les côtes de la Méditerranée en Italie, ravagées par le mauvais air : par conséquent, presque complètement inhabitées. Depuis quelques années, on a entrepris, dans cette contrée, l'exploitation de mines d'alun et de borax, et sous le gouvernement des derniers grands-ducs, des travaux d'assainissement y ont été exécutés. Ces efforts ont rendu ce pays un peu moins malsain, sans détruire toutefois la cause même du mauvais air, qui en repousse ou détruit les hommes.

Mais c'est surtout dans la Campagne de Rome, et

spécialement le long des côtes, de Civita-Veccchia jusqu'à Terracine, que le mauvais air exerce son funeste empire. Ce pays, autrefois si peuplé, si riche, si rempli de villes et de maisons de campagne, où les grands seigneurs romains venaient respirer l'air pur de la mer et des champs, n'est plus aujourd'hui qu'une vaste solitude, abandonnée aux bestiaux que surveillent et dirigent de loin en loin quelques pâtres à cheval. Là, point de cultivateurs à poste fixe, point de maisons rustiques, point de villages. Les hommes et les femmes qui chaque année viennent pour les labours, les semences et les récoltes, sont tous étrangers à cette terre maudite. Ils y sont attirés par l'élévation des salaires, se flattant de n'y rester que peu de jours ; mais souvent frappés mortellement par la maladie, ils succombent même avant d'avoir pu regagner leurs montagnes.

Quelle cause a semé des germes de mort dans cette campagne, où, sans danger, se pressait, s'agitait et se reproduisait autrefois la vie ? Les uns l'attribuent au mélange d'eau salée et d'eau douce, qui forme sur ces rivages des flaques stagnantes, renfermant en abondance des matières animales et végétales en état de putréfaction. D'autres s'en prennent au défaut de culture, à la rareté des arbres, au peu d'écoulement des eaux. Quelques savants, après avoir analysé l'air et les parties qui composent la terre, ont

soutenu que la corruption de l'air provenait de la constitution chimique du sol lui-même, qui dégage trop d'électricité ou d'acide hydrogène sulfuré dans cette campagne, autrefois bouleversée par des volcans. Quoi qu'il en soit de ces suppositions, le ciel n'y paraît pas moins pur que du temps de Pline. L'air est léger et diaphane, la verdure des arbres et des plantes brille d'une éclatante fraîcheur, toute la végétation est luxuriante ; il n'y a que l'homme qui s'étiole, s'épuise et succombe en peu de temps, au milieu de cette belle nature, qui semble créée pour le faire vivre.

Il ne faudrait pas conclure, toutefois, de l'insalubrité des environs de Rome, que ce pays est absolument inculte et complètement abandonné. Il produit au contraire, eu égard aux conditions physiques dans lesquelles il se trouve, tout ce que l'homme peut en tirer. Seulement le mauvais air, qui règne pendant la plus grande partie de l'année, a forcé d'adopter un système de culture approprié aux exigences du sol et du climat. Ainsi, tandis qu'en Lombardie et en Toscane les métairies se touchent pour ainsi dire, nourrissant de nombreuses familles de leurs produits, dans l'*Agro Romano*, le voyageur aperçoit de loin en loin un vaste bâtiment ressemblant à une forteresse ; c'est le centre d'une exploitation agricole immense, et telle qu'il n'en existe de semblable nulle part ailleurs.

Le plus vaste de tous ces domaines est celui de *Campo Morto*, qui appartient à la basilique de Saint-Pierre. Il est situé entre Velletri, Civita-Lanuvia, Nettuno et Cisterna, au sud-est de Rome, et près des marais Pontins. Il occupe une partie du territoire de Corioles et d'Antium, dont les champs virent Marcius Coriolan vainqueur, gagner, l'épée à la main, son glorieux surnom, et peu après, fugitif, venir s'asseoir humblement au foyer du roi des Antiates. Dans le moyen âge, ce territoire s'appelait Saint-Pierre *in Formis*, et dépendait du couvent de Saint-Alexis, sur l'Aventin. En 1224, l'abbé de ce monastère le concéda en emphytéose perpétuelle à Pietro Frangipane, chef d'une des grandes familles romaines, qui le vendit aux Annibaldi; cette terre passa ensuite aux Savelli. Mais Colà Savelli ayant pris les armes contre le pape Eugène IV, celui-ci, en 1447, fit détruire le château alors existant de San-Pietro *in Formis*, et aban-donna la jouissance de ce domaine, jusqu'à la troisième génération, à Antonio di Rido, condottiere au service de l'Église et commandant du château Saint-Ange, qui vendit cette investiture, en 1448, au chapitre de Saint-Pierre, moyennant 9,000 ducats d'or, ce qui fut approuvé définitivement par le pape Nicolas V.

Depuis cette époque, le chapitre est toujours resté

en possession de Campo-Morto<sup>1</sup>. D'après M. de Tournon<sup>2</sup>, la superficie de cette ferme est de huit mille six cents hectares, à peu près vingt mille anciens arpents. Elle était louée en 1812, cent vingt mille francs, c'est-à-dire treize francs par hectare. La culture de la ferme exige près de six cents bœufs, huit cent vaches ou veaux de tout âge, cent buffles, trois cent cinquante chevaux, juments et poulains, et deux mille moutons.

Cent quatre-vingts agents et domestiques sont attachés à ce domaine où au comptoir à Rome ; quatre cents ouvriers y sont occupés du mois d'octobre au mois de juin, et l'époque de la moisson en réunit sept cent-cinquante à huit cents<sup>3</sup>.

Parmi ces ouvriers, il y en a un certain nombre qui sont des *banditti*, réfugiés à Campo-Morto. Ce domaine jouit en effet du droit d'asile, d'après plusieurs bulles citées par Nibby, et dont la dernière est celle du pape Pie VII de l'année 1822. Le même auteur fait remarquer que ces bulles ont recommandé l'adoption de mesures propres à assurer la sécurité publique, en même temps qu'elles rendaient ce lieu inviolable. C'est là une de ces traditions fu-

1. Nibby, *I contorni di Roma*, t. I, p. 364.

2. *Études statistiques sur Rome et la partie occidentale des États Romains*. — 2<sup>e</sup> édit. Paris, Truttel et Würtz, 1831, t. II, p. 274.

3. *Ibid.*, t. II, p. 323.

nestes du moyen âge, incompatibles avec l'exercice de la justice et de la souveraineté : mais il faut ajouter que le lieu est si malsain, qu'il est peu de réfugiés qui n'y soient promptement atteints par le mauvais air et par la fièvre, garanties plus certaines de leur bonne conduite. Campo-Morto est en effet un des endroits les plus insalubres de la Campagne de Rome : selon Nibby, ce nom fut substitué à celui de *San Pietro in Formis* que ce domaine portait dans le moyen âge, à la suite de la destruction du château et du massacre de ses défenseurs par les habitants de Velletri, agissant d'après les ordres du pape Eugène IV. D'autres auteurs veulent que le nom actuel soit comme une indication parlante du danger que ce lieu fait courir aux hommes. Quoi qu'il en soit, il est certain que c'est bien le champ de la mort : aussi, n'a-t-il d'autres habitants que ceux que l'appât d'un salaire élevé y attire, ou que d'autres qui craignent les atteintes de la justice.

Le *casale*, ou corps de bâtiment de ferme, s'élève au milieu du domaine ; son architecture est imposante, mais il est dégradé, et n'a pas même de fenêtres entretenues. « Le rez-de-chaussée consiste en une vaste cuisine et deux salles latérales au fond desquelles se trouvent trois autres salles de mêmes dimensions, et toutes également démeublées. Six salles pareilles à l'étage supérieur étaient destinées aux

magasins de blé ; une seule était meublée et réservée pour le logement des chefs. Les deux ailes du bâtiment contenaient de vastes écuries voûtées : elles étaient à la fois fraîches et aérées. Au-dessus étaient des greniers à foin... Dans tout ce manoir, il n'existeit qu'une seule femme, aussi âgée que hideuse, et uniquement destinée à faire la cuisine des chefs : car quoique mariés pour la plupart, leurs femmes habitent toujours les villes avec leurs enfants, et les pâtres apprêtent eux-mêmes leurs vivres... Il n'y avait, dans cette ferme et ses alentours, ni soin, ni propreté. On n'y voyait ni arbres, ni jardins, ni légumes... La surabondance d'animaux est le seul luxe de ces fermes. Jamais un *fattore* ou un *capo*, ni même un garde bête n'imaginerait de cheminer à pied. Toujours à cheval, les chefs armés de fusils, et les pâtres de lances, ils parcourrent ces plaines au galop : chacun des gens de la ferme a deux chevaux assignés pour son usage, et il y a toujours dans l'écurie des chevaux sellés et prêts à partir... L'industrie des haras était autrefois un grand objet d'intérêt pour les seigneurs romains... J'ai vu encore, en 1791, les chevaux couleur bronze qu'on appelait Borghèse. Ils servaient de modèles aux artistes, et jadis ils avaient été peints par le Guide, attelés au char de l'Aurore. »

M. de Chateauvieux alla voir à cheval les moisson-

neurs. Dans le lointain il aperçut, comme une armée rangée en bataille, ayant ses chefs à cheval la lance au poing, dans une attitude immobile. « Bientôt je vis devant moi une longue rangée composée d'un millier de moissonneurs, et embrassant dans ses vastes ailes une immense zone de blé, qui s'abattait en silence sous le tranchant de ces mille fauilles. Une douzaine de chefs étaient à cheval derrière les rangs, les surveillaient et les animaient. A notre approche, un grand cri s'éleva à la fois; il fit retentir l'air et frémir cette solitude; c'était un salut que les ouvriers rendaient au maître de la ferme... Sur un signal, ils quittèrent l'ouvrage et cette longue troupe défila devant nous. Il y avait à peu près autant d'hommes que de femmes: tous étaient venus des Abruzzes. Ils étaient baignés de sueur, le soleil était terrible; les hommes avaient d'assez belles figures, les femmes étaient affreuses. Il y avait déjà quelques jours qu'ils étaient descendus des montagnes dans les maremnes, et le mauvais air commençait à les atteindre. Deux seulement avaient déjà pris la fièvre: mais on medit que de là en avant un grand nombre serait chaque jour atteint par le fléau, et qu'à la fin de la récolte, cette troupe serait réduite à peine à la moitié. Que deviennent donc ces malheureux? demandai-je. — On leur donne un morceau de pain et on les renvoie. — Mais où vont-ils? — Ils prennent

la route des montagnes ; quelques-uns restent en chemin, quelques-uns meurent ; mais les autres arrivent mourant de misère et d'inanition, pour recommencer l'année suivante. »

Ainsi, ni le gouvernement, ni les propriétaires, ne s'occupent du sort de ces pauvres ouvriers, sans lesquels cependant toute cette campagne resterait complètement stérile.

Il existe bien à Rome une confrérie, celle dite *Archiconfraternita della Morte*, instituée pour aller chercher dans la campagne les cadavres des malheureux qui y sont morts du mauvais air ou par toute autre cause. On voit dans l'ouvrage du cardinal Morichini<sup>1</sup>, qu'elle va faire ses tristes recherches jusqu'à vingt milles de Rome, et que de 1831 à 1840 elle avait recueilli cent quatre-vingts cadavres, auxquels elle avait fait donner la sépulture chrétienne. C'est là, assurément, une œuvre charitable et méritoire : mais ne vaudrait-il pas mieux encore penser d'abord aux vivants, et chercher les moyens de les garantir, au moins en partie, contre les terribles chances qu'ils viennent courir chaque année dans ces champs pestilentiels ? Il semble qu'il ne serait pas complètement impossible de diminuer

1. *Degl' istituti di pubblica carità ed istruzione primaria e delle prigioni, in Roma.* — Nuova edizione, 2 vol. in-8. Rome, 1842, t. I, p. 153 à 157.

les dangers de maladie et de mort, en prenant, comme on l'a fait pour nos soldats en Afrique, des précautions hygiéniques, un régime alimentaire substantiel, l'usage du vin, de l'eau-de-vie et surtout du café, l'établissement de tentes pour coucher, et un service d'infirmeries provisoires, et en organisant des ambulances pour transporter les malades dans les hôpitaux de Rome.

Toute la Campagne de Rome, sur environ quarante lieues de longueur et six à huit de profondeur, de Civita-Vecchia jusqu'à Terracine, n'est divisée qu'en quelques centaines de propriétés, et l'on n'y compte au plus que quatre-vingts fermiers chargés de toute cette immense exploitation. Ces fermiers sont connus sous le nom de *mercanti di campagna ou di tenute*, parce qu'en effet ils sont encore plus commerçants qu'agriculteurs. Ils ont leurs comptoirs à Rome, où ils vendent les produits de leurs fermes, et il leur faut un capital très-considérable pour affirmer ces vastes domaines, les garnir de très-nombreux bestiaux, et payer tous les frais de leur exploitation. Ce qui domine dans le système adopté par les *mercanti di campagna* pour tirer parti de leurs vastes fermes, c'est l'élève du bétail. Les chevaux, les bœufs, les vaches, les buffles, les porcs à moitié sauvages, les moutons trouvent dans ces solitudes, en plein air, une nourriture abondante sur d'immenses

pâturegues naturels, qui ne coûtent aucun frais aux fermiers. La culture du blé ne revient dans le même champ que tous les quatre ou cinq ans, et son produit n'est pas comparable à celui des bestiaux. Si les grands domaines de l'*agro romano* n'étaient pas placés sous le régime des majorats, des substitutions et des emphytéoses perpétuelles, qui en empêchent l'aliénation, il est presque certain que bon nombre d'entre eux auraient depuis longtemps passé entre les mains des *mercanti di campagna* qui les exploitent. Car dans tous les pays, où la loi ne s'y oppose pas, la terre finit toujours par devenir la propriété de celui qui sait la faire valoir.

Non loin de Campo-Morto, au delà de Cisterna, un peu avant Torre-tre-Ponti, commencent les marais Pontins. Cette plaine humide, longue de 42 kilomètres et large de 18, est, à l'ouest, séparée de la mer par une chaîne de dunes de 10 à 20 mètres d'élévation, qui empêche ses eaux de s'écouler dans la Méditerranée. Sa superficie est d'environ 20,000 hectares, sur lesquels on comptait, en 1812, environ 6,000 assez secs pour être cultivés en froment et en maïs : 8,000 hectares étaient alors affectés au pâturage, et 4,250 restaient encore à l'état de marais et de bois.

Cette vaste étendue de territoire appartenait, dans les siècles reculés, aux Volsques, qui avaient bâti vingt-trois villes dans son périmètre, ou sur les mon-

tagnes qui l'encadrent. Ces villes résistèrent long-temps à l'invasion Romaine, et elles ne lui demeurèrent soumises qu'après de très-longs efforts, des combats sanglants et des révoltes réitérées, circonstances qui prouvent qu'une population nombreuse occupait ce pays, et, conséquemment, qu'il était sain et productif.

Lorsqu'en 442 de la fondation de Rome, Appius fit construire la voie qui porte encore son nom et qui traverse les marais, la salubrité du pays n'était plus aussi complète; elle diminua de siècle en siècle par suite du défaut d'entretien des canaux, et de son temps, Martial pouvait dire :

Et quos pestifera Pontini uligine Campi,

expressions qui indiquent un état d'insalubrité à peu près semblable à celui de nos jours. Trajan, Théodoric, Boniface VIII, Martin V, Léon X et Sixte V s'efforcèrent de combattre le fléau du mauvais air, en faisant exécuter des travaux propres à faciliter l'écoulement des eaux stagnantes à la mer; mais l'insuffisance de ces entreprises et le défaut d'entretien des canaux, des digues, des ponts et des fossés ont toujours mis obstacle à l'assainissement de ce vaste territoire. Il était réservé à Pie VI de reprendre l'œuvre de ses prédécesseurs et de la pousser beaucoup plus loin. De 1777 à 1796, les travaux furent exécutés avec vigueur et intelligence, sous la direction de l'ingénieur

Rapini, Bolonais. L'antique voie Appienne, mise à découvert au-dessus des eaux, fut alors entièrement restaurée et des maisons de postes établies; des concessions de terrains desséchés furent accordées aux neveux du pape et à d'autres grandes familles, et la charrue s'enfonça de nouveau, après bien des siècles, dans un sol d'autant plus fertile qu'il était resté plus longtemps sans culture; enfin, Terracine et son port, créé par Antonin le Pieux, furent décorés de magnifiques édifices, et, ce qui vaut mieux, son climat assaini, ainsi que celui des villes voisines. Tels furent les principaux résultats obtenus par Pie VI en moins de vingt années. Ils allaient être complétés, lorsque l'invasion des États romains par une division française, et le renversement du gouvernement pontifical, vinrent malheureusement arrêter cette entreprise si utile et si remarquable. Elle ne fut reprise qu'en 1810, après la réunion de Rome et du département du Tibre à l'Empire français. Les études les plus approfondies furent alors faites sous la direction du savant M. de Prony, pour achever et améliorer l'œuvre des anciens Romains et des papes. Des travaux préparatoires furent entrepris, et l'on dut commencer par curer et rétablir les principaux émissaires des eaux, qui se remplissent et se détériorent d'autant plus vite que leur pente est en général peu considérable, et que la végétation des plantes, dans cet em-

pire du soleil et de l'eau, est plus luxuriante et leur décomposition plus rapide.

L'excursion que fit M. de Chateauvieux dans les marais Pontins eut lieu précisément à cette époque, en juillet 1813. Il eut l'heureuse chance de pouvoir accompagner l'inspecteur général des ponts et chaussées, et l'entrepreneur des travaux qui allaient reconstruire les nouveaux canaux de desséchement que le gouvernement français faisait ouvrir afin de terminer les grands travaux entrepris par Pie VI.

Le marais commence un peu avant Torre-tre-Ponti où la route rejoint l'ancienne voie Appienne, qui se poursuit en ligne droite jusqu'à Terracine. À droite, dans la direction de Naples, commence le canal appelé *Naviglio grande* sur lequel Horace navigua en allant à Brindes, et que Pie VI a fait réparer en même temps que la route. Des ormes, qu'on a réservés lorsque Pie VI fit remettre la voie Appienne à neuf, ombragent à la fois le chemin et le canal. Le sol des marais s'étend sous un niveau parfait et qui ne présente aucun obstacle. Dans ce sol humide et brûlé par le soleil, la végétation se déploie avec une vigueur inconnue partout ailleurs. Des plantes grimpantes, des herbes parasites, des joncs, des fleurs bulbeuses garnissent le canal, dont les bords sont tapissés d'énormes figuiers, d'aloès, de saules et de chênes entrelacés d'immenses ceps de vigne revenus à l'état

sauvage. La culture dans les marais, là où elle peut avoir lieu, s'exécute comme dans les autres Maremmes des environs de Rome, par une population étrangère qui vient y braver le mauvais air. Il n'y a d'autres habitants, dans ce désert, que les postillons des relais établis par Pie VI dans des constructions grandioses, mais depuis longtemps déjà tristes et délabrées. Les buffles seuls et les sangliers hantent ces solitudes marécageuses et s'y plaignent, parce qu'ils n'y rencontrent pas l'homme, et qu'ils trouvent l'hiver la nourriture qu'ils préfèrent. M. de Chateauvieux et ses compagnons s'arrêtèrent à un point de la route où on avait fait une section à la chaussée, pour ouvrir le passage à l'un des nouveaux canaux de décharge. Pendant que les ingénieurs étaient occupés à examiner les travaux, M. de Chateauvieux se mit à considérer le plan vertical qu'offrait la section de la route. — « Cette route, c'est la voie Appienne, et les siècles étaient, si je puis m'exprimer ainsi, mis en quelque sorte à nu devant moi. A trois pieds à peu près au-dessous du niveau actuel, je vis, reposant sur un massif de maçonnerie, l'ancien pavé fondé par Appius. Au-dessus de ce large pavé, on en reconnaît un second, également maconné, et élevé à peu près d'un pied au-dessus de l'autre. C'est un pavé remis à neuf par Trajan. Celui-ci sert de fondement à un chargement de deux pieds de cailloutage

qui fonde la nouvelle route rétablie par Pie VI. »

A cette coupure de la route, les voyageurs montèrent à cheval, afin de s'avancer vers le milieu des marais pour y examiner les nouveaux travaux. La saison les avait déjà interrompus, mais les ouvriers s'y trouvaient rappelés pour le jour de l'inspection. — « Nous étions conduits par M. Zaccaleone, député au Corps législatif et entrepreneur de ces travaux. Nous traversâmes avec lui d'immenses savanes, où nos chevaux marchaient dans l'herbe jusqu'aux jarrets : nous suivions, autant qu'il était possible, le voisinage des arbres pour trouver de l'ombre; car il était plus de midi et l'ardeur du soleil était extrême. — A mesure que nous avancions, nous chassions les buffles devant nous, jusqu'à ce que se trouvant tous rassemblés vers le canal nouvellement creusé, et n'ayant plus de retraite, ils se rassassent et prirent une attitude menaçante. Alors, tous les ouvriers du canal poussèrent ensemble de grands cris, et les buffles, épouvantés de ce bruit inconnu dans leurs déserts, prirent la fuite tous ensemble et disparurent en remontant le canal.

« Les ingénieurs examinèrent les travaux, tandis que je regardais l'aspect du site qui nous entourait. L'activité de cette foule d'ouvriers, cette œuvre du génie humain, calculée à Paris par M. de Prony et commandée de si loin, dont le résultat devait chan-

ger à la longue ces profondes solitudes en champs élyséens ; cette incroyable puissance de la civilisation, assez grande pour inventer, calculer et exécuter à une telle distance, me causait je ne sais quel étonnement, qui donnait encore à mes yeux un nouveau point de vue à cette singulière contrée.

« La partie des marais que nous traversions n'était pas encore desséchée, et au lieu de champs et de prairies, nous ne trouvions plus que des roseaux parsemés de bouquets de saules et bois blancs. La verdure était pâle, et la nature grisâtre et monotone ; mais au-devant de nous, du côté de la mer, s'élevait un rideau de forêts. Il nous fallut marcher près d'une heure encore avant de l'atteindre ; le sol était mou ~~et~~ les pas des chevaux n'y faisaient point de bruit. Cependant il portait, et on ne courrait aucun risque de s'enfoncer, en suivant, au milieu des roseaux, les sentiers tracés par les buffles et les sangliers, lorsqu'ils sortent des forêts pour aller dans les savanes. — Enfin, nous atteignîmes le bois ; tout à coup l'atmosphère changea avec l'aspect de la nature ; le sol redevenait vivant, nous revoyions de la mousse et des chênes. Ces arbres étaient immenses, et cependant pas assez élevés pour que les tiges des vignes sauvages ne pussent atteindre leur sommet. Ces forêts de vignobles entretenaient une fraîcheur éternelle sous ces ombrages, et servaient de refuge à tout un monde

d'oiseaux et d'insectes. Il en naissait je ne sais quel bourdonnement qui annonçait la vie, et qui reposait du silence du marais. Enfin, nous arrivâmes vers un tertre sur lequel on avait dressé une longue table. Elle était ornée de surtout de fleurs, et on y trouvait les fruits de l'Italie, les vins de la France, avec des glaces et des sorbets. Ce rafraîchissement était une attention de M. Zaccaleone. Jamais je n'ai assisté à une fête plus singulière : elle n'avait pour décoration que cette vaste colonnade de la nature avec ses festons de lianes, et pour harmonie que le repos de la forêt et le chant des oiseaux. C'était une fête de Druides solennisée dans les champs de Rome, redevenus sauvages comme aux jours d'Évandre. Le tertre où nous reposions était formé de ruines d'une élégante villa ; peut-être avait-elle appartenu à l'un de ces hommes qui ont avancé la civilisation de l'univers. Elle n'est plus qu'une mesure au fond d'une forêt, et les chênes qui l'ombragent ont déjà péri trois fois depuis que le temps a détruit les campagnes des Romains. »

Après cette visite dans les marais Pontins, faite dans des conditions exceptionnelles et qui permettaient l'examen du pays, notre observateur continue sa route par Terracine vers le royaume de Naples. S'il est partout frappé de la fertilité de ce pays, qu'il produit et récolte à la fois presque toutes les productions

du midi mêlées à celles du nord de l'Europe, il ne l'est pas moins de l'aspect misérable des habitations et des familles dans les campagnes. « Ces dernières, dit-il, paraissent voisines de l'indigence, tant on remarque de désordre et de négligence autour d'elles. Cette apparence de pauvreté, quelque repoussante qu'elle soit, résulte d'une longue insouciance, favorisée par le climat, beaucoup plus que d'une véritable misère. Il est si facile de se vêtir et de vivre dans ce beau climat, que l'indigence n'y devient jamais cruelle et n'arrête pas l'accroissement des familles... Dans les plaines et les vallées, on cultive des blés qui rendent souvent huit ou dix pour un. La terre où ils ont mûri, au lieu de reposer pendant une année, suivant l'ancienne coutume des Romains, est labourée sans retard pour recevoir des semences d'une autre espèce. Ces récoltes diverses croissent dans les cendres volcaniques avec une vigueur inouïe. Chaque automne et chaque printemps renouvellent ainsi l'espérance des laboureurs, et les saisons les trompent rarement... Des mûriers et des ormeaux croissent autour de ces champs; ils les couvrent de leur ombrage, et servent de soutien à la vigne... Sur les montagnes s'étendent des pâturages où vivent pendant l'été d'innombrables troupeaux; car les chaleurs de cette saison ne détruisent jamais leur épaisse verdure. Au-dessous de la région des herbages, commencent des forêts de châ-

taigniers d'une taille gigantesque... les pentes inférieures sont abritées par des bois d'oliviers. Tandis qu'aux alentours des villages, les figuiers, les citronniers, les orangers et d'autres arbres à fruits croissent dans les jardins, et sur la bordure des domaines et des chemins. »

M. de Chateauvieux, après avoir poussé jusqu'à Pœstum, revient par Alatri, Subiaco et Tivoli à Rome, qu'il ne quitta pas sans regret. — « J'ignore, écrit-il le 25 septembre 1813, si tous les voyageurs, en s'éloignant de Rome, ont éprouvé le même sentiment que moi ; mais chaque fois que j'ai quitté cette ville pour me rapprocher des pays du nord, j'ai senti de la tristesse et des regrets. Il y a peut-être dans ce sentiment quelque chose de cet instinct qui attire secrètement l'homme vers les contrées de l'Orient. Mais cet attrait, pour l'habitation de Rome, tient aussi beaucoup à la douceur de la vie que les étrangers y mènent... Les habitudes de la vie ne sont gênées par aucune entrave. On y vit avec autant de liberté qu'à la campagne, et cependant on est au centre du mouvement d'une ville de cent mille âmes. Chaque pas que l'on fait à Rome inspire un intérêt et une curiosité qui ne laissent jamais l'imagination oisive ; toutes les heures se trouvent ainsi occupées sans projets et sans efforts. J'aimais je ne suis sorti pour errer autour de ses collines, que je n'aie ressenti des im-

pressions toujours inattendues et quelquefois profondes. »

Avant de quitter Rome, notre agriculteur rend compte des essais tentés par quelques fermiers de l'*Agro romano*, sous l'influence d'encouragements accordés par le gouvernement français, pour l'introduction dans ce pays de la culture de l'indigo, des cannes à sucre et du coton. L'indigo réussissait bien près de Terracine, et les cannes à sucre qu'on y avait plantées paraissaient grandes et vigoureuses. Mais le coton n'avait pu supporter le climat variable de Rome, et ce n'est qu'auprès de Naples qu'il avait retrouvé l'air et le soleil de sa patrie.

M. de Chateauvieux reprend ensuite le chemin de Florence par Foligno, Pérouse et la vallée de Chiana, au-dessous de la ville de Cortone.

Il admire au fond de cette vallée, les travaux opérés par les chevaliers de Saint-Étienne. Il y avait autrefois un lac et des marais qui répandaient des exhalaisons funestes, et s'opposaient à toute culture. Leur étendue était d'environ trois mille arpents. L'ordre de Saint-Étienne ouvrit un canal destiné à verser dans l'Arno toutes les eaux superflues; et, au lieu de faire un seul domaine de ces terres, il les divisa en soixante-dix métairies, contenant une habitation rustique, mais d'une forme élégante et de proportions régulières. Des chemins,

tracés à angles droits, servent à les exploiter comme à les diviser, et des canaux pour l'irrigation bordent ces chemins. Dans chacune de ces fermes, d'environ quarante arpents, vit une famille qui récolte des grains, de la soie, des fruits, des légumes et du vin. Ces domaines sont assez étendus pour faire vivre dans l'aisance ceux qui les cultivent.—« Au moment où j'ai parcouru ces campagnes, on était occupé à semer les blés. Le jour était propice, parce qu'une pluie douce avait, pendant la nuit, ramolli la surface de la terre. Une sorte de joie était répandue dans ces campagnes : elle avait pour motif l'espérance, cette unique compensation des peines de la vie. C'est le jour de sa fête que celui où le laboureur, se reposant sur la bonté de la Providence, confie à la terre une semence que tant d'accidents semblent menacer. Les siècles seuls prennent soin de le rassurer, en lui promettant qu'il récoltera, comme ses pères, des moissons dans les mêmes champs. »

M. de Chateauvieux éprouva un vif plaisir en se retrouvant à Florence : il courut à la tribune revoir les chefs-d'œuvre de l'art. Le soir, il assista à une réunion de l'académie des Georgefiles, la doyenne des sociétés d'agriculture. Après l'éloge d'un académicien décédé, « un petit abbé fit lecture à l'assemblée d'une dissertation sur le sucre de betteraves. Elle était remplie de grâce et d'ironie, c'était le modèle

le plus parfait de la plisanterie attique. Elle excita de vifs applaudissements, et je doute que la langue française permit d'employer sur un tel sujet un comique aussi piquant. »

Si le facétieux abbé vivait encore, il ne se permettrait plus de se moquer du sucre de betteraves qui a fait son chemin, grâce à la science appliquée à l'industrie : nouvelle preuve de ce que peut le génie de l'homme.

On fit l'honneur à M. de Chateauvieux de le recevoir au nombre des correspondants de l'académie des Georgefiles. Après cette réception, il quitta Florence, visita le Bolonais, dont il admira la fertilité, et traversa le Polésin en allant de Bologne à Ferrare. Ce pays marécageux lui présenta de nouveau un aspect à peu près semblable à celui des Maremmes de la Toscane et des environs de Rome, étant également affecté à l'élève des bestiaux, qui sont enfermés dans ces pâtures par de larges fossés pleins d'eau, ou par les levées du Po qui encadrent cette plaine.

Notre voyageur rentra dans la Lombardie en passant le Po, et traversa la plus belle partie du Milanais, en approchant de Lodi par la route de Crémone. Vers l'ouest du Lodésan et sur les rives du Tessin, il se trouva dans le pays des canaux et des rizières. Il y a plusieurs systèmes de canaux indépendants les uns des autres, à raison des lacs différents,

formés par les eaux qui descendant des Alpes, entre le Tessin et l'Adige ; de chacun de ces lacs, part un canal principal : il est dirigé dans le double but de servir à la navigation intérieure, et d'alimenter à mesure tous les canaux d'arrosement qui en sont dérivés. Ces différents canaux appartiennent au gouvernement ou à des compagnies, qui concèdent aux propriétaires riverains la jouissance de l'eau, à des prix et dans des proportions déterminés. Des lois et un tribunal spécial garantissent les droits des uns et des autres. C'est surtout à la culture du riz que ces canaux sont employés ; ils renferment des carrés de deux ou trois arpents, dominés de tous côtés par des digues : des écluses y font refluer l'eau qui recouvre les rizières. Le riz croît comme une plante aquatique dans ce sol constamment submergé : ce n'est qu'à l'époque de sa maturité, qu'on relève les écluses pour faire écouler l'eau et dessécher le sol, afin que les moissonneurs puissent opérer la récolte. Le produit d'une moisson de riz est estimé valoir le double d'une de blé d'égale beauté. Mais cet avantage est acheté assez cher par l'insalubrité du pays, qui rend tributaires de la fièvre, non-seulement les ouvriers employés aux irrigations, mais les cultivateurs eux-mêmes. Aussi, est-il défendu par une loi d'étendre la culture du riz au delà des limites où elle est depuis longtemps établie.



Dans toutes les parties du Lodésan, on a renoncé presque à toutes les cultures céréales, afin de laisser croître à leur place les plantes indigènes dont la terre fertile se couvre sans efforts, sous l'influence de l'eau et du soleil. Aussi, le rendement de ces terres est-il énorme, à ce point que, dans une ferme des environs de Marignan (Melegnano), M. de Chateauvieux constata soixante-sept récoltes en vingt années, bien qu'on n'eût fumé la terre que cinq fois durant cet intervalle. Cette ferme comptait 100 arpents, tant en prairies qu'en cultures, et le produit brut était évalué à 26,000 fr., soit 260 fr. par arpent, partagés par moitié entre le propriétaire et le métayer; proportion supérieure à celle de tous les autres pays de l'Europe.

Au nord du Milanais, sur le rivage de ses lacs, vers les frontières de la Suisse, l'Italie offre au voyageur le spectacle de la nature la plus grandiose, et d'un nombre infini d'habitations. — « Ce ne sont pas des palais, car les domaines sont trop petits; ce ne sont pas des chaumières, car les propriétaires sont trop à leur aise pour n'avoir pas donné quelques soins au luxe de leurs demeures. Ils ont bâti des maisons peu vastes, mais ornées et moins rustiques que commodes : elles n'ont de champêtre que leur site et les tuiles qui les abritent. Autour de ces habitations, s'élèvent en terrasses des vergers, où croissent en

même temps les fruits de l'Europe et de l'Asie. »

C'est probablement dans une de ces habitations que Torquato Tasso, fuyant le ressentiment d'Alphonse d'Este, duc de Ferrare, reçut cette douce hospitalité, qu'il raconte d'une manière si attachante dans son beau dialogue, *Il Padre di famiglia*. Il allait de Novarre à Turin, chercher un refuge dans les États du duc de Savoie, lorsque le débordement du Tessin l'empêcha de continuer sa route, et l'obligea d'accepter l'hospitalité d'un jeune chasseur qu'il venait de rencontrer. Il se laisse donc guider par ce cavalier qui le conduit à la maison de son père, peu éloignée du *fleyve*. — « Elle était, dit le poète, d'une construction riante, et assez élevée pour qu'en la regardant du dehors, on pût comprendre qu'elle devait renfermer plusieurs étages de chambres. Devant, s'étendait une petite place entourée d'arbres; on y montait par un double perron, établi en dehors de la porte, qui présentait de chaque côté vingt-cinq marches larges et faciles à monter. Arrivés au haut de l'escalier, nous nous trouvâmes dans une pièce presque carrée d'une grandeur convenable, ayant deux chambres à droite, autant à gauche, et l'on reconnaissait qu'il y en avait autant à l'étage supérieur. En face de la porte par laquelle nous étions entrés, il y en avait une autre de laquelle on descendait, par un escalier composé également de vingt-cinq degrés, dans

une cour spacieuse, autour de laquelle se trouvaient un grand nombre de petites chambres pour les serviteurs, et des greniers : de cette cour on passait dans un jardin assez grand, rempli d'arbres fruitiers, et disposé dans le plus bel ordre et la meilleure symétrie. La salle où nous étions était bien garnie de meubles, et de toute sorte d'autres ornements, comme il convient à l'habitation d'un gentilhomme. Au milieu se voyait la table toute dressée, chargée de plats d'une éclatante blancheur, remplis de toutes sortes de fruits. » — Sur l'invitation du père de famille, le Tasse prend place à table, autour de laquelle viennent s'asseoir également la maîtresse de la maison et ses fils, et la conversation s'engage entre le père de famille et son hôte sur les mets servis à ce repas, fournis tous, comme ceux de Corycius, dont parle Virgile, par le domaine de la famille.

*Nocte domum, dapibus mensas onerabat inemptis.*

Le Tasse considérait comme un bonheur, de n'être pas obligé d'envoyer à la ville pour s'y procurer les choses nécessaires pour bien vivre. — « Je ne dis pas pour vivre, car il me semble qu'il y a ici de quoi vivre en abondance. » Le père de famille lui explique alors que sa terre est divisée en quatre parties. « La plus grande est labourée par moi et ense-mencée en froment, et en légumes de toutes sortes ;

la seconde est abandonnée aux arbres et aux plantes nécessaires soit pour faire du feu, soit pour la construction, les meubles et les outils des maisons, encore que dans la partie en culture, il y ait un grand nombre d'arbres sur lesquels la vigne s'appuie et s'élève, selon la coutume de nos pays. La troisième part du domaine est en prairie, sur laquelle les troupeaux de grands et de petits bestiaux que je possède vont au paturage.

« J'ai réservé la quatrième partie aux légumes et aux fleurs, et il s'y trouve aussi une grande quantité d'arbres..... parce que outre ce jardin dans lequel vous pouvez voir tant d'arbres à fruits plantés par moi, et qui est un peu séparé de mes possessions, j'ai un très-grand jardin qui est très-bien fourni de toutes sortes de légumes. » — La conversation se poursuit ainsi entre le maître du domaine et son hôte, et ils se laissent bientôt entraîner à parler des devoirs du père de famille relativement à ses enfants, à sa femme, à ses domestiques et à ses propriétés. En passant, ils examinent, à la manière du seizième siècle, avec force citations d'Aristote, de Platon et de Virgile, des questions alors à l'ordre du jour, entr'autres, celle de savoir si Dieu a créé le monde au printemps ou en automne, et d'autres semblables. Cette conversation les conduit fort tard dans la soirée, et le Tasse, fatigué de son voyage, est conduit par son hôte à la

chambre qui lui était destinée, où il goûte dans un excellent lit le repos dont il avait besoin<sup>1</sup>.

Le tableau de la vie champêtre sur les confins du Piémont et de la Lombardie, tracé par le grand poète vers le milieu du seizième siècle, est encore vrai de notre temps. La fertilité, la richesse de ce pays et le bonheur dont y jouit la population des campagnes, sont toujours les mêmes, nonobstant les guerres et les révolutions politiques, qui passent comme des tourbillons au milieu d'elles. « — Ici, dit M. de Chateauvieux, chaque ferme est un palais rustique, où se déploie tout le luxe des champs. Tout, jusqu'à l'air qu'on respire, est pur et serein dans cette région ; elle n'est dominée que par la grande chaîne des Alpes et par les cinq lacs de la haute Italie, dont l'aspect ajoute un trait de plus à la beauté de ces paysages. »

Aussi, n'est-ce point sans un sentiment de tristesse que notre agronome reprend, par le lac de Lugano, la route de Genève. — « Je débarquai dans un golfe entouré de rochers ; les eaux n'y reflétaient que la teinte des neiges dont les Alpes sont couvertes. Je m'ache- minai, avec une sorte de tristesse, vers ces vallons agrestes où l'on ne voit point d'issues. Je n'y aper- cevais pour habitations que des cabanes et quelques chalets épars sur la pente des monts. J'entendais

1. Voy. dans les *Prose filosofî che di Torquato Tasso*. — Fizenze, 1847, *Il padre di famiglia*, t. I, p. 65 et suiv.

dans le lointain le bruit de la cloche des troupeaux... Ces sons monotones, harmonie des Alpes, m'annonçaient leur approche, et je ne tardai pas à les rencontrer. C'étaient des vaches de la vallée qui descendaient des montagnes... Les villageois sortaient de leurs demeures, et quittaient leurs travaux pour venir au-devant de leurs vaches. Ils revoyaient en elles les compagnes de leur hiver et les nourrices de leurs familles... Je ne pouvais me tromper à la vue de ce tableau champêtre; c'était la nature et les mœurs de la Suisse, je me retrouvais sur le sol de ma patrie. — Et cependant, je ne pus m'empêcher de tourner encore une fois mes regards vers l'Italie, et, avec un serrement de cœur inexprimable, je dis un dernier adieu à cette belle contrée, qu'on n'a jamais quittée sans regret, et jamais revue sans un nouveau plaisir. »

XI

LE MONT PALATIN, A ROME

SON HISTOIRE, SES VICISSITUDES  
FOUILLES QU'ON Y EXÉCUTE PAR ORDRE DE  
S. M. NAPOLÉON III



## XI

# LE MONT PALATIN, A ROME

SON HISTOIRE, SES VICISSITUDES  
FOUILLES QU'ON Y EXÉCUTE PAR ORDRE DE  
S. M. NAPOLÉON III

---

On sait que l'empereur des Français a acheté du roi de Naples, il y a environ quatre années, les jardins Farnèse, à Rome, faisant partie de l'ancien mont Palatin. Depuis, des fouilles considérables ont été entreprises, par ordre de l'illustre acquéreur, dans les ruines du palais des Césars, qui occupait, avec d'autres édifices non moins célèbres, tout ce vaste emplacement. Admis plusieurs fois, pendant mon dernier séjour à Rome, non-seulement à visiter les travaux, mais à profiter des explications de M. Pietro Rosa, directeur de ces fouilles, je vais essayer de donner une idée de leur importance, en faisant connaître les découvertes qu'elles ont amenées jusqu'au commencement de 1863.

Pour mieux faire ressortir tout l'intérêt qui doit

s'attacher à cette grande entreprise, il me paraît nécessaire de retracer brièvement les vicissitudes éprouvées par ce petit coin de terre, le plus vénérable, le plus poétique, le plus historique qui soit au monde.

J'emprunterai une partie de l'exposé qui va suivre au consciencieux ouvrage de Nibby (*Roma nell' anno MDCCCXXXVIII*, partie II, antica, articolo xi, p. 373 à 482). L'auteur, dans l'article consacré au Palatin, me paraît avoir le plus fidèlement réuni et le mieux coordonné tous les documents historiques qui se rapportent à ce lieu célèbre.

Personne n'ignore que le mont Palatin est une des sept collines de l'ancienne Rome. Sans remonter à l'époque fabuleuse d'Évandre, de Cacus et d'Hercule, qui, dit-on, habitérent les pentes alors escarpées de cette montagne, la tradition rapporte que Romulus et Rémus y furent recueillis, plus de sept siècles avant notre ère, par le berger Faustulus, et qu'ils y furent élevés dans sa cabane. Devenu roi, Romulus voulut fixer sa résidence sur le Palatin. Il consacra aux dieux le *tugurium* de Faustulus, et jusqu'au règne de Claude, la piété des Romains, envers le fondateur de leur empire, sut entretenir et conserver intact le modeste abri dans lequel il avait été recueilli.

Romulus fonda sur le Palatin le temple de Jupiter Stator, pour acquitter le vœu qu'il avait fait à ce dieu, dans le combat où les Romains, pressés par les

Sabins de Tatius, commençaient à prendre la fuite. A côté de ce temple, Tarquin l'Ancien construisit son palais, et c'est de l'étage supérieur de cet édifice que l'ambitieuse Tanaquil harangua le peuple, alors qu'il accourrait troublé par la mort violente de ce prince.

Depuis l'expulsion des rois jusqu'à l'établissement de l'empire, dans cet intervalle de près de cinq siècles (de l'an 243 à l'an 724 : 481 ans), combien de temples et d'autres édifices affectés à des services publics furent élevés sur le mont Palatin ! En 459, au milieu de la bataille dans laquelle le second Décius se sacrifia pour sa patrie, Quintus Fabius Rullianus fit vœu de construire sur cette colline un temple à Jupiter vainqueur. Ce temple fut consacré peu de temps après cette victoire. — Vers la même époque, on en dédia un autre à Jupiter dieu de la lumière (*diövis*). Bientôt s'élèverent ceux consacrés à Orcus dieu des ténèbres, à la lune (*nocti luca*), à Priape, à la déesse *Viri placid*, à Junon *Sospita*, à Bacchus, à la Fièvre, seule de toutes ces divinités qui habite encore le Palatin, et à la *mater Idæa*, ou *Cybèle*.

La fondation de ce dernier temple et sa dédicace méritent une mention particulière. — On sait par Tite-Live (lib. XXIX, cap. xiv) que le simulacre de cette déesse, venu de Pessinunte, fut amené à Rome le 12 avril 548. Ce simulacre, qui était l'objet prin-

cipal du culte de Cybèle, consistait dans un aérolithe, ou pierre noire de forme conique, que la dévotion des adeptes croyait tombée du ciel. Lorsque cette pierre fut arrivée au port d'Ostie, des matrones et des vestales se rendirent processionnellement dans ce port.— Parmi ces dernières, se trouvait la fille du censeur *Caius Claudius Nero*, nommée *Claudia*, dont la chasteté était mise en doute par la rumeur publique. Pour faire évanouir ces soupçons, la vestale *Claudia* n'hésita pas à attacher sa ceinture au navire qui portait le simulacre de la déesse, et s'y attelant, elle le tira pour remonter le Tibre jusqu'à Rome. La construction du temple, commencée la même année, ne fut achevée que treize ans après, sous le consulat de *Cornélius Scipio Nasica* et de *Marius Acilius Glabrio*. Il fut consacré par *Marcus Junius Brutus*, qui, dans cette circonstance, donna aux Romains la première représentation des jeux scéniques. On les appela *Megalesia*, parce que, chez les Grecs comme à Rome, Cybèle avait le surnom de *μεγαλη*, *magna*, grande ; à partir de cette époque, chaque année, le jour anniversaire de la dédicace du temple, les édiles curules donnaient des représentations théâtrales. C'est ainsi que l'*Andrienne*, l'*Eunuque*, l'*Heautontimorumenos* et l'*Hecyra* de Térence, furent joués pour la première fois aux jeux mégalésiaques. On en a la preuve par les

mentions inscrites au commencement de ces pièces.

Le temple de Cybèle, construit par le père de Claudia, relevé par Métellus et reconstruit par Auguste, fut détruit dans l'incendie de Néron. Mais il fut bientôt rétabli. C'était un des monuments les plus respectés du paganisme : la grande déesse y avait opéré plusieurs prodiges, rapportés et attestés par les historiens et les poëtes. Aussi, ce sanctuaire fut-il l'un des derniers que le zèle des chrétiens parvint à faire définitivement fermer. Zozime (lib. V, cap. xxxviii) rapporte que l'empereur Théodose I<sup>e</sup> étant venu à Rome l'an 394 de notre ère, voulut visiter le temple de Cybèle avec sa nièce Serena. Bien que ce prince eût retranché du budget de l'empire tout subside pour la célébration de l'ancien culte païen, ce temple était encore intact et décoré d'objets précieux. La statue ou l'image de la déesse était ornée d'un collier fort riche, semblable à ceux qu'on attache encore aujourd'hui dans plusieurs églises de Rome, les jours de fête, aux statues de la Vierge et du Santo Bambino. Tentée par la beauté de ce bijou, Serena résolut de se l'approprier ; elle l'enleva à la déesse, et le mit à son cou, malgré les imprécations d'une vieille vestale, la dernière qui fût restée à la garde du fameux simulacre. Importunée de ses reproches, Serena, sans avoir égard au caractère sacré de la prêtresse, si respecté pendant dix siècles, la fit

expulser violemment du temple, qui demeura fermé à partir de ce moment.

A côté des temples, s'élevaient également sur le Palatin les colléges ou lieux de réunion des prêtres attachés aux cultes des différents dieux, tels que les *Salii*, les *Augustales palatini* et les *Augures*. Le collège de ces derniers, nommé *auguratorium*, est plusieurs fois mentionné dans les auteurs latins. C'est dans cet édifice que ces prêtres se rencontraient, et, quoi qu'on en ait dit, se regardaient sans rire : la crédulité, fille de l'ignorance, le désir de pénétrer l'avenir, l'amour du merveilleux étant de tous les siècles et de tous les pays. Il est impossible d'en douter, lorsqu'on trouve dans Tite-Live, dans Plutarque et dans tous les auteurs anciens, Horace et Lucrèce exceptés, un si grand nombre de passages rapportant, sans la moindre apparence de raillerie, les prédictions des augures, les pronostics des aruspices, et les miracles opérés par les dieux et les déesses du paganisme.

Tels furent les principaux édifices sacrés, construits sur le mont Palatin, depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de la république. Pendant sa durée, combien d'hommes illustres choisirent cette colline pour demeure ! Voisine du Capitole et du Forum, elle attirait les citoyens qui voulaient consacrer leur existence aux affaires publiques. Publius

Valerius Publicola y avait bâti sa maison à l'angle qui domine le Forum. De ce lieu facile à défendre, il portait ombrage au peuple, qui craignait toujours le rétablissement de la royauté. Pour faire taire tout soupçon, Publicola démolit lui-même sa maison et la reconstruisit au pied de la colline, dans un endroit accessible à tous. — On n'est pas certain que les Gracques soient nés sur le Palatin ; mais ils y eurent leur habitation ; Caïus Gracchus l'abandonna pour aller occuper plus près du Forum une maison d'abord plus facile, afin d'augmenter sa popularité. Marcus Fulvius Flaccus, l'un de ses partisans, qui fut tué avec lui en 632, avait pris possession à sa place de sa première demeure ; mais après sa mort, elle fut détruite, et son emplacement resta désert jusqu'en 652. Pendant le cours de cette année, Quintus Catulus, après sa victoire sur les Cimbres, son triomphe avec Caïus Marius et sa nomination au consulat, réunit ce terrain à sa maison, et y éleva un portique orné des dépouilles de ces barbares. Plutarque, dans sa vie de Marius (c. xxvi), raconte qu'au plus fort de la grande bataille contre les Cimbres, Catulus avait fait vœu, s'il était vainqueur, de consacrer un temple à la fortune de ce jour, *fortunæ hujusce diei*. Après son triomphe, il acquitta son vœu, et le temple fut dédié avec des jeux qui se célébraient chaque année à l'anniversaire de sa consécration.

La maison de Catulus était magnifique, selon le témoignage de Pline (lib. XVII); elle surpassait en splendeur celle de Lucius Crassus, l'orateur, également située sur le Palatin. Le même auteur (lib. XXXVI, cap. iii) dit que celle-ci était précédée d'un *atrium* décoré de six colonnes de marbre *imezio*, hautes de douze pieds, et qui furent les premières colonnes de marbre introduites à Rome. La maison de L. Crassus passa ensuite à Cicéron, qui cherchait à se rapprocher du Forum. Il l'acheta en 694, moyennant trois millions cinq cent mille sesterces (environ 465,000 fr.), ainsi qu'il l'explique lui-même dans une lettre à Publius Sestius (Ép., lib. V, VI). Il ajoute, en plaisantant, que cette acquisition l'avait tellement endetté, qu'il aurait volontiers fait cause commune avec Catilina, les conjurés et les usuriers pour se remettre à flot; mais que ceux-ci, à cause de la conduite qu'il avait tenue à leur égard, n'auraient pas voulu l'admettre dans le complot. Cette moquerie n'empêcha pas Cicéron d'emprunter, pour se libérer, deux millions de sesterces à Publius Sylla, qu'il savait être un des affidés de Catilina. Ce fait, connu de ses ennemis, lui valut beaucoup d'attaques, et il ne put y répondre que faiblement, en essayant de se justifier.

Plutarque, dans sa vie de Cicéron, raconte qu'au premier soupçon de la découverte de sa conjuration,

Catilina résolut de se retirer en Étrurie, près de Manlius, qui avait levé une armée pour le soutenir. Mais avant de mettre ce projet à exécution, il avait donné l'ordre à Marcius et à Céthégus de se présenter le lendemain, à la pointe du jour, à la maison de Cicéron, sous prétexte de le saluer, mais en réalité pour le faire périr. Une illustre matrone romaine, Fulvia, ayant eu connaissance de ce dessein, courut pendant la nuit avertir Cicéron de se tenir sur ses gardes. En effet, au moment où le jour paraissait, les conjurés se présentèrent à sa porte, dont l'entrée leur fut refusée. Ils se répandirent alors en cris et en plaintes qui les rendirent encore plus suspects. C'est pourquoi Cicéron se hâta de convoquer le sénat dans le temple de Jupiter Stator, très-rapproché de sa maison, afin de ne pas s'exposer aux coups des sicaires en se rendant au Forum, qui n'était cependant pas éloigné:

La maison de Clodius était située près de celle de Cicéron : mais en usant du droit *altius tollendi*, l'orateur se vantait de pouvoir enlever à son fâcheux voisin la vue de Rome. — « *Tollam altius tectum*, lui dit-il (*in orat. de Harusp. resp.*), *non ut ego te despiciam, sed ne tu adspicias urbem eam, quam delere voluisti.* » — « J'élèverai mon toit, non que je tienne à te voir de plus haut ; mais afin que tu ne puisses plus apercevoir cette ville, que tu as

voulu détruire. » — Cette menace ne fut peut-être pas étrangère à la détermination qui porta Clodius, en 695, à incendier la maison de Cicéron, et à faire consacrer aux dieux l'emplacement sur lequel elle était construite. Rentré à Rome peu de temps après, le grand orateur obtint du sénat et du collège des pontifes la restitution du terrain, et se mit à relever sa demeure. (Voy. les lettres à Atticus, lib. IV, ép. II et III, et le discours *Pro domo sua*.) Mais, à peine rétablie, cette habitation suivit la fortune de son maître. Dans la proscription triumvirale de 710, elle fut confisquée et vendue à Lucius Marcius-Censorinus, qui devint consul cinq ans après. Elle passa ensuite entre les mains de différents propriétaires, mais elle paraît avoir existé jusque vers la fin du cinquième siècle de notre ère, puisque Aurélius Victor indique encore la maison de Cicéron parmi les édifices du dixième quartier de Rome.

Les historiens ne nous ont laissé aucun témoignage de la magnificence de cette maison : il n'en est pas de même de celle de Clodius. Ce tribun l'avait achetée quatorze millions huit cent mille sesterces (un peu plus de deux millions de francs) de Marcus Émilius Scaurus, édile curule en l'année 692, qui s'était ruiné en donnant au peuple des spectacles d'un luxe extravagant. Pline l'ancien (lib. XXXIV, XXXV et XXXVI) nous a conservé des détails inté-

ressants sur ces représentations. Scaurus avait fait élever près de sa maison un théâtre temporaire, qu'il décora de trois mille statues des meilleurs maîtres de la Grèce, des peintures les plus célèbres achetées à Sycione, de trois cent soixante colonnes de marbre Lucullin ou Porta-Santa, d'une hauteur de plus de douze mètres, dont il se servit ensuite pour orner sa maison. Comment cet édile s'était-il procuré tant de choses précieuses ? Il fut accusé de concussions et de vols par les habitants de la Sardaigne qu'il avait administrée. Cicéron le défendit, mais il est difficile de croire à son innocence, à la vue de tant de luxe et de richesses si prodigieuses. Après l'assassinat de Clodius par Milon, l'ancienne maison de Scaurus fut sans doute vendue : elle fit plus tard partie du palais de Néron.

On voyait encore sur le Palatin, à cette époque, les maisons de Clodius, Catilina, d'Hortensius le célèbre orateur, et celle de Marc-Antoine, qu'Auguste donna, quelque temps après la bataille d'Actium, à Messala et Agrippa. Enfin Caius Octavius eut son habitation sur le Palatin, et c'est là que naquit son fils Auguste en 691, l'année du consulat de Cicéron.

On sait qu'Auguste ne résida pas toujours sur le Palatin. Suétone dit (C. LXII) qu'il demeura d'abord près du Forum sur les *Scalæ anulariæ*, probablement du côté de l'angle nord de la colline. Mais

après la bataille d'Actium, il fit choix de la maison de l'orateur Hortensius, qu'il avait fait acheter avec plusieurs autres contiguës sur le Palatin, pour y fixer sa demeure. Elle n'était, à ce qu'il paraît, ni somptueuse, ni d'une grande étendue, et selon Suétone, on n'y voyait ni marbres, ni aucun ornement précieux. A peine Auguste y était-il installé, que le sénat voulant célébrer sa clémence, décrêta que deux lauriers seraient plantés de chaque côté de la porte d'entrée, et qu'au-dessus, on suspendrait une couronne de chêne : *Ob cives servatos*. A l'occasion de ce sénatus-consulte, Ovide, courtisan accompli jusqu'au moment de sa disgrâce, suppose, dans ses métamorphoses (V. 562), qu'Apollon, pour consoler Daphné de sa transformation en laurier, lui prédit qu'elle était destinée à l'honneur de garder la porte d'Auguste, et de veiller sur sa couronne de chêne :

Postibus Augustis eadem fidissima custos  
Ante fores stabis, mediamque tuebere quercum.

Auguste occupa, dans l'ancienne maison d'Hortensius, le même appartement pendant plus de trente années, aussi bien l'été que l'hiver<sup>1</sup>. Lorsqu'il voulait se retirer à l'écart pour méditer sur les affaires

1. *Nibby*, t. II, p. 409, dit plus de quarante ans : mais je crois qu'il se trompe, Auguste ayant pris possession de cette maison en 726, après son retour d'Egypte, et l'ayant habitée jusqu'en 757, époque où elle périt par le feu.

les plus importantes de l'État, il avait coutume de monter dans une pièce isolée qu'il appelait en grec *τεχνοφυον*, c'est-à-dire productrice de projets. Il allait aussi quelquefois dans les environs de Rome, chez un de ses affranchis. S'il se sentait indisposé, il se faisait transporter chez Mécènes, dont la maison et les jardins s'étendaient sur le mont Esquilin, non loin du Palatin.

Pour honorer la mémoire de son père et la place où lui-même était né, Auguste fit élever près de sa maison, un arc dédié à Caïus Octavius, avec un petit temple orné de colonnes. Au-dessus, il plaça le char d'Apollon et de Diane, groupe admirable d'un seul bloc de marbre du célèbre Lysias.

L'habitation d'Auguste fut détruite par un incendie, l'an 757 de Rome. Dans cette circonstance, non-seulement le peuple de la capitale, mais tous les peuples sujets de l'empire, s'empressèrent d'offrir au maître du monde des sommes et des dons de toute nature, pour contribuer à la réédification de sa demeure. Mais, agissant en prince sage et en politique habile, Auguste refusa ces offres, et ne voulut accepter que vingt-cinq drachmes (environ 20 francs) de chaque ville, et une seule drachme (80 centimes) de chaque particulier. Ces restrictions n'empêchèrent pas de recueillir une souscription considérable, qui servit à rétablir la maison à son ancienne place. Mais

considérant qu'elle avait été reconstruite aux frais du public, Auguste résolut de la consacrer au public, en y installant les salles affectées aux différents services de l'Empire, dans lesquelles chaque citoyen avait le droit de pénétrer. Après sa mort, cet édifice fut entretenu avec le plus grand soin dans l'état où il l'avait laissé. Suétone rapporte que de son temps, sous Adrien, on y voyait encore le mobilier et les objets à l'usage personnel d'Auguste, conservés avec respect.

Indépendamment de sa maison, ce prince bâtit encore sur le Palatin deux temples dédiés l'un à Vesta, l'autre à Apollon. Cet homme d'un esprit si supérieur, était néanmoins superstitieux, comme un grand nombre d'anciens romains : il avait une dévotion particulière au Dieu du jour, soit parce qu'on disait qu'il était son fils, le bruit ayant couru dans Rome, et Suétone le rapporte (dans sa vie C. XCIV), qu'Azia sa mère avait été enceinte d'Apollon ; soit parce qu'il attribuait à la protection de ce Dieu sa victoire d'Actium, qui lui avait donné l'empire du monde. Ce temple, commencé pendant la guerre contre Antoine et Cléopatre, fut dédié après le retour d'Auguste à Rome, en 726. Il y ajouta des portiques, et cette célèbre bibliothèque remplie d'ouvrages grecs et latins, dans laquelle, devenu vieux, il avait coutume de convoquer le sénat et de recevoir les décuries des juges.

Le temple d'Apollon était magnifique ; Properce, qui fut présent à sa dédicace, en fait la description à sa maîtresse Cinthia (Élég. XXIII), en s'excusant sur cette cérémonie d'être venu la voir si tard.

Quæris, cur veniam tibi tardior? aurea Phœbi  
Porticus a magno Cæsare aperta fuit...

Les vers du poète nous apprennent que le portique était doré, les colonnes en marbre numidique, ou jaune antique, et que sous les entrecolonnements on avait placé les statues des Danaïdes. Dans l'intérieur du temple, on voyait la statue en marbre d'Apollon jouant de la lyre, chef-d'œuvre de Scopas (Pline, lib. XXXVI) ; au bas des gradins de l'autel, quatre bœufs de bronze ouvrage de Miron, et sur le sommet du frontispice le char doré du soleil. Enfin, les portes étaient garnies de bas-reliefs en ivoire, représentant, d'un côté les Gaulois foudroyés par Apollon lors de leur entreprise sacrilège contre le temple de Delphes, et de l'autre la mort des Niobides, également exterminés par Apollon et Diane. Dans la *cella* était un candélabre couvert de feuilles comme un arbre, d'où pendaient des lampes en guise de fruits. Il avait été pris par Alexandre le Grand à l'assaut de Thèbes, et par lui consacré à Apollon dans son temple de Cyrène, en Asie Mineure. Ce candélabre renfermait, selon Pline

(lib. XXXIV — XXXVII), une sorte de reliquaire contenant des pierres gravées, probablement des amulettes : il avait été dédié par Marcellus, fils d'Octavie et neveu d'Auguste, dont Virgile a dit : *Tu Marcellus eris.* On y voyait encore des trépieds d'or, provenant des statues qu'on avait élevées à l'empereur. Ce prince avait eu la modestie ou la politique de les faire fondre, ainsi que le rapporte Suétone (C. LII) et de les dédier sous leur nouvelle forme au dieu du jour.

La bibliothèque d'Auguste était une dépendance du temple. L'empereur y avait fait placer une statue en bronze d'Apollon, d'une grandeur colossale et d'un très-beau travail étrusque. C'est dans une des salles de cette bibliothèque que, selon Pline le Jeune (Ép. XIII, lib. I), les poètes, les orateurs, les philosophes et les jurisconsultes venaient lire leurs ouvrages. Horace, Virgile, Ovide et beaucoup d'autres y réciterent probablement quelques-unes de leurs poésies. — Le temple et la bibliothèque furent incendiés l'an 363 de notre ère, et l'on eut beaucoup de peine à sauver les fameux livres Sibyllins, qu'Auguste y avait fait transporter et placer sous la statue d'Apollon.

Comme son prédécesseur, Tibère était né sur le Palatin dans la maison qu'y possédait Tibérius Claudius Nero, son père. Ce prince augmenta cette ha-

bitation et la réunit au temple d'Apollon, par des constructions qui permettaient de descendre au Velabre. Non loin de là, Tibère et Livie avaient commencé un temple en l'honneur d'Auguste. Mais il ne fut terminé et consacré que sous Caligula. L'empereur Claude voulut qu'on y honorât également la mémoire de Livie : il lui éleva une statue dans ce temple, fonda des courses de chevaux, et fit célébrer des sacrifices à Livie par les Vestales. Ce temple périt dans l'incendie de Néron ; mais il fut rebâti par Antonin le Pieux, en 159. On croit que, plus tard, il devint le temple des Césars proclamés dieux, et désigné sous le nom de *Ædes Cæsarum*.

Caligula fit ajouter de nouvelles constructions au Palatin, qu'il étendit du Velabre au Forum : il le réunit également au Capitole, au moyen d'un pont qu'il jeta au-dessus du temple d'Auguste. En outre, il entoura le Palatin d'immenses portiques, sous lesquels il allait la nuit promener ses insomnies. Enfin, il s'érigea un temple à lui-même sur cette colline, et il y plaça sa statue en or, d'une très-grande ressemblance. Pour ajouter à l'illusion, il la faisait revêtir chaque jour des habits qu'il avait portés, afin d'exciter le respect de ses adorateurs (Voy. Suétone *In Caligula C. XXII* ; Josèphe, *Guerre des Juifs*, lib. II, C. IX, et Dion, lib. LIX).

Après la mort de Caligula, Claude fit démolir tout

ce que son prédécesseur avait élevé au delà des limites du Palatin.

Lorsque Néron prit possession de l'empire, l'an 55 de l'ère chrétienne, le palais des Césars, mêlé aux temples, s'étendait de l'angle septentrional jusqu'à l'angle occidental du Palatin, et de ce point jusque vers la moitié du côté méridional, comprenant environ douze cents mètres de circonférence. Néron se mit immédiatement à l'œuvre pour l'agrandir, et il l'étendit bientôt jusqu'aux jardins de Mécènes, situés sur l'Esquilin (aujourd'hui la villa Négroni, à gauche de Sainte-Marie-Majeure), qu'il renferma dans son enceinte. Il donna à sa demeure ainsi agrandie le nom de *Transitoire*, soit parce qu'elle traversait des rues qu'il avait été obligé de conserver, soit parce qu'il ne la considérait que comme provisoire : il attendait en effet l'occasion d'en construire un autre encore plus vaste et beaucoup plus somptueuse. Cette occasion, il la fit naître en allumant le terrible incendie qui, en 65, dévora la plus grande partie des maisons et des monuments de Rome, sans épargner ceux situés sur le Palatin. Tacite (*Ann. lib. XV, C. XXXIX*) raconte que Néron était à se divertir à Antium, au moment où le feu éclata avec violence, et qu'il ne se décida à rentrer dans Rome que lorsqu'il sut qu'il allait envahir sa demeure. Le retour de l'empereur n'empêcha pas le

feu de continuer ses ravages ; il brûla et détruisit tous les édifices situés sur le Palatin, et ne s'éteignit que le sixième jour, au pied de l'Esquilin, arrêté par l'écroulement d'une masse immense de bâtiments qui avait fait un espace vide, où le feu, ne trouvant aucun aliment, ne pouvait plus s'étendre.

Néron mit alors à exécution le projet, depuis long-temps conçu, de donner au palais impérial des dimensions colossales. Il commença par faire rebâtir les parties détruites par le feu avec une telle magnificence, qu'il leur donna lui-même le nom de *Maison dorée* (*Domus aurea*). Le vestibule était disposé pour recevoir la statue de Néron, haute de quarante mètres. Ce colosse de bronze était l'œuvre de Zénon-dore, sculpteur fameux, et la ressemblance de l'empereur était frappante. — Après la mort de Néron, cette statue fut dédiée au soleil, sans doute pour empêcher la destruction d'un ouvrage d'art remarquable.

L'étendue de la *Maison dorée* était telle, qu'elle renfermait trois portiques d'environ quinze cents mètres chacun de longueur, et en outre un étang imitant la mer, entouré d'édifices comme une ville ; des terres cultivées, des prés, des vignes, des bois remplis de toutes les espèces d'animaux domestiques et sauvages. Dans les parties bâties, tout était doré, ou garni de pierres précieuses, de perles, de coquillages

les plus rares. Les salles de festin étaient ornées de plafonds en ivoire découpé comme des guirlandes de fleurs, dont les cavités laissaient exhale l'odeur des parfums les plus recherchés. La principale de ces salles était ronde, et tournait jour et nuit comme la terre. Les bains étaient alimentés par des réservoirs d'eau de mer et d'eau douce de la rivière Albula.

Imitant la conduite dissolue de Tibère dans l'île de Caprée, Néron n'oublia pas de faire disposer dans la partie la plus secrète du palais, des chambres continues sous le nom de *Sellariæ*, qui étaient réservées à ses infâmes plaisirs. Il les décora des marbres les plus précieux, tels que le granit oriental, le porphyre, le rouge, le vert, le jaune antique et beaucoup d'autres. Pour se procurer des statues, il avait fait saccager toute la Grèce : d'Olympie, il fit enlever celle d'Ulysse, de Jupiter et d'Orphée, chefs-d'œuvre de Dionisios d'Argos ; de Thespies, l'Amour de Praxitèle ; de Delphes, cinq cents statues de bronze représentant des divinités et des hommes (Voy. Pausanias et Pline).

Les architectes de la Maison dorée furent, selon Tacite (*Ann. lib. XV. C. XLII*), Sévérus et Celer ; Pline fait mention d'un peintre du nom d'Anulius, en grande réputation alors à Rome, qui fut employé longtemps à décorer cet édifice de ses compositions. Nibby prétend qu'on peut encore voir quelques spéci-

mens de ses peintures dans les ruines des thermes de Titus.

Lorsque Néron vint prendre possession de la partie terminée de la Maison dorée, il en parut satisfait, disant, selon le témoignage de Suétone, « qu'enfin il commençait à être logé comme un homme. » — « *Quasi hominem tandem habitare cœpisse.* »

Ce prince n'eut pas le temps d'achever la Maison dorée : elle resta dans l'état où il l'avait laissée, pendant les règnes si courts de Galba, d'Othon et de Vitellius. Tacite (*Hist. lib. I, CXXVII*) raconte une anecdote qui montre que, dès avant l'avènement du premier de ces princes, il existait un *clivus*, pente ou escalier, qui faisait communiquer le Palatin avec le Velabre. Pendant que Galba, dit cet historien, assistait à un sacrifice devant le temple d'Apollon, l'aruspice Umbricius lui prédit de sinistres augures, l'avertissant qu'il était menacé par un ennemi domestique. Othon, présent à la cérémonie, montra un air satisfait en entendant cette prédiction. Presque au même moment, l'affranchi Onomastus, qui était de la conspiration, vint demander Othon et lui dire que son architecte l'attendait. Othon, s'excusant sur ce qu'il devait acquérir un domaine, dont il voulait d'abord faire faire l'estimation, prit congé de Galba, et s'appuyant sur son affranchi, traversa la maison de

Tibère pour descendre au Velabre. De là, il se rendit sur-le-champ au *miliarium* doré sous le temple de Saturne, où il fut salué empereur, et transporté sur une chaise curule au camp des prétoriens (Voy. également Suétone, *Vie d'Othon*, VI, et Plutarque, *Vie de Galba*).

Les habitudes parcimonieuses de Vespasien et son esprit d'ordre ne pouvaient se prêter aux énormes dépenses qu'aurait exigées l'achèvement de la Maison dorée. D'ailleurs, les Romains se plaignaient de l'étendue des constructions, qui couvraient une grande partie de la ville. Cédant facilement à ces considérations, Vespasien restreignit la demeure des Césars à l'ancien emplacement du Palatin, et destina aux différents services publics tous les bâtiments achevés que Néron avait bâti au delà de son enceinte ; il enleva des chambres *sellariæ* les statues et les objets les plus précieux et les plaça dans des temples. Quant aux matériaux préparés pour continuer la Maison dorée, Vespasien et Titus les firent servir à la construction du temple de la Paix, du temple de Claude, et surtout à celle du Colysée.

On attribue à Domitien les jardins d'Adonis, disposés à l'imitation de ceux établis par les Assyriens, pour célébrer les mystères de ce dieu.

Le sage Nerva ouvrit le palais impérial à tous les citoyens, et, selon Pline le Jeune, le consacra au pu-

blic avec l'inscription : *Ædes publicæ*, qu'il y fit placer.

Trajan enleva du Palatin, pour les offrir à Jupiter Capitolin, les objets de luxe et de grande valeur qu'il trouva dans le palais de ses prédécesseurs.

Adrien fit quelques changements à la partie des bâtiments située du côté du temple de Vénus et Rome, près de la voie Sacrée. Mais on sait qu'il occupa toute son activité à bâtir, près de Tivoli, l'immense palais qui porte encore aujourd'hui son nom (la villa Adriana), et qu'il préféra toujours au Palatin.

Antonin le Pieux avait choisi pour demeure la maison de Tibère. C'est là qu'il installa Marc-Aurèle, lorsqu'il fut désigné consul. C'est également dans cette maison que fut élevé Lucius Verus. Il ne paraît pas que ces trois princes aient opéré aucun changement de quelque importance au palais des Césars. La modestie d'Antonin, la mort prématurée de Verus, le mépris du luxe dans lequel Marc-Aurèle avait été élevé, les éloignaient de toute dépense fastueuse, uniquement faite pour leur personne ou pour leur entourage.

Commode, indigne fils de Marc-Aurèle, vit, peu de temps avant sa mort, en 191, détruire en grande partie par le feu, le palais de ses prédécesseurs. Ce désastre fut réparé par Septime Sévère. Cet empereur avait fait élever sur la partie méridionale, du côté

de l'église actuelle de Saint-Grégoire, un portique à trois étages de colonnes, nommé *settizonium*. Ce monument subsista jusqu'à la fin du seizième siècle, en assez bon état de conservation. A cette époque, il fut entièrement détruit par Sixte V, qui se servit de ses marbres pour décorer l'intérieur de la basilique de Saint-Pierre.

Héliogabale, à la place qu'occupait autrefois le temple d'*Orcus*, bâtit un temple magnifique qu'il consacra à son dieu. Pour le rendre plus respectable, il y fit transporter les objets sacrés les plus chers aux Romains, tels que le simulacre de Cybèle, le feu de Vesta, le *Palladium*, etc. Mais, après sa mort, ils furent restitués aux temples desquels ils avaient été enlevés.

Alexandre Sévère est, suivant Nibby, le dernier empereur romain qui ait fait éléver des constructions sur le mont Palatin. Il y bâtit des appartements, qui portèrent le nom de *Mammœa*, sa mère, et fit composer le *pavimentum* des chambres en porphyre et en marbre serpentin imitant la mosaïque, travail fréquemment imité depuis, et qui, de son nom, fut appelé *opus Alexandrinum*.

Après Alexandre Sévère, qui occupa l'empire de l'an 222 à 235 de notre ère, jusqu'au transfèrement du siège de l'empire à Constantinople, en 306, les historiens ne font plus mention de nouveaux édifices

construits sur le Palatin; les règnes éphémères et troublés de tous les prédécesseurs de Constantin, à l'exception de Dioclétien qui fixa sa résidence principale à Nicomédie, ne leur en laissèrent pas le loisir.

La translation de la capitale de l'empire à Constantinople, fut aussi fatale au Palatin qu'à la ville de Rome. L'ancien palais des Césars orné de tant d'objets d'art, de tant de meubles précieux en or, en argent, en ivoire, en bronze, etc., ne tarda pas à être dépouillé; il devint une sorte de garde-meuble destiné à garnir et à décorer la demeure impériale créée dans la nouvelle capitale.

Plus tard, lors de la division de l'ancien empire romain en deux empires distincts et séparés, les princes préposés au gouvernement des provinces d'Occident, préférèrent souvent à Rome des villes d'une importance secondaire, mais où ils se croyaient plus en sûreté, telles que Ravenne, Milan, Arles. Le Palatin resta donc abandonné pendant près d'un siècle : il servait seulement d'habitation aux empereurs d'Occident, lorsqu'ils venaient à Rome, soit pour s'y faire reconnaître, soit pour s'y faire nommer consuls, vain titre parvenu jusqu'à nos jours dans les fastes du Capitole.

Alaric et les Goths en 409, Genséric et les Vandales en 455, après s'être emparés de Rome, et l'avoir livrée à toutes les horreurs de la violence et du

pillage, achevèrent de dépouiller le Palatin. Les barbares, non-seulement prirent ou saccagèrent les meubles qui restaient, mais ils brûlèrent les livres et arrachèrent des portiques et des murailles la plus grande partie des bronzes antiques, pour s'en faire des ornements et des armures.

Cependant, après le départ des Vandales, le Palatin fut en partie réparé, puisqu'on voit que l'empereur Sévère III y mourut empoisonné en 465, qu'Odacré Hérule, roi d'Italie, s'y logea en 476, lors de sa visite à Rome, et que Théodoric, roi des Goths, y séjourna également en l'an 500, et fit réparer le palais, ainsi que l'apprend dans ses lettres Cassiodore, son secrétaire.

On ignore si lors de la prise de Rome par Totila, en 546, le Palatin eut à souffrir. On sait que l'empereur Héraclius y fut couronné par les sénateurs, en 629, sur le seuil augustal du palais des Césars. Nibby, de l'ouvrage duquel j'ai extrait la plus grande partie de ce qui précède, mentionne encore une émeute arrivée en l'année 708, dans la voie Sacrée, devant le Palatin ; de ce fait il tire la conclusion que cet édifice existait encore, au moins en partie, à cette époque. « Cet événement, ajoute-t-il (p. 459, t. II, *parte antica*), est le dernier que je connaisse, dont le souvenir se rattache au Palatin. » — Ce savant auteur ne mentionne donc pas le séjour que

Charlemagne aurait fait dans ce palais, à l'un des quatre voyages qui le conduisirent à Rome. L'abbé Fleury, dans son histoire ecclésiastique, n'en parle pas davantage : néanmoins, c'est une tradition conservée à Rome. On y croit également qu'Othon I<sup>er</sup> y fut logé, lorsqu'il vint, en 962, se faire couronner empereur par le pape Jean XII, en faveur duquel il confirma les donations de Pépin et de Charlemagne. Ces faits prouveraient, s'ils sont exacts, que le palais des Césars n'était pas entièrement détruit dans les neuvième et dixième siècles, et que quelques-unes de ses dépendances étaient encore en assez bon état pour recevoir, comme autrefois, les successeurs des maîtres du monde.

Bientôt, ce qui restait encore debout, ne tarda pas, faute d'entretien, à tomber en ruines. En même temps, des ordres religieux d'hommes et de femmes se firent céder par les papes, ou se mirent d'eux-mêmes en possession des parties désertes et abandonnées de la colline. D'un autre côté, les marbres, les colonnes, les blocs de pierre les mieux conservés furent arrachés ou enlevés, soit pour la construction et la décoration des églises, soit pour être employés à l'édification des palais ou des vastes maisons des nobles et riches romains du moyen âge.

Vers le commencement du douzième siècle, les Frangipani, s'y trouvant plus en sûreté qu'ailleurs,

vinrent y fixer leur résidence. Ils habitaient du côté de l'ancien *Settizonium* de Septime Sévère, près de l'arc du *Circus Maximus*. Ils y donnèrent plusieurs fois asile aux cardinaux, et notamment en 1227, année pendant laquelle eut lieu dans leur forteresse le conclave qui élut Grégoire IX.

Les outrages des hommes et du temps continuèrent sans interruption, pendant plus de trois siècles, à faire disparaître les derniers vestiges des bâtiments du Palatin. En 1527, Andreas Fulvius, dans ses *Antiquités de la ville de Rome*, le dépeint comme couvert de ruines, et comme la seule des sept collines qui fût alors entièrement inhabitée.

Peu d'années après, les Mattei, ducs de Giove, construisirent un casino sur les restes de la maison d'Auguste, et transformèrent en jardin toute cette partie du Palatin qui est aujourd'hui connue sous le nom de *villa Mills*. La famille Mattei conserva cette propriété jusqu'en 1689. Depuis, elle passa en diverses mains : aujourd'hui, elle appartient, presque en totalité, à un couvent de femmes, établi à côté de l'emplacement où l'Anglais Mills a fait construire, il y a environ quarante ans, un kiosque chinois, sans doute pour qu'aucun genre d'architecture ne manquât au Palatin.

C'est au nord-ouest de la *villa Mills* que s'étendent les jardins Farnèse, devenus la propriété de l'em-

pereur des Français. Ils furent créés par le pape Paul III, de la famille Farnèse, peu de temps après l'entrée solennelle de l'Empereur Charles-Quint à Rome, qui eut lieu en 1536. Pour recevoir plus dignement le puissant prince alors maître de l'Italie, le pape résolut d'ouvrir une voie nouvelle, plus large et plus droite que les anciennes, ainsi que le rapporte Rabelais, alors à Rome, dans une de ses lettres à l'évêque de Maillezais, que nous avons précédemment citée<sup>1</sup>.

Il résulte de ce passage, que c'est Paul III qui a fait élargir l'ancienne voie qui conduit de l'arc de Titus au Forum, longeant les murs actuels des jardins Farnèse. On dit que ces jardins furent dessinés et décorés de statues, de bas-reliefs, de colonnes et autres restes antiques, d'abord par Antonio da San Gallo, ensuite par Michel-Ange, et en dernier lieu par le Vignola. A différentes époques, des fouilles furent entreprises dans leur enceinte : mais il ne paraît pas qu'elles aient amené des découvertes importantes. Les objets trouvés furent déposés soit au palais Farnèse, soit, plus tard, au musée de Naples. On sait qu'à la mort du dernier duc de Parme, descendant des Farnèse, en 1731, ces jardins passèrent à Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne, mère de Char-

1. Page 6.

les III, et c'est ainsi qu'ils devinrent la propriété des Bourbons de Naples, avec les autres biens que l'ancienne famille de Paul III possérait à Rome et dans les États pontificaux. J'ai dit qu'ils avaient été achetés par l'empereur des Français : il me reste à faire connaître leur état actuel, ainsi que celui des fouilles entreprises par ordre de ce prince.

L'emplacement occupé par les jardins Farnèse forme un carré long, assez régulier, d'un peu moins de huit hectares de superficie (7 hectares 70 ares environ). Sa longueur du nord au sud, c'est-à-dire de la porte d'entrée principale jusqu'à l'escarpement qui fait face au gazomètre, est d'environ 350 mètres; sa largeur, s'étendant de l'ouest à l'est le long de l'ancienne voie Sacrée, est d'environ 220 mètres.

On y pénètre par une belle porte attribuée à l'architecte Vignola, fort employé par les Farnèse. Elle ouvre au nord sur la voie Sacrée, vis-à-vis de la basilique de Constantin ou temple de la Paix. De là, une pente douce mène à une grotte en rocaille, du haut de laquelle s'échappe une magnifique nappe d'eau. Cette grotte est encadrée par un double escalier qui conduit jusque sur le sommet du plateau, où est établi un élégant casino, servant aujourd'hui de logement au directeur des fouilles. A son point culminant, ce plateau paraît élevé de 45 à 50 mètres au-dessus du sol des rues qui l'environnent. Il domine

tout ce qui est alentour, à l'exception de la villa Mills, au sud-est, et de la façade du Capitole donnant sur le Forum, au nord-ouest. Le terrain est inégal, coupé de bas-fonds, de crevasses et de trous profonds, selon que l'éboulement des édifices antiques ou les fouilles précédemment entreprises sont venues modifier le niveau primitif. Il avait été donné à bail par le roi de Naples, et le fermier y cultivait la vigne et les légumes. On y voit encore un vignoble et des carrés d'artichauts, de brocoli, de salades, encadrés dans des plantations de rosiers ou d'autres arbustes presque toujours en fleur. — Quelques grands arbres, principalement des chênes verts et des lauriers, rejetons, peut-être, de ceux plantés par ordre du sénat à la porte d'Auguste, ont poussé ça et là d'une manière pittoresque; jetés au milieu des ruines et des inégalités du terrain, ils ajoutent à l'originalité, à la beauté de ce site incomparable. De toute l'étendue de ce plateau, la vue embrasse le panorama le plus magnifique. Au nord-ouest, à gauche (en se plaçant en face de l'ancien temple d'Antonin et de Faustine), se dresse la haute et triste façade du Capitole donnant sur le Forum; au bas, l'arc de Septime Sévère et de nombreux restes de colonnes et de temples antiques. En suivant la voie Sacrée, l'œil rencontre d'abord l'arc de Titus, qui rappelle la prise de Jérusalem; plus loin, la masse imposante du Colysée; au

sud est l'arc de Constantin, le *Cœlius*, et à l'horizon les montagnes de la Sabine. Plus au sud apparaissent le couvent et le kiosque chinois de la villa Mills, les restes du *circus Maximus*, le cimetière israélite, avec sa ligne de noirs cyprès, le mont *Aventin*, et un étroit bassin du Tibre ; au sud-ouest le *Janicule*, *San Pietro in Montorio*, *Sant' Onofrio*, et plus à l'ouest le dôme de *Saint-Pierre*. La vue qu'on a du haut du *Pincio* est admirable, mais elle ne s'étend que sur Rome moderne ; du *Palatin*, au contraire, elle embrasse les ruines des plus célèbres monuments antiques, et transporte les spectateurs dans la Rome des rois, des consuls et des empereurs.

Tel est actuellement l'aspect des jardins *Farnèse* : il était plus difficile qu'on ne pense, d'organiser dans cette partie du *Palatin*, avec méthode et sûreté, des fouilles véritablement historiques.

S'il ne s'était agi que de trouver, comme tant d'autres l'avaient fait précédemment, des statues, des bas-reliefs, des marbres, pour ainsi dire au hasard, il aurait suffi de reprendre les anciennes recherches depuis longtemps abandonnées. Ce but pouvait satisfaire l'ambition d'un simple particulier ; mais la pensée du souverain qui a terminé le *Louvre* s'élevait plus haut. Familiarisé avec l'histoire de Rome, l'auteur de la *Vie de César* devait vouloir s'attacher, avant tout, à reconnaître et à restituer,

s'il était possible, l'ancien palais des empereurs et les monuments fameux dont il était entouré.

La première difficulté était de trouver un homme capable de diriger de telles recherches. Le choix fait par l'empereur des Français a très-hautement répondu à l'attente de l'Europe savante. M. Pietro Rosa, qu'il a nommé directeur de ces fouilles, est très-apté à en assurer le succès. Voué à l'étude de l'histoire et de l'archéologie de la ville et de la campagne de Rome, le descendant direct de Salvator Rosa, dès sa jeunesse, a fait une étude approfondie, sur place, des ruines de tous les monuments dont le sol est couvert. Son plan des environs de Rome, le plus grand qui ait été dressé, est en même temps d'une rigoureuse exactitude historique, parce qu'il s'appuie, dans toutes ses parties, sur l'autorité des auteurs anciens les plus considérés. La science, chez M. Rosa, n'exclut pas la modestie : à l'exemple de dom Montfaucon, de Winckelmann, du comte de Caylus et de l'abbé Barthélémy, il admet l'examen, les conjectures et le doute, et ne donne pas toujours, comme tant d'autres, ses appréciations archéologiques pour des décisions sans appel. — Le savant antiquaire a compris quelle responsabilité lui imposait l'honorable, mais difficile mission dont la confiance de l'empereur des Français l'a investi. Après mûre réflexion, il s'est décidé à adopter, pour les fouilles,

la méthode suivante, dont la logique et la sûreté sont démontrées par chaque découverte nouvelle.

Vers la fin de novembre 1861, M. Pietro Rosa commença par reconnaître avec la plus grande exactitude, les limites de toutes les anciennes constructions qui se trouvent dans l'enceinte des jardins Farnèse. Ces limites fixées, il parvint facilement, à l'aide de sondages et de déblais habilement dirigés, à retrouver les fondations de plusieurs édifices éloignés les uns des autres, et à mettre à découvert le *pavimentum* de plusieurs salles situées au rez-de-chaussée, c'est-à-dire au niveau de l'ancien sol du Palatin.

Ces dispositions prises, il entreprit de déterminer les parties du palais qui avaient été destinées à l'usage du public, et celles réservées à l'habitation proprement dite des empereurs.

On sait, en effet, que chez les anciens Romains, toutes les maisons de quelque importance présentaient deux divisions entièrement distinctes et séparées l'une de l'autre. La première, commune au maître de la maison, à ses clients et au public; la seconde réservée exclusivement à l'usage du maître et de sa famille, et dans laquelle on ne pouvait pénétrer sans son invitation ou son assentiment. Vitruve (lib. VI, cap. vii), range dans la partie commune les vestibules, les péristyles ou portiques extérieurs,

*l'atrium*, espèce de vaste antichambre ou salle d'attente ; et il place dans la partie réservée au maître de la maison , les chambres à coucher, les salles à manger, les bains et autres pièces nécessaires aux usages particuliers du propriétaire et de sa famille.

Ces divisions se retrouvaient, selon les témoignages de Caton, Varron , Pline et Columelle, dans toutes les habitations des citoyens distingués par leur naissance, leur richesse ou leur emploi : et il est à remarquer que, d'après ces mêmes auteurs, lorsque la maison était construite sur un terrain vaste et élevé, la partie privée de l'habitation occupait toujours l'endroit le plus élevé, tandis que les communs étaient ordinairement disposés en avant, dans le lieu le plus bas et le plus facilement accessible.

M. Pietro Rosa ne douta pas un instant, que cet arrangement ne dût se retrouver dans l'ancienne disposition du palais des Empereurs. En effet, poursuivant ses investigations, il ne tarda pas à reconnaître que la partie privée de ce palais, uniquement réservée à l'habitation des Césars, était placée sur les points culminants de la colline ; c'est-à-dire aux sommets dominant le Velabre et le Forum ; tandis que les bâtiments affectés à l'usage du public se développaient au centre du Palatin, depuis le versant oriental jusque vers le Cœlius, au sud.

En dehors de ces deux divisions fondamentales, il

était facile de remarquer les ruines de nombreuses constructions annexes, qui servaient à relier le palais avec le Forum et le Velabre.

Ayant ainsi établi les bases certaines de ses recherches, le savant archéologue se mit à l'œuvre. Il commença ses travaux de manière à obtenir une section transversale sur le milieu du plateau, en dirigeant ses fouilles à partir de l'escarpement sud, qui fait face aux ruines du *Circus Maximus*, jusqu'à celui qui domine au nord la voie Sacrée, en prenant pour axe la grande salle découverte par Bianchini, en 1720, lors des fouilles exécutées par ordre du duc de Parme.

Après quelques jours de déblais, les travaux mirent à découvrir les restes facilement reconnaissables de plusieurs salles, régulièrement disposées autour d'un immense péristyle, lequel pourra présenter, lorsqu'il sera entièrement déblayé, une superficie de plus de trois mille mètres carrés.

Les salles, au nombre de quatre, sont aujourd'hui (décembre 1862) débarrassées des terres qui les recouvriraient : les deux plus grandes mesurent cent vingt mètres de superficie, les deux autres quarante-cinq mètres. Les fragments de l'ancien *pavimentum* se composent de morceaux de marbres riches et variés. Il en est de même des restes des colonnes, stylobates, chapiteaux du portique

qui précédait le péristyle. On y a trouvé des fûts de colonnes en granit d'un mètre de diamètre. Enfin, des fragments de sculpture ornementale d'une rare perfection, prouvent quel était le soin apporté à la construction des salles, du portique et du péristyle, qui devaient faire partie de la partie du palais destinée au public, et précéder l'habitation des Empereurs.

Une découverte, importante pour sa nouveauté, a été faite dans l'une des quatre salles mentionnées plus haut : c'est celle d'une fontaine isolée, de forme ellipsoïde et placée au milieu de cette salle. Sa disposition indique qu'elle devait servir de jardinière. Elle était décorée de deux ordres de niches, pour y recevoir des statues et des bas-reliefs ; celles du bas devaient baigner dans un bassin formé, ainsi que les parois, du marbre blanc le plus pur. Le *pavimentum* de cette salle était d'albâtre ; deux colonnes isolées de marbre corinthien, ou brèche jaunâtre, ornairent les extrémités de la fontaine. C'est à côté que fut trouvée la statue du *Génie ailé*, de grandeur naturelle, en marbre, auquel il manque malheureusement la tête, les bras et les jambes ; mais dont le torse intact, et les ailes admirablement conservées indiquent l'origine grecque, d'une des époques les plus pures de l'art.

Un peu au delà des quatre salles, on a reconnu les dispositions d'une académie et d'une bibliothèque,

distribuées comme elles le seraient de nos jours.

Entre les salles et la bibliothèque, les déblais ont fait reparaitre un portique, dont les colonnes en marbre cipollin, hautes de dix mètres et les chapiteaux d'ordre corinthien, bien conservés, gisaient sur le sol. Au moment où j'ai quitté Rome, on était occupé à les relever à leurs anciennes places. On pourra les apercevoir de l'Aventin, comme on voit du Forum les colonnes isolées debout au bas du Capitole.

Toutes les découvertes que je viens de décrire, se rapportent, on le voit, à la partie du palais destinée au public. Elles ont entièrement confirmé les prévisions du savant directeur des fouilles, et démontré que les édifices situés sur le centre du Palatin, devaient précéder l'habitation personnelle des Empereurs.

Assuré de ce côté de l'exactitude de sa méthode, M. Pietro Rosa transporta ses recherches dans la partie du Palatin la plus rapprochée de l'ancienne voie Sacrée, à l'angle nord-est, qui fait face à l'arc de Titus. Se laissant guider par plusieurs passages très-précis d'Ovide (*Trist.* lib. 111. *Éleg.* 1), et de Martial (46. 1. 72), qui ont décrit l'entrée du palais impérial, il espérait retrouver l'ancien *Clivus Palatinus*, ou rampe qui devait y conduire. Cet espoir n'a pas été déçu : après avoir fait enlever une

masse de décombres, le *pavimentum* du *Clivus* a été retrouvé. En voyant les dalles énormes qui le composent, et dont il n'existe sur les anciennes voies romaines aucun échantillon de semblable dimension, il est facile de reconnaître que ce *Clivus* devait avoir une destination plus importante que toutes les autres voies. En effet, il conduisait directement, par une pente douce, à l'habitation des maîtres du monde. Il paraît donc certain, qu'en remontant le *Clivus*, on doit arriver à la demeure des Césars. — Malheureusement, ses ruines ne sont pas situées dans l'enceinte des jardins Farnèse : elles paraissent s'étendre sur l'emplacement de la villa Mills, et cette circonstance fait vivement désirer que l'empereur des Français, complétant son entreprise, devienne également propriétaire de cette ancienne villa, ainsi que du couvent de femmes dont elle dépend.

Du côté de la voie Sacrée, le *Clivus Palatinus* aboutissait à une porte nommée *porta Vetus Palatii*, porte ancienne du palais ou *Mugonia*, qui ouvrait presque vis-à-vis de l'arc de Titus, et dont Ovide fait mention. Cette porte a été déblayée, ainsi que les substructions à sa droite, en entrant par la voie Sacrée, qui paraissent avoir servi de portiques, et dont la construction remonte probablement à l'empereur Caligula.

Sous une des voûtes de ces portiques, on a trouvé

une inscription très-intéressante : c'est celle relative à l'établissement du *Jus Fetiale*. On sait que le droit Fécial était exercé par des prêtres ou hérauts, dont les fonctions consistaient à porter aux nations ennemis de Rome les déclarations de guerre, et à prendre part à la conclusion des traités de paix. L'inscription est gravée sur un fragment de stèle, ou petite colonne ronde, en pierre d'Albano ; la hauteur de ce fragment est de cinquante centimètres, son diamètre de vingt centimètres. Par la forme des lettres, l'inscription ne paraît pas remonter au delà du règne de Néron. Mais la contexture de la phrase semble prouver qu'elle est la copie littérale d'une autre plus ancienne, sans doute détruite dans l'incendie du palais de cet empereur, et qui aura été restituée.

Elle confirme ce que Tite-Live dit de l'établissement des prêtres Féciaux. On doit supposer que le collège, ou lieu de réunion de ces prêtres, se trouvait dans un des édifices annexés au palais des empereurs, comme le collège des Vestales se retrouve du côté du Velabre.

Voici le texte de l'inscription :

**FERT ERRESIVS**  
**REX CEQVICOLVS**  
**IS PREIMUS**  
**JVS FETIALE PARAVIT**  
**INDE P. R. (Populus Romanus)**  
**DISCIPLINAM EXCEPIT.**

En poursuivant les travaux de ce côté, la dépression du terrain fit découvrir une sorte de vallée, ou *intermontium*, semblable à l'*inter duos lucos* du Capitole. Elle divisait, du nord au sud, en deux parties, les sommités du mont Palatin ; son étendue et sa profondeur sont aujourd'hui facilement reconnaissables. Cette vallée était bordée d'édifices, dont les ruines debout et d'une hauteur d'environ dix mètres, paraissent remonter à une époque antérieure à celle des Empereurs, puisqu'elles sont construites en pierres tirées du mont Cœlius, pierre qui fut remplacée, au temps de Sylla et de César par la pierre d'Albano, de Gabino ou de Tivoli, — *Lapis Albanus*, *Gabinus*, et *Tiburtinus*. La découverte de ces anciennes constructions est très-importante : elle servira plus tard à déterminer la situation de la *Roma Quadrata*, des *Curiæ Veteres*, de la maison de Tarquin l'Ancien, et d'autres monuments primitifs de Rome.

Non loin des ruines de ces anciens édifices, à l'angle nord-ouest du Palatin, M. Pietro Rosa a fait des découvertes encore plus intéressantes. Prenant toujours pour guides les auteurs grecs et latins les plus accrédités, — notamment Plutarque, dans sa *Vie de Romulus* (c. xx), il se mit à la recherche de l'entrée que le Palatin avait du côté du Velabre. Il rencontra d'abord les indices d'un système d'arcatures

en briques, soutenues par des piliers de grande dimension, qui dominaient le *Forum*, au point situé aujourd'hui au-dessus de l'église de *Santa-Maria-Liberatrice*, et s'étendaient jusqu'aux restes des portiques attribués à Caligula. Quelques-uns des piliers avaient conservé l'enduit sur lequel apparaissent encore des fragments de peintures antiques ; tandis que le *pavimentum* laissait voir des compartiments de mosaïques, presque entièrement détruites. Ce *pavimentum*, supporté par des voûtes en briques, indiquait l'existence d'un étage inférieur : en effet, l'exploration du fond fit bientôt apparaître une substruction voûtée d'une hauteur de seize mètres, sur une largeur de quarante-cinq mètres, le long de laquelle régnait l'escalier conduisant à la porte surmontée d'une arcade de ce côté du Palatin. Cette porte donnait accès sur le Velabre, au moyen d'une rampe ou *clivus*, qui se dirigeait vers le *Circus Maximus*, comme le décret Plutarque : c'est-à-dire aujourd'hui, entre le côté occidental des jardins Farnèse, l'ancien temple des Vestales et l'église de Saint-Théodore. Les déblais de ces immenses substructions continuaient au moment où j'ai quitté Rome.

Bien que les fouilles n'aient pas pour objet principal la recherche des statues, bas-reliefs et autres restes antiques, néanmoins, un grand nombre de choses précieuses par la forme, le travail ou la ma-

tière, ont été retirées des décombres. On doit noter des morceaux de marbre sculptés, des fragments de verre antique, des vases en terre cuite, des lampes en terre et en bronze, des statuettes de ce métal, quelques monnaies en bronze et en argent, et une grande quantité de grosses tuiles carrées, portant non-seulement le nom du fabricant, mais, ce qui est un témoignage très-précieux pour la date des constructions, les noms des consuls sous lesquels elles ont été fabriquées.

Je ne dois pas omettre, pour sa singularité que les chimistes expliqueront, un fragment de tuyau en terre cuite, d'environ douze centimètres de diamètre, de ceux dont Vespasien avait pourvu Rome et le Palatin, et dont le contenu, sous l'action toute-puissante du temps, s'est trouvé changé en un magnifique albâtre onyx veiné. Enfin, quelques jours avant mon départ de Rome, j'avais assisté à la découverte d'une statue de femme, malheureusement mutilée de la même manière que le *Génie ailé*, qui représente soit une baigneuse, soit une *Venus Genitrix*, et dont les draperies et le torse, d'un travail excellent, appartiennent à une des belles époques de l'art.

Toutes ces trouvailles sont classées et rangées avec soin dans le cabinet du directeur, et les ouvriers, sévèrement surveillés, doivent lui remettre im-

médiatement tous les objets qu'ils découvrent.

Ainsi, en moins de quatorze mois, le savant et actif directeur des fouilles était parvenu à retrouver les deux portes, les deux *clivi Palatini*, à déterminer la partie du palais affectée aux services publics, à reconnaître l'*intermontium* qui partageait le sommet de la colline, enfin à déblayer une énorme étendue de ruines et de substructions, recouvertes de terres et de décombres depuis un grand nombre de siècles. Ces travaux ne sont, pour ainsi dire, que préliminaires, et leur continuation ne peut manquer d'amener des découvertes encore plus importantes. Quel intérêt ne présentent-ils pas déjà pour l'histoire et l'archéologie, et combien doit-on désirer que tout le plateau des jardins Farnèse soit promptement exploré et mis à découvert !

Malheureusement, ainsi que je l'ai expliqué, ces jardins ne comprennent qu'une partie de l'ancien mont Palatin, qui s'étend également sur l'emplacement de la villa Mills, autrefois villa Mattei. En outre, les fouilles actuelles semblent démontrer que les jardins Farnèse, moins élevés que la villa Mills, devaient être surtout occupés par les édifices annexés au palais des Césars, et destinés à l'usage du public. L'habitation personnelle des Empereurs, particulièrement celle d'Auguste, serait donc située dans l'enceinte de la villa Mills, au point le plus cul-

minent du Palatin. Cette circonstance fait vivement désirer que S. M. l'empereur Napoléon III réunisse bientôt cette villa aux jardins Farnèse.

Telles ont été, depuis plus de trente siècles, les vicissitudes du mont Palatin, berceau de la puissance romaine avec ses rois, siège de sa grandeur pendant le gouvernement de ses consuls, de ses tribuns et de ses premiers empereurs, asile de sa faiblesse, sous des princes indignes de conserver l'empire du monde. A moins de rester complètement insensible à tout ce qui constitue ici-bas la gloire et la grandeur, il est impossible de ne pas être frappé de respect à la vue de ses ruines. C'est donc la marque d'un esprit véritablement supérieur, de s'attacher, par l'exploration du Palatin, à l'histoire de tant d'hommes célèbres qui l'ont habité, de tant de révolutions, de tant d'événements extraordinaires inseparables de son souvenir.

Quels sujets de méditations ce lieu ne doit-il pas inspirer au souverain chargé du gouvernement d'un grand peuple! Si l'on y rencontre, avec Clodius et Catilina, le spectacle de la violence et de l'anarchie, avec Tibère; Caligula, Néron et tant d'autres tyrans, l'excès des plus mauvaises passions, des vices les plus honteux, des crimes les plus atroces, la présence de Cicéron rappelle la plus haute éloquence unie au plus pur patriotisme; le souvenir d'Augste, de Trajan,

de Marc-Aurèle, enseigne la sagesse politique, la clémence, l'amour de la gloire, l'éloignement du faste et de l'adulation, la justice, la modération dans la toute-puissance, enfin, ce que Tacite aimait à louer dans Nerva, l'accord, si difficile à établir, entre le pouvoir du prince et la liberté des citoyens. — « *Res olim dissociabiles miscuit, principatum et libertatem.* »

A quelque nationalité, à quelque opinion qu'on appartienne, que l'on prenne parti pour Pompée et Brutus, avec Caton, Cicéron et Montaigne<sup>1</sup>, ou que, suivant l'exemple des dieux de l'ancienne Rome, on préfère la fortune et le génie de César, toujours est-il que l'on doit applaudir à l'heureuse pensée, qui a inspiré à une grande intelligence l'acquisition et les fouilles du Palatin.

1. Voy. p. 31 et suiv.

FIN.

## TABLE DES MATIÈRES



# TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVERTISSEMENT.....	1
I.	
<b>FRANÇOIS RABELAIS, 1535-1537.</b>	
Motifs de son voyage.....	3
Son séjour à Rome .....	4
Préparatifs pour la venue de Charles-Quint.....	5
Pasquinade.....	8
Correspondance avec l'évêque de Maillezais.....	9
Jugement du moine Bernard Lardon sur Florence,....	10
Rabelais est-il retourné à Rome, est-il l'auteur de la Schiomachie?.....	12
II.	
<b>MICHEL DE MONTAIGNE, 1580-1581.</b>	
Entreprend de visiter l'Italie dans le seul intérêt de sa santé.....	17
Son départ.....	18
Arrivée à Venise.....	Id.
Ferrare.....	19
Florence.....	Id.
Campagne de Rome.....	20
Arrivée et installation dans cette ville.....	21
Les ruines antiques.....	22

Courtisanes romaines.....	23
Cérémonie à Saint-Pierre. Le pape Grégoire XIII.....	23-24
Jugement sur Rome moderne.....	<i>Id.</i>
Le Vatican.....	<i>Id.</i>
Défense des deux premiers livres des <i>Essais</i> .....	25
Montaigne est fait citoyen Romain.....	27
Il se plaît beaucoup à Rome.....	<i>Id.</i>
Départ pour les bains della Villa.....	29
Son journal en Italien.....	30
Il revient à Rome qu'il quitte définitivement.....	31
Retour à Montaigne.....	31
Impression profonde laissée par le souvenir de Rome..	<i>Id.</i>
Rome et Paris jugées par l'auteur des <i>Essais</i> .....	34

## III.

## ANDRÉ FÉLIBIEN, 1647-1649.

Origine des entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres.....	39
Détails sur la vie du Poussin, à Rome.....	41

## IV.

## LE SIEUR DE SAINT-DISDIER, 1672-1674.

Raisons qui lui ont inspiré l'ouvrage sur la ville et la République de Venise.....	48
Époque où il fut composé.....	50
L'arsenal de Venise.....	52
Gondoliers .....	53
Commerce maritime.....	54
Banque <i>del Giro</i> .....	58
Origine de Venise .....	59
Ordre et durée des diverses formes de gouvernement, jusqu'en 1672.....	60
Le doge, son autorité, ses obsèques.....	62
Élection de son successeur.....	65

Serment d'observer les statuts, assistance aux cérémonies publiques.....	66
Le collège.....	68
Les six conseillers du doge.....	Id.
Les six sages grands.....	69
Les cinq sages de terre ferme.....	Id.
Les cinq sages des ordres ou petits sages.....	Id.
Les procureurs de Saint-Marc.....	70
Le grand chancelier.....	Id.
Le Sénat ou <i>Pregadi</i> .....	71
Le grand conseil.....	72
Le conseil des dix.....	74
Les inquisiteurs d'État.....	76
Aventure d'Antoine Foscarini, exécuté par ordre de ces inquisiteurs.....	78
Les deux avogadros.....	79
L'avogador Donato et sa perruque.....	80
La quarantie criminelle.....	Id.
Les magistrats des Pompes.....	83
Magistrats des monastères, gouvernement ecclésiastique, inquisition et tolérance à Venise.....	84
Gouvernement de Terre-Ferme et des îles.....	87
Des dénonces secrètes et des espions.....	89
Des forces de la République par mer et par terre....	90
Des revenus et de la dépense de la République.....	92
Mœurs et manière de vivre de la noblesse et des autres habitants à Venise.....	94
Les <i>Ridotti</i> .....	95
Les petits bals ou festins.....	97
Les combats à coups de poings.....	98
Licence des mœurs à Venise.....	101

## V.

DOM BERNARD DE MONTFAUGON, 1698-1701.

Son <i>Diarium italicum</i> .....	105
-----------------------------------	-----

Départ du couvent de Saint-Germain des Prés, de Paris, et arrivée à Milan.....	107
La bibliothèque Ambroisienne et Muratori.....	<i>Id.</i>
Mantoue .....	108
Arrivée et séjour à Rome pendant deux ans et demi.....	108
Plan adopté pour bien voir cette ville.....	109
Auteurs qui ont écrit sur Rome après la Renaissance..	110
Excursion à Naples et retour, par le mont Cassin.....	112
Mort de D. Paul Briols, compagnon de voyage de Montfaucon.....	113
Départ de Rome et retour en France.....	114
Ouvrage publiés par Montfaucon après son retour.....	<i>Id.</i>

## VI.

## CHARLES DE BROSSES, 1739-1740.

Objet principal de son voyage.....	119
Ses compagnons.....	121
Le secrétaire des quatre Facardins.....	122
Ses correspondants de Bourgogne.....	<i>Id.</i>
Départ de Dijon.....	123
Le carrosse du légat d'Avignon.....	124
Aix, capitale de la Provence.....	125
Marseille, Toulon, Le Puget.....	<i>Id.</i>
D'Antibes à Gênes.....	<i>Id.</i>
La fête de Saint-Jean, le doge de Gênes.....	127
Séjour dans cette ville.....	129
Pavie et la Chartreuse.....	<i>Id.</i>
Milan.....	131
La signora Agnesi.....	132
Milan et Mantoue.....	134
Jules Romain à Verone.....	135
Comédies interrompues par l' <i>Angelus</i> .....	136
Vicence, — jugement sur Jean Bellino.....	137
La campagne entre Vicence et Padoue.....	138
Le marquis Poleni.....	<i>Id.</i>

Venise.....	139
Élection du général des Galères.....	142
Le palais ducal, la basilique de Saint-Marc.....	145
Le Giorgione et le Tintoret.....	146
La musique à Venise.....	<i>Id.</i>
Les courtisanes.....	148
Le violoniste Tartini à Padoue.....	<i>Id.</i>
Le tombeau de l'Arioste à Ferrare.....	149
Bologne, le cercle des dames, le cardinal Lambertini.	150
La Sainte-Cécile de Raphaël.....	151
Florence et les monuments de cette ville.....	152
Les tombeaux des Médicis.....	154
La salle de réunion de l'académie de la Crusca.....	<i>Id.</i>
Les princes de Lorraine successeurs des Médicis.....	155
Collation des manuscrits de Salluste et de Suetone ...	156
Départ de Florence.....	<i>Id.</i>
Lucques, Pise, Livourne et Sienne.....	157
Campagne de Rome.....	158
Départ pour Naples, la <i>via appia</i> .....	<i>Id.</i>
Naples, sa société.....	159
L'opéra et la comédie à Naples.....	161
Mémoires envoyés d'Italie.....	<i>Id.</i>
Retour à Rome, fontaines monumentales.....	162
Arrivé de deux nouveaux Bouguignons.....	164
Les lettres de change et le banquier Giraud.....	165
Ressemblance de toutes les statues de Vénus.....	<i>Id.</i>
La société romaine.....	166
Assemblées du grand monde.....	168
Appréciation du génie des poètes italiens.....	169
Vérification des manuscrits de Salluste.....	171
Le père Fouquet.....	172
Attrait de Rome.....	173
Le dîner du duc de Saint-Aignan.....	<i>Id.</i>
Peintres et musiciens, Pergolèse.....	174
Les castrats.....	176

Métastase.....	177
Supériorité de Molière.....	178
Mort de Clément XII, ses obsèques, élection de Benoit XIV, — mort du cardinal Porzia.....	179
Départ de Rome, rencontre du cardinal Lambertini...	181
Passage à Bologne.....	183
Modène et sa cour.....	<i>Id.</i>
La nuit du Corrège, Muratori.....	184
Parme.....	186
Milan.....	<i>Id.</i>
Turin.....	187
Jugement sur la politique du roi de Piémont, à l'égard de l'Italie,.....	<i>Id.</i>
Appréciation du voyage de Charles de Brosses.....	188

## VII.

## L'ABBÉ BARTHÉLEMY, 1755-1757.

Ami du comte de Stainville, ambassadeur à Rome, et du comte de Caylus, — son départ avec le président de Cotte.....	193-194
Etat de dégradation des monuments antiques en France.	196
Acquisition de médailles à Marseille.....	197
Jugement sur le Puget, à Toulon.....	<i>Id.</i>
Admiration causée par Florence.....	<i>Id.</i>
Le baron de Stosch et sa collection.....	<i>Id.</i>
Arrivée à Rome, étonnement à la vue des collections de médailles et d'objets d'art.....	199
Liaison avec les savants et les antiquaires.....	<i>Id.</i>
Emploi de son temps à Rome.....	201
Voyage à Naples.....	202
Aventure à Capoue.....	203
Retour à Rome.....	204
Greuze dans cette ville.....	<i>Id.</i>
Excursion à Livourne et Florence.....	205
Le pape Benoit XIV.....	<i>Id.</i>

TABLE DES MATIÈRES. 365

Les jeunes architectes Moreau et Dailly.....	206
Jugement sur les recherches archéologiques.....	207
Opinions politiques et religieuses de l'abbé Barthélémy.	208
Il rentre en France.....	209
Acquisitions faites pour le cabinet des médailles.....	<i>Id.</i>
Idée première du voyage d'Anacharsis.....	210

VIII.

CHARLES-VICTOR DE BONSTETTEN, 1800.

<i>Major e longinquo reverentia</i> .....	215
Homère et Virgile.....	216
Tradition adoptée dans l'Énéide.....	<i>Id.</i>
Excursion dans l'ancien Latium.....	221
Ostie, l'isola sacra.....	222
Torre Paterno.....	227
La villa de Pline le jeune.....	229
État actuel du rivage de la mer .....	233
Panorama de la campagne de Rome.....	234
La frégate de lord Elgin.....	237
Pratica.....	240
Retour à Rome.....	242

IX.

PAUL-Louis COURIER, 1798-1812.

Premier séjour à Rome.....	247
L'abbé Marini.....	248
Courier est obligé de s'embarquer pour la France .....	250
Il revient en Italie en 1804.....	251
Ses campagnes dans le royaume de Naples.....	253
Ses allées et venues en Italie.....	256
Il quitte le service.....	258
Se fixe à Rome.....	<i>Id.</i>
Désirait voir la Grèce .....	259

Retourne deux fois à Naples.....	259
Revient à Rome.....	259
Bonheur dont il y jouissait.....	260
Il quitte Rome définitivement.....	<i>Id.</i>

## X.

## FRÉDÉRIC LULLIN DE CHATEAUVIEUX, 1812-1813.

Fertilité, beauté de l'Italie, — citations de l'Arioste et de Pétrarque.....	266-267
Division du sol, au point de vue de l'agriculture.....	268
Itinéraire de M. de Chateauvieux.....	269
Domaine de Santanas, en Piémont.....	270
La Toscane.....	275
La campagne de Rome.....	279
Le domaine de Campo Morto.....	282
L'archiconfrérie de la mort.....	287
Mercanti di Campagna.....	288
Les marais Pontins.....	289
Cultures du royaume de Naples.....	296
Retour à Rome.....	298
La vallée de Chiana.....	299
Florence, l'académie des georgefiles et le sucre de betteraves.....	300
Le Polesin, le Lodésan.....	301
Les canaux, les rizières.....	302
Richesse du pays.....	303
<i>Il Padre di Famiglia</i> , du Tasse.....	304
Regrets de M. de Chateauvieux en quittant l'Italie...	307

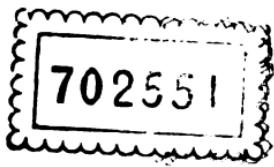
## XI.

Le mont Palatin à Rome, son histoire, ses vicissitudes; fouilles qu'on y exécute par ordre de S. M. Napoléon III. ....	311
--	-----

Édifices publics, palais, temples construits sur le mont Palatin depuis Romulus, jusqu'à l'établissement de l'empire.....	313
Habitations particulières; maisons de Valerius Publicola, Catulus, Crassus, Cicéron, Clodius, Catilina, Hortensius.....	316
Auguste, né sur le Palatin, vient y habiter.....	321
Sa maison détruite par le feu est rebâtie à l'aide d'une souscription publique.....	323
Temples et monuments qu'il érige sur cette colline...	324
Construction exécutées de Tibère à Alexandre Sévère;	326
La maison Dorée de Néron.....	329
Le Palatin après le transfèrement de la capitale à Constantinople.....	334
Son abandon pendant le moyen-âge.....	337
Son envahissement par des communautés religieuses et par des particuliers.....	<i>Id.</i>
Situation des jardins Farnèse.....	338
Panorama des monuments antiques de Rome.....	340
Méthode adoptée pour les fouilles.....	342
Leur résultat jusqu'au commencement de l'année 1863.	346
Conclusion .....	355

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Impr. de P.-A. BOURDIER et Cie, rue des Poitevins, 6.







B.5.2.311



C F 7 8 2 5

